



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.









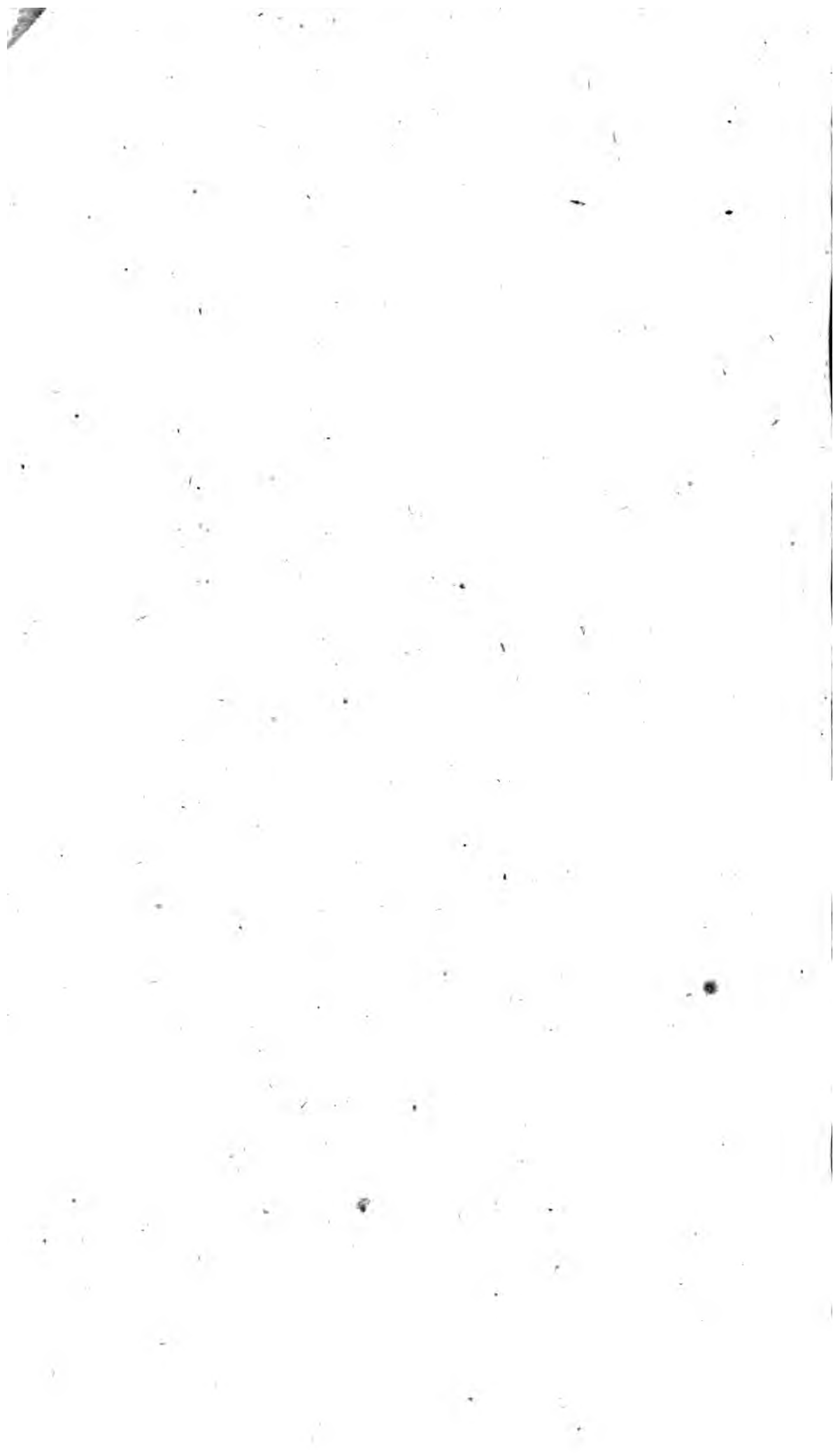
600094529Z

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The primary data was gathered through direct observation and interviews with key stakeholders. Secondary data was obtained from existing reports and databases.

The analysis phase involved using statistical software to identify trends and correlations within the data. The results show a clear upward trend in the number of transactions over the period studied. This is attributed to several factors, including increased market activity and improved infrastructure.

The final section provides a summary of the findings and offers recommendations for future research. It suggests that further studies should focus on the long-term sustainability of the current trends and the impact of external factors on the data.



PRINCIPES

DISCUTÉS.

TOME PREMIER.

Proprietary

Copyright 1900



PRINCIPES DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques, & spécialement des Psaumes, relativement à la Langue originale ;

SVIVIS de plusieurs Dissertations sur les Lettres II, III, IV & V de M. l'Abbé de Villefroy, dans lesquelles il est traité de la conduite de Dieu à l'égard de son Eglise depuis le commencement du monde.

Subsequi grandia nostra lux,
Non nova, sed novè.

T O M E P R E M I E R.



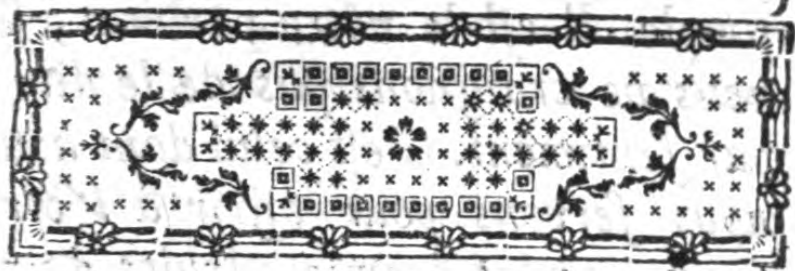
A P A R I S,

Chez { P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement,
rue de la Harpe, à l'Hercule.
C. L. HERRISSANT, Libraire - Imprimeur,
rue neuve Notre-Dame.

M. D C C. L V.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

101. L. 245.



A MONSEIGNEUR
LE COMTE
D'ARGENSON,
Ministre & Secrétaire d'Etat,

MONSEIGNEUR,

*Le langage du cœur est le plus
expressif, le plus naturel & le plus*
a

ij E P I T R E

simple. Il est le nôtre par état, & nous ne craignons pas de le dire, par sentiment. C'est celui dont nous nous servons pour offrir à Votre Grandeur les premiers fruits d'une Etude qu'Elle a établie, soutenue & encouragée.

Ainsi l'hommage que nous Vous rendons, Vous appartient de droit. Notre Ouvrage remonte à sa source ; & l'Ordre entier, dont nous sommes ici l'organe, en est, de même que nous, au comble de ses vœux. Daignez l'accepter comme une marque publique de la reconnaissance sans borne, que vos soins paternels font naître & nourrissent à chaque instant dans nos cœurs.

Nous n'osons, MONSEIGNEUR, entreprendre de nous exprimer sur les talens uniques, & sur l'étendue de génie qui brillent dans l'exercice d'un Ministère, où vous réunissez avec tant de supériorité les vûes

DEDICATOIRE. *iiij*
essentielles à l'Art Militaire, &
aux progrès des Sciences & des
Arts.

*Nous avons l'honneur d'être avec
le respect le plus profond,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE GRANDEUR,

**Les très-humbles & très-
obéissans Serviteurs,**

AVERTISSEMENT.

S'IL est une science plus capable qu'aucune autre de former un homme en tout genre d'érudition , c'est sans doute celle de l'Écriture Sainte. Ces volumes sacrés ont mérité dans tous les tems l'application des plus grands génies du Christianisme ; mais entre ces Livres Divins , les plus essentiels au triomphe de l'Eglise, sont certainement les Ecrits prophétiques. Ce sont les titres les plus augustes qu'elle puisse produire en faveur de sa vérité , & de son origine toute céleste. Falloit-il un autre motif pour nous engager à saisir l'occasion que la Providence nous avoit préparée ? Pouvions-nous ne pas embrasser avec ardeur une étude qui répand la lumière dans l'esprit , qui forme

AVERTISSEMENT. v

le cœur, qui fait la gloire de l'Eglise, & qui peut soutenir un jour avec un heureux succès les violentes attaques dont elle seroit ébranlée, si Jesus-Christ ne l'avoit pas fondée sur un rocher contre lequel les Puissances de l'Enfer ne prévaudront point? Par ces attaques nous entendons les discours & les écrits de certaines personnes répandues dans toutes les Communions Chrétiennes, où elles forment depuis quelque tems une conspiration générale contre la révélation. Nous espérons, par les recherches que nous ferons sur les Psaumes & sur les Prophètes, affermir la foi que les Fidèles ont aux Livres inspirés, & les empêcher de devenir la victime de certains raisonnemens enfantés par l'ignorance des vrais principes, & par le libertinage du cœur & de l'esprit.

vj *AVERTISSEMENT.*

Après avoir éclairci les Psaumes & les Prophètes, nous passerons aux Livres moraux & historiques. Oserions-nous espérer qu'un jour cet immense travail pourra fournir à la Théologie de nouvelles preuves, & au Ministère Evangélique de nouveaux traits de lumière! Nous devrions ce bonheur à une Version exacte sur le Texte originale, à des remarques, & à des observations puisées dans l'Écriture même & dans la Tradition, & aux découvertes que nous avons faites & que nous ferons en conséquence des principes établis dans la méthode qui dirige nos études.

Mais plus cette entreprise est grande, plus elle est redoutable de quelque côté qu'on la considère. Aussi ne l'aurions-nous pas tentée, si nous n'eussions pas eu l'espérance que de savans hommes, qui chérissent encore la Religion &

AVERTISSEMENT. vij
l'Écriture Sainte , viendroient à
notre secours.

Un autre sujet de crainte nous
alarme. Peu versés dans l'art d'é-
crire , & accablés sous le poids de
la matiere que nous traitons , est-
il possible que nous ne soyons pas
tombés dans quelques méprises à
différens égards ?

Notre style est quelquefois iné-
gal : il est quelquefois négligé : il
peut paroître trop vif dans cer-
taines circonstances , où nous ne
songeons qu'à défendre une cause ,
qui nous est trop chere pour la
traiter froidement. Nous conve-
nons que quelques termes pour-
roient être mieux choisis , & qu'il
nous est échappé quelques phrases
obscurcs. Nous nous en sommes
apperçus trop tard , c'est-à-dire :
après l'impression de notre Ou-
vrage. Nous voudrions que cet
aveu sincere réparât en quelque
sorte les fautes qui s'y sont glissées.

viiij *AVERTISSEMENT.*

Nous espérons que l'étude continue que nous faisons de notre langue & que l'habitude d'écrire, pourront mettre notre plume plus à portée de traiter de si grands objets. Cependant il nous paroît qu'un tel aveu ne suffit pas. Il faut, autant qu'il est possible, effacer nos inadvertances par des corrections placées à la fin de chaque volume. Le parti que nous prenons ne flatte point l'amour propre, nous l'éprouvons bien; mais il est une preuve bien sûre de notre docilité, pour les solides avis que l'on voudra bien nous donner sur les défauts d'un Ouvrage que nous n'avons entrepris, que pour les intérêts de la Religion, & pour animer plus que jamais, à l'étude des divines Ecritures & des Peres de l'Eglise.

On va voir le plan de l'Ouvrage dans l'Introduction qui est à la tête de ce volume.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit qui a pour titre, *Principes discutés, pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques; &c.* & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'impression. Ce 1. Juillet 1754.

FOUCHER.

P R I V I L È G E D U R O I.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; **SALUT.** Notre amé le P. * * * Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. **A CES CAUSES**, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentés, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter partout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentés. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de

quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposé, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposé, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout-au-long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre dit très-cher & très-

xj

féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le fleur de Machault, Commandeur de nos Ordres. Le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout-au-long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers, Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. Donné à Versailles le douzième jour du mois d'Août ; l'an de Gracē mil sept cent cinquante-quatre, & de notre régne le trente-neuvième. Par le Roi en son Conseil. Signé, PERRIN.

Registré sur le Registre treize de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 410. fol. 310. conformément au Règlement de 1723. qui fait défense, art. 4. à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les

xij

Auteurs ou autrement ; Et à la charge de fournir à la susdite Chambre neuf Exemplaires prescrits par l'art. 108. du même Règlement. A Paris, le 20. Août 1754. DIDOT, Syndic,

PRINCIPES



PRINCIPES DISCUTÉS,

*Pour faciliter l'intelligence des
Livres prophétiques, & spéciale-
ment des Psaumes, relativement
à la Langue originale.*

TOME PREMIER.

INTRODUCTION.



NOUS n'osons rien ajouter
aux éloges si justement ac-
cordés aux Auteurs dont la
piété s'occupe à chercher
dans les Psaumes Jesus-
Christ, son Eglise, ses Mysteres & sa
Tome I, A

Morale. Cette maniere de traiter l'Écriture est la seule qui soit à la portée de tous les Fidèles.

Les Peres de l'Eglise n'ont point eu d'objet plus précieux. Les Théologiens ont suivi la route que ces grands Hommes leur ont tracée. Les Prédicateurs & les Maîtres de la vie spirituelle éprouvent tous les jours qu'il n'en est point de plus sûre pour éclairer les ames, & pour les guider vers la Céleste Patrie.

Il semble cependant que l'on exige encore d'autres travaux sur les Livres Prophétiques, & principalement sur les Psaumes. On demande un sens littéral relatif à l'objet historique que l'Auteur de ces Cantiques sacrés avoit en vûe. On assure que cet objet bien développé, loin d'affoiblir les intérêts de Jesus-Christ & de son Eglise, les fortifie, dès que l'on envisage ces divins Oracles comme une double Prophétie, dont la premiere a été accomplie avant la venue du Messie, & la seconde après l'Incarnation du Verbe.

Les Juifs soutiennent que David est non-seulement l'Auteur des Psaumes, mais qu'il en est encore presque par

INTRODUCTION.

3
tout l'objet. L'Eglise laisse à la sagacité de ses enfans l'examen de cette double proposition. On convient que le Prophète Royal peut être l'Auteur du plus grand nombre de ces Poësies sacrées ; mais on n'accorde pas unanimement aux Juifs qu'elles regardent les intérêts de ce Prince.

Théodoret pensa bien différemment dès le commencement du cinquième siècle. Ce savant Evêque de Cyr, sans faire attention à l'opinion des Docteurs Juifs, examina les Psaumes en eux-mêmes : il en trouva beaucoup qui ne pouvoient regarder que la captivité de Babylone. Sans doute qu'il en auroit appliqué encore bien d'autres au même objet, s'il ne s'étoit pas laissé préoccuper par l'opinion qui reugnoit de son tems. On croyoit alors communément que l'authenticité des titres étoit égale à celle de ces Cantiques.

Plusieurs Savans depuis Théodoret ont pris, comme lui, le parti d'attribuer un grand nombre de Psaumes à la Captivité. Pourquoi ne suivrions-nous pas la route que des Guides si éclairés nous ont frayée ? Il ne s'agit

4 INTRODUCTION.

que d'examiner si les raisons que nous croyons avoir de le faire, sont légitimes & bien fondées.

Nous sentons depuis long-tems qu'il n'est pas possible de faire une traduction exacte de ces divins Cantiques, tant que leur objet ne sera point fixé. Quel risque en effet un Traducteur ne court-il pas, dès qu'il s'égare sur une matiere si importante, & quel fond peut-on faire sur le commentaire d'une piece dont on a manqué le sens literal, faute d'avoir bien saisi l'objet que le Prophète avoit en vûe relativement à l'ancien Israël? » Chaque Cantique, dit M. l'Abbé de Fleury, » (a) chaque Psaume & chaque ouvrage de Poësie a son dessein particulier où tout se rapporte, & qu'il faut connaître, si l'on veut entendre l'ouvrage ».

Cette seule réflexion bien approfondie, nous a fait sentir qu'une traduction des Psaumes étoit une entreprise extrêmement difficile, surtout si

(a) Discours sur la Poësie des Hébreux, inséré dans la premiere Partie du onzième Tome de la continuation des Mémoires de Littérature, pag. 47.

INTRODUCTION.

l'on fait attention aux autres obstacles capables d'arrêter à chaque instant l'homme le plus laborieux & le plus éclairé. Un tel travail étonne, effraye & semble ôter toute espérance de réussir ; & l'on a besoin de s'armer d'un courage à toute épreuve, pour ne pas se laisser rebuter par les difficultés.

Nous ne nous dissimulons ni notre foiblesse, ni toute l'étendue de cet Ouvrage. Nous sommes pleinement convaincus que ce que Saint Leon le Grand remarque sur l'étude de la Religion, est exactement vrai par rapport à celle qui nous occupe.

» Il n'est personne, disoit ce sublime
» Théologien (a), qui soit plus à por-
» tée de saisir la vérité, que celui qui
» comprend combien il lui reste à sa-
» voir dans les matieres de la Reli-

(a) *Nemo enim ad cognitionem veritatis magis propinquat, quam qui intelligit in rebus divinis, etiamsi multum proficiat, semper sibi superesse quod quærat; nam qui se ad id, in quod tendit, pervenisse præsumit, non quæsitâ reperit, sed in inquisitione deficit. Sermone 28. seu Serm. 9. in Natali Domini. Editionis P. Quesnellii in-4. p. 173.*

» gion , quoiqu'il y fasse des progrès
 » assez considérables ; car celui qui
 » croit avoir atteint au but qu'il s'é-
 » toit proposé , manque son objet ,
 » bien loin d'avoir réussi dans ses re-
 » cherches »

La science & la capacité de ceux qui nous ont précédés , sembleroient peut-être à quelques-uns devoir nous imposer silence , & nous ôter toute espérance de rien ajouter aux éclaircissémens qu'ils ont donnés. Mais quand nous avons réfléchi qu'une telle considération ne seroit propre qu'à arrêter tout progrès dans la science de l'Écriture par un respect mal entendu pour les Anciens , qu'eux-mêmes ne voudroient pas exiger , nous avons cru qu'il étoit permis de tenter d'approfondir bien des endroits qui n'ont pas encore été mis dans un jour satisfaisant.

L'importance du sujet que nous traitons , c'est-à-dire , du sens littéral des Psaumes , n'étoit pas sans doute ignorée de l'antiquité ; mais la nécessité du sens spirituel pour l'édification des ames fidelles ayant dû prévaloir , les recherches sur le sens littéral ont été

INTRODUCTION.

négligées. Les premiers Pasteurs de l'Eglise s'en font reposé sur des hommes versés dans la Langue originale, tels qu'Origenes, Théodoret, Saint Jérôme & peut-être plusieurs autres dont les ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. Cette étude, qui ne fit pas beaucoup de progrès d'abord, fut interrompue dès le cinquième siècle, par les troubles qui s'éleverent soit dans l'Eglise, soit dans les Etats politiques, & ne s'est accréditée que très-long-tems après.

Mais quiconque est un peu versé dans ces matieres, voit aisément que les modernes, loin de les avoir épuisées, ont à peine fait un pas sur les anciens. Le nombre des obstacles qui arrêtent & découragent encore les Savans les plus laborieux, sert à justifier ce que nous avançons.

C'est ce qui nous a engagé dans un travail, dont il n'est pas impossible de surmonter les difficultés quelque épineuses qu'elles soient. L'Ouvrage que nous entreprenons est à la vérité au-dessus de nos forces; mais nous ne le donnons au Public que comme un essai, qui pourroit devenir un coup

de maître , si les Savans , qui par état doivent s'intéresser à une cause si glorieuse , daignent nous communiquer leurs observations & leurs lumières ; nous déclarons avec plaisir que nous nous ferons un véritable honneur d'en profiter.

D'ailleurs animés & guidés par un homme capable d'inspirer du courage aux âmes les plus timides , nous ne faisons plus de difficulté d'entrer dans une carrière qu'il nous a lui-même ouverte par ses Lettres imprimées en 1751 , adressées à ses Éleves. Nous nous sommes donc proposé d'examiner les articles suivans , qui formeront cinq Parties essentielles à notre dessein.

Dans la première , nous essayerons de faire connoître l'objet du premier Sens littéral des Psaumes en général. Nous la diviserons en deux Sections.

Dans l'une , nous traiterons du Sens littéral des Cantiques sacrés , relativement à l'ancien Israël.

Dans l'autre , nous examinerons ceux des Psaumes qui regardent uni-

quement le Verbe incarné.

De ces deux Sections nous tirerons une conséquence essentielle qui terminera cette Partie.

La seconde Partie contiendra quatre Sections.

Dans la première, nous examinerons les conjonctions répandues dans les Psaumes, pour en fixer la juste valeur.

Dans la seconde & la troisième, nous ferons le même examen des Prépositions & des autres Particules.

Dans la quatrième, nous traiterons des Lettres paragogiques.

La troisième Partie sera partagée en trois Sections.

Dans la première, on traitera des réticences qui sont à suppléer dans les Psaumes.

Dans la seconde, on marquera les Enallages.

Dans la troisième, on rendra compte des autres Hébraïsmes.

La quatrième Partie renfermera trois Sections.

Dans la première, on se propose de savoir si les passages de l'ancien Testament, cités dans le nouveau, ont quelquefois un double Sens littéral, dont le premier appartienne à l'ancien Israël, & le second au nouveau.

Dans la seconde, on examinera les passages des Psaumes cités dans les quatre Evangelistes.

La troisième aura le même objet, par rapport aux Epîtres.

La cinquième Partie sera bornée à deux sections.

Dans la première, on verra si les Juifs. savent assez l'Hébreu pour mériter notre confiance dans ce genre d'érudition, & si nous pouvons les prendre pour guides.

Dans la seconde on traitera des titres qui se trouvent à la tête du plus grand nombre des Psaumes.

Cet Ouvrage sera suivi d'une Traduction littérale de ces divins Cantiques, accompagnée de notes propres à jet-

ter du jour sur la vérité grammaticale du Texte , & à dissiper les nuages qui l'enveloppent.

P R E M I E R E P A R T I E.

Dans laquelle on essaye de faire connoître l'objet dominant des Psaumes.

Cette Partie contiendra deux Sections.

On traitera dans la première du Sens littéral des Psaumes , relativement à l'ancien Israël. Nous aurons occasion de nous étendre sur le double Sens littéral des Livres Prophétiques , sur les termes énigmatiques , sur les termes généraux & indéterminés , & de confirmer ce que M. l'Abbé de Villefroy nous a si solidement prouvé dans ses Lettres.

La seconde roulera sur l'examen des Psaumes qui ne regardent que Jésus-Christ.

PREMIERE SECTION.

*Du Sens littéral des Psaumes , relative-
ment à l'ancien Israël.*

L'Idée que l'on se forme ordinairement des Psaumes , est de les considérer comme des Poësies détachées les unes des autres , qui n'ont entr'elles presque aucune liaison. Ici c'est un Cantique que l'on entend de David persécuté par ses ennemis ; là c'en est un autre que l'on prétend appartenir à Salomon. Un troisième aura pour objet Ezéchias ou Josias ; un quatrième Zorobabel ; un cinquième la captivité de Babylone ; un sixième Jesus-Christ, &c. En un mot les positions favorables ou fâcheuses , dans lesquelles se sont trouvés ceux qu'on croit voir dans ces Poësies sacrées , sont regardées comme une raison suffisante pour leur appliquer les Psaumes où l'on remarque quelques-uns des traits qui paroissent être liés aux événemens de leur vie. Sauf à recourir à un Sens spirituel , en quittant le littéral , lorsqu'il arrive

(ce qui est très-fréquent) que la pièce ne marche pas d'un pas égal avec l'objet que l'on avoit choisi.

David dont la vie n'a été qu'un mélange de biens & de maux, a paru le plus propre à favoriser cette manière d'expliquer les Psaumes. Tantôt on le considère persécuté par Saül, exilé chez les Philistins, fuyant en présence de son fils, outragé par Séméï, assailli par des Puissances étrangères. Tantôt on lui met à la bouche des malédictions contre ses ennemis personnels, & l'on s'efforce de justifier ces imprécations par un Sens spirituel.

Quelquefois on le suppose malade & priant Dieu pour sa guérison. Ailleurs on le met en prise avec les impies de son siècle, qu'il s'efforce de ramener au culte du vrai Dieu, dont ils blasphémoient la Majesté.

On l'envisage encore dans ces divins Oracles, comme un Prince pénitent, à qui le souvenir de son double crime fait verser des larmes, & qui repasse dans l'amertume de son cœur les premières années de sa vie.

Voilà autant d'objets qui peuvent

14 *Du Sens littéral des Psaumes* ;
convenir à David exercé par les tribulations ; mais ce n'est pas tout : il en a été délivré : autant de Cantiques d'actions de graces , soit pour son retour à Jérusalem , soit pour la perte de ses persécuteurs , soit pour ses victoires sur les ennemis de son Royaume , soit pour le rétablissement de sa santé , &c. Tous ces différens objets , & d'autres de pareille nature , auxquels on s'attache , sont édifiants à la vérité , & peuvent servir à nourrir la piété de ceux qui se trouvant dans des circonstances à-peu-près semblables , ont besoin des mêmes consolations. Mais est-il bien certain que ce soit là leur véritable point de vûe ? Est-il bien vrai que David , ou tout autre Particulier de l'Eglise d'Israël , tel qu'Ezéchias , Salomon , &c ; soient du gré de chaque Commentateur , l'objet de ces admirables Cantiques ? Le S. Esprit a-t'il donc abandonné le Texte original aux opinions des Interprètes , de sorte qu'il soit indifférent quel sens l'on donne à chaque Psaume , quant au Sens littéral de l'Ancien Testament ? Une pareille hypothèse n'est point admissible. La vérité est indivisible , puisqu'elle est

une. Il est indubitable que les Psaumes, si l'on en excepte ceux qui regardent uniquement Jésus-Christ, ont un Sens littéral, primitif & déterminé qui appartenait à leur Nation, & que l'Eglise chrétienne est l'objet principal, caché sous ce premier Sens. Mais quel est-il ce premier Sens ? Comment le découvrir ? Après avoir long-tems réfléchi en comparant assidûment les Livres Prophétiques & les Psaumes les uns avec les autres, nous sera-t'il permis de dire ce que nous pensons ?

Dans les 150 Psaumes (à quelques-uns près, dont nous parlerons dans la suite) nous croyons appercevoir l'Histoire du Peuple d'Israël considérée rarement comme passée, mais presque toujours comme future. Ce sont les événemens qui devoient se vérifier sur cette Nation chérie. Ce point de vûe s'étend depuis la publication de ces Prophéties jusqu'à la venue du Sauveur. Oui nous croyons que le Livre qui renferme ces Cantiques n'est autre chose qu'une ancienne collection d'Hymnes prophétiques dont quelques-unes, mais en petit nombre, remettent devant les yeux du Peuple choisi les bien-

16 *Du Sens littéral des Psaumes ;*
faits dont leurs peres avoient été com-
blés par le Seigneur , & les grandes
actions qu'ils avoient opérées sous sa
protection.

Dans d'autres endroits les Auteurs
de ces Cantiques , inspirés par l'Esprit
Saint, annonçoient aux Israélites quelle
seroit la conduite que le Tout-Puissant
tiendrait à leur égard dans la suite des
tems , les châtimens dont il puniroit
leur idolâtrie , les prodiges surprenans
qu'il feroit éclater pour opérer leur dé-
livrance & les ramener à Sion.

Les Prophètes, Auteurs de ces Psau-
mes , vont encore plus loin. Ils prescri-
vent aux Captifs d'Israël les sentimens
de douleur capables d'obtenir la rémis-
sion de leurs crimes , c'est-à-dire, de
leur idolatrie & de ses funestes suites.
Ils mettent dans la bouche de l'Eglise
leur Mere les termes par lesquels elle
expose au Verbe son Epoux les mal-
heurs de la captivité de ses enfans.
Enfin ils consolent les Tribus par l'es-
pérance de leur retour , en composant
d'avance les Cantiques qu'ils chante-
ront un jour pour témoigner la recon-
noissance que leur inspirera le bienfait
de leur liberté.

Mais nous ne nous en tenons pas à ce premier objet. Il en est un second encore plus intéressant. C'est J. C. c'est l'Eglise chrétienne renfermée sous l'écorce de l'autre qui en est la Prophétie. Le Saint Esprit qui dirigeoit la plume des Ecrivains sacrés, avoit en vûe le second Sens préférablement au premier. Ne séparez pas ces deux objets ; mais considérez alternativement sous ces deux aspects tel Psaume qu'il vous plaira de ceux que nous marquerons ; c'est alors que vous y verrez éclater cette harmonie ravissante qui regne partout, & que l'on ne peut trouver parfaitement, dès que l'on veut appliquer à quelque particulier de l'Eglise d'Israël une piece faite en faveur de tout le Corps de cette Eglise. Ce particulier quelque saint qu'on le suppose, ne réunira jamais dans sa personne tous les traits qui sont nécessaires pour caractériser l'Eglise chrétienne & son Chef. Il n'y a que l'Epouse du Verbe en corps qui puisse se représenter suffisamment elle-même, & prophétiser par les biens & les maux qu'elle a éprouvés avant l'incarnation de son Epoux, ceux qu'elle devoit éprouver après son incarna-

18 *Du Sens littéral des Psaumes,*
tion. Pour peu que l'on s'écarte de ce point fixe, plus d'harmonie dans les Psaumes; ce n'est plus qu'un mélange confus du Sens historique, du Sens prophétique & du Sens spirituel, que l'on prend, que l'on abandonne & reprend à son gré. De-là quelle confusion dans ces Cantiques!

Nous prions le Lecteur intelligent & versé dans la langue originale, de faire l'épreuve de ce parallèle. Nous l'avons faite, & elle a répondu à notre attente. Ce flambeau a répandu la lumière dans des endroits que l'on avoit laissés jusqu'à présent couverts d'obscurité.

Enchantés d'une découverte qui nous mettoit en possession d'un trésor si précieux, nous nous sommes déterminés à la suivre. Nous osons dire que nos progrès nous ont convaincu de son utilité. Eclairés ensuite par la connoissance des termes énigmatiques & généraux, guidés par l'autorité des anciennes versions, & principalement de la Vulgate, appuyés sur les règles d'une Grammaire tirée du Texte original & sur une exacte comparaison des Livres Prophétiques, nous ne doutons plus

qu'on ne puisse parvenir à l'intelligence parfaite des Cantiques les plus difficiles de l'Écriture Sainte.

Quand nous disons que les Psaumes ont pour objet les deux états de l'Église du Verbe, soit avant, soit après son incarnation, il faut remarquer, comme nous l'avons déjà fait, que ce double objet n'a pas lieu dans toutes ces Poésies. Jésus-Christ est l'objet unique des Psaumes 2. 8. 15. Heb. 16. 21. Heb. 22. 44. Heb. 45. 109. Heb. 110. Nous en disons autant de quelques autres endroits que nous ferons sentir à mesure que les occasions s'en présenteront, & dans lesquels nous croyons qu'il n'y a pas d'autre Sens littéral, sans que l'harmonie en soit interrompue. On voit dépeints dans ces Psaumes avec les traits les plus énergiques la naissance du Messie, son regne, sa prédication, ses miracles, sa mort, sa résurrection, sa gloire, la propagation de son Église, la vocation des Gentils. Ces traits sont si marqués, que l'on prendroit plutôt les Auteurs de ces divins Cantiques pour des Historiens que pour des Prophètes. Il faut encore excepter les Psaumes 100. Heb. 101.

20 *Du Sens littéral des Psaumes ,*
131. Heb. 132. dont le premier paroît avoir pour objet la guerre de Jofaphat , & dont l'autre s'applique à l'entrée de l'Arche dans Jerufalem. Ces deux Cantiques ne contiennent rien de prophétique , & ne font pas susceptibles d'un double Sens littéral. Enfin nous exceptons de ce double Sens les différentes parties des Psaumes , où l'on trouve des faits historiques arrivés avant le tems auquel vivoient ceux qui ont composé ces Cantiques , tels que font la Création , la Sortie hors de l'Egypte , le long féjour dans le défert , les murmures d'Israël , &c. Mais quand nous verrons des guerres en général , une captivité , des perfécutions , des ennemis , la ruine d'un Empire , une délivrance & plusieurs autres événemens de cette nature , nous chercherons d'abord à bien faifir l'entier accompliffement de la prophétie dans le premier Sens qui doit fervir de bafe au fécond. Ensuite nous porterons nos vûes plus loin , perfuadés que nous devonsy envisager J. C. & fon Eglise exercée par des travaux & des dangers continuels , éprouvée par une alternative de prospérité & d'adverfité , fans cefse

relativement à l'ancien Israël. 21
agitée, combattue, persécutée, & cependant toujours invincible, jusqu'à ce que son état d'Eglise militante finisse, & qu'elle entre dans le lit nuptial de son Epoux pour s'y reposer à jamais.

Nous accuser maintenant de négliger le Sens littéral de l'Eglise chrétienne, ne seroit-ce point une injustice ? Nous n'ignorons pas que ce Sens est le point de vûe le plus intéressant, & qu'il est même l'unique objet de quelque-uns d'entre ces Cantiques. Quelque prééminence cependant que ce Sens ait sur l'autre, nous n'en ferons point le principal objet de notre travail. Puisqu'il est fondé sur le premier ; c'est à l'établissement de celui-ci que nous devons d'abord nous appliquer entièrement. Alors il sera facile à quiconque sçaura l'Histoire de l'Eglise chrétienne, de lui appliquer les Prophéties qui ont été faites en faveur de l'Eglise de l'ancien Israël. On peut à ce sujet consulter les Lettres de M. l'Abbé * * * à ses Élèves. L'Auteur y fait des recherches qu'on ne trouve point ailleurs, & qui répandront du jour sur les endroits difficiles de l'E-

22 *Du Sens littéral des Psaumes*,
criture Sainte. Peut-être travaillerons-
nous dans la suite à réunir l'un & l'au-
tre Sens littéral sous un même point de
vûe. Il suffira pour le présent de met-
tre en forme d'argument à la tête de
chaque Psaume, une esquisse du se-
cond Sens, qui regarde l'Eglise chré-
tienne.

En vain nous objectera-t-on que
notre sentiment paroît être contraire
à la maniere ordinaire de penser sur
ce sujet. Il est aisé de répondre & de
nous justifier. Ce qui fait l'objet de
nos recherches, n'a aucun rapport
à la foi, & partout où ses intérêts
n'entrent point, on est libre, tout le
monde en convient, de proposer un
sentiment nouveau, surtout s'il peut
servir à développer plus clairement le
Sens de l'Ecriture.

Je fais, disoit autrefois l'Auteur
d'un discours sur la Création du mon-
de, communément attribué à S. Jean
Chrysostome, „ je fais que plusieurs des
„ Saints Peres ont parlé de la Créa-
„ tion, & qu'ils en ont dit de belles
„ choses & en grand nombre, selon
„ la mesure de grace que l'Esprit Saint
„ leur a communiquée. Cependant

„ quoiqu'ils en aient beaucoup parlé,
„ qu'ils en aient dit des choses ex-
„ cellentes & admirables , rien n'em-
„ pêche que nous n'ajoutions encore
„ ce que nous avons à dire , selon la
„ mesure de grace que l'Esprit saint
„ nous a conférée. Car de même que
„ ceux qui étoient avant nous , n'ont
„ point été arrêtés par les écrits des
„ anciens , de même aussi ceux qui
„ nous ont précédés ne feront point
„ un obstacle à l'exécution de notre
„ dessein ; c'est la même grace qui
„ donne à tous la force du Saint Es-
„ prit ; c'est un seul & même esprit
„ qui opere toutes ces choses , & qui
„ partage ses faveurs à un chacun se-
„ lon son bon plaisir. Nous ne rejet-
„ tons pas les interprétations des Pe-
„ res ; mais nous y ajoutons les nôtres.
„ Quelque grands que soient leurs
„ écrits , quelque foibles que soient
„ les nôtres , les uns & les autres con-
„ courent à la construction d'un mê-
„ me édifice.... Je supplie donc votre
„ charité , continue le même Auteur ,
„ de faire attention à la valeur des cho-
„ ses que nous dirons , *sans vous em-*
„ *barrasser si elles sont nouvelles , mais si*

24 *Du Sens littéral des Psaumes,*
 „ elles sont vraies ; car ce qui est passé
 „ en coutume n'est pas toujours vérité,
 „ & une chose n'est pas fausse, par
 „ cette seule raison qu'elle est nouvelle ;
 „ mais il faut toujours examiner si
 „ c'est la vérité ou le mensonge
 „ que l'on soutient. Je ne demande
 „ point que l'on me traite en ami
 „ aveugle, qui reçoit sans examen
 „ tout ce que lui dit celui qu'il affec-
 „ tionne ; mais je desire qu'on n'a-
 „ gisse pas à mon égard en ennemi,
 „ qui rejette comme des nouveautés
 „ étrangères ce qu'on lui présente.
 „ En un mot que l'on considère si
 „ c'est la vérité qui regne dans mes
 „ discours. „ (a) Ainsi parloit-on dès

(a) Scio multos ex sanctis Patribus de crea-
 tione verba fecisse, multaque & egregia di-
 xisse, ut spiritus gratiæ mensura ipsis colla-
 ta tulit. Licet autem multa, eximia & mira-
 bilia dicta fuerint, nihil vetat quominus, &
 nostra dicamus, prout spiritus gratia submi-
 nistraverit. Quemadmodum enim eos qui
 ante nos fuere, non cohibuere veterum scrip-
 ta; sic nec illi qui nos præcesserunt nos
 arcebunt ab instituto; si quidem & illis &
 nobis & antiquioribus una est gratia quæ spi-
 ritus sancti virtutem suppeditet. *Omnia enim,*
inquit, operatur unus & idem spiritus, dividens
 les

les premiers siècles : & c'est le bon sens qui dicte de telles règles. Ce n'est pas l'usage qui doit faire la loi, c'est la vérité. Tout ce qu'il y a eu au monde de gens sensés ont pensé de même.

„ S'il se présente, dit le Cardinal „ Cajetan, (a) quelque nouveau *singulis prout vult.* Non ergo ea quæ à Patribus dicta sunt eliminantur, sed nostra illis apponuntur. Quamvis magna sint eorum dicta, nostra autem exigua, hæc tamen in eandem structuram aptantur.... Precor autem charitatem vestram, ut dictorum sententiis attendatis; non an novæ sint, sed an veræ. Non enim quod usu tritum est, semper verum; neque quod novum, ideò falsum; sed semper exploratur an ea quæ dicuntur vera sint an falsa. Rogo autem ne quis ut amicus ad gratiam sine examine sermonem excipiat, neve ut inimicus illa quasi peregrina respuat; sed videat ubiquè nùm veritas dictis palmam tribuat. *Tome 6 des Oeuvres de S. Jean Chrifost.*

(a) Et si quændò occurrerit novus sensus textui consonus, nec à sacrâ Scripturâ, nec ab Ecclesiæ doctrinâ dissonus, quamvis à torrente sacrorum Doctorum alienus; æquos se præbeant censores. Meminerint jus suum unicuique tribuere. Solis sacræ Scripturæ auctoribus reservata est hæc auctoritas, ut ideò credamus sic esse quia ipsi ità scripserunt. Alios autem, inquit Augustinus, ità lego, ut quantalibet sanctitate doctrinâque præpolleant, non ideò credam sic esse quia ipsi

26 *Du Sens littéral des Psaumes*

„ sens conforme au texte , & qui ne
 „ soit pas contraire à la sainte Ecri-
 „ re , ni à la doctrine de l'Eglise , quoi-
 „ qu'opposé au torrent des saints
 „ Docteurs : que les Lecteurs se com-
 „ portent en Censeurs équitables ;
 „ qu'ils se souviennent de conserver à
 „ chacun son droit. Il n'y a que les
 „ Ecrivains sacrés dont l'autorité soit
 „ telle , qu'il suffit qu'ils ayent dit une
 „ chose , pour que nous croyons que
 „ cela est ainsi. Pour les autres Au-
 „ teurs , quelque recommandables
 „ qu'ils soient par leur Sainteté & par
 „ leur doctrine , je ne suis pas persuadé
 „ en les lisant , dit Saint Augustin, (a)

ita scripserunt. Nullus itaque detestetur no-
 vum scripturæ sensum , ex hoc quod dissonat
 à priscis Doctoribus ; sed scrutetur perspica-
 zius textum ac contextum scripturæ : & si
 quadrare invenerit , laudet Deum qui non
 alligavit expositionem scripturarum sacrarum
 priscorum Doctorum sensibus , sed scripturæ
 ipsæ integræ sub catholicæ Ecclesiæ censurâ ;
 alioquin spes nobis ac posteris tolleretur ex-
 ponendi scripturam sacram , nisi transferendo ,
 ut aiunt , de libro in quinternam. *Præf. in
 Pentateuch.. Edit. Lutetiæ Parisiorum , 1549.*

(a) C'est en effet ce que dit S. Augustin ,
 Epist. 82. ad Hieron. n. 3.

» que les choses soient toujours telles
» qu'ils le disent. Que personne n'ait
» donc en horreur un nouveau sens
» de l'Écriture par cette raison qu'il
» est différent de ceux que lui ont don-
» né les Peres ; mais qu'il s'appli-
» que à bien pénétrer le sens du Tex-
» te & la liaison des Livres sacrés ; &
» si ce nouveau sens convient parfai-
» tement , qu'il en rende gloire à
» Dieu , qui n'a pas attaché l'expli-
» cation des Écritures aux sens que les
» Peres ont trouvés , mais à l'Écritu-
» re elle-même toute entière sous la
» correction de l'Église Catholique.
» Autrement ce seroit en vain que
» nous nous appliquerions , ainsi que
» ceux qui viendront après nous , à
» commenter l'Écriture , puisque nous
» n'aurions autre chose à faire qu'à
» copier ceux qui nous ont précé-
» dés. »

Nous n'ignorons pas les clameurs
qu'exciterent contre ce savant Car-
dinal , quelques zélés qui prenoient
ses paroles à contre-sens. Mais nous
ne craignons pas d'ajouter , en em-
pruntant les paroles d'un judicieux Au-

28 *Du Sens littéral des Psaumes*,
 teur moderne, » (a) Qu'on n'y a
 » jamais rien opposé de solide. Le
 » Cardinal Pallavicin *lui-même*, (b)
 » avoue qu'au Concile de Trente,
 » on ne condamna pas les sentimens
 » de Cajetan; & Melchior Canus, qui
 » s'éleve contre lui avec autant de
 » chaleur que s'il eût renversé la foi,
 » n'a pas seulement connu l'état de la
 » question. Il se donne bien de la pei-
 » ne à prouver qu'on s'est toujours
 » fait une loi dans l'Eglise, de s'en
 » tenir à la Doctrine unanime des Pe-
 » res, & c'est ce que le Cardinal
 » Cajetan croyoit aussi bien que lui.
 » Il vouloit seulement qu'on ne ca-
 » nonisât pas les explications des Pe-
 » res sur l'Ecriture, jusqu'à ôter la
 » liberté d'en chercher de nouvelles.
 » Il ne s'agit ici que de l'explication
 » grammaticale & historique, &
 » non pas de ce qui touche la foi ou
 » les mœurs. Le Concile de Trente
 » n'ordonne de se conformer à la

(a) *Traité du Sens littéral & du Sens myf-
 tique des Ecritures*, Chapitre 12. pag. 417,
 & 418.

(b) *Histoire du Concile de Trente*, Liv.
 6, Chapitre 18.

» créance unanime des Peres, que sur
» ces deux Chefs. Et on ne fauroit
» en demander davantage, qu'on ne
» regarde toutes les paroles des Pe-
» res comme autant d'oracles infail-
» libles.

» Ajoutons que l'Eglise ne juge
» dans l'Ecriture que de ce qui ap-
» partient à la foi & aux mœurs ,
» & abandonne aux recherches des
» Savans , tout ce qui est purement
» grammatical & purement histori-
» que. Il y auroit donc de la tyrannie
» à astreindre les hommes sur ces for-
» tes de choses aux explications des
» Peres , & ce feroit leur imposer un
» joug que l'Eglise ne les oblige pas
» à porter. Or il est visible que la
» pensée du Cardinal Cajetan est rela-
» tive à ce genre d'interprétation , &
» que son dessein étoit de substituer
» de nouvelles explications littérales ,
» aux anciennes qui sont allégoriques
» pour la plûpart. . . . Les Peres pen-
» soient plus modestement que ceux ,
» qui prennent leur défense avec tant
» de chaleur , ne veulent le faire croi-
» re. . . . Ils croyoient qu'on pouvoit
» aller plus loin qu'eux dans l'inter-

30 *Du Sens littéral des Psaumes* ,
» prétation littérale des Ecritures , &
» ils fouhaitoient ardemment que
» quelqu'un l'entreprît avec succès. »
Il nous faudroit faire de trop longues citations , si nous voulions rapporter toutes les excellentes choses qui font dans cet Auteur sur cette matière. On les peut voir en lifant le Chapitre 12 tout entier.

Le célèbre Dieguo Payva Dandrada , (a) parfaitement instruit de l'esprit du Concile de Trente , auquel il affifta en qualité de Théologien du Roi de Portugal , ne justifie pas moins solidement le Cardinal Cajetan ; & il est à remarquer qu'il le fait dans un tems où il devoit être plus porté à l'abandonner , s'il avoit avancé quelque chose de contraire à la maniere orthodoxe de penser. Il prouvoit alors contre Kemnitius , la nécessité d'admettre des traditions qui fissent regle en matiere de foi & de mœurs. Malgré cette circonstance critique , il se mocque de ceux qui par un respect mal entendu pour les explications des Peres , ne veulent pas que l'on s'en

(a) De sacra scripturae traditionumque auctoritate, *Ingolstadii* 1580, pag. 260.

relativement à l'ancien Israël. 31
écarte en rien (a). Il n'excepte pas même Saint Jérôme de cette règle ; (b) & c'est ce qui lui fait dire qu'il ne voit pas en quoi le Cardinal Cajetan seroit répréhensible , puisqu'il ne prétend pas mépriser les Peres , comme quelques - uns l'en accusent par une calomnie visible , mais seulement expliquer avec plus d'exactitude , & d'une maniere plus confor-

(a) At antiquitatis illi Patroni nefarium scelus ducunt , nullis sufficientis expiandum , arbitrari , in nullo quandòque veterum Patrum commentario reperiri loci alicujus sacræ scripturæ explicationem : qui tamen dum verborum invidiam fugere volunt , rerum umbras , magis quàm rem aliquam solidam atque expressam insectantur. pag. 261 & 262. Et ailleurs : Quò fit , ut si quis fortè sit locus , quem omnes Sancti Patres , allegoricè , tropologicè , aut moraliter fuerint interpretati , possit quivis , impunè eorum explicatione dimissâ , simplicem ac germanam perquirere , quod infinitis propè in locis veteris præsertim instrumenti evenire , quisquis fuerit in veterum patrum scriptis vel mediocriter versatus , facile viderit. pag. 260.

(b) Quin etiàm divus Hieronimus , qui cæteris diligentius Prophetarum sensus exquisivit , non semel allegoariarum comparat subsidia , ut orationis difficultates evadat. *Ibidem.*

32 *Du Sens littéral des Psaumes* ;
me au texte , ce que les Peres n'ont
traité qu'allégoriquement (*a*). Enfin ,
ajoute-t-il , il faut avouer que dans
ces derniers tems , on a expliqué d'u-
ne maniere beaucoup plus exacte qu'on
ne l'avoit fait auparavant , un grand
nombre de passages des Livres de
Moyse , des Psaumes de David , &
des Oracles des Prophètes (*b*).

Les Commentateurs de l'Écriture
sont tellement d'accord sur ce principe,
que tous , sans en excepter un seul , se

(*a*) Cùm igitur tam multa sint , in qui-
bus à sanctorum Patrum liceat explicandi
ratione discedere , non video quid in Ca-
jetano sit reprehensione dignum , cùm sibi ve-
niam dari postulat , si aliquandò à Doctorum
torrente (ut ipse loquitur) defleat , & He-
braïcorum verborum vim atque naturam ex-
pendens , novas afferat scripturæ sacræ ex-
plicationes. Neque enim vult unanimem Pa-
trum consensum aspernari , ut quidam ca-
lumniantur , sed potiùs quæ illi vel allegoricè
(quod plerique veteri in testamento fa-
ciunt non semel) vel minùs diligenter ex-
posuerunt , accuratiùs illustrare. pag. 261.

(*b*) Profectò fateamur necesse est , plurima
in Moyse Libris , Hymnis Davidicis , Pro-
phetarumque Vaticiniis esse nostro hoc ævo
Doctorum hominum diligentiam multò accu-
ratiùs , quàm usque antea explicata. *Ibidem.*

sont cru en droit, toujours avec la soumission qui est dûe à l'Eglise, de tenter d'enchérir sur ceux qui les avoient précédé; & pour ne parler que des Psaumes, il est peu d'Interprètes qui se réunissent sur l'objet de chacun de ces Cantiques. Cela n'est pas étonnant. Le droit est commun; & l'on peut s'en servir quand on voit jour à réussir mieux que les autres.

Cependant bien des obstacles ont empêché de parvenir au but que l'on se proposoit. En s'écartant les uns des autres, on est tombé dans les mêmes inconvéniens; & on a souvent manqué le véritable objet du premier sens littéral. Il est aisé d'en découvrir la cause pour peu qu'on veuille remonter jusqu'aux premiers siècles.

Dès la naissance du Christianisme, ceux qui ont donné des interprétations, soit des Psaumes, soit des Prophètes, ont eu pour objet de se rendre utiles à la piété des fidèles, & de former leurs mœurs. Ils laissoient à l'écart le sens littéral de l'ancienne alliance, & ne se fondoient que sur celui de la nouvelle. Tel a été le but principal des Peres Grecs,

34 *Du Sens littéral des Psaumes,*
& plus spécialement encore des Pères Latins. Quoiqu'on trouve plus de ressource dans Saint Jérôme que dans les autres, pour l'intelligence du premier sens littéral; il revient toujours, comme par une propension naturelle, au plan général que les autres Pères ont suivi. Ce saint Docteur paroît avoir eu en vûe deux objets principaux dans ses commentaires. Le premier, de défendre la foi contre les Juifs & contre les Hérétiques de son tems. Le second, de puiser dans les sources sacrées de quoi s'opposer à la corruption des mœurs qui s'introduisoit dans le Christianisme. Si les Saints Pères parlent quelquefois du sens littéral qui regarde Israël, c'est presque toujours en passant. Il est vrai qu'on trouve de tems en tems chez eux d'excellentes choses, relatives à ce premier objet; mais ordinairement on les voit borner toute leur attention à former la Religion des Profélytes qui leur étoient confiés. Il ne faut donc pas chercher dans leurs ouvrages l'intelligence parfaite & suivie du sens primitif des Livres Prophétiques. S'ils s'y sont arrêtés, ce n'est que légèr-

relativement à l'ancien Israël. 35
ment. En voici la raison. La connoissance des langues & le grand fond de critique qui sont absolument nécessaires pour cette entreprise, leur auroient pris trop de tems. Les fonctions indispensables du sacré Ministère dont ils s'acquittoient eux-mêmes, les occupoient entierement. Nous voyons en effet que Saint Augustin, qui avoit commencé l'explication de la Gènesé, quant au sens littéral, avoue lui-même qu'il fut obligé d'y renoncer, quoique l'Histoire ne soit pas à beaucoup près si difficile que les Livres Prophétiques. Ainsi nous devons nous contenter de recueillir avec prudence dans les écrits des Peres, ce qu'on trouve épars de côté & d'autre, & qui peut servir à l'explication littérale de certains passages; mais on ne doit pas s'attendre à y trouver un corps de commentaire suivi, qui soit suffisant pour donner toutes les lumieres dont on a besoin sur cet article.

C'est de ce point que part le savant Evêque de Meaux, lorsqu'il dit, en parlant du sens littéral des divins Oracles (a). » Les Saints Peres tournoient

(a) M. Bossuet, Préface sur l'Apocalypse

36 *Du Sens littéral des Psaumes ;*

» rarement leur application de ce côté-là. Dans l'explication de l'Écriture ils ne pouvoient guères à bout le sens littéral , si ce n'est lorsqu'il s'agissoit d'établir les Dogmes , & de convaincre les Hérétiques. Partout ailleurs ils s'abandonnoient ordinairement au sens moral , & ils croyoient avoir atteint le vrai sens , ou , pour mieux dire , la vraie intention de l'Écriture , lorsqu'ils la tournoient toute entière à la Doctrine des mœurs. »

Vous voyez que , même quant au sens littéral de l'Église Chrétienne , les Saints Peres ne s'en servoient que lorsqu'il étoit question d'établir les Dogmes & de confondre les Hérétiques. En toute autre occasion c'étoit toujours le sens moral qui dominoit.

Cette attention de l'Église à veiller aux besoins les plus pressans de ses enfans , n'a pas empêché que quelques-uns dans la suite des tems ne se soient appliqués à chercher dans les langues orientales , & principalement dans la langue sainte , les moyens

de découvrir le sens littéral de l'ancien Israël. Elle savoit cette pieuse Mere que ce premier sens bien développé, donneroit un très-grand jour aux vérités Chrétiennes, renfermées sous une seule & même lettre; & les éloges qu'elle a quelquefois accordés à ceux (a) qui ont entrepris l'explication des Psaumes, même quant au premier sens littéral, prouvent évidemment qu'elle a toujours approuvé cette methode. La coutume a cependant prévalu. Le plus grand nombre des Docteurs & des Théologiens a suivi le plan que les Peres leur avoient tracé; ils ont mis toute leur attention à découvrir le sens littéral de la nouvelle alliance, qu'ils appellent dogmatique & spirituel. De-là cette application non interrompue à mainte-

(a) Le Cardinal Cibo, écrivit au nom du Pape Innocent XI, au célèbre Ferrand, qui avoit entrepris le Commentaire des Psaumes, quant au premier sens littéral, pour lui faire savoir combien sa sainteté estimoit l'érudition & la piété qui regnoit dans la Paraphrase qu'il avoit donnée de ces divins Cantiques. *P. Nicéron, Hommes illustres, Tome I. pag. 17.*

38 *Du Sens littéral des Psaumes*,
nir la foi & les mœurs , & cette né-
gligence à chercher le sens littéral pri-
mitif , & l'harmonie des Livres Pro-
phétiques.

Nous ne voyons dans l'antiquité
qu'Origène , Saint Jérôme & Théo-
doret , qui se soient livrés à l'étude
des Textes originaux. Les secours que
l'on peut tirer du premier de ces In-
terprètes , sont bien médiocres. Tout
le monde fait que son génie entie-
rement abandonné à l'allégorie , l'éloi-
gnoit extrêmement du sens littéral.
Si l'Auteur de la Vulgate avoit com-
mencé plus jeune à apprendre les lan-
gues , quelle utilité n'auroit-on pas re-
tiré de son travail ? Sans doute qu'il
nous auroit donné des Commentai-
res littéraux. Mais sa version a ab-
sorbé tout son tems. Consulté d'ail-
leurs de tous côtés sur les vérités de
la Religion , il est encore étonnant
qu'il en ait tant fait , & qu'il ait ou-
vert un si beau champ à ceux qui , pi-
qués d'émulation, oseroient entrepren-
dre de porter plus loin les connoissan-
ces qu'il nous a préparées. Il paroît que
l'on auroit aussi tiré de grands secours
de l'Evêque de Cyr, si ses vûes avoient

été suivies. Il s'étoit appliqué au sens littéral de l'Écriture ; mais par les malheurs des tems où les Barbares ont fait différentes irruptions dans l'Orient & dans l'Occident, les Chrétiens n'ont plus eu la liberté d'étudier le Texte original que les Rabbins ont interprété comme ils ont voulu, & dont ils ont fait passer parmi nous les explications, lorsque les lettres ont commencé à revivre en Europe.

Bien des siècles se sont écoulés depuis Saint Jérôme, sans qu'on ait cherché à acquérir des connoissances sur la langue sainte. Environ l'an 1040 les Juifs chassés de l'Orient après la suppression de leurs écoles, se réfugièrent en Europe, & particulièrement en Espagne, au rapport de Marsham.

(a) Les Européens n'avoient point eu jusqu'alors de commerce avec eux. Dès qu'ils furent arrivés parmi nous, les Rabbins nous accablèrent d'écrits sur différens sujets, qui furent anéantis par l'ignorance des siècles suivans. Le dégoût décidé qu'on eut dans la suite pour les connoissances pro-

(a) Canon. Chron. sæculo 9. ubi de Talmude. pag. 149 Edit. Lypsiæ 16. 6.

40 *Du Sens littéral des Psaumes* ;
fondes , n'étoit pas un motif bien puissant pour déterminer à lire les ouvrages de gens que l'on méprisoit , & qui écrivoient dans une langue inconnue. Le Grec , malgré sa douceur , éprouva le même sort. Dans le siècle de Saint Thomas , selon l'Auteur de la lecture des Peres de l'Eglise , cette langue passoit pour une chose si monstrueuse , qu'on s'en donnoit de garde comme d'un écueil. On disoit alors communément en Proverbe , *Græcum est non legitur* (a).

Ce ne fut que vers le milieu du quinzième siècle , c'est-à-dire , l'an 1452 , qu'après la prise de Constantinople par les Turcs , les Juifs qui quitterent la Grèce , se retirèrent en Allemagne où les lettres commençoient à fleurir. La plupart des Savans les y reçurent à bras ouverts , & les regardèrent comme d'habiles Pilotes , échappés du naufrage , capables de les conduire dans le dessein qu'ils avoient de parcourir une mer aussi pleine d'écueils que celle de la langue sainte.

Le desir d'apprendre l'Hébreu gagna dès-lors toute l'Europe. Bien-tôt

(a) L'Auteur de la lecture des Peres , pag. 112.

On vit paroître des Bibles Hébraïques , des Grammaires , des Dictionnaires , des Concordances. On donna de tous côtés des méthodes , pour faciliter l'étude de cette Langue. On établit de nouveaux Professeurs dans les Académies pour l'enseigner. A peine se trouva-t-il quelque Nation , quelque Société parmi les Catholiques , qui ne voulût avoir sa part d'un si beau projet , & qui ne se glorifiât de posséder des gens savans dans cette Langue. Qui n'auroit dit qu'avec tant d'appareils tout alloit prendre une nouvelle face , & que la lumière cachée depuis si long-tems sous les ténèbres de l'ignorance , alloit paroître dans toute sa clarté ? Quelle utilité , quel fruit en a retiré l'Eglise , quant à la parfaite intelligence du Texte des Prophètes ? On a fait quelques solides remarques , on a débrouillé la Chronologie , on a éclairci plusieurs difficultés historiques , on a jetté beaucoup de lumière sur la Géographie ; mais toutes ces découvertes ont-elles satisfait à ce qu'on étoit en droit de se promettre de tant de talens réunis pour le même objet ? N'a-t-on plus rien à désirer , pour en-

42 *Du Sens littéral des Psaumes* ,
tendre le sens littéral prophétique de
l'ancien Israël ? Toutes les difficultés
font-elles levées ? Le nombre des ob-
stacles est-il beaucoup diminué ? Nous
nous en rapportons avec confiance à la
bonne foi des Savans. Qu'ils répon-
dent. On ne voit que trop qu'ils mar-
chent d'un pas incertain dans un fen-
tier aussi raboteux. Ce n'est pas sans
raison. Pourquoi ? Le voici.

Les Juifs ont plutôt retardé qu'a-
vancé le succès de ce grand travail.
Leur ignorance, leur génie étroit, &
plus encore le voile épais, dont leur
esprit est couvert, les a rendus inca-
pables d'entendre les Ouvrages pro-
phétiques, dont les Psaumes font par-
tie. Comment donc auroient-ils pu
nous instruire du sens littéral, que con-
tiennent ces divins Oracles ? Il falloit,
en se servant d'eux, pour tirer les pre-
mières connoissances de la Langue
sainte, puiser ailleurs des lumières,
& se faire une autre route que celle
qu'ils indiquoient ; & ce point princi-
pal a été de tous le plus négligé. Par
un abus accredité & dangereux, on
a cru que les Rabbins étoient plus
versés que les autres dans le génie de

la Langue Hébraïque & des Livres saints. Mais quelle raison peut justifier une idée si avantageuse ? Sera-ce l'anathème lancé contre cette Nation ? Cependant a-t-on vû beaucoup de Savans secouer le joug d'un si pitoyable préjugé ? Ceux mêmes qui ont osé s'élever contre de tems en tems, n'ont pas été constans dans la justesse de leur choix. On a si souvent recours à David Kimchi, ou à quelque autre Rabbin, pour justifier une explication, qu'il semble que l'on ait craint de s'engager dans un labyrinthe, pour peu qu'on s'écartât des idées d'Auteurs aussi peu respectables que les Juifs. C'est pourquoi le chemin que l'on croyoit devoir conduire à la découverte de la vérité cachée sous l'obscurité de la Sainte Ecriture, n'a servi souvent qu'à plonger dans de nouvelles ténèbres. Peut-on ne pas être étonné, quand on voit certains Auteurs, connus par leur vaste érudition, regarder les Juifs comme l'unique flambeau capable de nous guider dans les routes obscures des Ecrits prophétiques, & déclarer avec une confiance admirable, » qu'avant que de s'engager dans

44 *Du Sens littéral des Psaumes ,*

» les routes obscures de l'Écriture
» sainte, il faut avoir pris quelque
» Kimchi, ou quelque Aben-Esra pour
» Guide, & avoir fait bonne provision
» de Rabbinage, que sans cela on est
» fort en danger de s'égarer bien-tôt,
» ou de manquer de vivres. » Pour
quelques remarques utiles, qui na-
gent au milieu d'un fatras d'absurdités,
falloit-il tant priser leur autorité ?

Si quelqu'un avoit peine à conce-
voir que les Rabbins ne fussent pas as-
sez intelligens dans la Langue Hébraï-
que, (qui n'est plus maternelle à leur
égard) & que par conséquent nous
ne devons pas les suivre dans l'étude
de l'Écriture Sainte, nous le prions de
suspendre son jugement. Nous espérons
en donner des preuves invincibles
dans le cours de cet Ouvrage.

Voyons maintenant ce qui nous en-
gage à croire que la plus grande partie
des Psaumes a pour objet, non quel-
ques particuliers de l'Église d'Israël,
à qui on les applique ordinairement,
mais le Corps entier de cette Église.

Aux raisons générales que nous
avons déjà données, nous en ajoutons
cinq principales, dont on connoîtra la

justesse, par l'application qui en sera faite à quelques Psaumes. Elles peuvent passer pour autant de principes, qui seront la source de plusieurs autres,

La première se fait sentir, lorsqu'en étudiant à fond les différentes interprétations de ces divins Cantiques, on s'apperçoit aisément que l'exposition de ceux que les Commentateurs ont appliqués au Corps tout entier de l'Eglise d'Israël, est beaucoup plus simple & plus naturelle que toute autre.

La seconde se développe par l'harmonie, qui regne dans tel Psaume, que l'on voudra choisir, en suivant constamment le plan projeté. Harmonie, que l'on n'apperçoit plus, dès que l'on fait l'application de la pièce à quelques particuliers de l'Eglise d'Israël.

La troisième consiste dans les rapports essentiels, qui se trouvent entre les Psaumes, que les Interprètes conviennent assez unanimement appartenir à la Captivité, & ceux que l'on n'a jamais appliqués à cet objet. Nous verrons que les raisons, qui font rapporter les uns à l'esclavage d'Israël dans la Chaldée, doivent aussi y faire rapporter les autres.

46 *Du Sens littéral des Psaumes, &c.*

La quatrième est prise du parallèle des Psaumes avec les endroits des Prophètes, qui leur correspondent, & qui n'ont en vûe que l'Eglise d'Israël toute entière.

La cinquième fait voir que le voile des termes énigmatiques & généraux est le même par-tout dans les Psaumes. Ce voile une fois levé fera paroître à découvert le concert admirable, qui se trouve entre des parties que lon défunit ordinairement.

Au reste, quand nous nous en tenons à ces cinq raisons, ce n'est pas qu'elles soient les seules. Il n'est pas un Article dans tout cet Ouvrage, qui ne puisse servir de preuve au plan que nous embrassons. En effet comment peut-on saisir le véritable objet d'une pièce, si les prépositions, les conjonctions, & les autres particules, qui entrent dans sa composition, ne sont point fixées à leur juste valeur ? Comment en découvrir l'harmonie, si l'on ne supplée pas à propos les réticences qui sont nécessaires, & si l'on ne fait pas une application juste de la règle des Enallages, &c ?

 ARTICLE PREMIER.

L'exposition des Psaumes appliqués au Corps entier de l'Eglise d'Israël, est plus simple & plus naturelle que toute autre.

LE véritable objet des Psaumes n'est pas une chose si facile à fixer que l'on croit ordinairement. La Tradition des Juifs, loin d'éclairer sur cet Article, n'a servi très-souvent qu'à égärer ceux qui se sont attachés à la suivre.

Nous n'avons point d'autre moyen, pour éclaircir cette matière, que l'Ecriture Sainte méditée profondément. Il faut examiner à fond le rapport des Psaumes les uns avec les autres, & leur rapport avec les Livres Prophétiques. Ce travail est sans doute pénible; & quoique le succès en soit assuré, peu de personnes ont le courage de l'entreprendre. On ne se plaît pas si long-tems sur une même matière, dont l'uniformité dégoûte ordinairement les hommes. C'est cependant ce

48 *L'applic. des Ps. à l'Egl. d'Israël*,
travail constamment soutenu, qui peut
seul conduire au véritable objet, que
nous nous proposons.

En effet un coup d'œil superficiel &
précipité ne suffit pas, pour pénétrer
la profondeur des Cantiques sacrés,
une précaution est sur-tout nécessaire,
pour démêler le vrai d'avec le faux
dans les différentes interprétations;
c'est de se tenir en garde contre l'é-
rudition de certains Commentateurs,
dont les appas entraînent dans des rou-
tes écartées de l'objet principal. Sans
cette précaution judicieuse, on devient
semblable à l'Alchimiste, qu'une dé-
couverte latérale éblouit, & jette dans
des recherches, où il se perd. Si l'on
découvre à droite & à gauche des vé-
rités, elles ne sont qu'accessaires; elles
offusquent, & dérobent le point de
vûe, que l'on s'étoit d'abord proposé.

Le premier moyen, que nous avons
employé, a donc été de comparer les
Interprètes les uns avec les autres dans
leurs Commentaires sur les Psaumes.
Dans l'examen que nous en avons
fait, nous nous sommes sur-tout at-
tachés à l'objet qu'ils ont donné à ces
Cantiques, & nous avons observé que
près

est plus simple que toute autre. 49
près de 120 ont été appliqués par différens Commentateurs à la Captivité de Babylone, ou comme sa prédiction, ou comme sa description, ou comme des actions de grâces rendues au Seigneur par l'Eglise d'Israël pour la délivrance de ses enfans. Ce grand nombre, joint à plusieurs autres raisons, que nous établirons dans la suite, a d'abord fixé notre attention. Nous avons suivi pas à pas ce sentiment, en le comparant avec ceux qui appliquent les mêmes Psaumes, ou à David, ou à Salomon, ou à Doëg, ou à Goliath, ou à quelqu'autre particulier de l'Eglise d'Israël; & nous avons remarqué que l'objet, qui regarde la Captivité, est plus naturel que tous les autres. On entrevoit même, malgré certains écarts, où sont tombés quelques Interprètes, que ce plan se soutient beaucoup mieux, & sans violenter les expressions du Prophète. Ceux au contraire qui s'attachent à d'autres objets, sont obligés de recourir à des explications forcées, dont le foible se fait sentir au premier examen sérieux qu'on en fait. On s'en contente cependant, ou parce que l'on désespere

50 *L'ap. des Ps. à l'Egl. d'Israël*,
de trouver mieux, ou parce que des
recherches plus profondes exigeroient
un travail qui effraye.

Il en est d'autres, à qui l'amour du
sens spirituel & allégorique a fait aban-
donner, ou négliger le sens littéral. Il
n'est pas rare de les voir passer lége-
rement sur les difficultés les plus sé-
rieuses, dont en effet ils ne se débar-
rasseroient pas, s'ils vouloient analiser
& les expressions, dont ils se servent,
& le sentiment qu'ils ont adopté.

Quelques-uns plus scrupuleux pré-
tendent tirer parti de tout; mais les
principes, d'où ils partent, sont si va-
gues & si incertains, qu'il est impossi-
ble d'établir son jugement avec quel-
que confiance. Si l'on suit au contraire
le plan général des Psaumes, qui confis-
te à appliquer ces Cantiques au Corps
entier de l'Eglise d'Israël, considérée
dans l'état d'affliction, où elle gémiss-
soit sous la tyrannie des Chaldéens; ou
si l'on envisage cette même Eglise com-
me transportée de joie de sa délivran-
ce, dont elle remercie le Seigneur par
des Cantiques de louanges, & par des
actions de grâces, on voit d'abord le
premier sens littéral historique, ou pro-

est plus simple que toute autre. 51
phétique, rempli dans toute son étendue. On élève ensuite sur ce fondement solide le second sens littéral, ou prophétique de la nouvelle Alliance, auquel on ne peut se refuser, sans démentir la Tradition la plus respectable. Que l'on puise ensuite dans cette source autant de moralités qu'on voudra, elles seront d'autant plus satisfaisantes & instructives, qu'elles porteront sur des faits certains. Nous avons été assez heureux pour sentir le prix de cette méthode. Elle nous a paru porter un caractère irrésistible de vérité. Aussi l'avons-nous adoptée avec joie. Nous ne demandons pas qu'on nous en croie sur notre parole. L'explication d'un Psaume, que l'on a jusqu'à présent divisé en deux, pourra justifier la confiance que nous avons. Telle sera la méthode, que nous suivrons constamment dans le cours de cet Ouvrage, c'est-à-dire, de prouver nos principes par les exemples, après les avoir discutés. Pour cet effet nous proposons le Psaume XLI. Hébr. XLII. *Quemadmodum desiderat cervus, &c.* & le XLII. Hébr. XLIII. *Judica me, Deus, & discerne causam meam, &c.*

§2 *L'ap. des Ps. à l'Egl. d'Israël,*

Nous rapporterons en peu de mots les différens objets, qu'on leur donne, & après quelques éclaircissemens nécessaires, nous donnerons ces deux Psaumes en Latin & en François, précédés de leur argument. Nous tâcherons de convaincre par le parallèle des différentes opinions ceux qui cherchent de bonne foi la lumière; que ceux qui les appliquent à la Captivité de Babylone, ont sur les autres l'avantage de la simplicité, qui en matière de Religion, est ordinairement inséparable de la vérité.

Ces deux Psaumes ont effuyé moins de contradictions que bien d'autres. Elles sont bornées à deux sentimens contraires. Dans le premier on les applique à David persécuté par Saül, ou par Absalom; dans le second à la Captivité de Babylone. Nous ne parlons point de l'opinion de ceux d'entre les Juifs, qui les appliquent à la situation dans laquelle ils sont présentement, C'est une subtilité inventée après coup, qui porte avec elle sa condamnation.

De sçavoir si c'est David qui les a composés, ou quelqu'autre, c'est ce que nous n'entreprenons point de dé-

est plus simple que toute autre. 53

cider. Nous nous en tenons très-volontiers à la sage retenue de ceux qui s'abstiennent de prononcer sur les Auteurs de ces Cantiques. Ce point de critique est trop délicat. Les lumières que l'on s'est efforcé de jeter sur cette question, ne sont pas assez vives, pour lever tous les doutes, & fixer les incertitudes. L'Ancien & le Nouveau Testamens, qui sont la seule autorité capable de nous déterminer à cet égard, ne nous présentent rien de positif. Le reste n'est que conjecture; & nous n'aimons pas à nous y abandonner. Ainsi nous avouons ingénument que nous ignorons l'Auteur des deux Psalmes que l'on va lire.

Nous ne sommes pas plus instruits de la raison qui a pu déterminer les Juifs à diviser cette pièce, dont les parties sont si essentiellement liées. Ne se pourroit-il point qu'ils eussent détaché la dernière partie de ce Cantique, pour la chanter, lorsque le Prêtre s'approchoit de l'Autel des Sacrifices ?

Nous avons cru que, pour répandre plus de lumière sur cette Poësie, il étoit nécessaire d'établir une nouvelle distribution de Versets, & nous avons obéi à cette nécessité.

54 *L'ap. des Ps. à l'Egl. d'Israël,*

Premierement, parce que comme ces deux Psaumes ne font qu'un seul & même morceau, il convient d'en continuer les Versets jusqu'à la fin du second Psaume.

Secondement, parce que la distribution marquée dans le Texte Hébreu, se trouve défectueuse dans un endroit. Pour peu que l'on compare les refrains de l'un & de l'autre, on sentira la vérité de notre Observation.

A R G U M E N S.

Quant au sens littéral de l'ancien Israël.

Les plaintes que l'Eglise d'Israël captive sous les Chaldéens forme contre ses tyrans, composent l'espece d'Elégie contenue dans ces deux pièces.

Cette Poësie se divise en trois parties terminées chacune par le même refrain, dans

Quant au sens littéral du nouvel Israël.

L'Eglise qui regarde ce monde comme un lieu d'exil, ne se laisse point abbattre par les afflictions. Elle se soutient par la confiance qu'elle a qu'un jour Dieu la fera triompher de ses ennemis.

Cette Poësie sacrée partagée en trois sections par un même refrain offre aux fidèles

est plus simple que tout autre. 55

lequel l'Eglise d'Israël s'anime à prendre courage dans la ferme confiance qu'un jour elle remerciera le Seigneur de ce qu'il l'aura délivrée de la tyrannie de ses ennemis. Voici le précis de chacune de ces trois parties.

1^o. L'Eglise d'Israël chassée de sa patrie soupire après le Seigneur devant lequel elle espere se présenter à son retour de Babylone. Elle se plaint des reproches que les Chaldéens & les Apostats lui font sur le silence & l'inaction de son Dieu. Ces reproches l'affligent. Elle se console néanmoins par l'espérance de revoir le Temple de l'Eternel.

2^o. Elle expose ses malheurs qu'elle désigne par les termes énigmatiques de *flots* & de *tempêtes*. Une priere

trois objets de prieres.

1^o. L'Eglise soupire après le Seigneur, & demande quand arrivera l'heureux jour où elle jouira tranquillement de sa présence. Elle se plaint des reproches que lui font les impies, c'est-à-dire, les Juifs & les Idolâtres, de ce que Dieu la laisse dans la tribulation. Mais elle s'en console par l'espérance de la gloire dont elle jouira après que le Seigneur lui aura rendu le calme & la tranquillité.

2^o. Elle se plaint des tempêtes qui l'accablent. Elle réserve ses Cantiques pour le jour de son heureuse liber-

56 *L'ap. des Pſ. à l'Egl. d'Israël,*

continue elle lui tient lieu de Cantique dans la captivité qu'elle caractérise par le terme de *Nuit*. Elle ſçait que les chants qui témoignent ſa joie, ſont réservés pour le tems de ſa liberté désignée par le nom de *Jour*.

té; mais pendant la nuit de ſon exil, elle ſe répand en gémiffemens & en prieres, dont ce Pſeume & ſon refrain donnent un modèle admirable. Les Fidèles ne ſçauroient trop le répéter au milieu des tribulations qui les environnent.

3°. Elle demande au Seigneur qu'il lui rende juſtice, & qu'il ſoutienne ſa cauſe contre une nation cruelle,

3°. L'Egliſe prie le Seigneur de défendre ſa cauſe contre les impies & contre les méchans. Elle le conjure

*Verſio Latina Pſalmi 41.
Hebr. 42.*

T I T U L U S.

1. Poſteritati. Máčekhîl. Filiûs Kôrá^hkh.

*Vetus Nova
distrib. distrib.*

I.

2. I. **Q**uemadmodum Cervus appetit alveos aquarum :

Sic Anima mea appetit te ;
ô Deus.

3. II. Sitit Anima mea, ad Deum ;

est plus simple que toute autre. 57

c'est-à-dire, contre les Chaldéens. Elle le conjure de la délivrer de ces hommes injustes & trompeurs. Elle le prie de la décharger du joug qui l'opprime, & de la ramener sur la montagne sainte, où devant son Autel, elle lui rendra des actions de grâces.

de la délivrer des attaques dont elle est assaillie, & de la conduire dans la nouvelle Jérusalem, dont l'Agneau est le Temple, l'Autel, la Victime & le Pontife.

Telles sont les grandes vues que les fidèles doivent avoir lorsque le Ministre de la nouvelle alliance commence le sacrifice par le Psaume *Judica me Deus, &c.*

Version Française du Psaume

41. *Hebr.* 42.

T I T R E.

I. A la Postérité. Macekhil.
Aux enfans de Kôrah^hkh.

*Ancien. Nouv.
distrib. distrib.*

I.

2. I. **C**omme le Cerf altéré cherche les eaux avec empressement :
Ainsi mon Ame, ô mon Dieu, vous recherche avec ardeur.

3. II. Mon Ame brûle de soif pour celui qu'elle adore :

C v

Vetus *Nova*
distrib. *distrib.*

Ad omnipotentem qui vitam
[illi] restituet.

[Exclamat :]

Quandonam redibo , ut fruatur
conspectu Dei ?

Sunt mihi lacrymæ meæ cibus
diu noctuque :

Dum dicitur mihi quovis tem-
pore , ubi est Deus tuus ?

3. I V. Hæc assiduè commemoro :

Hinc causâ mei tristis profundo
dolorem meum :

Verùm emigrabo.

Per turmas leniter deducam eos
usque ad domum Dei ,

Personante læto cantu , & gra-
tiarum actione multitudinis
festum agentis.

4. V. Quare in mœrore jaces , Anima
mea ?

Quare conturbaris propter me ?

Spem in Deo repone :

Profectò adhuc gratias acturus
sum ei.

Ancien. Nouv.
distrib. distrib.

Pour le Tout-puissant qui lui
rendra la vie.

[Elle s'écrie :]

Quand pourrai-je par mon
retour jouir de la présence
de Dieu ?

4. III. Mes larmes me tiennent lieu de
nourriture le jour & la nuit,
Parce qu'on me demande sans
cesse, où est donc votre Dieu ?

5. IV. Ces reproches me sont toujours
présens :

Mon état me pénètre de la dou-
leur la plus profonde :

Mais je sortirai [de mon exil]
Je conduirai d'un pas tranquile
à la maison du Seigneur,
Les nombreuses divisions de
mes enfans.

Ce peuple célébrera des fêtes par
des Cantiques de joie, & par
des actions de grâces.

6 V. Pourquoi, mon Âme, êtes-
vous abbattue par la tristesse ?
Pourquoi êtes-vous consternée
de mon sort ?

Mettez votre espérance en celui
que j'adore :

Oui, je rendrai de nouvelles
actions de grâces, à mon
Dieu,

80 *Version Latine & Françoise*

Vetus Nova
distrib. distrib.

7*. Omnimodè liberabit me *, qui
Deus meus est.

I I.
VI. Causâ mei jacet in mœrore
anima mea.

Sed memor sum tui de terrâ , &
Jordanis:

[Memor sum tui] ô Hermonim
de monte vilitatis.

8. VII. Abyssus ad abyssum clamat :

Ad vocem [ejus] cataractæ tuæ ;
Omnes fluctus tui & undæ tuæ
me submergunt.

9. VIII. Ad diem , mandabit Dominus
misericordiam suam :

Ideò per noctem loco Cantici ,

Perseverans est oratio Omnipotentis
Qui mihi vitam restituet.

10. IX. Jugiter dico Omnipotenti ;

Petra mea , cur immemor es
mei ?

Cur versor in luctu ,

Ancien. nouv.
distrib. distrib.

Qui m'accordera une entière délivrance.

I I.

7. VI. A la vue de mes malheurs mon
Ame est plongée dans la
tristesse.
Mais du Pays [où je languis ,]
Je me souviens de vous rives
du Jourdain.
De la montagne où je vis dans
l'opprobre , je me souviens de
vous , sommets de Hermon.
8. VII. Un abîme appelle un autre
abîme :
A sa voix , vos orages ,
Vos vagues & vos flots m'en-
gloutissent de toutes parts.
9. VIII. Pour me rendre le jour , le
Seigneur fera éclater sa mi-
sericorde :
C'est pour la meriter, qu'au lieu
de Cantique ,
J'offre pendant la nuit une
prière continuelle
Au Tout-puissant qui me ren-
dra la vie.
10. IX. Je dis sans cesse au Tout-puis-
sant ,
Vous qui êtes mon unique
asyle , pourquoi m'avez-
vous oublié ?
Pourquoi me laissez-vous vivre
dans le deuil ,

62 *Version Latine & Françoise*

Vetus Nova
distrib. distrib.

Ob oppressionem inimici ?

11. X. Gladio penetrant ossa mea,
 Probro afficiunt me qui me angustis urgent :
 Dum dicunt mihi quovis tempore,
 Ubi est Deus tuus ?

12. XI. Cur in mœrore jaces, Anima mea ?
 Quare conturbaris propter me ?

Spem in Deo repone :

Profectò gratias adhuc acturus sum ei,
 Omnimodè liberabit me, qui Deus meus est.

III.

1. XII. Judicium in gratiam mei profer,
 ô Deus :
 Ipse justam tuere causam meam
 Contra gentem immisericordem :
 A viro iniquo & doloso citiùs erue me.

2. XIII. Cum solus sis, Deus, arx mea,
 Quare derelinquis me ?
 Cur quocumque versor in luctu ;

Ancien. Nouv.
distrib. distrib.

Sous l'oppression de mes enne-
mis ?

11. X. Les reproches dont m'accablent
ceux qui me tiennent dans la
détresse ,

Sont un glaive qui perce mes os :
Lorsqu'il me répètent sans cesse,
Où est donc votre Dieu ?

12. XI. Pourquoi, mon Ame, êtes-vous
abbattue par la tristesse ?

Pourquoi êtes-vous consternée
de mon sort ?

Mettez votre espérance en celui
que j'adore :

Oui, je rendrai de nouvelles
actions de graces à mon Dieu

Qui m'accordera une entière
délivrance.

III.

1. XII. Rendez, ô mon Dieu, un Arrêt
en ma faveur :

Vous-même défendez la justice
de ma cause

Contre une nation cruelle :

Arrachez-moi au plutôt à ces
hommes pleins de fourberie
& d'injustice.

2. XIII. Puisque vous êtes mon unique
défense, ô mon Dieu,

Pourquoi m'abandonnez-vous ?

Pourquoi me laissez-vous vivre
par-tout dans le deuil

*Vetus Nova
distrib. distrib.*

Ob oppressionem inimici ?

3. XIV. Emitte lucem tuam & veritatem tuam,

Ipsæ antecedentes ducant me ;
atque me introducant

Ad montem sanctum tuum, &
in tabernacula tua.

4. XV. Tunc alacer accedam ad altare
Dei,

Ad Omnipotentem qui erit lætitia
exultationis meæ :

Tunc gratias agam tibi cum
cytharâ, Deus, Deus mî.

5. XVI. Cur in mœrore jaces, Anima
mea ?

Quare conturbaris propter me ?

Spem in Deo repone :

Profectò gratias adhuc acturus
sum ei,

Omnimodè liberabit me, qui
Deus meus est.

Ancien. Nouv.
distrib. distrib.

Sous l'oppression de mes ennemis ?

3. XIV. Envoyez votre lumière & votre vérité,

Qu'elles marchent elles-mêmes devant moi,

Qu'elles me servent de guide ;

Qu'elles me conduisent à votre montagne sainte,

Qu'elles m'introduisent dans vos tabernacles.

4. XV. Alors je m'approcherai avec reconnoissance de l'Autel de Dieu,

Du Tout-puissant source de la joie que je ferai éclater par mes transports :

Alors, ô mon Dieu, je vous rendrai des actions de graces

Au son de mes instrumens.

5. XVI. Pourquoi, mon Ame, êtes-vous abbatue par la tristesse ?

Pourquoi êtes-vous consternée de mon sort ?

Mettez votre espérance en celui que j'adore :

Oui, je rendrai de nouvelles actions de graces à mon Dieu,

Qui m'accordera une entière délivrance.

Examen du sentiment de ceux qui appliquent ce Psaume à David.

L'On a pu juger par la simple lecture de ces deux Psaumes réunis en un , si l'opinion qui les donne à la captivité de Babylone , se soutient par-tout sans gêne & sans effort. Mais nous ne nous en tenons pas là. Nous allons tenter de dissuader ceux qui voudroient encore les appliquer à David , en faisant voir que les principaux endroits de cette Poësie sacrée ne peuvent lui convenir en aucune façon.

Afin de suivre la méthode que M. l'Abbé de Villefroy nous a enseignée dans ses lettres , nous commencerons par examiner les derniers Versets de cette pièce , pour découvrir quel en est le sujet.

Le dernier Verset est un beau refrain que l'on trouve trois fois dans cette Poësie , mais il ne contient rien qui puisse nous déterminer : il faut donc remonter plus haut. Les paroles du Verset XIV. commencent à nous

appliquent ce Psaume à David. 67
faire sentir qu'il n'est pas possible que ce Psaume soit mis dans la bouche de David, comme le regardant personnellement. Les voici.

Envoyez votre lumière & votre vérité.
Qu'elles marchent elles-mêmes devant moi ;
Qu'elles me servent de guide,
Quelles me conduisent à votre montagne Ste.
Qu'elles m'introduisent dans vos tabernacles.

L'on fait que la Montagne de Sion ne fut appelée *Sainte* qu'à cause de la construction du Temple, & de l'origine qu'elle devoit donner à l'Eglise Chrétienne. Or comment David ou exilé chez les Philistins pour se soustraire à la colère de Saül, ou persécuté par son fils, peut-il demander d'être introduit dans le Tabernacle du Seigneur, *sur la Montagne Sainte*, puisque le Tabernacle n'y étoit pas encore ? Ce n'est donc pas en son nom qu'il fait cette prière, supposé qu'il en soit l'auteur ; mais au nom de l'Eglise d'Israël captive à Babylone, privée par conséquent de voir le Tabernacle. Cette raison peut servir à tous les Psaumes où l'on trouve le nom de *Montagne Sainte*, pour prouver qu'ils

68 *Examen du sentiment de ceux qui*
ne regardent point les intérêts du Roi
Prophète.

S'il est difficile d'appliquer ce Ver-
set à ce Prince , il l'est bien davanta-
ge de lui donner le XII.

Rendez , ô mon Dieu , un arrêt en ma faveur :
Vous-même défendez la justice de ma cause ,
Contre une nation cruelle.
Arrachez-moi au plutôt à ces hommes pleins
de fourberie & d'injustice.

Quelle est cette Nation cruelle ?
Quels sont ces hommes fourbes & in-
justes , dont David demande d'être
délivré ? Sont-ce les Philistins ? Non
sans doute : car ceux dont il deman-
de d'être délivré , sont ses persécu-
teurs , comme on le verra dans l'ins-
tant : or bien loin que ces Peuples
persécutassent ce Prince, ils lui avoient
donné une Ville de refuge contre les
violences de Saül ; ils étoient char-
més d'enlever au Roi d'Israël un sujet
aussi vaillant que David , & de se
l'attacher par leurs bienfaits. Quelle
est donc cette Nation cruelle , four-
be & injuste , dont le Prophète de-
mande d'être délivré ? Dans le sen-
timent qui donne ce Psaume person ,

appliquent ce Psaume à David. 69
nellement à David, il faut que ce soit
le Peuple d'Israël même ; Saül & toute
sa Cour ; Absalom & tous ses Partisans.
Voilà une étrange maniere de demander
à Dieu d'être reconduit dans son Tabernacle
& sur *la Montagne Sainte*, que de le prier
de le délivrer d'une Nation chez qui seule
est ce Tabernacle & cette Montagne.

De plus à des traits si pleins d'indignation
l'on ne reconnoît plus David. Quoi ! celui
qui, touché d'une douleur si vive & si sincere
à la mort de Saül, maudit les Montagnes
de Gelboë, sur lesquelles ce Prince avoit
péri ; celui qui fait mourir sur le champ
l'Amalécite, qui prétend lui faire sa Cour
en se vantant d'avoir donné la mort au
Roi d'Israël ; celui qui souhaite de mourir
pour son fils Absalom, & qui recommande
avec tant d'instances à Joab de l'épargner
dans le combat ; celui-là même veut
éterniser, pour ainsi dire, dans un Cantique
fait pour être chanté par la Nation Sainte,
la honte de Saül, ou la perfidie de son
fils & la cruauté de sa Nation à son
égard ! Encore un coup on ne reconnoît
plus David à ces traits.

70 *Examen du sentiment de ceux qui*

A mesure que nous remontons , les difficultés croissent à vûe d'œil. En voici une que nous croyons devoir déterminer les plus opiniâtres à abandonner l'opinion qui applique cette Poësie au Prophète Royal. Elle est renfermée dans les Verset IX. & X.

Je dis sans cesse au Tout-puissant ,
Vous qui êtes mon unique asyle ,
Pourquoi m'avez-vous oublié ?
Pourquoi me laissez-vous vivre dans le deuil
Sous l'oppression de mes ennemis ?
Les reproches dont m'accablent
Ceux qui me tiennent dans la détresse ,
Sont un glaive qui perce mes os ,
Lorsqu'ils me répètent sans cesse :
Où est donc votre Dieu ?

Il faut que ceux que l'on suppose faire à David ce reproche insultant , où est donc votre Dieu ? soient les mêmes qui le tiennent dans l'oppression. Oseroit on mettre un pareil blasphême dans la bouche des Israélites , & leur faire tourner ainsi en dérision la puissance du Dieu qu'ils adoroient aussi bien que David ? Il s'agit ici d'une Nation toute entiere , d'une Nation cruelle , composée d'hommes fourbes & injustes , d'une Nation en la puissance de

appliquent ce Psaume à David. 71
laquelle il est , puisqu'il demande d'en être délivré , & qu'il se plaint d'être obligé d'entendre les reproches qu'ils lui font sans cesse sur la foiblesse & la nonchalance de son Dieu. On ne voit rien en tout ceci qui puisse caractériser David persécuté par Saül , ou poursuivi par son fils Absalom. Jamais ce Prince n'est tombé entre les mains de ses ennemis. Ce portrait représente parfaitement les Chaldéens , tyrans des Israélites ; & ne convient nullement aux sujets de David révoltés contre lui.

Si ce Psaume appartient personnellement à David , à quel propos fait-il mention au Verset VI. de la Montagne d'Hermon , qui est la première de la Terre Sainte , que l'on rencontre en revenant de la Chaldée ? Cette Montagne étoit inutile à son retour vers le Tabernacle du Seigneur. Pourquoi ce desir ardent de revoir le Jourdain , si on le considère comme persécuté par son fils ? Il n'en étoit pas éloigné , puisqu'il le passa pour se soustraire aux poursuites de cet enfant rebelle ; & qu'il n'alla pas au-delà de Mahanaim , qui est proche des rives de ce fleuve.

72 *Examen du sentiment de ceux qui*
Mais les paroles du Verfet IV. font
décifives. Les voici.

Ces reproches me font toujours présens ;
Mon état me pénètre de la douleur la plus
profonde :

Mais je sortirai [de mon exil.]

Je conduirai d'un pas tranquile à la maison
du Seigneur ,

Les nombreuses divisions de mes enfans

Ce peuple célébrera des fêtes

Par des Cantiques de joie & par des actions
de graces.

Si l'on n'apperçoit pas ici le retour
d'Israël de Babylone à Jérusalem , l'on
ne voit plus ce que veulent dire les
paroles de ce passage. En vain cher-
cheroit-on les moyens de les appli-
quer à David , en quelque situation
qu'on le suppose, on n'y réussira jamais.

Les éclairciffemens que nous allons
donner sur ces deux morceaux , ache-
veront de convaincre que leur véri-
table objet n'est autre chose que l'E-
glise d'Israël captive à Babylone , qui
prophétise sa délivrance de la tyran-
nie des Chaldéens.

Les détails dans lesquels nous ne
pouvons nous dispenser d'entrer , nous
obligent à partager ces éclairciffemens
en quatre observations.

PREMIERE

appliquent ce Psaume à David. 73

PREMIERE OBSERVATION,

Qui contient les cinq premiers Versets.

T I T R E.

**A la postérité. Maçekhîl. Aux enfans
de Kôrá^hkh.**

1^o. A la Postérité.

C'est ainsi que nous traduisons le terme Hébreu לָמְנָיִךְ (Lámenátséá^hkh.) Comme on se propose de discuter dans les observations sur le Psaume 67, Heb. 68, la vraie signification de ce terme, il suffit d'y renvoyer. Nous espérons prouver alors que de tous les sens qu'on peut lui donner, il n'en est pas qui remplisse mieux l'idée que celui auquel nous nous attachons.

2^o. Maçekhîl.

Ce mot est un terme de musique. On s'en sert pour désigner une pièce d'une composition excellente ; telle que les Chef-d'œuvres des plus grands Maîtres.

3^o. Aux enfans de Kôrá^hkh.

Nous voyons aux Versets 19 & 28 du second Livre des Paralipomènes, que les enfans de Kôrá^hkh étoient

74 *Première Observation*

des Lévites chargés du chant de la musique sacrée. Cette troupe exécutoit les pièces qu'on lui mettoit entre les mains , comme l'assûre Saint Athanase , dans l'explication qu'il met à la tête de cette Poësie.

I. *De même que le Cerf altéré cherche les eaux avec empressement ,
Ainsi mon ame , ô mon Dieu , vous recherche avec ardeur.*

I^o. *De même que le Cerf altéré.*

L'état où les Israélites se trouvoient à Babylone pendant leur esclavage , est admirablement dépeint sous l'emblème d'une chasse. Les Chaldéens sont les chasseurs , les Israélites sont leur proie. Les pièges & les filets que ces tyrans leur tendoient , sont trop bien marqués dans les Psaumes & dans les Prophètes , pour que cette idée paroisse nouvelle.

L'Eglise d'Israël est donc représentée ici comme une Biche que les chasseurs poursuivent , & qui pressée d'une soif extrême , cherche des eaux pour s'y désaltérer , & pour se dérober à la poursuite des chasseurs. Le Dieu d'Israël est cette fontaine. Il le déclare

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 79
lui-même, Jér. 2: 13. En qualité de souverain maître de l'Univers, il la délivrera des mains des chasseurs, comme elle le prédit au troisième Verset du Psaume 90. Hébr. 91. &, en qualité d'auteur de la vie, il l'empêchera de mourir de fatigue & de soif.

2^o. *Cherche.*

Le Texte Hébreu se sert ici du futur. Mais nous ne croyons pas que l'on veuille, ni même que l'on puisse nous disputer l'Enallage que renferme le verbe qu'il employe. Pour sentir la nécessité du changement que nous faisons du futur en présent, il suffit de faire attention à la position dans laquelle le Prophète met l'Eglise d'Israël. Après une lecture réfléchie de cette pièce, il est impossible de ne pas appercevoir que cette tendre mere est dans un état actuel de souffrance. Elle demande donc d'en être actuellement délivrée. De quel tems doit-elle se servir pour obtenir ce qu'elle souhaite avec tant d'ardeur, sinon d'un présent ? Rien au reste de plus fréquent que ces Enallages dans les Ecrits Prophétiques. Saint Jérôme en fait si souvent usage dans la Version qu'il nous

a donnée , qu'il fuffit de jeter les yeux fur le premier endroit qui fe rencontre pour s'en convaincre. Verfet 23 du fécond Chapitre de Jérémie , le Seigneur fait ce reproche à fon Peuple.

(a) Comment osez-vous dire ?

Je n'ai contracté aucune fouillure ;

Je n'ai point suivi le culte des planètes.

Jetez les yeux fur les traces que vous avez laiffées dans la vallée. (b)

Reconnoiffez combien font énormes les crimes que vous y avez commis.

Le Saint Docteur traduit les premières paroles אֵיךְ תֹאמַרִי (-êikhe thómerî), qui font au futur dans l'Hébreu par *Quomodo dicis ?* Comment dites vous ? Les Evangélistes ont auffi em-

(a) *Quomodo dicere audes ?*

Non sum polluta ;

Planetas non colui.

Confidera vias tuas in valle ,

Agnosce quanta [scelera] in eâ admiseris.

(b) Cet endroit appellé la vallée d'Ennom , & située au midi de Jérusalem , est assez connu par la cruauté barbare des parens qui y brûloient leurs fils en l'honneur de Molokh. Ils s'imaginoient attirer par ce détestable sacrifice la prospérité sur le reste de leur famille. Voyez le 4. livre des Rois 23 : 10.

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 97
 ployé cette espece d'Enallage. Luc. 23 :
 46. Jesus-Christ adresse cette Priere à
 son Pere. *Mon Pere, je remets* παραθήσωμαι
 mon ame entre vos mains. Qui ne
 sent que le futur παραθήσωμαι *commen-*
dabo, je remettrai, est mis dans cet en-
 droit pour le présent παρατίθημι *com-*
mendo, je remets ? Nous nous bornons
 d'autant plus volontiers à ces deux
 exemples que cette Enallage est très-
 connue de la plûpart des Grammai-
 riens & des Commentateurs. D'ail-
 leurs nous traiterons plus au long cet-
 te matiere dans le cours de cet Ou-
 vrage.

Il est bon de remarquer que le mot
 Hébreu לָמַח (-aüâl) *Cervus*, Cerf est
 au masculin, & que le verbe תַּעֲרַח
 (tháⁿghárogh) *clamoribus appetet, breme-*
ra, recherchera avec empressement, en
 poussant des cris, est à la troisiéme
 personne singuliere féminine du futur.
 C'est sans doute une irrégularité ;
 mais cette Enallage du masculin au
 féminin, ne met aucun obstacle à
 l'intelligence de ce Verset. D'ailleurs
 Buxtorf dans son *Lexicon in - octavo*,
 assure que les Juifs apportent beau-
 coup de raisons pour prouver que le

78 *Première Observation*

nom (-âiâl) *Cervus*, Cerf, doit être regardé comme féminin. Nous demandons grace pour cette minutie grammaticale.

3°. *Les eaux.*

La difficulté de bien rendre dans notre langue le construit, 'P'âi (-âphîkêi) nous a fait prendre le parti de le supprimer dans notre Version Française. Ce pluriel est implicitement renfermé dans le terme d'*eaux*, parce qu'on ne peut entendre parler d'un amas de cet élément, sans concevoir en même tems, que ces eaux sont réunies en quelque'endroit. Or le mot (-âphîkêi) dans ce Stique, ne veut dire autre chose que des réservoirs d'eaux dormantes ou des lits d'eaux courantes, ou des sources d'eau.

4°. *Avec empressement.*

Cet adverbe est employé pour exprimer toute la force du verbe 'P'âi (°ghârâgh.) Pour sentir la nécessité de ce supplément, il faut consulter la Version Arabe; le *Porta linguæ sanctæ d'Alberti*. Il faut surtout avoir égard à l'état actuel du Cerf. La preuve de sentiment, jointe à l'autorité, décide alors qu'il étoit nécessaire.

5°. Mon ame.

Le substantif Hébreu נֶפֶשׁ (néphesh,) ame, quoique très-souvent répété dans les Psaumes, dans les Prophètes, & dans les autres Livres de l'Écriture, n'a jamais été assez développé dans les Dictionnaires. Essayons de suppléer à cette disette.

I°. La signification la plus générale & la plus naturelle du mot (néphesh,) est celle de l'ame raisonnable. C'est ce que personne n'a jamais disputé. Au reste le Verset 7. du Chap. 2. de la Genèse, suffit pour le faire connoître.

II°. Non-seulement ce terme désigne l'ame raisonnable de chaque homme; il caractérise encore les autres facultés, & les opérations de cet être spirituel. Dans le troisième Livre des Rois, on le doit entendre de la volonté. C'est ainsi que Saint Jérôme traduit ce terme au Verset 3. du 19. Chapitre. » Aux menaces de Jézabel, Elie se mit en chemin pour se rendre où sa volonté le porteroit. *Abiit quocùmque eum ferebat voluntas* (nâpheshô) נֶפֶשׁ. Au Verset 22. du Psaume 104. Hébr. 105. on trouve la même expression, rendez-la dans le même sens.

80 *Première Observation*

III°. Il signifie quelquefois le pouvoir arbitraire en Latin, *arbitrium*. Au Psaume 40. Heb. 41. on lit dans la Vulgate, Verset troisiéme. *Non tradat eum in animam inimicorum ejus*. Qu'il ne le livre pas à l'ame de ses ennemis. On doit traduire : *Ne permittat eum arbitrio inimicorum ejus*. Qu'il ne l'abandonne pas au pouvoir arbitraire de ses ennemis. Cette signification est connue des Rabbins mêmes. Voyez le Chapitre 41 de la premiere partie du Livre de Rabbi Maïmonides, intitulé מורה נבוכים (*môrêh nebôkhîme*.)

IV°. Les Auteurs sacrés se servent aussi de ce substantif, lorsqu'ils parlent des passions humaines. » Mettez un » couteau à votre gorge, dit Salomon, » Verset 2. du Chapitre 23. des Pro- » verbes ; si cependant vous êtes maître de votre ame » (a) (néphesh.) *Si tamen vales te ipsum cohibere*, dit Menochius sur cet endroit. Ne seroit-ce pas dans ce sens que l'Auteur du Psaume 18. Hébr. 19 : 8. auroit fait usage de cette expression ?

V°. Dans Isaïe 56 : 2. nous le trou-

(a) *Et statue cultrum in gutture tuo, si tamen habes in tuâ potestate animam tuam.*

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 81
 vous pour exprimer les desirs immo-
 derés. » Ce sont des chiens affamés ,
 » (les Pasteurs d'Israël) dont les de-
 » sirs sont insatiables. » (a) עֲנֵשׂ נֶפֶשׁ
 (n'gházzêi néphesh.) Faites le parallèle
 du Verlet 15. du Psaume 105. Hébr.
 106. vous verrez que ce mot y est pris
 dans le sens que nous indiquons ici.

VI°. Au Verset 8. du 23. Chapitre
 de la Génèse , on doit l'entendre du
 bon plaisir. Abraham y parle en ces ter-
 mes , aux enfans de ^hkhêth. » Si c'est
 » votre bon plaisir עַם יְשׁוּבָה נַפְשׁוֹ
 » (ime iësh êthe nápheshekême), que
 » j'enterre mon épouse, écoutez-moi : »
 on ne s'avisera pas de traduire : *si c'est
 votre ame , &c.*

VII°. Ailleurs ce mot veut dire af-
 fection , amour , cœur. Génèse 34 : 3.
 » Son ame (l'affection , l'amour , le
 » cœur de Shikhém , fils de ^hkhémôr
 » Hévéen) demeura fort attaché à
 » Dînâ fille de Jacob. » Cette signi-
 fication est encore plus sensible dans
 le discours que tient le même ^hkhémôr
 aux enfans de Jacob, Verset 8. du mê-
 me Chapitre. » Mon fils Shikém ,

(b) Canes sunt avidi appetitûs qui saturari
 non possunt.

82 *Première Observation*

» leur dit-il, a un amour extrême
» נַפְשׁוֹ נִשְׁקָה (*hkhâshekâh nâpheshô*)
» pour votre soeur. Laissez-la-lui
» épouser, je vous en conjure. »

VIII°. Ce terme exprime de tems en tems les sentimens avec lesquels nous recourons à l'Être suprême. » J'é-
» leve *mon ame*, (*nâpheshî*) vers vous
» Seigneur, dit au Verset premier
» du Ps. 24. Hébr. 25. l'Eglise d'Israël
» captive à Babylone. Je mets ma
» confiance en vous, ô mon Dieu,
» que je ne sois pas plus long-tems
» couverte de confusion ».

IX°. Il marque au Verset 4 du Psaume 23. Hébr. 24. le recours que l'on a aux Idoles.

X°. Ceux qui nous ont donné la version des Psaumes tels qu'on les récite dans les Offices, nous apprennent que (*nêphesh*) se prend pour la Priere, lorsqu'ils traduisent ce terme au Verset 15. du Psaume 87. Hébr. 88. par *orationem*.

XI°. Quelquefois ce Substantif est employé pour exprimer le cœur, c'est-à-dire, l'estomac. Les Israélites, Nombres 21: 5. fatigués dans le Désert par la longueur du chemin, & par les

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 83
 travaux qu'ils y effuyent , murmurent ainsi contre le Seigneur. » Pour-
 » quoi nous avez-vous fait sortir de
 » l'Egypte , pour nous faire mourir
 » dans ce Désert ? Le pain nous
 » manque , nous n'avons point d'eau :
 » notre cœur même, (oînâpheshô) se sou-
 » leve à la vûe de cette insipide nour-
 » riture ».

XII^o. Au Verset 25. du Psaume 34.
 Hébr. 35, le mot de (nâpheshenoû,) *anim-
 ma nostra*, doit se rendre par *unusquis-
 que nostrum*, & il faut traduire ainsi le
 premier stique de ce Verset. *Ne dicant
 ex corde suo : Euge anima nostra : id est
 unusquisque nostrum*. De peur qu'ils
 [les Chaldéens] ne disent : *qu'un cha-
 cun de nous prenne courage*.

XIII^o. Ce mot veut dire aussi *la
 vie*. On en trouve la preuve dans le
 21. Verset du Chapitre 11. de Jérémie,
 où le Seigneur parle ainsi aux Com-
 patriotes de ce Prophète. » Voici ce
 » que dit le Seigneur aux Habitans
 » d'Anâthôth, qui cherchent à enlever
 » votre ame. » (a) (nâpheshekhâ), c'est-
 à-dire, à vous ôter la vie. C'est dans

(a) Hæc dicit Dominus viris Anathoth.
 Quærentes animam tuam tollere.

84 *Première Observation*

le même sens qu'il faut entendre ce substantif, au Verset 4. du Psaume 34. Hébr. 35. lorsque l'Eglise annonce la punition de ses ennemis. » Ceux qui » cherchent à enlever mon ame (nâphe-shî,) (c'est-a-dire, à m'ôter la vie) » seront couverts de honte & d'ignominie. » (a) Math. 2 : 20. l'Ange dit à Saint Joseph, » disposez-vous à partir, prenez l'enfant avec sa mere » & retournez dans la terre d'Israël, » par ce que ceux qui cherchoient » l'ame ψυχή de l'enfant, sont morts. » Peut-on ne pas s'appercevoir que le terme ψυχή ne se rapporte qu'à la vie de Jesus-Christ à laquelle Hérode vouloit attenter ?

XIV°. Par opposition dans d'autres endroits, il signifie *la mort*. Verset 11. du Chapitre 3. du troisième Livre des Rois, le Seigneur adresse ces paroles à Salomon. » Parce que vous » m'avez demandé un cœur docile, » & non point une longue vie ni de » grandes richesses, ni *la mort* (néphesh) de vos ennemis. »

XV°. Ailleurs il veut dire l'ame

(a) Pudore & ignominia afficientur
quærentes tollere vitam meam.

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 85
sensitive des animaux. Genèse 1 : 20.
» Que les eaux produisent des bêtes
» dont l'ame soit vivante, (néphesh
» ^hkhâîáh) & des oiseaux qui volent
» dans l'air. »

XVI^o. (Néphesh) signifie *douleur*. En voici la preuve. Anne mere de Samuel, désolée de sa stérilité, va dans le Temple se plaindre amèrement de son opprobre en présence du Seigneur. Le grand Prêtre Héli prend son état d'affliction pour un état d'yvresse: mais cette sainte femme se contente de lui répondre : » Je n'ai point bu de vin ni » de liqueur qui puisse enyvrer ; mais » je répands *mon ame*, (nâpheshî) en » présence du Seigneur. » On apperçoit avec la dernière évidence, que dans cet endroit le terme d'*ame* est mis pour celui de *douleur* ; & qu'il faut traduire le Verset 15. du Chapitre premier du premier Livre des Rois. » » Je répands, où j'épanche ma *dou-* » *leur* en présence du Seigneur. » La Prophétesse nous indique elle-même que telle est son idée, lorsqu'elle ajoute dans le Verset suivant. » Ne regardez pas votre servante comme l'une des filles de Bélial ; car l'excès

» seul de ma douleur & de mon affliction, m'a fait parler jusqu'à présent. » Si l'on compare cet endroit avec le Verset iv. du Psaume que nous expliquons, on s'apercevra très-aisément que l'un & l'autre se rapportant au même objet, doivent être entendus de la même manière & qu'il faut rendre ainsi ce passage de notre Psaume : je répands, j'épanche *ma douleur* au-dedans de moi. Ou bien, comme nous l'avons traduit, eu égard à la situation fâcheuse dans laquelle se trouvoient les Israélites, dans l'Empire de Babylone.

Mon état me pénètre de la douleur la plus profonde.

XVII°. Il se prend pour tout ce qui a rapport à l'ame, soit en bonne, soit en mauvaise part.

XVIII°. (Néphesh) signifie une substance, ou qui vit, ou qui a vécu. Moyse lui donne cette signification, Genes. 1 : 24. Ibid. 2 : 7. Il donne pareillement à l'homme le nom d'*ame vivante*. Il attribue aussi ce nom à un corps qui a joui de la vie, Nomb. 19 : 11. Dans ce Verset le corps est appelé נפש מת (méth néphesh), c'est-à-dire,

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 87
une substance morte, un corps mort,
Cadaver, un Cadavre.

XIX^o. Dans quelques endroits ce substantif caractérise *le sang*, comme au Deuter. 12 : 23. où le Seigneur fait cette défense à Israël. » Vous ne mangerez pas l'ame, (hànnéphesh), (c'est-à-dire, le sang, qui est le principe de la vie,) avec la chair. »

XX^o. Ce terme s'employe pour désigner la respiration : Psaume 68. Hebr. 69. l'Eglise d'Israël s'écrie au Verset 2.

Délivrez-moi, ô mon Dieu ;
Parce que les eaux sont montées jusqu'à m'ôter la respiration ("ghád néphesh.)

Les Dictionnaires de Martin Alberti, de Buxtorf & de Castel sont garans de cette signification.

XXI^o. Job. 41 : 12. Saint Jérôme le traduit par le *souffle*, lorsqu'il dit ; *Halitus ejus prunas ardere facit. Son souffle enflamme les charbons.*

XXII^o. Dans Isaïe, 5 : 14. on le doit entendre de la capacité, de l'étendue de l'Empire de Babylone, qui est désigné dans ce Verset par le substantif *tombeau*.

(a) C'est pour cela que le tombeau élargira sa capacité (nápheshâh.)

Qu'il dilatera son ouverture :

Elle sera immense :

Oui les grands & les petits,

Les riches & ceux qui sont dans la joie y descendront.

Comme si le Prophète disoit , en parlant des Israélites :

La Chaldée , pour les recevoir ,

Prépare ses grandes Provinces :

Elles offriront une entrée spatieuse ,

Oui , les grands & les petits de mon peuple :

Les riches & ceux qui sont dans la joie ,

Y seront conduits en captivité.

XXIII°. De tems en tems ce substantif est employé pour signifier le *corps*. C'est en ce sens qu'on doit le rendre au Verset 18. du Psaume 104. Hébr. 105. où le Prophète parle ainsi du frere des enfans de Jacob :

(a) Quamobrem dilatabit infernus capacitatem suam ,

Et aperiet os suum in immensum ,

Quo descendant nobiles & plebei ,

Divites ejus & exultantes in eâ.

(a) Ils [les Egyptiens] lui ferrèrent les pieds avec des chaînes,
Ils le lièrent par le corps (nàpheshò.)

On a entendu ce terme assez communément de la manière que nous indiquons ici. Le Pere Jean Lorin, Jésuite, dit sur le Verset que nous citons (b), qu'il ne manque pas d'Auteurs, qui disent que le nom (néphesh) *ame* signifie le corps. Comme dans Isaïe, 58 : 3.

Pourquoi lorsque nous humilions nos ames,

C'est-à-dire :

Lorsque nous macérons nos corps par le jeûne.

Ce Commentateur renvoye à Jean-Baptiste de Novarette sur le Chapitre 5. des Lamentations, & au Cha-

(a) *Compresserunt pedes ejus compedibus ;
Catenis vinctum est corpus ejus.*

(b) *Cur cum jejunamus non respicis,
Cum affligimus corpora nostra, non curas ?*

Nec defuerunt qui nomen Néphesh, corpus dixerint significare, sicut & apud Isaïam 58 : 3.

Humiliavimus animas nostras, id est, corpora nostra jejunio maceravimus.

pitre 58. d'Isaïe. C'est ainsi que ceux qui font parler Jesus-Christ au Verset 10. du Psaume 15. Hébr. 16. doivent appeler le corps de ce divin Sauveur après sa mort ; lorsqu'ils lui font prédire que *son ame*, c'est à-dire, *son corps* ne sera pas abandonné à la corruption dans le tombeau.

*Quia non derelinques animam meam in inferno,
Nec dabis sanctum tuum viâere corruptionem.*

Parce que vous ne laisserez pas *mon corps* dans le tombeau :

Vous ne permettrez point que votre saint éprouve la corruption.

On voit bien que (néphesh) ne peut signifier ici que le corps de Jesus-Christ après sa mort ; puisque si son ame fût descendue dans le tombeau avec son corps, il n'y auroit pas eu de séparation de ces deux substances. Le but de Jesus-Christ n'est pas non plus de remercier son Pere de ce que son ame après sa mort n'ira pas rejoindre son corps dans le tombeau, pour y être abandonnée avec lui. Cet événement étoit impossible, & contre l'ordre établi de Dieu : par conséquent il n'est point question dans cet endroit de

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 91
Pame de Jesus-Christ, mais de son corps
déposé dans le tombeau après sa mort.

Il paroît néanmoins, lorsqu'on lit le
Psaume 15. Hébr. 16. avec attention,
que ce n'est pas Jesus-Christ qui parle
de lui-même, mais l'Eglise qui parle
de Jesus-Christ, & qui considère ce
divin Sauveur en tant qu'il est le prin-
cipe qui lui donne la vie. C'est ce
que l'on sentira mieux, lorsque nous
donnerons la version de ce Cantique.

XXIV°. (Néphesh) se met aussi pour
la *personne*: Moyse, Génés. 36 : 6. &
7. parle en ces termes de la séparation
de Jacob d'avec son frere. « Esai prit
» ses femmes (a), ses fils & ses filles,
» & toutes les *personnes* (napheshôth)
» de sa maison, ce qu'il avoit de gros
» & de menu bétail, & tous les biens
» qu'il avoit amassés dans la terre de
» Khanâân, & il se retira dans un au-
» tre pays, pour ne plus demeurer
» avec son frere Jacob. » Vous le trou-

(a) Tulit autem Esai uxores suas & filios &
filias, & omnes animas, (id est personas)
domûs suæ, & substantiam, & pecora, &
cuncta quæ habere poterat in terrâ Chanaan,
& abiit in aliam regionem, recessitque à fratre
suo Jacob.

92 *Première Observation*

verez employé dans le même sens aux Actes des Apôtres, 2 : 41. « Ceux donc » qui se rendirent à la parole de Pierre , » reçurent le Baptême , & en ce jour » trois mille personnes ψυχαὶ se joignirent aux Disciples. »

XXV°. Dans le Psaume 106. Hébr. 107. ce substantif indique les Israélites captifs à Babylone. Le Prophète y parle ainsi au Verset 9.

(a) En reconnoissance de ce qu'il aura rassasié

L'ame qui tomboit en défaillance
De ce qu'il aura comblé de biens
L'ame que la faim tourmentoit.

Personne n'ignore qu'il est question dans ce Verset de nourriture corporelle. L'ame considérée toute seule n'a aucun besoin de cette espèce d'aliment. C'est donc des personnes qu'il s'agit. Nous ferons voir, en donnant ce Psaume en entier, qu'il ne peut se rapporter qu'aux captifs de Babylone.

XXVI°. Génés. 12 : 5. (Néphesh)ca-

(a) Saturavit enim animas esurientes,
Et animas fame deficientes implevit bonis.

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 93
 caractérise des esclaves. « (a) Abraham
 » prit avec lui Sâra sa femme, Lôt, fils
 » de son frere, & tous les biens qu'il
 » possédoit, & les esclaves (hânnéphesh)
 » qu'il avoit achetés à Hârân. Ils en
 » sortirent pour se rendre dans la terre
 » de Khanâân. » Quiconque doute de
 cette signification, trouvera dans Va-
 table, dans Grotius, dans Cornelius
 à Lapide, & dans Menochius, de quoi
 dissiper ses incertitudes.

XXVII°. Quelquefois il signifie *l'état*, ou *la condition d'une personne*.
 Exod. 23 : 9. Dieu défend aux Israéli-
 tes d'opprimer les étrangers. Pourquoi ?
 » Parce que, dit-il, vous connoissez
 » l'ame (néphesh) de l'étranger. » N'est-
 ce pas comme s'il leur disoit : Vous
 sçavez combien *l'état*, la *condition* d'un
 étranger est triste, puisque vous l'a-
 vez été vous-mêmes dans l'Égypte.

XXVIII°. M. l'Abbé de Villefroy
 a fait voir dans sa IX^e. Lettre, page
 297. de son premier Volume, que ce

(a) Tulitque Saraï uxorem suam, & Lot
 filium fratris sui, universamque substantiam
 quam possederant, & animas quas fecerant (id
 est, & servos quos emerant) in Haran & egres-
 si sunt, ut irent in terram Chanaan.

94 *Premiere Observation*

substantif désigne quelquefois la disposition extérieure, c'est-à-dire, l'air du visage.

XXIX°. Il se prend encore pour l'*élite* d'un Corps, d'une Société, c'est-à-dire, pour la partie, qui en fait l'*ame*, qui lui donne la vie. Ainsi lorsque l'Eglise d'Israël s'adresse au Seigneur, & parle de son *ame*, on doit entendre ses Saints qui vivent de la Foi. Ils en étoient l'*ame*, comme de braves Officiers sont l'*ame* d'une armée. C'est de cette *ame*, dont il est question dans le Psaume que nous expliquons. C'est de cette *ame*, dont veut parler l'Eglise d'Israël, lorsqu'elle s'écrie, Isaïe, 61 : 10.

(a) Je tressaillerai de joie dans mon Dieu,
Mon *ame* sera ravie de joie dans le Seigneur,
Parce qu'il m'aura revêtu des vêtements
de ma liberté.

XXX°. Ce terme marque ailleurs les choses qui servent à l'entretien de la vie; comme au Verset 10. du

(a) Vehementer gaudebo in Deo.
Et exultabit anima mea in Domino meo,
Eo quod induerit me vestimentis libertatis.

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 95
58. Chap. d'Isaïe, où le Seigneur dit
à l'Israélite captif à Babylone :

Lorsque vous répandrez *vo*tre *ame*
En faveur de celui qui est dans l'indigence.

C'est-à-dire ,

(a) Lorsque vous aurez donné abondam-
ment de votre substance ,
Et que vous aurez rassasié celui que l'on
opprime ,
Alors votre lumière succédera aux ténèbres :
Et vos ténèbres seront changées en une
lumière
Aussi brillante que celle du plein midi.

XXXI^o. Enfin (néphesh) joint au pro-
nom affixe, que l'on rend par le pro-
nom personnel, soit en Latin, soit en
Français, s'exprime de la manière sui-
vante, lorsqu'il régit un verbe, comme
dans ces mots du second Livre des
Rois, 3 : 21. « Afin que vous régniez
» par tout où *vo*tre *ame* (nâpheshekhâ,)
» *anima tua*, le desire. »

(a) Cum effunderis super esurientem de
substantiâ tuâ,
Et animam oppressam satiaveris,
Tunc resplendescet in tenebris lumen tuum,
Et obscuritas fiet ut meridies.

96 *Première Observation*

1°. Le pronom affixe ou adjectif (Khâ) *vôtre*, se change dans le pronom personnel, *vous*.

2°. La troisième personne singulière du verbe se met à la seconde.

3°. Le mot (néphesh) se rend par un adverbe tel que l'exige la nature du verbe, qui lui est joint; & l'on traduit ainsi le passage cité plus haut :
» Et vous régnerez sur tous les pays
» où vous souhaitez à juste titre de ré-
» gner. » *Regnabis ubicumque meritò desideras*, au lieu d'*ubicumque desiderat anima tua*, par tout où votre ame desire. Sans doute que l'Ecrivain sacré a voulu exprimer par le mot d'*ame* quelque chose de plus que le souhait, si bien rendu par le verbe *desire*. D'ailleurs le terme d'*ame* est inutile ici, s'il n'exprime pas quelque idée plus forte que celle de *desir*, puisqu'on sçait bien que c'est l'*ame* qui souhaite, & que par conséquent il est inutile de dire que c'est elle qui desire.

Remarquez cependant que dans toute cette Poësie le terme (néphesh) se prend pour les *Saints*, soit de l'Eglise d'Israël, soit de l'Eglise de Jesus-Christ, excepté au Verset IV, où l'on doit le rendre par *douleur*.

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 97
4°. *O mon Dieu !*

Nous devrions, ce semble, entrer ici dans le détail des différens noms, que les Auteurs des Livres prophétiques ont donné à l'Etre suprême ; mais nous réservons à le faire dans les Remarques que nous mettrons à la suite de la Version du Psaume *Exurgat.*

II. *Mon ame brûle de soif pour celui qu'elle adore,*
Pour le Tout-puissant qui lui rendra la vie.
[Elle s'écrie :]
Quand pourrai-je par mon retour
Jouir de la présence de Dieu ?

1°. Pour bien comprendre l'ardeur de la soif de l'Eglise d'Israël captive à Babylone, il suffit de faire attention à la longueur des poursuites qu'elle avoit essuyées pendant plus de 200 ans (a), c'est-à-dire, depuis l'enlèvement des

(a) Dans les *Annales d'Usserius*, Edition de Paris 1673, page 52, le transport des Tribus Septentrionales est marqué à l'an du monde 3264. & à la page 81. la prise de Babylone est fixée à l'an 3466. Ainsi l'Eglise d'Israël a eu la douleur de voir un grand nombre de ses enfans en captivité pendant 202 ans, & tous ses enfans en esclavage pendant les 70 dernières années de l'espace que nous venons d'indiquer.

Tribus Septentrionales d'Israël par Téglathphalasar, jusqu'à la prise de Babylone en 3466. Un si grand nombre d'années passées dans l'agitation, dans la misère, & dans les extrémités les plus fâcheuses, étoit bien capable de lui inspirer le zèle & l'empressement avec lesquels elle recouroit au Seigneur.

2°. *Qui lui rendra la vie.*

Quoi donc, dira quelqu'un, tant de termes François, pour rendre le seul mot Hébreu חַיָּה (*hkháïe* ?) Assurément ce n'est pas traduire, c'est commenter; au moins c'est paraphraser. Tel pourroit être le raisonnement de ceux qui dans l'étude de la Langue sainte ne s'attacheroient qu'aux mots, sans chercher à en pénétrer le sens. Oferions-nous le dire? Un tel raisonnement n'appartient qu'à ceux qui ne savent pas ce que c'est que de traduire. Quand en effet doit-on regarder une version comme vraiment conforme à son original? Sera-ce lorsque l'Auteur l'aura servilement rendue mot pour mot? Celle d'Arias Montanus pourroit à ce compte passer pour accomplie. Mais ce n'est pas le moyen d'arriver à une parfaite res-

Sur le Psaume 41. Hebr. 42. 99
semblance. Une version n'est exacte que lorsqu'elle est une copie fidèle & complete de son original; lorsqu'elle en fait tous les caractères, & qu'elle en rend trait pour trait toutes les beautés. C'est ce qu'il n'est pas possible de faire, lorsqu'on se tient comme emprisonné dans une obscure exactitude, & que l'on s'obstine à rendre un Texte mot pour mot. Comment par ce moyen faire sentir toute la force, tout le sublime de ces divins Cantiques? Comment faire appercevoir l'éclat lumineux qu'ils renferment? Il faudroit, pour y réussir, que le génie des deux Langues fût précisément le même, aussi bien que celui de l'Original & du Traducteur. Il faudroit que les mots eussent la même signification, la même énergie. Il faudroit enfin que les deux Langues n'en fissent qu'une pour l'expression, le tour & l'arrangement des pensées. C'est ce que l'on n'oseroit assurer de la Langue Hébraïque, & de nos Langues Occidentales. Aussi ne faisons-nous aucune difficulté de rendre par plusieurs mots François un terme Hébreu, quand nous ne pouvons autrement faire sentir la pensée du Prophète.

Au reste nous ne sommes pas les premiers, qui prenions cette liberté. L'Auteur de la Version Syriaque nous apprend que dans la Langue sainte un substantif en renferme assez souvent un autre. Ainsi pour exprimer tout le sens que renferme le mot Hébreu צְדִיקָתִי (tsj-déki) *justitia mea, ma justice*, qui est dans le second Verset du Psaume 4. il ne le rend pas par le seul mot Syriaque (dezadîkoûthî) *justitiæ meæ, de ma justice*; mais il y joint le substantif (phôroûkh-ô) *vindex, vengeur. Vous qui prenez en main la défense de mon bon droit*. Par ce supplément le Traducteur développe le sens de l'Original.

Saint Jérôme a fait aussi usage de cette règle. Zach. 13 : 1. Ce saint Docteur rend le terme לְחַטָּאתֵינוּ (le^hkhâttâ-th) *ad peccatum par in ablutionem peccatoris*, pour y laver les souillures que le pécheur aura contractées. Nous marchons sans crainte sur les traces d'un aussi savant Pere, en rendant le mot Hébreu (^hkaïe) *vivens, vivificans, vivant, vivifiant*, par ces termes, *Auctor vitæ, Auteur de la vie*. Mais comme cette manière de traduire ne présente pas encore toute l'idée du Prophète,

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 101
relativement à l'état de mort, c'est-à-dire, de captivité, dans lequel se trouvoit l'Eglise d'Israël, nous avons mis, *qui me rendra la vie*, c'est-à-dire, la liberté, pour donner à entendre qu'il s'agissoit dans cet endroit de la sortie des Israélites hors de la Chaldée, & de leur retour dans leur patrie.

3°. *Elle s'écrie.*

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des réticences, nous en parlerons dans la suite; d'ailleurs ce que nous suppléons dans ce Verset, est trop clair pour nous y arrêter.

4°. *Quand pourrai-je par mon retour.*

Le sens & la suite de cette Prophétie exigent nécessairement que l'on s'entende à la Montagne sainte, ou à Jérusalem; puisqu'il est question vers la fin de cette pièce de la Maison du Seigneur, & de son Autel.

5°. *Jouir.*

Nous suivons ici la Vulgate, ou plutôt, nous rendons le verbe, qui est au passif, par la conjugaison active; parce que *frui* & *jouir* n'ont point de passif dans nos Langues Occidentales.

» Paroître devant la face de Dieu, se-

» Ion Dom Calmet (a), ne signifie au-
 » tre chose dans la bouche d'un Israë-
 » lite, que paroître dans son Temple,
 » pour lui rendre ses adorations & ses
 » actions de grâces.

6°. *De la présence.* Hébreu פָּנִים (phenêi.)

C'est ici la signification la plus natu-
 relle & la plus générale de ce terme.

Nous profitons de cette occasion, pour
 faire quelques remarques sur le substan-
 tif Hébreu פָּנִים (phânime) qui se trouve
 si fréquemment dans les Psaumes, &
 que l'on traduit presque toujours par
 les noms Latins *facies*, *face*, ou *vultus*,
visage. Ce nom pluriel vient du verbe
 פָּנָה (phânâh) *aspexit*, *il a regardé*. Ce
 substantif, qui n'a point de singulier,
 ne se prend pas toujours pour *face*, ou
 pour *visage*, mais quelquefois pour la
présence. En effet que veut dire, *voir*
la face de Dieu ? Cet Être suprême
 ne déclare-t-il pas au Législateur des
 Hébreux, que personne ne verra sa
 face ? Moïse même ne voit le Sei-
 gneur, que quand il est déjà passé. La
 vraie manière de rendre ce mot, est
 de le traduire par le terme de pré-

(a) Sur cet endroit.

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 103
sence , soit invisible , lorsqu'il s'a-
git de Dieu , soit visible , quand il
est question des hommes. On pour-
roit encore , lorsque l'Ecrivain sacré
parle du Souverain Maître , rendre
très-bien ce terme par celui de *Majesté* ,
comme au Verset 9. du Psaume 95.
Hébr. 96.

Voici donc en peu de mots les dif-
férentes significations dans lesquelles on
peut entendre le terme (phânîme) dans
les Psaumes ; soit qu'on le rende par
des verbes , ou par des adverbes ; soit
qu'on l'exprime par des substantifs , ou
par des adjectifs , & même par des
prépositions.

I°. Que ce substantif renferme quel-
quefois un verbe ; c'est ce qu'on ne
peut raisonnablement révoquer en dou-
te. N'est-il pas visible en effet qu'il
faut l'entendre ainsi dans le Psaume
49. Hébr. 50. Vers. 3.

(a) Le Tout-puissant , le Seigneur fera
retentir sa voix :
Il appellera les habitans de la terre ,

(a) Potens Deus , Dominus inclamabit ,
Et advocabit [habitatores] terræ ,
E iiij

Du lever du Soleil à son couchant :
 L'Être suprême [sortira] de Sion
 Il brillera de la gloire la plus parfaite :
 Notre Dieu arrivera
 Il ne restera pas dans l'inaction :
 Un feu dévorant (a) précédera ses pas.
 (Lephânâiou ,)
 Il sera environné de tourbillons
 Qui répandront la terreur.

Ab ortu solis ad occasum ejus.
 De Sion perfecto decore Deus [affulgebit]
 Veniet Deus noster , nec conticescet :
 Ignis devorans præcedet eum ,
 Eumque involvet turbo vehementissimus.

(a) Il est inutile de remarquer l'Enallage ou le changement de la préposition *ante*, *devant*, avec le verbe *præcedet*, *précédera* : ce changement est nécessaire & naturel. Mais pour que l'on comprenne en entier ces trois versets , nous expliquerons quelques termes indéterminés qui pourroient paroître obscurs à ceux qui ignorent l'objet de cette Poësie. La voix du Seigneur dont il est question dans le premier stique , est le décret qu'il a formé de détruire Babylone : il appelle en conséquence les habitans de la terre , c'est-à-dire , les Medes , les Perses & leurs alliés. L'Être suprême sort de Sion couvert de gloire. Il arrive dans la Chaldée précédé des armées nombreuses de Cyrus , dont les soldats d'élites jettent la terreur & l'épouvante dans tout l'empire de Balthasar.

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 105

C'est par un verbe que saint Jérôme rend le nom (phânime,) Gén. 30 : 30. dans ces paroles que Jacob adresse à Laban. « Vous aviez peu de chose , » avant que je vinssé chez vous. » *Modicum habuisti antequam venirem ad te :* où l'on voit que le mot (lephânâie) est rendu par les termes *avant que je vinssé chez vous*. Nous pourrions apporter d'autres exemples des Psaumes, pour prouver ce que nous avançons ; mais on les trouvera dans les Versions Latine & Françoisé, que nous donnerons dans la suite.

II°. Les significations se multiplient, quand ce terme est employé pour un substantif : tantôt il a rapport à Dieu ; tantôt il regarde les hommes.

S'agit-il de Dieu ? Il se prend pour sa colere. Par le visage, dit S. Jérôme, sur le Verset 17. du Psaume 33. Hébr. 34, nous entendons la fureur. *Vultum hîc furorem intelligimus.*

III°. Par opposition il indique ailleurs sa miséricorde. C'est ce que reconnoît Menochius au Verset 17. du Psaume 30. Hébr. 31. lorsqu'il commente ainsi ces paroles. *Illustra faciem tuam, favorem, scilicet, & benevolentiam*

suam. » Faites briller votre visage, c'est-à-dire, votre faveur & votre bonne volonté. » La miséricorde du Seigneur est-elle autre chose que sa bonne volonté ? Si vous voulez de nouvelles autorités, consultez Ferrand & Brentius sur les Psaumes 4. 5. 79. Hébr. 80. 88. Hébr. 89.

IV°. Il signifie la protection que le souverain Maître accorde aux hommes. Au Verset 8. du Psaume 60. Hébr. 61. le Prophète dit des Israélites de retour dans leur patrie. « Ils y resteront long-tems sous la protection (liphênêi) du Seigneur. » C'est le sens que Menochius donne à ce terme, qui se trouve dans le Verset 26. du Chapitre sixième des Nombres. *Convertat Dominus vultum suum* (phânâïoï) *ad te.* « Que le Seigneur tourne son visage vers vous. » *Consolatur, adjuvet, protegat te. Qu'il vous console, qu'il vous accorde son secours, qu'il vous protège.*

V°. Au Verset quatrième du Psaume 43. Hébr. 44. il exprime la puissance que Dieu a employée pour tirer les Israélites de l'esclavage d'Egypte. L'Auteur de la Vulgate ne s'éloigne pas beaucoup de cette signification au 10°. Ver-

sur le Psaume 41. Hébr. 42. 107
set du 34^e. Chapitre de la Génèse ,
qu'il traduit ainsi. *Terra in vestra potes-*
tate est. (liphênêⁱkhême.) La terre est
en votre puissance.

VI^o. On ne doit plus être surpris
que ce terme , lorsqu'il est appliqué à
des hommes , serve à exprimer leur
colere , leur fureur & leur tyrannie.
Pour peu que l'on veuille faire atten-
tion au Verset 9. du Psaume 16. Hébr.
17. au 17. du Psaume 43. Hébr. 44.
au 4. du Psaume 54. Hébr. 55. on
verra que c'est aussi la signification ,
qui lui convient dans ces endroits.

VII^o. Cette expression se prend en-
core pour l'air extérieur , pour les ap-
parences qui frappent les sens , pour la
personne elle-même. Psaume 81. Hébr.
82. Verset 2. le Seigneur fait ces re-
proches aux Juges d'Israël.

(a) Jusqu'à quand jugerez - vous injuste-
ment ?

Jusqu'à quand aurez-vous égard au dehors
des impies ?

C'est-à-dire , à la personne des im-
pies. Ce substantif est employé dans le

(a) Usquequò judicabitis iniquè ?

Usquequò facies impiorum acceptas habe-
bitis ?

même sens au second Livre des Paralipomènes, Chapitre 19. L'Auteur fait ainsi parler Jofaphat aux Juges qu'il venoit d'établir, Verset 7. (a)
 » Maintenant donc soyez pénétrés de
 » la crainte du Seigneur : prenez con-
 » noissance de vos devoirs : remplif-
 » sez-les, parce que le Seigneur votre
 » Dieu déteste l'injustice de ceux qui
 » ont égard à l'extérieur (phânîme) des
 » personnes, & de ceux qui se laissent
 » corrompre par des présens. » Lors-
 que ce terme désigne *la personne* elle-
 même, on peut le rendre en François par
 les pronoms *moi, toi, &c. nous, vous, &c.*
 comme nous l'avons fait dans le cin-
 quième Stique de chacun des trois re-
 frains de ce Psaume.

*Liberabit omnimodè faciem meam : id est, per-
 sonam meam [me scilicet]*

Il délivrera pleinement ma face :

C'est-à-dire, *ma personne*, mais

(a) Et nunc sit timor Domini vobiscum, custodite & facite; abhorret enim Dominus Deus noster iniquitatem, & acceptionem personarum, & receptionem munerum. (C'est le sens que Vatable donne à ce passage, & celui qu'il faut lui donner.)

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 109
pour mieux mettre ce Stique en Fran-
çois , nous le traduisons par

Il m'accordera une entiere délivrance.

VIII°. Il veut dire ailleurs *la gueule* ,
ou *la bouche*. Peut-on l'entendre au-
trement. Job , 41 : 5. où l'on parle de
Behémot en ces termes. « Qui lui ou-
» vrira les portes , les lèvres de son
» visage (phânâïoù ,) c'est-à-dire , de sa
» gueule , ou plutôt , de sa bouche , parce
que ce monstre désigne des hommes.

IX°. Au Verset 10. du Ps. 83. Hébr.
84. ce mot désigne l'état malheureux ,
dans lequel se trouvoient les captifs
d'Israël. (a) « Jetez les yeux , y dit l'E-
» glise d'Israël , en s'adressant à Dieu ,
» sur l'état où est votre Christ. » On
verra dans la suite que ce *Christ* n'é-
toit pas David , mais le peuple d'Is-
raël , qui étoit consacré au Sei-
gneur.

X°. Il veut dire aussi , *vis-à-vis* , *ex*
adverso. Nous aurons occasion d'expli-
quer cet endroit plus bas. Celui qui
a recueilli les Actes , qui composent les

(a) Protector noster aspice Deus , & consi-
dera statum Christi tui.

deux Livres des Paralipomènes, se sert de ce terme dans le sens que nous lui donnons ici : voici ses paroles, Verset 15. du Chapitre 13. du second Livre.
 » Toute l'armée de Juda jetta de grands
 » cris : alors Dieu frappa d'épouvante
 » Jéroboam, & toute l'armée d'Israël,
 » qui étoit *vis-à-vis* (liphênêi) (*ex ad-*
 » *verso*, dit saint Jérôme,) d'Abia &
 » de Juda. »

XI°. Les Grammairiens Hébreux enseignent que (phenêi) construit de (phânîme) ne s'exprime pas, lorsqu'il est joint à des prépositions. Ils se contentent alors de donner à la préposition le vrai sens qu'elle exige. Ainsi מִפְּנֵי (miphênêi) signifie en François *de, à*. En cas que cette règle se trouve absolument vraie, elle n'est pas néanmoins sans exception.

XII°. פְּנֵי (phânîme) en construction signifie quelquefois *du vivant* de quelqu'un, Génés. 11 : 28. Moÿse parle ainsi du pere de Lôth. « Hârân mourut *en*
 » *la présence*, עַל פְּנֵי (nghâl phenêi) (c'est-
 » à-dire, *du vivant*) de son pere, ou son
 » pere vivant encore. » Nombres 3 :
 4. nous lisons : « Le Seigneur en cour-
 » roux fit périr Nâdâb & Abû sans pos-

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 111
» térité, lorsqu'ils lui offrirent un feu
» étranger dans le désert de Sinai, de
» sorte qu'Eléazar & Ithamar exer-
» coient seuls le Sacerdoce *en la pré-*
» *sence* (n̄ghál phenêi) (c'est-à-dire, *du*
» *vivant*) d'Aaron. »

XIII°. Il veut dire *sous quelqu'un*,
ou *sous son autorité*. Livre premier des
Rois, 2 : 11. On y parle en ces termes
de Samuel. « L'enfant exerçoit le mi-
» *nistère en la présence* (-éthphenêi) (ou
» *sous l'autorité*) du Grand-Prêtre Hé-
» li. » Voyez aussi le Verset premier
du troisième Chapitre du même Li-
vre.

XIV°. Il signifie en la *disposition*,
en la *puissance*. Deuter. 1 : 8. Dieu
adresse ces paroles aux Israélites. » J'ai
» mis la terre *devant vous* (líphenêikhé-
» *me*,) (c'est-à-dire, *en votre disposi-*
» *tion* :) entrez-y, & possédez en hé-
» ritage le pays que le Seigneur a pro-
» mis avec ferment de donner à vos
» Peres, Abraham, Isaac & Jacob,
» & à la postérité qui leur succé-
» dera. » On le trouve pris dans le
même sens. Deutéron. 2 : 31. Jérém.
40 : 4.

Nous n'entrerons point ici dans le

112 *Première Observation*
détail des adjectifs ; on le trouvera
dans les Observations qui seront à la
suite des Versions Latine & Françoisé
du Psaume *Exurgat*.

Il reste maintenant à parler des en-
droits où ce substantif doit être rendu
par des adverbes. Personne n'ignore,
à ce que nous croyons, que cette ré-
gle a lieu de tems en tems. Au reste
il seroit aisé de s'en convaincre, en
jettant les yeux sur la Version, dont
l'Eglise fait usage. Celui qui en est l'Au-
teur, n'a pas fait difficulté de rendre
ce terme par un adverbe.

Initio, dit-il, au verset 26. du Psaume 101.
Hebr. 102. *terram fundasti.*

Au commencement *אֶרֶץ* (le phânime) vous
avez rendu la terre stable.

Ce petit détail nous paroît suffisant
pour faire sentir les différens sens, dans
lesquels on peut & on doit entendre
le mot *אֶרֶץ* (phânime.) Rien n'empêche
maintenant de reprendre l'explication
de notre Psaume.

III. *Mes larmes me tiennent lieu de nourriture*

Le jour & la nuit :

Parce qu'on me demande sans cesse,

Où est donc votre Dieu ?

1°. *Mes larmes.*

Cet endroit n'est pas le seul où l'Eglise d'Israël se plaint que les larmes que versent ses enfans sont la nourriture dont ils se rassasient. Au verset 6. du Psaume 79. Hebr. 80. cette mere attendrie sur les maux qu'ils éprouvent dans la Chaldée, forme à-peu-près les mêmes plaintes en s'écriant :

(a) Jusqu'à quand ne leur [à mes enfans] donnerez-vous pour nourriture que des larmes ?

Jusqu'à quand leur ferez-vous boire des pleurs en abondance ?

2°. *Où est donc votre Dieu ?*

C'étoit le reproche le plus insultant que les Babylo niens pussent faire aux captifs d'Israël, qui comptoient sur la puissance du Seigneur, pour être délivrés de leur esclavage. Ces tyrans enivrés de leur prospérité, se voyant maîtres de tous les autres peuples de l'Asie, partie du monde la plus connue pour lors, traitoient avec le dernier mépris les Divinités des nations

(a) Usquequò cibabis eos pane lacrymarum,

Et potabis eos lacrymis abundantissimis ?

Y14 *Première Observation*

vaincues ; comme n'ayant pû résister à leurs armes , & maintenir contr'eux leurs propres adorateurs. Voyez ce qu'Isaïe fait dire au Roi de Babylone, chap. 10. verset 9 , 10 & 11. Les captifs y étoient très-sensibles , quoique le Prophète Michée eût répondu d'avance à ce sanglant reproche , lorsqu'annonçant la délivrance & le retour de son peuple plus de 200 ans avant qu'ils arrivassent , il adresse ainsi la parole à Babylone aux Versets 8 : 9 & 10. du chap. septième.

Ne triomphez pas, mon ennemie, (a)
(b) Si je suis tombée , je me releverai : (c)
Après que je serai restée dans les ténèbres , (d)
Le Seigneur sera ma lumière. (e)
Je porte la colere du Seigneur,

(a) Ne læteris inimica mea de me ,
Si cecidero , resurgam :
Cùm sedero in tenebris , Deus lux erit mihi.
Indignationem Dei sustineo ,

(b) Si je suis tombée de l'état florissant où j'étois.

(c) Je me releverai , c. à. d. je serai rétablie.

(d) Dans les ténèbres , c. à. d. dans la captivité.

(e) Le Seigneur sera ma lumière , c. à. d. le Seigneur me rendra la liberté.

Parce que j'ai péché contre lui : (a)
Je la porterai jusqu'à ce qu'il ait défendu la
justice de ma cause, (b)
Jusqu'à ce qu'il ait rendu un arrêt en ma faveur.
Il me fera sortir pour jouir de la lumière.
Je serai témoin de la justice qu'il exercera [con-
tre Babylone,]
Mon ennemie en sentira les effets,
Alors, celle qui me répète sans cesse,
Où est donc votre Dieu ?
Sera couverte de confusion.

Ce passage du Prophète Michée est
suffisant pour prouver sans réplique que
ce Psaume ne peut avoir d'autre objet
que la captivité de Babylone.

Eo quod peccaverim in eum.
[Sustinebo] donec litem meam dirimat,
Et proferat judicium [in gratiam] mei,
Educet me in lucem,
Videbo justitiam ejus.
Hoc experietur inimica mea,
Et pudore perfundetur illa quæ dicit ad me :
Ubi est Dominus Deus tuus.

(a) C. à. d. Parce que j'ai péché contre lui ;
lorsque j'ai abandonné son culte pour m'atta-
cher aux Idoles.

(b) Défendu la justice de ma cause par les
armes victorieuses de Cyrus qui rendra un arrêt
en ma faveur, tel qu'on le voit dans Esdras.

SECONDE OBSERVATION,

Qui contient les Versets 4 & 5.

IV. *Ces reproches me sont toujours présents :
Mon état me pénètre de la douleur la plus pro-
fonde.*

Mais je sortirai [de mon exil.]

*Je conduirai d'un pas tranquile à la maison du
Seigneur ,*

Les nombreuses divisions de mes enfans ,

Ce peuple célébrera des fêtes

*Par des Cantiques de joie & par des actions de
graces.*

1^o. *Ces reproches me sont toujours pré-
sents.*

L'adverbe *toujours* pourroit faire regarder notre version comme peu fidèle, si nous ne faisons pas connoître les raisons qui nous déterminent à l'employer. Comme nous nous engageons à rendre compte de toutes nos démarches , il est juste de n'en pas omettre une qui influera si fort sur tout le corps de cet ouvrage. Voici donc la raison qui nous porte à faire cette addition. C'est pour rendre la force du ה (hé) que l'on nom-

Sur le Psaume 41. Hebr. 42. 117

me *paragogique*, mais que l'on feroit mieux d'appeller *énergique*, qui est à la fin du futur אֶזְכְּרָה (ézekherâh.) Ce n'est pas au reste une règle nouvelle que nous voulons établir ici. S. Jérôme a senti avant nous que cette lettre n'étoit pas ajoutée inutilement aux verbes, aux noms, aux adverbes & aux pronoms. N'est-ce pas en effet pour en développer toute la force qu'il l'exprime par l'adjectif *lætus*, lorsque le Patriarche Jacob parle ainsi à Joseph, Genes. 46 :
„ 30. » Maintenant je verrai venir la
„ mort avec joie אֶמְוֹתָהּ (-âmoûthâh)
„ *jam lætus moriar*, parce que je vous
„ ai vu, & que vous me survivez. »
Ce seul exemple suffiroit pour autoriser notre addition du mot *toujours* dans le Psaume 41. Nous aurons d'ailleurs occasion de traiter cet article dans un autre endroit. Nous ne négligerons rien alors pour établir solidement ce point important du génie de la Langue Hébraïque.

2°. *Mon état me pénètre de la douleur la plus profonde.*

I. Ce n'est pas le Prophète qui parle : c'est l'Eglise d'Israël.

II. Le texte Hébreu que nous ren

dans ici par *mon état me pénètre de la douleur la plus profonde*, porte וַאֲשַׁפְּכָה עָלַי נַפְשִׁי (ouï-éshephekhâh nghâlâi nápheshî) mot à mot en latin :

(a) *Multùm profundo intrâ me animam meam.*

Nous avons avertis dans l'article 6. de la première Observation n°. 16. que le terme d'*ame* doit se prendre ici pour *douleur*. Nous en avons donné la preuve. L'énergie du ן (hé) paragogique est exprimée dans la force du verbe *pénètre*.

Jusqu'ici nous avons vû quelles sont les causes des soupirs que pousse l'Eglise d'Israël vers son Dieu. D'un côté ce sont les persécutions des Chaldéens qui l'accablent. Ce sont de l'autre les reproches qu'on lui fait continuellement sur l'inaction de celui qu'elle adore. Elle exprime la douleur qu'elle en ressent, mais elle se console par les paroles qui suivent.

3°. *Mais je sortirai [de mon exil.]*

Nous appercevons ici une réticence, c'est-à-dire, quelque chose d'omis à

(a) *Je répans beaucoup mon ame au dedans de moi.*

dessein, cette espece de figure est assez ordinaire dans les Psaumes qui regardent la captivité. Les Israélites instruits favoient bien suppléer le terme que le Prophète avoit supprimé. Quand on parloit d'une terre sans en dire le nom, ils voyoient du premier coup d'œil si c'étoit de la Chaldée ou de la terre d'Israël qu'il étoit question. Lorsqu'ils trouvoient le terme d'*aller* ils sentoient bien qu'il s'agissoit d'aller à *Jérusalem*; & celui de *sortir* leur indiquoit tout d'un coup leur départ de *Babylone*, ou de la *Chaldée*. C'est ce dernier terme, qu'il faut suppléer après *je sortirai*; mais nous changeons le mot de *Chaldée* en ceux de *mon exil*, afin de conserver le ton d'énigme que le Prophète donne à cet endroit. Nous avons vû plus haut au verset 3. une pareille réticence, où le futur *je retournerai*, demande absolument que l'on supplée après lui *Jérusalem*, ou *la montagne sainte*. Les reproches outrageans que les Babylo niens faisoient aux Israélites leur perçoient le cœur; mais se rappelant que les promesses du Seigneur les affuroient de leur retour dans leur Patrie, ils supportoient leurs miseres avec pa-

tience, en se consolant de ce qu'un jour ils rendroient à Dieu dans son Temple des actions de graces de leur délivrance.

4°. *Je conduirai d'un pas tranquile à la maison du Seigneur.*

I. Le verbe Hébreu *הִדְדָּאֵה* (*hiddáddâh*) ne signifie pas seulement *aller*, il veut dire *marcher lentement, d'un pas tranquile, avec assurance, sans crainte*. Par cette sécurité le Prophète fait comprendre que les Israélites n'ont rien à craindre pendant leur route, parce que Dieu les protégera dans leur marche. Baruch avoit prédit tous les avantages de ce retour. Il devoit être accompagné de toutes sortes de facilités de la part de l'Eternel, sous la protection duquel ils l'entreprenoient. Cyrus même les en assure selon l'Historien Joseph. Liv. II. des Ant. Jud. *ἵστανται γὰρ αὐτοῖς καὶ τοῦτοι σὺμμαχοι* *parce que le Seigneur les secourera*. Voici ces facilités telles que les décrit le Prophète Baruch, chap. 5. versets. 7. & 8.

(a) Le Seigneur a résolu d'abaisser toutes les plus hautes montagnes,

(b) *Constituit enim Deus humiliare omnem montem excelsum,*

Et

(a) Et les rochers qui subsistent dès le commencement du monde ;

De combler les vallées ,

Afin que la terre étant aplanié ,

Israël retourne en assurance rendre gloire à Dieu.

Par son ordre les forêts & les arbres d'une odeur agréable ,

Couvriront Israël de leur ombre.

Le désir que ce Peuple avoit de revoir sa chere Sion , lui rendoit les chemins aussi agréables que s'ils eussent été aplanis & couverts des ombrages les plus épais. Ce langage est figuré tant pour l'ancienne que pour la nouvelle alliance. Dans cette dernière la grace de Jesus-Christ , & dans la première la miséricorde de l'Eternel , ont aplani les obstacles & fourni toutes les facilités , d'un côté pour le retour à Jérusalem , de l'autre pour la conversion des cœurs à la Religion Chrétienne.

(a) Et rupes perennes ,

Et convalles replere in æqualitatem terræ ;

Ut ambulet Israël tutò in honorem Dei.

Obumbrabunt autem silvæ ,

Et omne lignum suave, Israël ex mandato Dei.

122 *Seconde Observation*

Ce retour fut encore facilité aux Israélites par Cyrus , qui n'épargna rien pour le leur rendre agréable.

Les Peuples par le pays desquels ils prirent leur marche y contribuèrent aussi ; car , selon la remarque de M. Dacier , (a) ils avoient ordre du Roi de Perse , de rendre aux Israélites toutes sortes de bons offices , & de leur fournir ce qui leur étoit nécessaire , soit pour le retour , soit pour l'édifice qu'ils devoient élever.

II. Remarquez en passant , qu'au lieu des termes , *les nombreuses divisions*, le Texte Grec porte ἐν τόπῳ σκηνῆς θαυμαστῆς que la Vulgate rend par *in locum Tabernaculi admirabilis* : *Dans le lieu de votre Tabernacle admirable*. Cette différence du Grec & de notre original Hébreu , fait voir que le Traducteur Grec , lisoit dans son manuscrit Hébreu בֶּצֶכֶה אֲדִיר (beçokhe -áddîr ,) *in locum Tabernaculi admirabilis* : *Dans le lieu où sera votre Tabernacle admirable*. Cette diversité vient de ce que l'Interprète Grec a lû צֶכֶה (çokhe) qui

(a) Traduction des vies des Hommes illustres omises par Plutarque, Tom. 9. p. 560.

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 123
 veut dire *Tabernacle*, au lieu de קֶהֱלֶה
 (câkhe) qui signifie *multitude, trou-*
pe. Il a lû de même אֲדַדִּיר (-âddîr) au lieu
 de אֲדַדִּדְמָה (-éddâddême) dont le pre-
 mier veut dire *admirable par sa magni-*
ficence, & le second, *je les conduirai*.
 Au reste ces différences ne changent
 rien à l'objet du Psaume.

5°. *Les nombreuses divisions de mes*
enfans.

Nous rendons le terme בַּצֻּקִּים (baçça-
 khe) avec la préposition (bêith) par
per turmas, d'après les Dictionnaires
 qui le dérivent de la troisième conju-
 gaison du verbe Hébreu, כֹּוֶךְ (çoûkhe)
 dans laquelle ce verbe signifie, *mêler*
ensemble. Cette signification est très-
 propre à rendre l'idée du Prophète,
 qui peint le retour des Israélites. Mais
 comme ils étoient partagés en diffé-
 rens corps, selon le Psaume 67. Hé-
 breux 68. Verset 28. où Benjamin,
 Juda, Zabulon & Nephtali sont pla-
 cés selon le rang de leur marche; &
 que d'ailleurs les Chantres, les Joueurs
 & les Joueuses d'Instrumens, formoient
 différentes bandes, nous avons cru
 devoir changer le singulier *per turmam*,
 dans le pluriel *per turmas*, les nom-

24 *Seconde Observation*
 breuses divisions. Tout le monde fait qu'une marche de plus de 40000 hommes, se fait par différentes colonnes, & en plusieurs divisions, afin de trouver des vivres plus facilement. Qu'on ne soit donc pas étonné, si les Israélites délivrés au nombre de 42360, premier Livre d'Esdras 2 : 64. étoient divisés en plusieurs corps ; si relativement à ces divisions nécessaires, nous changeons le singulier *turmam*, dans le pluriel *turmas* ; ainsi nous traduisons ;

*Je conduirai d'un pas tranquile à la maison du Seigneur
 Les nombreuses divisions de mes enfans.*

6°. *De mes enfans,*

Pour jeter quelque jour sur ce stique, nous avons rapproché du mot (bâççâkh) l'affixe ם (même) qui est après le verbe םׁׁׁ (dâdâh) *cum multitudine eorum*, ou *per turmas eorum leniter incedam* ; *Avec leur multitude j'irai d'un pas tranquile.* Mieux encore en conservant le Texte Hébreu, dans la place qu'il occupe, *per turmas leniter ducam eos* ; *Je les conduirai d'un pas tranquile par divisions.* Mais comme

ce tour n'est pas naturel dans notre langue , nous avons été obligés d'en chercher un autre qui entrât plus dans son génie. On sent bien que cette troupe ne peut être composée que des descendans d'Abraham ; parce que l'Eglise qui parle dans cet endroit , ne peut mener dans la maison de Dieu , que les Israélites indiqués par le pronom *les*, en place duquel pour ôter toute ambiguïté , nous avons mis *de mes enfans*. C'étoit en effet à eux seuls qu'étoit promis le retour à la Montagne Sainte , où devoit être rebâti le Temple du Seigneur.

7°. *Ce Peuple célébrera des fêtes.*

L'Hébreu toujours concis , n'emploie que deux mots חמון חגג (hâ-mône ^hkhôghêgh) *multitudo festum agens*. *Peuple nombreux qui célèbre une fête*. Nous rendons le substantif (hâmône) par celui de *Peuple* , parce qu'il désigne le Peuple d'Israël qui est en marche. Le Prophète ne fait ici usage de ce substantif indéterminé, que pour empêcher les ennemis d'Israël de pénétrer le sens de cette pièce. C'est ainsi que nous tâchons de rendre chaque terme avec la plus scrupuleuse exactitu-

126 *Seconde Observation*

de ; & cet endroit obscur , pour ne pas dire inintelligible, s'éclaircit peu-à-peu. Une petite attention sur le participe (^hkhôghêgh) achevera de le mettre dans tout son jour. Ce verbe , selon Sanctes - Pagnin , ne signifie pas seulement, *célébrer une fête*. Il veut dire, *aller en sautant , en dansant. Cum tripudio ire*. D'où l'on peut conclure que ce participe renferme deux idées : celle d'une troupe qui célèbre une fête , & qui est en même tems en marche. Le Prophète pouvoit-il choisir un verbe plus convenable pour exprimer le retour joyeux d'un Peuple qui se rend dans une terre après laquelle il soupire depuis deux cens ans ?

8°. *Par des Cantiques.*

Cette circonstance n'est pas échappée aux Prophètes , comme on le verra dans les observations sur le Psaume 67. Hébr. 68.

V. *Pourquoi, mon ame, êtes-vous abattue par la tristesse ?*

Pourquoi êtes-vous consternée de mon sort ?

Mettez votre espérance en celui que j'adore.

Oui, je rendrai de nouvelles actions de grâces à mon Dieu,

Qui m'accordera une entière délivrance,

1^o. *Mon ame.*

Ce terme doit se prendre métaphoriquement pour les membres fidèles de l'Eglise d'Israël, dans la sainteté desquels consistoit la vie & l'ame de cette tendre Mere. Nous avons parlé de cette signification dans la premiere observation.

2^o. *Êtes - vous abattue.*

Le futur *חִתְּהִלְךָ* (*thìshethô^hkhà-^hkhî*) dont l'Hébreu se sert en cet endroit est de la septième conjugaison, & signifie quelque chose de plus qu'*être triste*. Il veut dire, *s'attrister soi-même en saisissant vivement les objets capables de nous causer de la douleur*; ce qui nous engage à rendre ce verbe par ces mots, *êtes-vous abattue par la tristesse*? Cette énergie de la septième conjugaison, est reconnue par les plus habiles Grammairiens. Dom Guarin (a) déclare en parlant de la valeur des conjugaisons Hébraïques, que cette septième augmente la signification. De-là, dit-il, *חִתְּהִלְךָ* (*hithehál-^lêkhe*) indique *une promenade continuelle* *חִתְּהִלְךָ* (*hithe^hkhôllêl*) *une attente*

(a) Gram. Hebr. & Chald. tom I. cap. 8. in append. Art. primi pag. 132. & 133.

118 *Seconde Observation*

assidue: פִּתְּחָהּ (hithedáphphêk) *un frapement continuuel*. Plusieurs autres pensent comme ce savant Benedictin. Nous nous contenterons , pour ne pas ennuyer le Lecteur , de citer un endroit de la Vulgate où Saint Jérôme paroît avoir été persuadé de la force énergique de cette conjugaison. C'est au Verset 12. du Chap. 13. du premier Livre des Rois. Nous mettons le Verset tout entier , afin qu'on remarque plus facilement la maniere dont ce saint Docteur a traduit. » Je dis en moi-même [c'est Saül » qui répond à Samuël] les Philistins » viendront dans peu m'attaquer à Galgala. Je n'ai cependant point apaisé » la colere du Seigneur. *Necessitate compulsus* פִּתְּחָהּ (oûâ-éthe-áphphák) » *pressé par cette nécessité* , j'ai offert » l'Holocauste. » Pourquoi Saint Jérôme ajoute-t-il *necessitate* , *par cette nécessité* , au participe *compulsus* , *pressé* ? C'est sans doute pour rendre toute la force de la conjugaison Hitphaël. Nous ne craignons pas de nous tromper , en suivant des guides si éclairés.

3^e. *De mon sort.*

C'est par ces termes , que nous exprimons la proposition נְחָלָהּ (nghâláie)

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 129
 avec son affixe , *super me , sur moi.*
 Elle signifie *propter , à cause , à mon su-*
jet. Mais comme l'Eglise d'Israël pen-
 dant son exil , se trouvoit dans une
 situation déplorable , nous avons tra-
 duit cette préposition jointe à son
 pronom , par les termes de *mon sort.*
 qui dans cet endroit désigne les miseres
 de la captivité.

4°. *Oui.*

Nous rendons la conjonction כִּי (khi)
 par le *oui* , d'une maniere simplement
 affirmative , sans opposition directe à
 la conjonction *non.* Comme si l'on di-
 soit *certainement , je rendrai , &c.*

5°. *Je rendrai.*

Le futur יִתְּנֶנּוּ (-ôdénnoû) veut di-
 re ici , *je rendrai des actions de graces*
en reconnoissance de la liberté qu'il m'ac-
 cordera.

6°. *Nouvelles.*

L'adverbe עֹד (nghôd) *encore* , fait
 aisément souvenir Israël de la premiere
 délivrance opérée par le ministère de
 Moyse , & des Cantiques de recon-
 noissance dont elle fut suivie. Cet ad-
 verbe fait ici tout l'effet possible. Il
 réveille dans le cœur de la nation choi-
 sie , les anciennes misericordes du

Seigneur sur son Peuple. Pour donner plus de douceur & un peu plus de dignité à la Version Françoisé, nous avons cru devoir changer le terme encore dans l'Adjectif, *nouvelles*.

7°. *A mon Dieu.*

Le terme *אלהים* (-*èlohâie*) *mon Dieu*, commence dans l'Hébreu le Verfet VI. nous le rapprochons dans celui-ci.

8°. *Qui m'accordera une entière délivrance.*

Pour l'intelligence parfaite de ce Verfet, voici ce qu'il nous paroît nécessaire de faire remarquer.

I. Le terme *יְשׁוּעוֹת* (*ieskouⁿghôth*) *les délivrances*, est un pluriel qui mérite attention. Il s'en trouve plusieurs dans les Psaumes, où nous voyons qu'ils ont une signification plus étendue que leur singulier. A quoi bon en effet, se servir du pluriel, si le singulier donnoit une idée suffisante de la chose que l'on veut exprimer? Ainsi le terme *חַסְדֵי* (*hkhâçedêi*) employé dans les Lamentations de Jérémie, Chap. 3. Verfet. 22. que la Vulgate rend par *misericordiæ*, *les miséricordes*, doit se rendre en François par les termes suivans :

C'est par l'effet de l'entière miséricorde du Seigneur :

De même que le pluriel (ieshoh^aghôth) doit se rendre, non par le simple terme de *délivrance*, mais par ceux de *délivrance entière*; telle que fut celle qui fit sortir les Israélites de leur captivité, pour retourner dans la terre d'Israël, où ils furent affranchis de toutes les espèces de calamités qu'ils enduroient de la part des Chaldéens.

L'Auteur (a) d'un Essai de critique sur la Poësie des Hébreux, a très-bien reconnu que le pluriel dans la Langue sainte est plus emphatique que le singulier. Thomas Hyde (b) l'a senti de même. Selon lui, le nom de la femme d'Abraham a été changé en celui de שָׂרָא (sârâie) *honoratiori stylo plurali*. Si cependant le pluriel n'avoit pas plus de force que le singulier, en quoi ce nom feroit-il plus honorable? On voit bien qu'il faut ici changer le substantif *liberationes*, les *délivrances*, dans celui

(a) Tom. IX. de la Bibliothèque universelle, pag. 287.

(b) De Religione veter. Persarum, cap. 2. pag. 81.

de *liberator*, le *libérateur*. Toutes les anciennes Versions ont senti & exprimé cette Enallage ; or pour rendre la force du pluriel *liberationes*, il faut suppléer un adjectif ou un adverbe au substantif *liberator*, *libérateur*. C'est ce que nous faisons par l'adjectif Latin, *omnimodus*, *a*, *um*, entière, pleine, complete, parfaite : mais comme on ne diroit pas bien en François, *il sera mon entier, mon plein, mon parfait libérateur*, il vaut mieux tourner la phrase par un verbe, & la rendre ainsi.

Il m'accordera une entière délivrance.

Omnimodè liberabit personam meam, ou *me*.

Ce sont ici autant de règles de traduction pour l'Écriture Sainte. Nous espérons les réduire un jour dans un même corps d'Ouvrage qui puisse être utile : car cette partie de la Littérature sacrée, qui est une des plus nécessaires, est cependant une des plus négligées.

II. Nous ne commençons le septième Verset qu'après le terme (-*èlohâie*) *Deus meus*. Nous suivons en cela l'exemple de la Vulgate, des Versions Syriaque, Arabe & Ethiopienne, qui

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 133
 l'ont lû ainsi d'un consentement unanime. Aquila & Symmaque ont vû de même, comme on peut s'en convaincre dans les Exaples d'Origene, données par Dom Bernard de Montfaucon. On ne peut se refuser à cette correction, quand on compare ce refrain avec les autres qui sont dans le même Psaume, & dans lesquels le mot (-èlôhâie) *Deus meus*, est à la fin du Verset.

III. Il est visible qu'il y a une transposition dans le premier refrain. On lit ainsi dans le texte d'aujourd'hui ישועות פני (ieshoûⁿghôth phânâioû) *liberationes faciei ejus*, pour ישועות פני (ieshoûⁿghôth phânâie) *liberationes faciei meæ*. Toutes les anciennes Versions ont lû dans le premier refrain *faciei meæ*, & non pas *faciei ejus*. Il n'y a plus lieu de douter que ce ne soit la véritable leçon, quand on compare les trois refrains ensemble.

IV. Le terme de *facies*, *face*, ou de *vultus*, *visage*, par lesquels on rend communément le (phânîme) de ces trois refrains, n'est pas celui qui convient ici. En effet, que voudroit dire *le libérateur de ma face*? Martin Alberti

134 *Seconde Observation*

& Castel avertissent dans leurs Dictionnaires que (phânîme) se rend aussi par *persona*, *status*, *la personne*, ou *l'état*; & c'est de l'une ou de l'autre de ces deux significations dont il faut se servir, en rendant ainsi ce stique :

Qui délivrera ma personne ?

C'est-à-dire, *qui me délivrera*: ou, peut-être encore mieux :

Il me délivrera entièrement de mon état, de tous mes malheurs.

Ce dernier sens exprime la situation dans laquelle se trouvoient les Israélites pendant leur séjour dans la Chaldée.

TROISIEME OBSERVATION,

Qui contient les Versets 6. & 7.

VI. *A la vue de mes malheurs,*

Mon ame est plongée dans une tristesse profonde :

Mais du pays [où je languis]

Je me souviens de vous, Rives du Jourdain :

De la montagne où je vis dans l'opprobre,

Je me souviens de vous, sommets de Hermon.

1^o. *A la vue de mes malheurs.*

Telle est la signification que nous donnons à la préposition לְ (*ngal*) jointe à l'affixe י' (*iôd*) comme si l'Eglise d'Israël disoit : *A cause de moi , de la triste situation de mon état. Ce qui rendoit sa condition si malheureuse dans sa captivité, c'étoit les malheurs qui fondoient sur elle de toutes parts.*

2°. *Mon ame.*

Le terme *ame*, s'entend encore ici de l'élite d'un corps, d'une société.

3°. *Est plongée dans une tristesse profonde.*

Nous joignons l'épithète *profonde* au substantif *tristesse*, afin de faire sentir toute la force du verbe qui est à la septième conjugaison. Nous avons vu dans la seconde observation, les raisons de cette énergie.

4°. *Mais du Pays [où je languis.]*

Je me souviens de vous, rives du Jourdain.

La préposition לְ (*ngal khéne*) veut dire *propterea*, *idcirco*, *c'est pourquoi*. Dans la tristesse où est plongée l'Eglise d'Israël, ce qui relève son courage, & ce qui lui donne des forces, c'est l'espérance de revoir sa chère Patrie, & d'y rendre à Dieu

un culte public ; avantage dont elle est privée pendant son esclavage. Le *mais* par lequel nous avons rendu (*nghal khéne*) entre parfaitement dans ce point de vue , & il forme le même sens que l'*idcirò* Latin.

5°. *Du Pays. De terrâ , de la terre.*

Ce terme ne devient obscur que faute d'être développé. Essayons de fixer les différentes significations qu'il a dans nos saints Cantiques.

I. Ce substantif se place assez souvent dans les Psaumes , pour signifier la Chaldée. Le Psaume 45. Hébr. 46. *Deus noster refugium & virtus* , en fournit une exemple. Cette Poësie regarde en entier la captivité de Babylone. Dieu détruira cette Ville , il brisera les armes des Chaldéens , il délivrera son Peuple qui ne sera plus dans la crainte , Verset 3. lorsque la terre sera dans le trouble. *Non timebimus dum turbabitur terra.* Israël reviendra dans sa Patrie : il rendra la joie à Jérusalem , comme un fleuve rend la joie au Pays dont il fertilise la terre. Dieu sera son soutien , pendant qu'au Verset 7. les Nations [de la Chaldée] seront ébranlées ; pendant que ses Royaumes

seront détruits , pendant que son Pays sera troublé au bruit de son tonnerre. Quel est donc ce Pays ? Quelle est cette terre qui sera agitée , troublée & dont le trouble enfantera la liberté d'Israël ? N'est-ce pas la terre de Babylone, c'est-à-dire , l'empire des Chaldéens renversé , détruit par Cyrus ?

Les Prophètes se sont aussi servi du mot de *terre* pris indéterminément pour désigner la Monarchie de Babylone. Jérémie 51 : 46. en prédisant la ruine de ce formidable Empire , tient ce discours aux captifs.

(a) Ne vous laissez pas abattre le courage :
Ne craignez pas au bruit qui se répandra
dans la terre :
Il se répandra un bruit la première année ;
La suivante , il s'en répandra un autre :
Alors un Souverain , &c.

Comme si le Prophète disoit aux enfans d'Israël , dispersés dans les dif-

(a) Non emollescat cor vestrum ,
Neque timeatis ad rumorem , qui audietur in terrâ ;
Nam audietur primo anno rumor ,
Et post illum anno sequenti rumor alius ,
Tunc violentiam inferet in terrâ Dominus
nator Dominatori.

138. *Troisième Observation*
férentes Provinces de la Monarchie de
Babylone, pour les affûrer qu'ils n'au-
ront rien à craindre des armes vic-
torieuses de Cyrus, dans le tems mê-
me où le bruit de ses conquêtes se
répandra dans la Chaldée.

Ne perdez pas courage :
Ne soyez pas frappés de crainte ,
Au bruit que l'on fera courir de l'arrivée de
Cyrus dans les Etats de Balthasar ,
Dans la première campagne vous enten-
drez dire ,
Que le Général des Médes & des Perses aura
passé le fleuve de Gyndes :
Et dans la seconde, qu'il aura battu les Ba-
byloniens,
Qu'il est sur le point de s'emparer de toute
la Monarchie ,
En détrônant celui qui en est le Roi.
Loin de craindre , vous devez être dans la
joye ,
Puisque c'est la marque la plus certaine , que
le tems que j'ai fixé ,
Pour tirer vengeance des ennemis de mon
peuple , est sur le point d'arriver.

Continuez de lire ce Chapitre , vous
trouverez le substantif *terre* , répété
plusieurs fois pour caractériser la Chal-
dée.

II. Il se prend très-souvent pour
la terre d'Israël. L'Auteur du Psaume

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 139
59. Hébr. 60. Verset 4. n'employe
que ce terme, pour marquer le pays
des Israélites captifs à Babylone.

(a) O Dieu, qui nous avez abandonnés & re-
jettés,

Vous vous êtes mis en colere :

Revenez à nous.

Vous avez agité la terre par de violentes
secouffes :

Vous y avez fait des ouvertures :

Refermez-les, car elle est proche de sa ruine.

Voyez le Psaume 36. Hébr. 37. au
Vers. 3. la terre se prend pour la Chal-
dée ; mais dans les Versets 11, 22,
29 & 34. ce terme doit s'entendre de
la terre d'Israël. Le Prophète Amos, se
sert aussi de la même expression indé-
terminée, en parlant du ravage de la
terre d'Israël par les Chaldéens, Cha-
pitre 3 : 11.

(b) Voici ce que dit le Seigneur :

Les malheurs vont fondre sur la terre,

Elle en sera environnée.

(a) Deus abjecisti nos, & profligasti nos ;

Iratus expulisti nos, revertere ad nos.

Totam commovisti terram, eam diffregisti.

Refice scissuras ejus, nutat enim.

(b) Quapropter hæc declarat Dominator Deus :

Calamitas adveniet, vastabit terram.

140 *Troisième Observation*

III. On doit entendre ce terme de l'Empire des Perses & des Médes, Psalme 84. Hébr. 85:12. où le Prophète dit :

(a) La fidélité des promesses viendra de la terre.

C'est - à - dire , de *la Perse & de la Médie*, d'où Cyrus devoit sortir pour délivrer Israël. C'est en ce sens que l'entend le Prophète Isaïe 13:4 & 5.

(b) Le Dieu des armées passe en revue toutes ses troupes ;
Elles partent d'une terre éloignée.

A qui le Seigneur donne-t-il ordre de marcher contre la Capitale de la Chaldée ? Isaïe va nous le dire , Chapitre 21. Verset 2.

(c) Elam, marchez [contre Babylone]
Médes, formez-en le siège.

IV. On l'employe quelquefois pour

(a) *Veritas de terrâ prodibit.*

(b) *Deus exercituum recenset copias militares ;*

Veniunt de terrâ longinquâ.

(c) *Ascende, Elam, obside, Mede.*

Sur le Psaume 41. Hebr. 42. 141
l'*Univers entier*. C'est en ce sens qu'il est pris dans les Versets 8 & 10. du Psaume second, & dans beaucoup d'autres endroits de l'Ecriture.

V. Psaume 16. Hébr. 17. il signifie la *matière que nous foulons aux pieds*, Elisée fait usage de ce terme en ce sens, lorsqu'il dit à Joab Roi d'Israël, quatrième Livre des Rois 13 : 18. frappez la *terre*.

VI. Ailleurs il indique la *terre de Canaan*. Voyez le Psaume 43. Hébreu 44 : 4.

VII. Il se trouve au Verset 4. du Psaume 137. Hébr. 138, pour les *Etats des Monarques qui avoient été conduits en captivité*.

VIII. Au Verset 2. du Psaume 2. le Prophète s'en sert pour désigner les *terres* où Hérode commandoit de la part des Romains.

IX. Il se prend enfin pour les *Habitans de la terre*, c'est-à-dire, pour le Peuple.

Terre, dit Isaïe, 1 : 2. prête l'oreille.

Voyez le Psaume 66. Hébr. 67. C'est cette *terre* que Saint Jean Chrysostôme appelle *raisonnable*, & à qui

142 *Troisième Observation*

sont adressées toutes les instructions des Prophètes & des Apôtres. *Propheta & Apostoli verba accipiunt à Deo ut effundant super rationabilem terram.* Homel. 10. sur le septième Chap. de Saint Matthieu.

Nous abrégeons les preuves, parce que ces différentes significations nous ont paru ne pouvoir être contestées.

Nous ajoutons les termes, *où je languis*, pour faire sentir la triste situation où se trouvoient les Israélites dans le lieu de leur exil. Cette réticence est tirée des Prophètes dans lesquels les captifs se représentent presque par-tout sous ce point de vue.

6°. *Je me souviens de vous, rives du Jourdain.*

Cet endroit sera toujours inexplicable tant que l'on traduira le futur Hebreu *אֶזְכְּרָה* (-ézekhôrekhâ) par le futur latin, *memor ero tui*, *je me souviendrai de vous*. Le séjour actuel d'Israël à Babylone exige que ce futur soit changé par le présent, *memor sum tui*, *je me souviens de vous*.

Mais ce passage sera bien plus obscur tant que l'on joindra le mot de *terre*

ou de pays à celui de Jourdain, comme si le terme *Jordanis* étoit le génitif du mot de *terre*. Cette fausse supposition fait tomber dans un contre-sens des plus palpables. Est-il possible en effet qu'Israël captif dans la Chaldée, soit en même tems dans la terre où coule le Jourdain pour s'y souvenir de Dieu ? Un exemple fera sentir ce que nous voulons dire. Un homme d'Orleans, Ville située sur la Loire, est esclave dans Alger. Il y compose une description Latine de ses malheurs dans laquelle il s'exprime en ces termes : *Memor sum tui de terrâ , Ligeris*. Cet homme seroit sans doute bien surpris si dans sa pièce traduite en François on lui faisoit dire : *Je me souviendrai de vous de la terre de la Loire*. Il se récriroit avec raison contre une pareille version, & déclareroit que le Traducteur n'auroit pas faisi sa pensée. Il diroit que *Ligeris, la Loire*, est un vocatif qui se rapporte à *tui*. Il ajouteroit que les mots *de terrâ* signifient *de la terre où je suis esclave*, & ne doivent point par conséquent être joints à *Ligeris*, mais en être séparés par une virgule, il se traduiroit ainsi lui-même : *De la terre où je suis esclave ;*

144 *Troisième Observation*
je me souviens de vous , aimable Loire.
7°. *Rives du Jourdain.*

Le Jourdain , de même que la montagne de Hermon se prennent ici pour toute la terre d'Israël , tant par rapport à ses plaines , que par rapport à ses montagnes. Ce Fleuve que les Israélites passerent à sec à leur arrivée dans la terre promise , Jofué 3 : 17. prend sa source dans les monts du Liban , & coule dans la Palestine du Septentrion au Midi. Il passe au milieu des eaux de Merom & de la mer de Galilée fans altérer la douceur de ses eaux. C'étoit une des limites de la terre promise du côté de l'Orient. Nombres 34 : 12.

8°. *De la Montagne.*

Le terme de *Montagne* est énigmatique. Il se prend ici , comme dans plusieurs autres endroits des Psaumes, pour un Royaume. On en donnera la preuve dans les Observations sur le Psaume 67. Hebr. 68. L'on y verra que le mont de Basan , & les hautes montagnes sont prises pour Babylone , & pour les Royaumes dont son Empire étoit composé. D'ailleurs la place qu'occupe ici le terme de *Montagne* après le mot de *terre* , qui désigne la Chaldée,

sur le Psaume 42. Hebr. 42. 145

Chaldée , exige que par la *montagne* on entende l'Empire de Babylone , qui dans Jérémie 51 : 25. est appelée *montagne qui détruit toute la terre*. Dans le second article de cette Partie on ajoutera de nouvelles preuves à celles que l'on a déjà produites.

9°. *Où je vis dans l'opprobre.*

Le mot Hébreu מִצְעָר (mitsⁿghâr) que nous traduisons par *opprobre* vient du verbe יָעַר (thâⁿhgâr) *être petit , vil , méprisable*. Quelques Interprètes ont rendu ce terme au hasard par le nom propre *misar* , comme si l'on avoit jamais connu une montagne de ce nom dans l'Empire des Chaldéens. La raison de cette méprise est visible. Ils n'ont pas soupçonné que le mot de *montagne* fût un terme énigmatique qui désigne un Royaume où les Israélites étoient dans le mépris , & dans l'opprobre de la captivité.

10°. *Sommets de (^hkhéremôn.)*

Cette montagne qui servoit de limites aux Amorrhéens, Deut. 3:8. s'étendoit depuis l'Anti-Liban jusqu'aux montagnes de Galaad. Elle fut donnée aux Tribus de Ruben , de Gad & de Manassé , Josué 13 : 11. Mais ce fut en par-

146 . . . *Troisième Observation*

ticulier la demi - Tribu de Manassé qui posséda Sanir & le mont (^hkhéremôn.)

On demande pourquoi le Prophète parle plutôt de la montagne de (^hkéremôn) que du Carmel & du Thabor. Nous répondons que la montagne de (^hkhéremôn) étant la première que l'on trouve en revenant de la Chaldée dans la terre d'Israël, il étoit naturel qu'un Israélite qui pensoit à sa Patrie, fût frappé de la montagne qu'il devoit rencontrer la première, étant sur le point de rentrer dans la Judée.

Nous observons en passant avec Alberti que dans l'Hébreu ce mot est au pluriel (^hkéremônîme) pour insinuer que cette montagne avoit plusieurs sommets.

VII. *Un Abyme appelle un autre Abyme :*

*A sa voix vos orages ,
Vos vagues & vos flots
M'engloutissent de toutes parts.*

1°. *Un abyme.*

Ce terme est énigmatique, & signifie un pays, un Royaume, une Province. Il se prend pour l'Empire de Babylone, Habacuc 3 : 9. Ce Cantique est un tissu de termes énigmatiques &

Jur le Psaume 41. Hebr. 42: 147
généraux , qui le rendent si difficile
quand on ne connoît pas ce stile ,
qu'il n'est pas étonnant qu'il soit re-
gardé comme inexplicable. Il n'est pas
cependant impossible d'y appercevoir
la ruine de l'Empire de Babylone.
Plusieurs Commentateurs , entr'autres
Sanctius & Cornelius à *Lapide* , ont
bien senti que tel en étoit l'objet. Il est
surtout marqué dans le Verset 10. qu'il
faut commencer par les trois derniers
mots du 9. Verset.

(a) Vous déchirerez les fleuves de la terre ,
Les montagnes vous verront ,
Elles seront dans les douleurs de l'enfan-
tement ,
L'inondation des eaux se répandra ;
L'abyme poussera des cris ;
La hauteur élèvera ses mains.

I. Nous rappelions ici cette regle si
vraie , que l'on a pû voir dans les Let-
tres de M. l'Abbé de * * * à ses éle-
ves. Toutes les fois qu'un verbe ex-

(a) Fluvios scindes terræ ;
Videbunt te ,
Doloribus parturientis cruciabuntur mon-
tes ,
Inundatio aquarum pervadet :
Edet abyssus vocem suam ;
Altitudo manus suas extollet.

prime des sentimens & des actions qui ne conviennent qu'à des êtres raisonnables, on ne doit point douter que son nominatif, tout insensible qu'il est, ne représente & ne signifie un être animé, & capable de mouvement & de raison. En effet, peut-on déchirer des Fleuves ? Des Montagnes peuvent-elles sentir les douleurs de l'inondation ? Il est vrai que l'inondation des eaux pénètre ; mais il faut expliquer la nature de ces eaux. Croirait-on qu'un abyme jette des cris réels, & que la hauteur, c'est-à-dire, les flots de cet abyme élèvent des mains vraiment suppliantes ? C'est cependant une vérité dont on ne peut pas s'empêcher d'être convaincu, lorsque l'on approfondit les Livres Prophétiques. On y découvre que des Montagnes sont des Royaumes, & que leurs Peuples sont susceptibles de regards & de frayeur. On apperçoit aisément que *l'inondation des eaux*, est le ravage d'une armée ; que *l'abyme* תהום (thehôme) est tantôt l'Empire de Babylone, tantôt ses Provinces, & qu'enfin la hauteur, ou les flots de cet abyme, sont les Peuples de cet Empire

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 149
violemment agités par l'invasion de
l'ennemi, qui devient pour eux une
tempête redoutable. Après avoir puisé
ces connoissances dans les Prophé-
tes, on se trouve à portée d'entendre
de la maniere suivante, le dixième
Verset du Cantique d'Habacuc :

Vous ravagerez les Provinces de la Chaldée :
Les peuples de ses Royaumes vous verront :
Ils seront déchirés par les douleurs de l'en-
fantement.

L'armée nombreuse [des Médes & des Perses]
fera des ravages ;

L'Empire des Chaldéens (désigné par le
terme énigmatique (thehôme) poussera des
cris :

Et ses habitans leveront les mains en signe
de désolation.

Ce n'est pas à l'école des Rabbins,
qu'on apprend ces principes, non plus
que ce qui suit.

II. Psaume 70. Hebr. 71 : 20. Ces
mots de la Vulgate

De Abyssis iterum reduxisti me ;

Hebr. Ascendere me facies.

Vous me retirerez une seconde fois des
abysses :

veulent dire :

Vous me retirerez des Provinces de la Terre
des Chaldéens.

150 *Troisième Observation*

En effet les Israélites y étoient engloutis comme dans le fond des abymes. Dieu seul pouvoit les en retirer. Théodoret fait bien sentir que l'abyme est mis ici pour Babylone, lorsqu'il s'exprime ainsi sur ce passage. *De abyssis terræ iterum reduxisti me. Reditum in vitam me consecutum esse existimo, tot præter humanam opinionem à calamitatibus liberatus, hoc & per Ezechielem Deus dixit: Aperiam sepulchra vestra, & reducam vos ex Babylone.*

III. Dans le Psaume 76. Hébr. 77. où il est question de la ruine de Babylone, on lit ces paroles au Verset 17.

(a) Les eaux vous verront, Seigneur :

Les eaux vous verront :

Elles souffriront les douleurs de l'enfantement.

Les abymes même seront dans une violente agitation.

Ce passage est dans le même style que celui d'Habacuc ; il doit s'expliquer relativement à l'énigme que ces

(a) Videbunt te aquæ, Deus,

Videbunt te aquæ ;

Dolores parturientis sustinebunt ;

Quin & commovebuntur abyssi,

sur le Psaume 41. Heb. 42. 158
mots renferment. Dans ce Prophète *les eaux* signifient des hommes qui composent une armée : ici elles désignent des hommes qui habitent une région ; c'est-à-dire , l'Empire des Chaldéens indiqué tacitement par ces paroles du Verset précédent :

Votre bras, Seigneur, revendiquera votre peuple,
Les enfans de Jacob & de Joseph.

Ce bras de Dieu est Cyrus : ces *eaux* sont les peuples qui verront le Seigneur & son bras. A sa vûe ils sentiront les douleurs de l'enfantement , qui mettra les Israélites en liberté. Dans le Verset 10. d'Habacuc, *l'abyme*, qui jette des cris , est la Chaldée : ici les *abysses* qui sont dans une violente agitation, représentent l'état des Provinces de cet Empire , à la vûe des Médes & des Perses, dont l'entrée dans Babylone est prédite énigmatiquement au Verset 18. de ce Psaume , sous l'emblème d'orages , de pluies , de nuages épais , d'éclairs & de tonnerre , qui feront trembler , & qui désoleront l'Empire des Chaldéens, & la Chaldée même.

IV. Isaïe , 51 : 10. en parlant de la

152 *Troisième Observation*

délivrance d'Israël, exhorte la puissance du Seigneur à renouveler ses anciens prodiges. Il se fert d'un participe qu'il faut changer en futur, pour exprimer cette interrogation dans son sens vraiment littéral.

(a) Ne sera-ce pas vous, qui détruirez l'orgueilleux,
Et qui ferez périr le dragon?
Ne sera-ce pas vous, qui dessécherez la mer,
Et les eaux du grand *abyme* ;
Et qui pratiquerez au fond de la mer un passage
Pour ceux que vous aurez revendiqués ?
Alors ceux que le Seigneur aura rachetés ;
S'en retourneront triomphans :
Ils rentreront dans Sion faisant retentir des cris de joie, &c.

Le nom de *Sion* peut-il désigner un autre retour que celui des Captifs si long-tems détenus dans l'Empire de Ba-

(a) Nonne tu is es qui percuties superbum,
Qui perfodies draconem ?
Nonne tu is es qui exsiccabis mare,
Aguas abyssi magnæ ;
Qui maris altitudines pervias reddes,
Ut transeant ii quos vindicaveris ;
Tunc redempti ab Æterno hilariter revertentur ;
Et introibunt Sion cum cantu.

bylone, que le Prophète Haïe désigne ici comme *une mer*, & comme *un abyme*? Si l'on entend ce passage de la sortie d'Egypte, comme le font la plupart des Commentateurs, il faudra toujours prendre l'*abyssus magna*, le *grand abyme*, pour le Royaume de Pharaon, comme on prend le terme de *Draco*, *Dragon*, pour Pharaon lui-même; car jamais la Mer Rouge n'a été appelée le *grand abyme*. C'est ce que l'on diroit de l'Océan, ou de la Méditerranée. *Altitudines maris* désigneroit alors la Mer Rouge, & la preuve d'un *abyme* pour un Royaume, seroit toujours la même.

Quelle conséquence un homme éclairé peut-il tirer de ces quatre passages? si ce n'est que l'*abyme* se prend énigmatiquement pour l'Empire de Babylone, & les *abymes* pour les différentes parties, ou Provinces de cet Empire. Pourquoi donc n'auroit-il pas la même signification dans les Versets, dont nous rendons compte; puisque par l'examen de ce qui précède & de ce qui suit, on est forcé de reconnoître que *ces abymes*, dont l'un anime l'autre, sont une partie de la *Mer*, c'est-à-dire, de la Chal-

154 *Troisième Observation*

dée, à qui les Prophètes donnent ce nom aussi-bien que celui d'*abysses* ?

2°. *Appelle.*

C'est-à-dire, *excite*, parce que la signification ordinaire ne seroit pas assez forte après la préposition לְ (-él,) qui marque *une union, un concert, une correspondance, une ligue faite*, pour ainsi dire, entre les Provinces de la Chaldée, pour persécuter les Israélites.

3°. *A sa voix vos orages.*

Le terme Hébreu צְנוּרִיקָה (tsinnôréikhâ) ne signifie pas seulement *vos canaux, vos tuyaux, vos gouttières*. La place qu'il occupe ici entre le terme d'*abysses*, & ceux de *flots & de vagues*, le détermine nécessairement à signifier *des orages, ou des tempêtes*.

4°. *Vos vagues & vos flots.*

Nous n'avons pas trouvé de termes qui exprimassent mieux l'Hébreu מִשְׁבָּרִיקָה (mishbâréikhâ) que celui de *vagues*. En effet les *vagues* se brisent à proportion de la violence avec laquelle elles sont agitées par les vents. Ce terme Hébreu ne peut se rendre que très-mal en François par le mot *fractures*.

5°. *M'engloutissent.*

C'est ainsi que nous rendons les mots

Sur le Psaume 41. Hebr. 42. 155

Hébreux עָלַי עָבְרוּ (ⁿghâlâie ⁿghâbâroû)
transierunt super me , ont passé sur moi.
Cette dernière Traduction Française
n'exprime pas assez la pensée du Pro-
phète. L'Eglise d'Israël se plaint d'être
submergée dans un océan de malheurs.
Le verbe (ⁿghâbâr) signifie à la vé-
rité *passer* ; mais quand il est question
d'eaux , il veut dire , *inonder , submer-*
ger , engloutir.

6°. *De toutes parts.*

C'est l'expression כֹּל (Khól) *omnes* ;
que nous exprimons par ces termes.
Nous croyons qu'elle se rend fort bien
par cet adverbe. Un coup d'œil sur les
Versions peut dissiper aisément tous les
doutes que l'on se formeroit à son oc-
casion.

QUATRIÈME OBSERVATION,

Qui contient le reste du Psaume.

Dans cet état d'affliction, que le
Prophète désigne par le terme énigma-
tique de *nuit* , il n'est plus tems de
chanter ces Cantiques d'alégresse, dont
Jérusalem retentissoit dans ses jours de
prospérité. La priere est l'unique res-

156 *Quatrième Observation*
source de ces infortunés Captifs. Aussi
l'Eglise dit-elle :

VIII. *Pour me rendre le jour,*
Le Seigneur fera paroître sa miséricorde :
C'est pour la mériter, qu'au lieu de Cantique,
J'offre pendant la nuit une priere continuelle
Au Tout Puissant, qui me rendra la vie.

1°. *Pour [me rendre] le jour*
j'offre pendant la nuit.

On reconnoît ici du premier coup d'œil deux termes énigmatiques. De leur intelligence dépend l'éclaircissement, dont ce Texte a besoin. Le *jour* est mis ici pour le tems de la liberté, & la *nuit* pour le tems de la captivité. Ceux qui courent la même carrière que nous, n'ignorent pas combien est fondée la signification que nous donnons à ces deux termes. Nous ne prétendons pas néanmoins que le terme de *jour* soit pris énigmatiquement en lui-même. Il ne l'est qu'autant que le sens l'exige; c'est-à-dire, quand il est en opposition avec un terme que l'on est obligé de prendre énigmatiquement, pour saisir toute la pensée du Prophète. Il faut donc examiner maintenant, & prouver que le terme de *nuit* est assez

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 157
souvent énigmatique, soit dans les Psau-
mes, soit dans les Prophètes. Au Ver-
set 3. du Psaume 16. Hébr. 17. on lit
ces mots :

(a) Vous m'éprouvez,
Vous me châtiez pendant la nuit ;
Vous me brûlez,
Afin qu'il ne reste aucun vestige de mon
crime.

C'est-à-dire, de mon idolâtrie : mais
comme il est évident que le Prophète
met ce Psaume dans la bouche de l'E-
glise d'Israël, il est encore plus cer-
tain que son iniquité n'est autre chose
que l'idolâtrie de ses enfans, selon l'i-
dée que les Théologiens nous donnent
d'après Saint Paul, touchant la pureté,
l'innocence, la sainteté de l'Eglise. Or
pendant quel tems l'Eglise d'Israël
a-t-elle expié par le feu le crime de
ses enfans ? si ce n'est pendant la cap-
tivité, que les Prophètes désignent,
non-seulement par le terme de *nuit*,
mais encore par ceux de ténèbres &

(a) Probas cor meum,
Et visitas per noctem :
Uris me,
Ut nequaquam inveniatur scelus meum.

d'obscurité; peut-on supposer qu'Israël n'ait éprouvé que pendant les *nuits* les malheurs de sa captivité?

C'est dans le même sens que nous prenons le terme de *nuit* aux Versets 3. & 7. du Psaume 76. Hébr. 77. Il n'est pas difficile d'y reconnoître les plaintes & la délivrance d'Israël captif, & de remarquer au Verset 3. que l'Eglise, qui étend les mains vers le Seigneur pendant la *nuit*, est cette mere qui prie sans cesse par les sentimens du cœur de ses fidèles enfans; qu'elle ne connoît point la différence *des jours & des nuits*, quand il s'agit de prier, de soupirer, de gémir, ou de verser des larmes; & que dans ce Verset 3. le *jour* de la tribulation est la même chose que la *nuit*, c'est-à-dire, la captivité, dont le Prophète prédit la délivrance dans les huit derniers Versets de ce Psaume, où le terme *de nuit* du Verset 7. signifie la même chose, ainsi qu'au Verset 55. & 62. du Psaume 118. Hébr. 119.

Mais peut-on s'empêcher d'appercevoir la captivité de Babylone dans le terme de *nuit*, qui la voile au second Verset du premier Chapitre

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 159
des Lamentations ? Le Prophète Jérémie exprime ainsi la douleur de l'Eglise d'Israël, dont il déplore le veuvage, qui consistoit dans son exil à Babylone ? Voici les termes du Prophète :

(a) Elle répand des pleurs en abondance pendant la nuit,
Et les larmes coulent sur ses joues.

Plusieurs Interprètes autorisent cette signification, comme nous le prouverons dans la suite ; mais qu'est-il besoin de multiplier les Textes en faveur d'un passage, dont l'intelligence ne dépend que d'une lecture tant soit peu réfléchie ?

En effet si l'on considère que dans les Psaumes & dans les Prophètes le terme de *Cantique* signifie une action de grace, lorsqu'il est question de la délivrance, qui regarde Israël captif ; si d'ailleurs on fait attention que le terme תפלה (thehillâh) *humble priere*, ne s'employe dans les Psaumes que pour obtenir la liberté des Captifs d'Israël, on conclura facilement que ces

(a) Indefinenter plorat in nocte ;

Et lacrimæ ejus dissipant in maxillas ejus.

deux termes opposés l'un à l'autre dans le Verset VIII. de la Poësie que nous expliquons, désignent des chants, dont l'un appartient à la délivrance obtenue, & l'autre à la délivrance que l'on demande. Alors on appercevra que *la nuit*, pendant laquelle l'Eglise forme son humble priere, n'est autre chose que le tems *de la captivité*, & que le *jour* mis en opposition avec une telle *nuit*, ne peut être pris que pour *le tems de la liberté*.

Enfin si l'on observe que le nom de *miséricorde*, employé dans ce Verset, signifie toujours dans les Psaumes la *bonté*, par laquelle Dieu rachette les Israëlités captifs; on sentira la nécessité de rendre le futur יצוה (iitfâ-ouéh) par *enverra*, *fera paroître*, & l'on conviendra que nous avons saisis la seule maniere de rendre exactement ce Verset VIII.

2°. Nous traduisons le mot Hébreu שירה (shîrôh) par *in Canticum*, c'est-à-dire, *au lieu de Cantique*, non-seulement parce que le sens l'exige, mais à cause du ה (hé) final, que l'on n'ajoute pas inutilement à la fin des mots masculins, tels que שיר (shîr) qui sans ce ה (hé) si-

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 161
 signifie *Cantique*. Nous osons donc soupçonner qu'ici (shîrôh) signifie *in Canticum, pro Cantico, loco Cantici, au lieu de Cantique*. Si quelqu'un trouve une signification qui soit plus convenable à ce terme, nous l'adopterons volontiers. Au reste de quelque façon qu'on le rende, l'objet de la pièce n'en souffrira rien.

C'est encore pour exprimer l'énergie de ce ה (hé) final que nous l'avons rendu plus bas, Verset IX. par ces mots, *sans cesse*, après le verbe אָמַר (-âmar :) Verset XIII. par le terme *unique*, après le pronom אָתָּם (-âththe) Vers. XIV. par ces mots, *marchent devant moi*, ajoutés au pronom *elles-mêmes*; & au Vers. XV. par les termes, *avec reconnoissance*. Il est bon d'observer que cette force énergique du ה (hé) final ne doit pas être rendue à l'avanture; mais qu'il faut toujours qu'elle soit tirée de la nature de l'objet que l'Ecrivain sacré avoit en vue, & qu'elle ne serve à autre chose qu'à donner une idée plus expresse de sa pensée.

3°. Pour rendre en entier la force de la conjonction ו (ouâou) *c'est*

162 *Quatrième Observation*

pourquoi, nous regardons comme nécessaire la petite périphrase, *c'est pour la mériter*. En effet, dans quelle vue l'Eglise d'Israël offre-t'elle ses prières au Seigneur dans le lieu de son exil, si ce n'est pour se rendre digne de voir éclater sa miséricorde à l'égard de ses enfans? Cette façon de rendre (l'ouâou) des Hebreux n'est pas nouvelle, puisque S. Jérôme en a fait usage, Levit. 16 : 11. en traduisant cette conjonction par ces termes : *his ritè celebratis. Ces cérémonies légitimement accomplies.*

4°. Le mot *intrà me* en Hébreu *ימי* (*ng'himmî*) se rapporte au terme *oratio*, & demande un supplément selon le génie de la Langue dans laquelle on traduit. Les termes *intrà me oratio*, *prière au-dedans de moi* ne signifient rien s'ils ne sont animés par un relatif & par un verbe : ainsi nous ajoutons ces mots, *illa quæ versatur avant intrà me*, ou comme nous l'avons rendu dans notre version, *perseverans est oratio*, enforte que l'on traduise le tout comme s'il y avoit :

Ideo nocte captivitatis est locò cantici ;

Illa quæ est mecùm oratio

Omnipotentì vitæ meæ,

Où l'on voit que ces paroles *illa quæ est mecùm oratio*, la priere qui est avec moi, doivent se rendre en François par la priere persévérante, continuelle, dont je suis occupé, ou dont mon cœur est pénétré, me tient lieu de Cantique.

5°. *Au Tout-puissant qui me rendra la vie.*

C'est ainsi qu'il faut traduire ces paroles *Deo vitæ meæ. Au Dieu de ma vie.* La vie est un terme énigmatique qui signifie la liberté. De-là vient ce verbe si souvent répété dans les Psaumes, & sur-tout dans le 118. Hébr. 119. *Vivifica me : rendez-moi la vie*, c'est-à-dire, faites-moi sortir de la terre dans laquelle je suis en captivité, comme un mort dans son tombeau pour me ramener dans ma Patrie, où je goûterai les douceurs de la vie, c'est-à-dire, de la liberté. Les versets 8. & 9. du neuvième chap. du I. liv. d'Esdras serviront de commentaire à cette expression. (a) » Maintenant [disent les Princes d'Israël.] vous savez » que depuis peu de tems le Seigneur » notre Dieu s'est laissé fléchir par nos » prieres, pour conserver un reste

(a) Jam verò nuperrimè [admissa] fuit deprecatio [nostra] à Domino Deo nostro, ut relinqueret ex nobis residuum, ut conce-

164 *Quatrième Observation*

» d'entre nous , afin de nous accorder
 » une place dans la terre où sa majesté
 » réside ; pour que notre Dieu rendît la
 » lumière à nos yeux , & pour nous
 » accorder , à nous qui étions en esclavage,
 » *la vie* מִחַיִּים (mí^hkheïâ^h) dont nous
 » jouissons depuis peu. Nous étions
 » esclaves , il est vrai , mais notre Dieu
 » ne nous a pas laissés en captivité.
 » Il s'est attendri sur nous : [il nous a
 » fait trouver grace] auprès des Rois
 » de Perse , afin qu'ils nous rendissent
 » *la vie* (mí^hkheïâ^h) (c'est-à-dire , *la*
 » *liberté*) & qu'ils fissent rebâtir le
 » Temple de notre Dieu. » Ajouter
 de nouveaux témoignages après en
 avoir produit qui sont sans réplique ,
 ne seroit-ce pas abuser du loisir des
 Lecteurs ?

IX. *Je dis sans cesse au Tout-Puissant :*

deret nobis sedem in loco sancto suo , ut illuminaret oculos nostros Deus noster , & concederet aliquantulum vitæ in servitute nostrâ. Servi enim eramus , & in servitute nostrâ non dereliquit nos Deus noster , sed inclinavit super nos misericordiam suam , coràm Rege Persarum , ut daret nobis vitam , & exaltaret Domum Dei nostri.

*Vous, qui êtes mon unique azile,
Pourquoi m'avez-vous oublié ?
Pourquoi me laissez-vous vivre dans le deuil,
Sous l'oppression de mes ennemis ?*

*Pourquoi me laissez-vous vivre dans le
deuil*

sous l'oppression de mes ennemis ?

I. L'Hébreu porte mot à mot : *Cur in luctu incedo per oppressionem inimici : Pourquoi le deuil accompagne-t-il mes pas pendant l'oppression de l'ennemi ?*

II. L'Eglise d'Israël avoit deux sortes d'ennemis pendant sa captivité, les Babyloniens ou Chaldéens, & ceux d'entre ses enfans qui avoient abandonné le culte du Seigneur, pour s'attacher à celui des Idoles de leurs Maîtres. Ainsi toutes les fois que l'on trouve ce terme indéterminé dans la plupart des Psaumes, il faut le rapporter à quelqu'un de ces redoutables ennemis. Il y a cependant une attention à faire, c'est que ce sont les Chaldéens que ce terme désigne le plus souvent. Ainsi les trouve-t-on caractérisés, Baruch 4 : 25. où on adresse ces paroles aux captifs.

(a) Mes Enfans , souffrez avec patience la colère , qui est tombée sur vous :
Votre ennemi vous persécute , il est vrai ;
 Mais vous verrez bien-tôt sa ruine ;
 Et vous serez au-dessus de lui.

Peut-on méconnoître les Chaldéens dans ce passage ? Dans le premier Ch. des Lamentations , Jérémie se sert cinq fois de ce terme , pour désigner ces persécuteurs inhumains d'Israël.

X. *Les reproches , dont m'accablent
 Ceux qui me tiennent dans la détresse ;
 Sont un glaive qui perce mes os ;
 Lorsqu'ils me répètent sans cesse :
 Où est donc votre Dieu ?*

1°. *Ceux qui me tiennent dans la détresse.*

Cette expression est encore un de ces termes généraux , dont on ne fait la vraie signification , qu'en la retraignant à son objet particulier. Mais comment le découvrir cet objet par-

(b) *Filii , patienter sustinete iram , quæ supervenit vobis ;
 Te quidem inimicus tuus persecutus est ;
 Sed tu brevi ejus exitium videbis ;
 Et super cervices ejus ascendes.*

ticulier ? Par le parallèle des différents endroits où les Prophètes l'ont employé. Nous le trouvons dix fois dans les Psaumes. Partout, excepté au Verset 3. du Psaume 8, où il regarde les ennemis de Jesus - Christ, il désigne les Chaldéens qui réduisent les captifs dans les plus fâcheuses extrémités.

2. *Sont un glaive qui me perce les os.*

C'est ainsi que porte le Texte Hébreu. *Cum gladio ossa mea* [penetrant] *ils percent mes os avec un glaive.* בְּרִצָּח בְּעֶצְמוֹתַי (berêtsá^hkh beⁿghátsemôthâie.) Saint Jérôme a traduit : *Dùm me interficerent in ossibus meis*, ce qui fait à-peu-près le même sens. Aquila & Symmaque, ont entendu de même ce passage. Celui-ci dit *ὡς σφαγήν διατῶν ὀστέων μου.* Celui-là traduit *ἐν τῷ φορέυσαι με ἐν ὀστέοις μου.* Les Septantes ont lû, *dùm confringuntur ossa mea* : *Lorsque l'on brise mes os.* Ils ont été suivis par le Syriac & l'Ethiopien. Mais ces deux dernières Versions n'ayant point été faites sur l'Hébreu, mais sur le Grec des Septantes, elles ne font avec ces derniers, qu'une seule & même autorité. La plupart des Interprètes modernes (a)

(a) Léon de Juda, Vatable, de Muis, Calmet, le P. Houbigant.

suivent l'Original Hébreu & Saint Jérôme. Ils traduisent tous רֶטְסָחַךְ (rétsá^hkh) par *gladius* ou *occiso* ; tant ceux qui lisent avec des points , que ceux qui rejettent ces motions. C'est aussi ce sens que les Dictionnaires donnent à ce nom substantif. Voyez ceux de Buxtorf , de Casiel , d'Alberti , de Sanctes-Pagnin. Ainsi c'est avec raison , que nous préférons la leçon de l'Hébreu à celle des Septantes. Car lorsque le Texte ne présente rien que d'exact & de suivi , on auroit tort de le changer , même sur l'autorité d'une ancienne Version ; ce seroit se donner une liberté qui paroîtroit déplacée : Or le sens que nous trouvons dans ce passage est parfaitement lié avec ce qui précède & avec ce qui suit , & il entre très-bien dans les vues de l'Ecrivain sacré. Les reproches sanglans que les Chaldéens faisoient aux Israélites , en leur répétant sans cesse : *où est donc votre Dieu ?* étoient pour eux autant de coups d'épée qui leur perçoient le cœur. Mais , nous dira-t-on peut-être , on brise les os , on les casse , mais on ne les perce pas. Nous en convenons ; & c'est précisément ce qui doit faire voir que

le

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 169

le terme *os* est ici énigmatique. C'est la règle que nous avons posée plus haut d'après M. l'Abbé de Villefroy , que toutes les fois qu'un verbe exprime des sentimens ou des actions qui ne conviennent qu'à des êtres raisonnables , si son nominatif est un être inanimé , on ne doit point douter qu'il ne soit énigmatique , & qu'il ne signifie un être animé & susceptible de raison. Le terme d'*os* représente donc ici des êtres capables d'être percés. La Paraphrase Chaldaïque a rendu les termes *ossa mea* , par ceux-ci *membra mea*. Plusieurs autres Traducteurs ont suivi son exemple. C'est une ouverture qu'ils nous donnent. Il s'agit maintenant de développer quels peuvent être ces *os*. On sent toute l'énergie de ce mot , lorsqu'on lit avec attention le Chap. 37. d'Ezéchiel , où ce Prophète apprend que les *os* qu'il apperçoit sont la maison d'Israël captive dans toute l'étendue de l'Empire de Babylone. Le Prophète nous en assure , Verset 11. par ces paroles.

Ossa hæc universa , domus Israël est.

Tous ces os sont la Maison d'Israël.

Le Seigneur rassemblera ces os ;

Tome I.

H

c'est - à - dire , qu'il donnera aux captifs dispersés la facilité de se réunir : il leur communiquera l'esprit de vie , par la liberté qu'il leur rendra : enfin il ressuscitera ces captifs , ces os desséchés , en les rétablissant dans leur Patrie. Alors tous ces os s'écrieront , Psaume 84. Hébreu 35 : 10.

Seigneur , qui est semblable à vous ?

Comment donc : le Prophète nous donne des os qui crient ? Oui. Mais ce sont des os ressuscités , des Israélites délivrés qui admireront la toute-puissance de Dieu qui les aura rétablis dans leur première liberté , par le renversement de la Monarchie de Babylone. Ce sont ces mêmes os qui tressailleront d'allégresse lorsqu'ils apprendront que leur délivrance approche , Psaume 50. Hébr. 51 : 10. quoiqu'ils soient encore écrasés par la pesanteur du joug qui les opprime dans leur captivité. Enfin , ce sont ces os que l'Eglise d'Israël assure être brisés , Lamentations 3 : 4. Car en cet endroit le Prophète parle au nom du Peuple d'Israël , & non pas au sien propre , comme se le sont imaginés quelques Commentateurs ,

Sur le Psaume 41. Hebr. 42. 171
trompés par le terme וִישׁ (-ish) homo,
homme qui est dans le premier Verset
de ce Chapitre, comme si ce terme
collectif ne désignoit pas le Peuple de
Dieu dans sa captivité.

XI. Pourquoi, mon ame, êtes-vous abattue par
la tristesse ?

Pourquoi êtes-vous consternée de mon sort ?

Mettez votre espérance en celui que j'adore :

Oui, j' rendrai de nouvelles actions de graces
à mon Dieu,

Qui m'accordera une entiere délivrance.

La Vulgate a rendu ainsi les deux
derniers stiques de ce Verset :

*Quoniam adhuc confitebor illi
Salutare vultus mei, & Deus meus.*

En Hébreu :

*Profectò adhuc gratias agam ei,
Qui liberabit omnimodè personam meam,
Deus meus est.*

Oui, je lui rendrai de nouvelles actions de
graces :

C'est lui qui m'accordera une entiere déli-
vrance :

Il est mon Dieu.

Nous avons expliqué dans le Verset
V. tous les termes des deux derniers
stiques, qui terminent celui que nous.

172 *Quatrième Observation*

examinons. Il nous reste seulement à remarquer que ce Verset XI. est le refrain du Verset V. où nous avons fait observer la transposition du Copiste Hébreu que voici :

ישועות פניו אל־הי

(*ieshoûⁿghôth phânâioû -élóháïe.*)

Salutes facierum ejus. Vers. 7. Deus meus.

Cette transposition est réparée dans ce Verset où nous lisons comme dans le dernier de ce Psaume qui présente le même refrain,

ישועות פניו ואל־הי

(*ieshoûⁿghôth phânâïe oû-élóháïe.*)

Salutes faciei meæ, ou personæ meæ,

Et Deus meus.

Mon Dieu, qui me délivrera entièrement ?

Au lieu que si nous suivions la leçon du Verset V. selon la ponctuation du Texte Hébreu d'aujourd'hui, nous traduirions :

Qui se délivrera entièrement,
V. 7. O mon Dieu !

Il est bien plus raisonnable de corriger la transposition du premier refrain,

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 173
en consultant les deux refrains suivans ,
qui d'ailleurs lui sont entierement pa-
reils , que d'admettre une traduction
vicieuse dont la leçon est méconnue
de toute l'antiquité.

XII. *Rendez, ô mon Dieu, un arrêt en ma
faveur,
Vous-même défendez la justice de ma cause
Contre une nation cruelle :
Délivrez-moi au plutôt
De ces hommes pleins de fourberie & d'in-
justice.*

Quantité de Psaumes retentissent de
cette expression , pour demander à
Dieu qu'il délivre les Israélites de la
tyrannie des Chaldéens. Le Prophète
les caractérise dans ce Verset , par
deux épithètes où on les reconnoît
sans peine.

*Vous-même défendez la justice de ma cause
Contre une nation cruelle :
Arrachez-moi au plutôt
A ces hommes pleins de fourberie & d'in-
justice.*

Il est évident que l'ennemi dont l'E-
glise d'Israël veut être délivrée , n'est
pas seulement un Peuple ordinaire ,
appelé *אֲדָמָה* (*ngháme*) en Hébreu , mais

une *Nation puissante* גִּזְרֵי (ghôie) expression par laquelle sont souvent désignés les Peuples qui composoient l'Empire de Babylone. On leur donne ici la qualité de *Nation cruelle*, & c'est à juste titre. Les Psaumes & les Prophètes sont remplis des plaintes que les Israélites formoient au sujet de leurs cruautés. Du tems même de Moÿse, ces Peuples étoient appelés de ce nom. Voici comme s'énonce ce Prophète, Deuteronomie 28 : 36. (a) » Le Seigneur » vous fera emmener vous & le Roi » que vous vous ferez donné, chez un » *Peuple* (ghôie) inconnu à vous & » à vos Peres... Verset 49. Le Seigneur fera venir contre vous une » *Nation* (ghôie) d'un pays reculé, » Verset 50. un *Peuple fier* & insolent, » qui n'aura point d'égards pour les » vieillards, ni de pitié pour les enfans. » Jérémie caractérise de même cette Nation au Verset 15. du Chap.

(a) Ducet te Dominus, & Regem tuum, quem constitueris super te, in gentem quam ignoras tu, & Patres tui Adducet Dominus super te Gentem de longinquo Gentem procacissimam, quæ non deferat seni, nec misereatur parvuli.

5. lorsqu'il fait ainsi parler le Seigneur à la maison d'Israël.

- (a) Je vais faire marcher contre vous
Une nation (ghôie) d'un pays éloigné,
Une nation (ghôie) redoutable :
Une nation (ghôie) ancienne !
Une nation (ghôie) dont vous ignorez le langage.

Baruch 4 : 15. Joël 1 : 6. Amos 6 : 15. tiennent le même langage. Mais remarquez que le terme לֹחֲשִׁיד (lô-khâsîd) employé dans notre Psaume, se rend par *immisericors*, *pietate erga homines carens*, mot à mot, *non pius*, *inhumain* ; par opposition aux Israélites, que les Psaumes appellent (khâsîd) rendu dans la Vulgate par *Sanctus*, c'est-à-dire, *Saint* par sa douceur, par sa patience, & par sa résignation. Au lieu que les Babyloniens étoient redoutables par leur tyrannie & par leur cruauté.

Le terme (ghôie) est aussi employé

- (a) Mox adducam adversus te de [terrâ] longinquâ,
O Domus Israël, inquit Dominus,
Gentem fortem,
Gentem antiquam,
Gentem, cujus non cognoscis linguam.

pour désigner d'autres Peuples que les Chaldéens ; quoiqu'il caractérise assez communément ces derniers.

I°. Au Psaume 134. Hébr. 135. le Prophète s'en sert pour indiquer *les Peuples* qui étoient dans les environs du Désert de Sinai.

II°. Il est en usage ailleurs pour marquer les Khananéens , comme au verset 9. du Psaume 79. Hebr. 80. où les Israélites disent au Seigneur.

(a) Vous-même par la force de votre bras vous avez chassé *les nations* (ghôïime) [de la terre de Khanaan],
Pour y établir nos Peres.

III°. On le prend pour toutes les nations en général.

(b) Dieu ne vous reprendra-t-il pas , dit l'Auteur du Psaume 93. Hébr. 94 : 10. aux Israélites,
Lui qui instruit *les peuples*

IV°. Les Apôtres nous apprennent au 25 verset du 4. chap. des Actes qu'au verset 1. du 2. Psaume , ce mot se rap-

(a) Ejecisti Gentes , ut plantares eam [vineam , scilicet , Israël.]

(b) An qui corripit gentes , non corripiet ?

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 177
porte aux nations qui contribuèrent à
la mort de Jesus-Christ. Nous n'indi-
quons pas les Prophètes qui ont em-
ployé ce terme dans le même sens. Ces
endroits parlent d'eux-mêmes : reve-
nons aux Chaldéens.

Cette nation est qualifiée d'*hommes
pleins de fourberie* au Psaume 119 Hebr.
120 : 2. de même qu'au verset XII. du
Psaume 42. Hebr. 43. *vir doli, lingua
doli, ou dolosa*. Nous pourrions ap-
porter d'autres exemples : mais nous
nous en tenons d'autant plus volontiers
à ceux que nous avons cités, que le
Psaume 119. Hebr. 120. est reconnu des
plus habiles Interprètes pour appartenir
à la Captivité de Babylone. Ils sont aussi
caractérisés par les termes d'*hommes
pleins d'injustice* au verset 1. du Psau-
me 36. Hebr. 37. Ecoutons encore Da-
niel qui met ces plaintes dans la bouche
des captifs d'Israël au chap. 3. verset
31. & 32.

(a) Ainsi c'est par un jugement très-équitable
Que vous nous avez fait tous ces maux :

(a) Omnia ergo quæ induxisti super nos,
Et universa quæ fecisti nobis,
In vero judicio fecisti;

Hv

178 *Quatrième Observation*

Et que vous nous avez livrés entre les mains
de nos ennemis,
Qui sont des *injustes*, des scélérats, & des
prévaricateurs de votre Loi;
Entre les mains d'un Roi, qui est le *plus*
injuste & le *plus méchant*, qui soit sur la
terre.

Ces preuves sont trop frappantes pour
être révoquées en doute.

XIV. *Envoyez votre lumière & votre vérité;*
Qu'elles marchent elles-mêmes devant moi;
Qu'elles me servent de guides;
Qu'elles me conduisent à votre montagne sainte:
Qu'elles m'introduisent dans vos tabernacles.

1°. *Envoyez votre lumière & votre vé-*
rité.

Le terme de *lumière* est énigmatique
& désigne la *liberté*, comme les *ténè-*
bres sont le symbole de la *captivité*. On
a cent & cent preuves de cette vérité.
Le passage de Michée déjà cité plus

Et tradidisti nos in manus inimicorum
nostrorum,
Iniquorum, & pessimorum, prævarica-
torumque;
Et Regi injusto, & pessimo ultra omnem
terram.

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 179
haut suffiroit seul pour en convaincre.
On peut voir encore le verset 16. du 42.
chap. d'Isaïe. Le Seigneur après avoir
annoncé le retour de son peuple, après
avoir prédit le renversement de Baby-
lone, s'exprime en ces termes :

(a) Je conduirai les aveugles [les captifs]
par un chemin qui leur est inconnu ;
Je les ferai marcher dans des sentiers qu'ils
ne sçavent pas :
Je changerai en lumière les ténèbres qui
les offusquent :
Je redresserai les chemins tortus :
Tels sont mes décrets.

L'on peut voir encore le chap. 58.
verset 10. du même Prophète.

2°. *Votre vérité.*

· Tout le monde fait que la *vérité* se
prend dans l'ancien Testament pour la
fidélité de Dieu à remplir ses promesses.

(a) Deducam cœcos per viam quam ig-
norant ;
Per semitas, quas nesciunt, incedere fa-
ciam eos ;
Vertam tenebras ante eos in lucem ;
Et distorta in recta ;
Talìa sunt decreta mea.

Hvj

Ainsi ces paroles ,

Envoyez votre lumière & votre vérité,
signifient ,

Rendez-moi la liberté pour faire connoître
la certitude de vos promesses.

XV. Alors je m'approcherai avec reconnoissance

*De l'Autel de Dieu,
Du Tout-Puissant , source de la joie ,
Que je ferai éclater par mes transports :
Alors, ô mon Dieu,
Je vous rendrai des actions de graces ,
Au son de mes instrumens.*

*1°. Du Tout-Puissant , source de la joie ,
Que je ferai éclater par mes transports.*

C'est ici que l'on peut appercevoir
combien la langue des Hébreux est concise , & combien son style est ferré.
Que veulent dire en effet ces trois
mots ?

Au Tout-Puissant la joie de mon allégresse ?

On appercevra sans peine que ces
noms exigent des verbes qui rendent
cette phrase intelligible , quand on vou-
dra la faire passer dans une langue étran-
gere. Mais pour ne point se tromper
dans le choix de ces verbes , il faut les
puiser dans l'histoire qui fait le sujet de

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 181

la Prophétie. Il s'agit dans ce Psaume, non seulement de la captivité, mais aussi du retour d'Israël à Jérusalem. Le Tout-puissant opérera ce retour, & par ce prodige inconcevable, il comblera de joie ce peuple délivré qui la témoignera par ses transports d'alégresse. On voit maintenant qu'il ne s'agit que de faire attention à l'objet que le Prophète avoit en vue pour trouver les supplémens capables de développer des expressions si concises & si ferrées. N'est-ce pas en effet le Tout-puissant qui comble Israël de joie ? N'est-ce pas cette joie qui fait éclater ses transports d'alégresse, ou simplement ses transports ? Cet exemple fait assez sentir que les supplémens ne sont pas arbitraires.

On ne peut pas rendre une raison bien sûre du motif qui a porté les Interprètes Syrien, Grec & Arabe à traduire le terme גְּחִילִי (ghîlî) *exultatio mea*, *mes transports*, par celui de *juventus mea*, *ma jeunesse*. Ils ont pris apparemment *la cause pour l'effet*, & le *tems où l'âge se livre plus volontiers aux transports*, pour *les transports mêmes*.

182 *Quatrième Observation*

2°. *Au son de mes instrumens.*

L'Hébreu porte *au son de ma harpe*, c'est-à-dire, *de mes instrumens*. C'est la partie pour le tout, figure très-usitée dans l'Écriture sainte. C'est ainsi qu'au dernier verset du Psaume 50. Hebr. 51. l'Écrivain sacré se sert du terme de *veau* pour désigner les *victimes* qu'on devoit offrir au Seigneur après le retour de la captivité & la réédification du Temple. Aussi Saint Jérôme ne fait-il aucune difficulté de traduire le mot לֶחֶם (lé^hkhéme) *du pain* que l'on trouve dans le verset 8. du 52. chap. de Jérémie par *alimenta, toutes sortes d'alimens.* » L'Écriture sainte, » dit S. Grégoire le Grand, a coutume » de mettre la partie pour le tout, & le » tout pour la partie. Elle fait usage de » la première figure lorsqu'elle dit : Ja- » cob entra dans l'Égypte *avec 70 ames.* » Les corps y étoient sans doute com- » pris. Elle met le tout pour la partie » dans les plaintes que proféra Mag- » deleine au tombeau de J. C. Ils ont, » dit-elle, enlevé le Seigneur . . . Elle » ne cherchoit que le corps, & elle pleu- » re comme s'ils avoient enlevé son » corps & son ame, *liv. 1. des Mor. sur*

sur le Psaume 41. Hebr. 42. 183
Job. c. 20. & Hom. 25. sur les Evang.
Voyez aussi S. Gregoire de Nazianze,
Discours 51. qui est la premiere lettre
adressée à Cledonius. Enfin voyez Dom
Guarin dans sa *Grammaire Hébraïque*,
& Glassius dans sa *Rhétorique sacrée*.

Nos Langues d'Occident admettent
aussi cette figure. Que veulent dire ces
paroles de M. Boileau, dans son Epître
au Roi ?

Et tandis que ton bras des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité.

L'on sent assez, & M. Broffette l'a re-
marqué que le bras de ce grand Monar-
que est mis ici pour son auguste per-
sonne.

Passons à l'article second dans lequel
nous établissons que l'harmonie regne
dans les Psaumes, en prenant pour pre-
mier objet la captivité de Babylone.
Nous parlerons dans un autre article de
ceux qui ne regardent que J. C. L'on
verra aussi que cette harmonie qu'on
néglige sans aucune raison, ne s'y trou-
ve pas moins que dans les autres.

ARTICLE SECOND.

*De l'Harmonie des Livres Prophétiques ,
particulièrement des Psaumes , & du
double sens Littéral.*

N'EST-il pas surprenant que des Cantiques aussi célèbres que les Psaumes, dont l'Eglise fait sa prière ordinaire depuis plus de deux mille ans, avant & après l'Incarnation, soient encore enveloppés de tant d'obscurités? Elles sont si grandes, quant au sens littéral historique, qu'on seroit tenté de demander, si ce Livre divin est inaccessible à l'intelligence humaine. Il n'est point de partie de la Sainte Ecriture sur laquelle les Commentateurs Juifs, ou Chrétiens, ayent travaillé davantage; ce qui a fait penser à bien des gens que la matière étoit épuisée. A les entendre, c'est une espèce de témérité, que de tenter d'encherir sur ce qui a été dit jusqu'à présent. Tenons-nous-en, ajoutent-ils, à nos anciens; leurs explications ont bien le mérite des nôtres. Mais à quel Commentateur s'en rapporter?

Est-on parfaitement d'accord sur le sens littéral primitif ? N'est-il pas au contraire évident que les Commentaires de toutes les espèces, & les opinions sur chaque difficulté multipliées à l'infini, jettent le Lecteur dans une incertitude dont les suites sont plus dangereuses que les effets de l'ignorance même ? Quelque prévenu que l'on soit, on ne sauroit se dissimuler que, loin d'être entièrement satisfait de ses découvertes, on flote encore dans une mer de doutes, & de perplexités.

Doit-on pour cela renoncer à tout travail qui ait pour objet de parvenir à une traduction, & à une exposition exacte de ces divins Cantiques ? Non sans doute. Il semble même qu'on pourroit tout se promettre des recherches qu'entreprendroit un homme nourri dès sa jeunesse, dans l'amour & dans l'étude des Livres sacrés, qui posséderoit à fond la Sainte Ecriture, & qui joindroit à l'intelligence des Langues Orientales, un esprit juste, heureux présent de la nature, un goût formé par la réflexion, & ce sentiment exquis, si rare parmi les Interprètes ordinaires : peu curieux, sur-

tout de faire de grands Volumes ; pourvû qu'il en fit de bons. Il s'éloigneroit autant de ceux qui ne connoissent pas de sens spirituel , que de ceux qui négligent le sens littéral. Un tel homme saisiseroit l'harmonie des Psaumes ; il en chercheroit d'abord le sens historique ; après l'avoir solidement établi , il en feroit la base du sens prophétique.

Mais pour remplir ce dessein avec quelqu'espérance de succès , il faut commencer par écarter les obstacles qui s'opposent à l'intelligence des Psaumes. Ces Poësies sacrées demeureront inexplicables , tant qu'on laissera subsister les nuages qui les environnent ; nuages qu'un certain respect mal entendu n'a pas permis de dissiper jusqu'à présent.

Nous n'entreprenons pas encore de traiter des obscurités qui naissent des Hébraïsmes , & principalement de cette Enallage de tems par laquelle on a mis le futur pour le présent , & le présent pour le futur ; ou du changement de nombre dans les noms , par lequel on met souvent un nombre pluriel pour un singulier , & un singulier pour un pluriel.

Nous ne parlons point non plus des difficultés que produisent les termes énigmatiques , les termes généraux ou indéterminés & les réticences. Tous ces articles qui forment les différentes branches de l'obscurité des Livres saints , & particulièrement des Psaumes , seront traités chacun en son lieu.

Nous nous arrêtons maintenant à un double obstacle , contre lequel on est d'autant moins en garde , que l'on est dans l'usage de le regarder comme nécessaire. C'est une obscurité prétendue *essentielle* à l'Écriture , jointe à un défaut d'harmonie que l'on suppose gratuitement dans les Livres prophétiques , ainsi que dans les Psaumes. Double obstacle qui fermeroit toutes les voies de parvenir à leur intelligence , quand même il ne subsisteroit plus d'autres difficultés. De là , l'incertitude où l'on est de l'objet primitif de chaque Psaume. Chacun dans l'interprétation de ces divins Cantiques , vogue sans aucune défiance au gré de ses conjectures. D'ailleurs point de principes , point d'harmonie qui fixe à un objet. L'on ne se fait aucun scrupule de voler (pour ainsi parler) de

188 *De l'Harm. des Livres Proph.*

branche en branche , de quitter ou de reprendre , & d'abandonner ensuite l'objet que l'on avoit d'abord choisi selon le besoin qu'on croit en avoir. Or voilà la source du peu de succès avec lequel on a travaillé jusqu'à présent. De ce principe dangereux naissent toutes les méprises dans lesquelles sont tombés différens Commentateurs.

Il y a dans les Prophètes une certaine obscurité dont on ne peut s'empêcher de convenir. On sent par l'expérience combien il en coûte pour la dissiper ; mais elle n'est qu'accidentelle à l'Écriture , & elle n'est pas contraire à l'harmonie qui consiste dans la liaison qui regne entre les faits. Cette obscurité vient ordinairement de la précaution que prenoient les Prophètes de se rendre inintelligibles aux persécuteurs de l'Eglise , quelquefois même , selon la remarque de Saint Jean Chrysostôme , (a) à leurs ennemis particuliers. Ils se servoient pour cet effet de tours , d'expressions énigmatiques ou générales , sous lesquelles ils voiloient le sens & l'application de leurs

(a) Serm. 1. de Prophetiarum obscuritate. tom. 6. pag. 172. Edit. de Montfaucon.

Prophéties. Croit-on, par exemple, que les Ecrivains sacrés qui conso- loient le Peuple de Juda dans la cap- tivité de Babylone, osassent insérer le nom des Babyloniens dans les pièces faites pour se plaindre à Dieu de la dureté de leurs tyrans, pour demander d'être au plutôt délivrés de leurs mains, & pour soutenir les Israë- lites fidèles par l'espérance de la ruine de Babylone, événement d'où dépendoit leur retour dans la Judée? Non sans doute. On eût fait un crime d'Etat à toute la Nation, si, dans des pièces qui pouvoient tomber entre les mains des ennemis d'Israël, on eût apperçu quelques traits injurieux à la Nation dominante, & si l'on eût seulement soupçonné qu'elles renfermassent des vœux pour la ruine de l'Empire, & des imprécations contre ceux qui les persécutoient. Il étoit donc nécessaire d'envelopper les plaintes, les espéran- ces de l'Eglise d'Israël, & les Prophé- ties odieuses aux Chaldéens sous le voile de l'énigme; ou d'une expres- sion générale & indéterminée, dont le seul Israélite pût découvrir l'appli- cation. La même précaution étoit en-

core nécessaire , selon le Pere que nous venons de citer , (a) pour pourvoir à la sûreté des Prophètes qui étoient souvent obligés d'annoncer aux Peuples , & même aux Rois , les désastres affreux dont ils étoient menacés , & dont il étoit à propos de leur adoucir en quelque façon l'amertume. Voilà quelle étoit la première , & peut-être la principale raison de l'obscurité & du style énigmatique de l'Ecriture. Il falloit aussi pour le même sujet jeter un voile sur le sens de la nouvelle alliance. La connoissance ne devoit pas en être accordée à tous les Juifs , en punition de leur incredulité ; & le privilège d'en communiquer le véritable sens , étoit surtout réservé à l'épouse chérie de J. C.

L'obscurité des Prophéties n'est donc attachée qu'au style des Prophètes , non à l'Ecriture elle-même , dans ce sens qu'elles ayent été faites pour ne jamais être entendues. Cette obscurité n'est donc pas *essentielle* au dessein du Saint Esprit.

En effet , le Saint Esprit ne parle-t-il pas aux hommes pour leur mani-

(a) Ibid.

feſter ſes œuvres , & leur annoncer ſes volontés ? Comment pourroient-ils admirer les unes , & ſe conformer aux autres , s'il a eu intention de ſe cacher ſous une myſtérieuſe obſcurité qui fût impénétrable ? *Tout ce qui a été écrit* , dit Saint Paul aux Romains , Chap. 15. Verſet. 4. *a été écrit pour notre inſtruction. Quæcumque ſcripta ſunt ad noſtram doctrinam ſcripta ſunt.* Or comment ſe ſervir de toute l'Ecriture , ſi une partie eſt eſſentiellement obſcure & inintelligible ? Diſons donc que ſi on ne voit pas toujours l'Ecriture dans tout ſon jour , c'eſt que l'on n'en prend pas les moyens ; & que d'anciens préjugés , dont on craint même de ſe défaire , ont acquis la force de principes , & ſont mal à propos reſpectés comme des vérités incontestables.

On ne fait pas difficulté de rendre le Saint Eſprit auteur de notre défaut d'intelligence. Apparemment , dit-on , qu'il a eu ſes raiſons pour nous laiffer dans l'ignorance de ce qu'il a voulu dire. Ce ſont des obſcurités myſtérieuſes qu'il faut reſpecter. On trouve du myſtere partout , & ce que l'on n'apperçoit pas d'abord , eſt regardé com-

192 *De l'Harm. des Livres Proph.*

me impénétrable. Il semble même que ce seroit un crime de tenter d'aller à la découverte. De-là, tant de mysticités établies sur des passages que l'on n'entend pas. De-là, la négligence à pénétrer le sens littéral. De-là, tant de Paradoxes infoutenables, soutenus cependant sans répugnance : *le sens littéral est quelquefois incapable de contribuer en quelque chose au salut : il est même dangereux en certains endroits : il est visiblement faux, &c.*

Cette prétention mal fondée d'une obscurité essentielle aux Prophéties, conduit insensiblement à y reconnoître de tems en tems un défaut d'harmonie. Aussi n'a-t-on pas manqué d'en faire un principe. C'est comme une barriere que l'on a voulu opposer à l'entreprise de quiconque refusant de suivre la route des préjugés communs, essayeroit de répandre quelque lumière, & de faire sentir de l'harmonie dans des endroits où l'on s'est crû obligé de n'en pas reconnoître.

Le Saint Esprit, ajoute-t-on, fait écrire les Prophètes par enthousiasme. Ils se trouvent tout d'un coup transportés d'un objet à un autre. Mais quoi !
l'Auteur

L'Auteur même de l'harmonie l'aura négligé dans des endroits qui cependant sont regardés comme décisifs pour prouver la Religion de Jesus-Christ ? Ce subterfuge inventé pour éluder les difficultés , loin de rassûrer les esprits , ne doit-il pas au contraire leur donner de la défiance ? On a beau vouloir payer son Lecteur de cet axiome tant de fois rebattu , & tant de fois mal appliqué : *spiritus ubi vult spirat ; l'esprit souffle où il veut.* Si c'est un Juif à convertir , ou seulement une personne raisonnable à convaincre , on doit s'attendre à en être traité avec mépris , comme un homme qui veut abuser de la crédulité des autres. Quoi , est-il en droit de vous dire , vous exigeriez de moi dans une matiere de science profane , que tout fût si artificeusement lié , que rien ne parût se démentir ? L'on est si convaincu que l'harmonie , dans tout ouvrage sérieux & de bon sens , est la marque la plus certaine de sa solidité , que c'est surtout ce que l'on exige pour en porter un jugement favorable. Vous-même , vous croiriez avoir raison de me reprocher un défaut de sens commun , si après

vous avoir fait un mélange confus de faits qui n'auroient aucune liaison les uns avec les autres , je prétendois imposer silence à votre critique en vous renvoyant à un certain esprit poétique qui me feroit ainsi déraisonner. Et cependant vous espérez me convaincre que telle est la conduite de l'Auteur même de l'harmonie dans l'Écriture Sainte ? Quelle preuve me donnez-vous d'une supposition si peu vraisemblable ? Vous flattez-vous de pouvoir me contenter par un axiome où l'ignorance & la paresse sont les seules à trouver leur compte ? C'est à tort que vous vous promettez mon approbation. Je m'en prends aussi-tôt à votre incapacité qui cherche une excuse.

Mais , ajoutez - vous , le Saint Esprit ne s'astreint point aux loix du langage humain. Autre faux principe. Eh qui vous a dit qu'il ne s'y astreignoit pas ? A-t-il déclaré quelque part dans les Saintes Ecritures qu'il en usoit de la sorte à notre égard ? Non, non ; c'est un subterfuge que l'esprit humain s'est préparé contre l'aveu trop humiliant de son insuffisance ; mais cette défaite n'en est pas moins frivole.

Quel moyen aurions-nous d'entendre le langage du Saint Esprit, s'il ne le proportionnoit pas au nôtre ? Ne tendroit-il pas en effet un piège à notre foible intelligence, s'il lui présentoit les objets d'une manière toute différente de celle que l'Auteur de notre être nous a donné pour les appercevoir ? Ce seroit renverser les idées primitives que lui-même a mises en nous, & qui nous servent de règle pour discerner le vrai d'avec le faux. Le mal seroit même sans remède, puisqu'il ne nous a averti nulle part qu'il s'écarteroit un jour de cette voie unique que nous avons pour nous reconnoître quand la révélation nous manque. Chacun sur ce principe pourroit faire passer les écarts de son imagination pour des enthousiasmes du Saint Esprit, & l'on trouveroit bien-tôt dans les Livres Saints tout ce que la passion, ou l'esprit de parti voudroit y trouver.

Si l'on renonce à l'harmonie dans l'Écriture, quelle preuve aura-t-on qu'un tel passage détaché de son contexte pour l'appliquer à Jésus-Christ ou à son Église, lui appartient dans un sens propre & littéral ? Ne pourra-t-on

pas se retrancher à dire que ce sont des applications arbitraires, dont toute la réalité n'est établie que dans l'imagination de celui qui les fait ? Or comment forcer un tel retranchement ? Ce n'est plus par l'évidence du passage, puisqu'on renonce au seul moyen qui pourroit constater cette évidence. Sera-ce par la tradition ? Mais l'Écriture une fois abandonnée à l'enthousiasme, quelle preuve tireroit-on de la tradition contre un Juif, contre un Hérétique, ou contre un incrédule qui ne la reconnoissent pas ?

Renonçons donc à ce préjugé de l'enthousiasme prétendu des Prophètes. Il n'est fondé ni sur l'autorité de l'Écriture, ni sur la raison. Il ne peut produire aucun bien, & peut être la source de plusieurs maux : car il est très-difficile que l'on ne s'accoutume à s'écarter insensiblement du respect que l'on avoit d'abord pour les Saintes Écritures, quand on s'est une fois persuadé qu'elles manquent du principal avantage qui caractérise tout ouvrage d'esprit & de bon sens, c'est-à-dire, de l'harmonie. De quel œil peut-on envisager un composé bizarre, de mem-

particulièrement des Psaumes. 197
bres sans liaison , sans rapport , où
souvent les preuves les plus décisives
sont absolument détachées de ce qui
précède & de ce qui suit ?

Quelles armes ne fournissent pas aux
Juifs & aux Hérétiques ceux qui ont
la témérité , ou l'aveugle foiblesse de
leur accorder qu'il y a quelquefois un
défaut d'harmonie dans les Livres di-
vins ? C'est tout ce qu'ils demandent.
Quand vous ne conviendriez avec eux
que d'un seul endroit destitué de cette
harmonie , ils se croiront autorisés à
prendre la même liberté sur bien d'au-
tres points , & à la pousser aussi loin
que leur opiniâreté l'exigera ; parce
que l'on n'a point de raison décisive à
leur opposer , qu'ils ne puissent aussi
faire plier à leur intérêt. De-là quelles
dangereuses conséquences ! Quel vaste
champ à l'incrédulité !

N'est-ce pas s'attirer en partie le re-
proche que Saint Augustin faisoit aux
Manichéens , quand il leur reprochoit
que , par mauvaise foi , ils détachent les
passages de leur contexte , pour leur
donner des significations , suivant leurs
principes , par le moyen desquels ils
abusoient de la foiblesse des simples ,

sans respecter les vûes de l'Ecrivain sacré ? *Particulas quasdam*, disoit-il, (a) *de Scripturis eligunt, quibus decipiant imperitos, non connectentes quæ suprâ & infrâ scripta sunt, ex quibus voluntas & intentio Scriptoris possit intelligi.*

C'est le reproche que faisoit saint Clément d'Alexandrie (b) aux Hérétiques de son tems. Aussi est-ce la pratique constante, dont ils se servent pour affliger l'Eglise par des explications détournées des passages qu'on leur objecte.

» Lorsqu'un Interprète a de l'exacti-
 » tude, dit l'Auteur des *Regles pour l'in-*
 » *telligence de l'Ecriture*, (c) il ne fait
 » point un mélange du sens immédiat,
 » & du sens prophétique. » (Ce sont
 les deux sens que nous appellons lité-
 raux, & qu'il qualifie ainsi lui-même
 dans un autre endroit.) « Il ne com-
 » pose point une seule interprétation
 » de parties de différens genres

(a) *Libro uno contra Adimantum*, cap. 14. sub init. tom. sexti, edit. Lovan, pag. 80, columnâ primâ.

(b) *Libr. 3. Stromat.* pag. 441. edit. Parisiis, 1641.

(c) *Pag. 16.*

» il n'y a rien qui soit plus capable de
» faire perdre à l'Écriture sainte la ma-
» jesté qu'elle doit conserver par-tout ,
» que cette bigarrure de sens impar-
» faits & mutilés , qui sont unis arbi-
» trairement, malgré leur différence ; &
» qui ressemblent à des habits compo-
» sés de pièces de différentes couleurs ,
» plus capables de déshonorer ceux qui
» les portent , que de les couvrir avec
» décence. » (Il seroit à souhaiter que
cet Auteur eut toujours suivi des re-
gles aussi judicieuses.) En un mot c'est
une vérité constante , qu'on ne doit
point passer d'un sens à un autre , sans
avoir donné au premier une explica-
tion suivie dans toutes ses parties , &
qu'on ne doit jamais mêler l'un avec
l'autre. Voyez le Livre intitulé, Réfut.
du Liv. des Regl. p. 4, 5 & 11. Il est
étonnant qu'il se soit trouvé des Au-
teurs qui ayent fait un principe de la
proposition contradictoire.

Nous n'ignorons pas que l'on s'arme
ordinairement de l'autorité de quel-
ques-uns des Peres , pour appuyer l'o-
pinion où l'on est , que les Prophètes
écrivoient sans harmonie , & , comme
l'on dit , par enthousiasme. Mais il n'est

pas difficile de faire voir la foiblesse de ces objections.

Il s'agit en premier lieu de savoir si c'est ici une matière, qui regarde la Foi & les mœurs ; & où il ne soit pas libre, supposé qu'ils aient pensé, comme on le dit, de penser autrement qu'eux, en conservant tout le respect qui leur est dû. « Tout sentiment qu'on peut » appuyer sur l'autorité de plusieurs » anciens Peres, dit un savant Auteur moderne (a), n'est pas pour » cela dogme, ou vérité. Aujourd'hui » le Millenarisme est universellement » rejeté ; cependant quelle multitude de passages des Peres ne pourroit-on pas alléguer en sa faveur ! » Pour décider une question par » l'autorité de la Tradition, il faut » qu'elle intéresse, & qu'elle touche » de fort près la Foi ou les mœurs : » car la Tradition n'est règle que sur » ces deux chefs : sur le reste l'Eglise » laisse à chacun la liberté d'abonder » en son sens. Il ne faut donc pas s'imaginer que tout se décide par des

(a) Traité du sens littéral & du sens mystique, dans les Remarques d'un Prieur à un de ses Amis, pag. 50 & 51.

» citations de passages. Dans les cho-
» ses que l'Eglise abandonne aux dis-
» putes des hommes, sans les fixer par
» son suffrage, une seule raison solide
» l'emportera souvent sur une foule
» d'autorités. Excepté la Foi & les
» mœurs, on fait moins d'attention à
» ce que les Anciens ont pensé, qu'à
» ce qu'il faut penser. »

C'est aussi la remarque de l'illustre
M. Bossuet : (a) « Le Concile de
» Trente, dit-il, n'établit la Tradi-
» tion constante, ni l'inviolable auto-
» rité des Peres pour l'intelligence de l'E-
» criture, que sur leur consentement
» unanime & dans les matieres de la
» Foi & des mœurs. »

Ces principes incontestables une fois
posés, nous ne croyons pas que quel-
qu'un s'avisât de soutenir que l'enthou-
siasme, que l'on prête aux Prophé-
tes, soit un article qui fasse partie de
la Tradition en matiere de Foi ou de
mœurs.

Nous ajoutons en second lieu, que
le consentement des Peres n'est ici rien
moins qu'unanime. C'est cependant une

(a) Préf. sur l'expl. de l'Apocalypse, art.
13. pag. 38 & 39.

des principales regles pour que leur autorité soit irréfragable, même en matière de Foi ou de mœurs. *Quod ubique, quod semper* : dit Vincent de Lerins. Pour nous en convaincre, parcourons-en quelques-uns.

Nous avons déjà vû saint Augustin & saint Clément d'Alexandrie reprocher aux Hérétiques de leur tems d'abuser de l'Écriture, en l'interprétant, sans avoir égard au Contexte.

Saint Epiphane (*a*) ne traite pas autrement les Cataphrigiens ou Montanistes. Il met cette différence essentielle entre ceux-ci & les Ecrivains sacrés, que les prétendues Prophéties de Montan étoient sans harmonie, sans liaison, & les Prophètes au contraire, toujours suivis, toujours pleins d'harmonie & de bon sens.

Que l'on lise saint Jean-Chrysostôme, cité par Salmeron, Prolog. 9. Canon 28. pag. 111. (*b*) La compa-

(*a*) Lib. 2. tom. 1. p. 405. ἀ δὲ οὗτοι ἐπαγγέλλοιται προφητεύειν, οὐδὲ ἰουδαῖοιτες φανῶνται, οὔτε παρακολυθίαν λόγους ἔκοιτες. Et plus loin, p. 411. πᾶς τοίνυν προφητέων παρακολυθῶν ἰωρισκείται καὶ τε εἰ τῇ παλαιᾷ Διαθήκῃ, καὶ τε εἰ τῇ κεινῇ.

(*b*) Homil. 4. ex variis in Matth. locis in

raison qu'il fait de l'Écriture avec les anneaux d'une chaîne, ne laisse pas lieu de douter de sa pensée sur l'harmonie des Livres saints. *Scriptura sacra, dit-il, hæret sibi tota, & uno spiritu copulata est, & quasi una catenula est, atque ut circulus in circulum innectitur.*

Finissons par le témoignage de saint Jérôme. Quoiqu'il ait eu quelquefois recours à l'enthousiasme dans des explications mystiques, où il ne s'agissoit que de distribuer spirituellement le pain de la parole de Dieu, c'est cependant un de ceux qui apprend le plus à respecter l'harmonie, quand il s'agit de donner des explications littérales & soutenues, pour être en garde contre les sens arbitraires. Alors il ne veut d'autres explications que celles qui s'accordent avec ce qui précède, & ce qui suit, avec le dessein de l'Auteur, & tout le corps du Discours. « Tout est » lié, dit-il, (a) dans les Discours du » Seigneur, & ce qui suit, dépend de

illud Marci: eratque cum bestiis, & Angeli ministrabant ei.

(a) Sur S. Mathieu, lib. 1. cap. 10. edit. Dom. Martainai, pag. 38. tomi quarti, columnâ secundâ. Et plus loin, ch. 25.

» ce qui précède. Le Lecteur doit être
 » toujours en garde contre ces expli-
 » cations si recherchées ; il ne faut
 » pas ramener l'Écriture à ses idées ,
 » mais on doit acquiescer au sens des
 » Écritures. » Or comment être sûr
 que l'on acquiesce au sens des Écri-
 tures , & non pas au sien propre ? Le
 saint Docteur en donne la règle : C'est
 de faire attention à la suite du Dis-
 cours. *Hæret sibi Sermo Dominicus , &*
sequentia pendent ex superioribus. Pru-
dens Lector , cave semper superstitiosam in-
telligentiam , ut non tuo sensui attempe-
res Scripturas , sed Scripturis jungas sen-
suum tuum , & intelligas quid sequatur.
 Plus loin (a) il répète encore la même
 chose , & semble appréhender qu'on n'y
 fasse pas assez d'attention. « J'avertis
 » sans cesse le Lecteur , dit-il , de ne
 » point donner son consentement à ces
 » explications recherchées , & qui sont
 » arbitraires dans l'esprit de ceux qui
 » les forgent avec grand appareil ; mais
 » de considérer plutôt ce qui précède ,
 » & ce qui suit , & ce qui est entre
 » deux , & de faire de tout un corps
 » bien suivi. » *Prudentem semper admo-*

(a) Lib. 4. cap. 25. pag. 122. column. 1.

neo Lectorem , ut non superstitiosis acquiescat interpretationibus , & quæ comaticè pro fingentium dicuntur arbitrio ; sed consideret priora , media & sequentia , & nectat sibi universa quæ scripta sunt.

On doit remarquer que tous les Partisans de l'enthousiasme prophétique , que ceux mêmes des Peres , qui quelquefois ont penché de ce côté là , n'y ont eu recours , que quand ils se sont trouvés embarrassés , pour donner une explication bien soutenue. S'ils posent des principes , c'est toute autre chose ; il leur faut de l'harmonie , & ils exigent toujours que l'on s'astreigne rigoureusement à ses loix.

Aussi voyons-nous qu'Origène , qui monté , comme il étoit , sur le ton allégorique , abandonnoit souvent cette harmonie , y rappelle cependant les Juifs , toutes les fois qu'il s'agit de controverse. *Judæi , dit-il , (a) consecutionem Prophetiæ servant , & verborum seriem , quoties orta est controversia.*

Eusèbe de Césarée réfute aussi (b) leurs interprétations de l'Écriture , sur

(a) In Joann. à medio.

(b) Lib. 6. de præparat. Evang. cap. 18.
tom. 1.

ce principe, qu'ils n'ont point assez d'égard à l'harmonie.

C'étoit fans doute la pensée de saint Clément d'Alexandrie, (a) lorsqu'il vouloit que l'on procédât *dialectiquement* dans la recherche du Contexte de l'Écriture.

La seule raison ne devoit-elle pas convaincre de cette vérité? Que l'on se souvienne de cette pensée de Lactance, qui est fondée sur l'idée que nous avons de la bonté d'un Dieu, qui ne peut pas nous tromper, en nous présentant le vrai pour le faux, ou l'incertain pour le certain. *Hæc est mendaciorum natura, ut cohærere non possint: illorum autem (scilicet Christianorum) Traditio, quia vera est, quadrat undique, ac sibi tota consentit, & idèd persuadet, quia constanti ratione suffulta est.* « Il n'y » a que des mensonges qui ne soient » point d'accord entr'eux. Mais la » Tradition des Chrétiens est appuyée de tous côtés par un rapport » mutuel de toutes ses parties, parce » qu'elle est fondée sur la vérité; &

(a) Lib. 1. Stromat. in fine. Ces trois dernières citations sont tirées du 28. Canon de Salméron, pag. 111.

» elle ne persuade, qu'autant qu'elle se
» soutient toujours. » Si la Tradition
n'a d'autorité sur nos esprits, qu'au-
tant qu'elle est bien suivie, & parfai-
tement d'accord avec elle-même, l'E-
criture, qui en est le principal fonde-
ment, pourroit-elle soumettre notre
raison, & captiver notre esprit, si elle
n'avoit le même avantage? Concluons
donc qu'un défaut d'harmonie donne-
roit aux écrits prophétiques un air de
mensonge, qui en anéantiroit la créance.

Ce seroit rendre les Ecrivains fa-
crés semblables à ces Oracles du Pa-
ganisme, qui ne s'exprimoient que par
pensées détachées, sans tissu & sans
harmonie, par le moyen desquelles ils
abusoient de la crédulité des simples;
ou, comme le dit Salmeron, (a) « ce
» seroit en faire un Alcoran, dont les
» pensées n'ont ni suite, ni liaison; où
» tout est dans le désordre & dans la

(a) *De sensu Script. literali*, Can. 37. pag.
169. Proprium est igitur Judæorum ita Scrip-
turas interpretari, ut antecedentium & conse-
quentium rationem non habeant. Idem etiam
est proprium Mahometi in Alcorano, in quo
nullus est verborum aut sententiarum nexus,
sed omnia sunt dissentanea, & ut scopæ disso-
lutæ, &c.

» confusion : » En un mot , ajoute le
 » même Auteur , avec saint Epiphane ,
 » le même Esprit , qui a parlé par les
 » Apôtres & les Evangélistes , a parlé
 » par les Prophètes : or dans les Apô-
 » tres tout est suivi , & plein d'har-
 » monie ; il en est donc de même des
 » Prophètes. » *Addit præterea [sanctus
 Epiphanius] eundem Spiritum sanctum
 esse in Apostolis & in Evangelistis , qui &
 in Prophetis fuit ; sed in Apostolis cohæ-
 rentia loquitur , & consentanea : igitur &
 in Prophetis.*

Hé bien soit , nous dira-t-on peut-être , l'on vous accorde de l'harmonie dans les écrits prophétiques ; mais ce n'est qu'en faveur du premier sens. Quant au second , quelque nom qu'on veuille lui donner , même celui de *littéral* , dès qu'il n'est pas le premier , il ne faut pas lui chercher une suite & une liaison *qu'il n'a pas , & qu'il ne peut avoir*. Le desir de trouver cette harmonie prétendue , *qui n'existe nulle part* , jette dans des écarts & dans des bisarries infoutenables.

Se feroit-on jamais imaginé qu'une telle objection eût pu sortir de la plume d'un homme qui regarde comme *perni-*

cieuse à la cause chrétienne la maxime qui dit que les Prophètes ont écrit sans ordre & sans liaison ? D'un homme qui croit que c'est fournir aux Juifs & aux incrédules une raison plausible d'insulter les Chrétiens , & de les tourner en ridicule , (remarquez qu'il s'agit ici du second sens , puisque c'est celui qui regarde les Chrétiens) en ce qu'ils établissent leur créance sur des passages tronqués , & qui , considérés dans le Texte comme liés avec ce qui précède & ce qui suit , offrent des sens tout-à-fait opposés à leurs prétentions. D'un homme enfin qui est persuadé que si la maxime attaquée étoit vraie , on trouveroit dans l'Écriture tout ce qu'on voudroit ; & qui ne craint point d'avancer qu'il n'y a point de fanatique & d'extravagant , qui ne pût étayer ses rêveries des Prophéties , en prenant suivant son caprice , des phrases & des versets détachés du Texte , qu'il adopteroit à ses idées. Comment concevoir que deux propositions aussi contradictoires partent en moins de 20. pages d'un Auteur , qui se pique de beaucoup de pénétration ? Il est juste de les rassembler sous un même point de vûe ,

pour que le Lecteur en décide. Il ne faut point chercher de liaison, d'harmonie dans le second sens prophétique, qui regarde l'Eglise Chrétienne; *cette harmonie prétendue n'existe nulle part.* Première proposition. C'est une *maxime pernicieuse à la cause chrétienne*, que d'établir sa créance sur des passages tronqués, qui ne sont pas liés avec ce qui précède & ce qui suit. Seconde proposition.

La première fois que nous lûmes dans le Journal de Verdun (a) ces deux propositions, nous ne pouvions pas en croire nos yeux. Quoi, disions-nous, ne pas même faire attention, qu'en critiquant les autres, on donne prise sur soi par les contradictions les plus visibles! Cela est-il croyable? Que le Critique affecte un air méprisant & dédaigneux pour l'Ouvrage qu'il attaque; qu'il cherche à faire passer l'Auteur pour un homme, *qui se joue de la Religion*, & qui est *très-pernicieux à la cause chrétienne*; à peine y fait-on attention. On sent que ce n'est pas la raison qui parle, mais le dépit; & per-

(a) Journal de Verdun, mois d'Août & de Septembre 1752.

sonne de ceux qui réfléchissent, n'est la dupe de ces brillantes épithètes ; mais qu'il soit assez peu sur ses gardes, pour s'exposer lui-même aux absurdités les plus manifestes, c'est ce qu'il faut voir à plusieurs reprises, pour pouvoir se le persuader.

Le fait est cependant certain ; mais ce n'est pas tout. Tantôt c'est l'état de la question qu'il confond, pour déparer le Lecteur. Tantôt c'est falsification manifeste, telle qu'est, par exemple, celle qu'il ose se permettre, par rapport au Texte de S. Thomas, dont il prend & ce qui précède & ce qui suit, prétendant prouver à l'Auteur des Lettres que ce S. Docteur n'est rien moins que favorable, dans l'endroit qu'il cite, à la multiplicité des sens littéraux ; tandis que sa conclusion même porte en titre, qu'on doit l'admettre. En voici les propres termes. *Cùm sacra Scripturæ Auctor Deus sit, qui omnia simul suo intellectu comprehendit, ea ipsa doctrina sub unâ literâ plures sensus habet, literalem multiplicem, spiritualem triplicem ; videlicet, allegoricum, moralem & anagogicum.* (a) Peut-on assurer plus claire-

(a) Primâ parte, Quæstione primâ, Articulo decimo.

ment que plusieurs sens , même littéraux , peuvent être exprimés par la même lettre ? *Literalem multiplicem*. Après un Texte aussi formel sembloit-il possible de réussir à tromper le public ? N'importe : notre Critique n'ignorant pas que la plus grande partie ne se donne pas la peine de consulter des Textes , & qu'elle croit un homme sur sa parole , quand il dit avec un ton de Maître , qu'un Auteur a fait un faux pas ; il a soin d'isoler une partie du Texte de l'autre , de supprimer l'endroit qui prouve sans réplique la multiplicité des sens littéraux , & de présenter sous un différent point de vûe , & sous une fausse application le passage , dont il a besoin de s'étayer dans sa supposition. (a) Enfin , pour perfectionner sa

(a) Il est évident, en lisant l'endroit de saint Thomas , que c'est ce qu'a fait M. du Puy ; car quand le saint Docteur dit que , *sensus isti non multiplicantur propterea quod una vox multa significet* ; il parle des sens littéral , anagogique , moral & tropologique , pris *in globo* ; & voilà le défaut de la critique , de vouloir faire entendre qu'il ne parle que du sens littéral , isolé des autres sens spirituels ; & par conséquent , que si l'on reconnoît qu'il soit double dans quelque endroit de l'Écriture , on pourra dire

critique, il la décore de tems en tems d'ironies & d'invectives. Est-ce ainsi

contre le principe de saint Thomas, qu'un seul & même passage est susceptible de plusieurs sens littéraux, ce qu'on ne veut pas accorder que ce saint Docteur ait reconnu, malgré l'évidence du fait. En un mot, saint Thomas veut que tout sens littéral soit fondé sur les termes, & non pas sur les choses signifiées par les termes. *Illa ergò prima significatio, quæ voces significant res, pertinet ad primum sensum, qui est sensus historicus, vel literalis.* Il reconnoît, quelques lignes plus bas, que ce premier sens littéral est quelquefois multiplié, c'est-à-dire, que plusieurs sens littéraux sont exprimés par une seule & même lettre, par les mêmes termes. *Non est inconueniens . . . si etiam secundùm literalem sensum in unâ literâ Scripturæ plures sint sensus.* Et ce qu'il dit après: *Sensus isti non multiplicantur propterea quod una vox multa significet,* ne tombe que sur la multiplicité des sens spirituels, qui ne sont point fondés sur les termes, comme le sens littéral; mais seulement désignés par les choses signifiées par les termes. C'est donc à tort que M. du Puy prétend relever M. de Villefroy de s'être appuyé sur l'autorité de saint Thomas, en parlant du double sens littéral. Assurément c'étoit bien mal s'y prendre, que de vouloir trouver le saint Docteur contraire à la multiplicité des sens littéraux dans l'endroit même, où il pose en conclusion, que l'on doit l'admettre. Il falloit aussi déclarer la même guerre à tous les Auteurs qui ont admis un double sens li-

qu'on défend la vérité ? Il faut se sentir bien foible pour avoir recours à de telles armes. N'est-il pas une critique modérée, sage, équitable, qui fait se faire écouter, qui fait même faire aimer ses avis ? M. de Villefroy n'est pas homme à s'y refuser.

Quelle idée donne-t-on de soi-même au Public, quand on a si peu d'égard pour la réputation d'autrui. M. de la Mothe se plaignoit autrefois à M. de Cambrai qu'il n'y avoit presque plus de candeur parmi les gens de Lettres, qu'on ne disputoit pas *pour éclaircir les matieres, mais pour vaincre* ; & malheureusement les faits ne prouvent que trop tous les jours combien cette plainte est légitime. Il semble qu'une fureur jalouse acharne les Savans les uns contre les autres, sur-tout quand l'intérêt particulier se trouve joint à la différence des sentimens. La critique animée par ces deux motifs, ne connoît plus aucunes bornes. Dans la préface sous la même lettre, puisqu'ils se font tous autorisés, comme a fait M. de Villefroy, du passage de saint Thomas, que l'on a vû, & d'un autre de saint Augustin, quoique ce dernier ne s'explique pas, à beaucoup près, aussi clairement que le Docteur Angélique.

miere effervescence d'une imagination échauffée, qui croit voir son ennemi par tout où elle voit un homme qui n'entre pas dans son sens, on ne ménage plus rien. Les termes les plus injurieux sont lâchés sans aucun scrupule; on rougit peut-être soi-même dans des instans plus tranquilles d'avoir fait de pareils outrages; mais qu'il en est peu de ceux qui les font, qui aient le courage de les réparer!

M. de Villefroy n'a pas cru devoir répondre aux critiques de ce genre, qu'on a fait de ses Lettres, & certainement il n'y a pas perdu dans l'esprit des gens sensés. Mais s'il se tait dans sa propre cause, nous conviendrait-il de garder le silence? Pourrions-nous voir avec indifférence le traitement injurieux que l'on fait à un homme, à qui nous sommes si redevables, & dont nous connoissons mieux que personne, les sentimens pieux & orthodoxes? Le travail le plus réfléchi nous a pleinement convaincus que son plan n'avoit rien qui ne fût conforme à la Religion & à la Doctrine des Peres. Nous ne craignons pas d'affurer que, quelque scrupuleux, quelque difficile que l'on

puisse être à son égard, on ne le fera jamais tant que nous. Un ennemi déclaré ne feroit pas plus en défiance que nous l'avons été contre ses principes. Si donc nous y acquiesçons, si nous prenons sa défense, ce n'est que parce que nous en sentons la solidité, & plus nous avançons, plus nous le trouvons conforme à tout ce qui a été dit jusqu'à présent de meilleur sur l'Écriture.

Au reste nous ne devons point être étonnés que M. de Villefroy soit en butte à la contradiction. Saint Jérôme, le Cardinal Cajétan, Sanctes Pagnin, & tant d'autres pieux & savans Personnages n'ont-ils pas effuyé le même sort? De quelle maniere odieuse ne les a-t-on pas affailli, lorsqu'ils ont entrepris de réformer de vieilles erreurs, autorisées, & comme consacrées par la longueur des tems? Les qualifications de *faussaire*, de *sacrilége*, de *Juif*, d'*Apostat*, ont été la récompense de leurs travaux. Écoutons saint Jérôme lui-même se plaindre du procédé de ses adversaires. « Je suis con-

(a) Præf. in Job.

» vre de l'Écriture , de répondre aux
» paroles injurieuses de mes adversai-
» res , qui reprochent à ma Version
» d'être une censure des Septante. A
» l'instant on s'écrie (*a*) que je suis
» un faussaire , un sacrilège , d'avoir
» osé ajouter , changer , corriger les
» anciens Livres ; » & ailleurs : « Cet
» Ouvrage est , à la vérité , périlleux ,
» & m'expose aux aboyemens de mes
» calomniateurs , qui assurent que je
» ne substitue cette nouvelle Version
» à l'ancienne , que pour blâmer les
» Septante . . . Quoi donc ! Condam-
» nai-je les Anciens ? Nullement. Mais
» je travaille , comme je puis , dans
» la Maison du Seigneur , après les
» études de ceux qui m'ont précédé. »

Malgré toutes ces protestations , saint Augustin lui-même , qui d'ailleurs étoit son ami , s'y laissa prendre comme les autres , & désapprouva son travail. Les préventions sont enfin dissipées. Du mépris & des injures on est passé au respect le plus profond pour ce saint Docteur. Ce qui console aisément M. de Villefroy , c'est qu'en se trouvant dans la classe de saint Jé-

(*a*) *Præf. in Evang. ad Damasum.*

rôme, & de tant de grands hommes ; quant aux contradictions, il n'avance rien, dont ce savant Pere & bien d'autres ne soient garans. Que ceux qui se livrent aux préjugés, seront eux-mêmes surpris, lorsqu'ils en verront la preuve évidente ! Peut-être même qu'un jour défabusés & dégagés des intérêts secrets, qui animent si vivement leurs plumes contre lui, ils se feront honneur d'adopter ses principes qui sont ceux des Peres & des meilleurs Théologiens, mis dans un jour plus clair & plus méthodique. Car s'il pousse encore plus loin ses recherches, s'il donne plus d'étendue aux découvertes ordinaires, c'est toujours sur le même modèle, & sans jamais s'écarter *des idées fondamentales* de la respectable antiquité. Revenons à la Critique du Journal de Verdun.

Supposé qu'on reconnoisse de l'harmonie dans le premier sens, il n'y en a point, dit-on, dans le second. C'est-à-dire, que, séparant la vérité d'elle-même on veut bien en céder la moitié, à condition que l'on retiendra l'autre captive, selon l'expression de S. Paul. Cependant ce second sens est la principale partie : c'est celle qu'il nous im-

porte davantage de connoître à fond. D'où vient donc un procédé si peu raisonnable ? Pourquoi aime-t-on quelquefois mieux s'en tenir à une ancienne erreur, que de déferer à une vérité nouvellement reconnue ou nouvellement développée ? Ne seroit-ce pas parce que cette idée d'erreur reconnue présente à l'esprit un objet désagréable, qui est celui de sa foiblesse ? N'en doutons pas. Plus les esprits sont prévenus de fausses opinions, plus ils sont rebelles à la vérité ; & quand à des préventions décidées l'on joint un certain mérite & une réputation de sçavoir, l'on peut dire qu'il est encore plus difficile d'être détrompé. Tant l'amour propre, qui se croiroit outragé de sa défaite, agit puissamment pour en empêcher l'effet.

Mais sur quel fondement peut-on soutenir qu'il ne peut y avoir d'Harmonie dans le second sens prophétique qui regarde la nouvelle Alliance ? Suf-
fit-il d'affurer qu'une chose est ainsi, pour que l'on soit obligé d'y souscrire ? Pourquoi refuseroit-on à ce second sens le privilège qu'on accorde au premier ? Pourquoi ce défaut d'Harmonie

feroit - il *préjudiciable à la cause Chrétienne*, si on l'admettoit dans le premier sens qui ne la regarde pas; tandis qu'il ne seroit pas également *préjudiciable à cette même cause* dans le sens qui la regarde immédiatement? A t'on des raisons solides d'une conduite si peu suivie? Autant de propositions auxquelles il faudroit des réponses précises & qui fussent sans réplique, pour commencer même à se mettre de niveau avec le sentiment contraire, qui a pour lui l'autorité la mieux soutenue & les raisons les plus décisives. Pour nous, nous avouons sincèrement, qu'après avoir parcouru un grand nombre d'Auteurs qui traitent de l'Ecriture, nous n'en avons pas trouvé un seul qui appuie d'une seule raison plausible une opinion si extraordinaire: & nous ne craignons pas de dire que l'on n'en peut donner aucune. On a pour toute preuve de ce que l'on avance, l'affertion même qui fait le sujet de la dispute, & que l'on devoit prouver. Enfin on se perd, on s'embarrasse avec un air de confiance dans un cercle vicieux, même jusqu'à y trouver son triomphe.

Quel paradoxe en effet de prétendre, comme M. du Puy, que, quand ce sens

seroit reconnu pour *littéral*, on ne devroit point y chercher d'Harmonie, & qu'elle n'existe nulle part ! On avoit bien soutenu jusqu'à présent qu'il n'étoit pas nécessaire de chercher de la liaison dans le sens que l'on appelle mystique ; mais nous ne croyons pas que quelqu'un se soit encore avisé d'exclure, de son autorité privée, l'Harmonie du second sens, quand on prouve qu'il doit être reconnu pour littéral.

Quelle différence de ce sentiment avec celui des Peres, & en particulier avec celui de S. Augustin, qui veut qu'il y ait un si grand rapport, une si grande consonnance entre toutes les parties de l'ancien & du nouveau Testament, qu'il n'y ait pas un seul trait qui s'écarte de l'exacte Harmonie qui y regne ! *Ut apex nullus qui non consonet relinquatur.* De façon que ce S. Docteur regarde comme un discours qui ne peut partir que de la bouche des Juifs ou des Payens, de dire que ce n'est que par un tour d'esprit, *ingenio fieri*, que l'on rapporte à Jesus-Christ les événemens Prophétiques qui se sont vérifiés dans l'ancienne Alliance, *selon le cours des choses. Nisi forte quis putet ingenio fieri,*

222 *De l'Harm. des Livres Proph.*

ut ea quæ rerum ordine per sua tempora cucurrerunt , ad Christi significationes interpretando vertantur. Hoc fortè Judæi possunt dicere, sive Pagani. Lib. 12. contra Faust. cap. 37. On voit aussi d'excellentes choses sur ces matieres dans le même S. Augustin , L. de utilitate credendi , Lib. contr. Adimant. Lib. 1. Retract. & Lib. contr. Adversarium Legis & Proph. Mais il seroit trop long de les rapporter toutes ici. Ce qui est très-certain , c'est qu'il n'est rien de si contraire aux prétentions du Critique, que la maniere dont S. Augustin procède à l'explication des Prophéties , dans le sens qui regarde Jesus-Christ : il les suit d'un bout à l'autre sans interruption , & par une application suivie de l'ancienne & de la nouvelle Alliance.

Mais comment se tirer de l'autorité de S. Jérôme , qui s'explique aussi formellement sur le passage du Chapitre second de Joël : *Effundam de spiritu meo super omnem carnem (a). Je répandrai*

(a) Cùm igitur Petrus illo tempore quo passus est Dominus prophetiam Joël impletam esse memoret, hoc tantùm quærimus quomodo & superiora & media , & quæ sequuntur usque ad finem voluminis sibi valeant coherere : ne sub uno textu consequentiâque ser-

particulièrement des Psaumes. 223.
de mon esprit sur toute chair. » Puis-
» que Saint Pierre nous assure, dit-il,
» que cette Prophétie de Joël a eu son
» accomplissement au tems de la Pas-
» sion du Sauveur, nous cherchons
» seulement comment il y a une liaison
» parfaite jusqu'à la fin du Livre, entre
» ce qui précède, ce qui se trouve au
» milieu, & ce qui suit; de peur que
» sous un seul texte & dans la suite du
» discours, l'on apperçoive une expo-
» sition dissonante, & qui ne seroit pas
» d'accord avec elle-même. «

L'on ne peut s'expliquer d'une ma-
niere plus positive pour déclarer qu'il
faut de l'Harmonie, même dans le se-
cond sens. Car le S. Docteur ne met
pas en doute s'il y en a dans le passage
de Joël pris relativement à J. C. & à
son Eglise. Il la suppose très-constam-
ment, & il cherche seulement com-
ment on peut la découvrir. *Hoc tantum
querimus quomodo sibi valeant cohærere.*
Et ce qui est bien plus : comment il y
en a jusqu'à la fin du livre ? *Usque ad
finem voluminis.* Et pourquoi cherche-
monis, diversa & dissonans inter se explanatio
scatere videatur. *D. Hyeron. in cap. secundum
Joëlis.*

r'il cette Harmonie ? Il est nécessaire de faire attention à ce qui l'y engage ; parce que sa conduite peut nous servir de règle. C'est de peur que sous un seul texte & dans la suite du discours , on apperçoive une exposition dissonante , & qui ne soit pas d'accord avec elle-même. *Ne sub uno textu consequentiâque sermonis, diversa & dissonans inter se explanatio scaterere videatur.* Cette raison d'éviter tout ce qui pourroit seulement faire soupçonner un défaut d'Harmonie , étoit donc bien grave dans l'esprit de ce S. Docteur , pour en faire le motif principal de ses recherches , & le flambeau qui devoit donner du jour à ses découvertes. Mais aussi quelle différence de ces principes avec ceux de M. du Puy , qui prétend que dans le second sens il ne peut y avoir d'Harmonie , *qu'elle n'existe nulle part.* Il voudra bien nous permettre de ne pas hésiter entre son autorité destituée de raison solide , & celle de S. Jérôme qui est appuyée sur le bon sens.

Ce n'est pas que nous croyions qu'il soit nécessaire de suivre rigoureusement toutes les circonstances du contexte dans le second sens , quand on

frouve de l'Harmonie sans ce moyen , & qu'il faille s'entêter quelquefois à expliquer tout un chapitre , & même davantage dans un double sens. Rien n'est plus éloigné de notre pensée. Il paroît raisonnable de s'en tenir aux caractères généraux , quand on a son Harmonie sans entrer dans le détail des menues circonstances. En tout ceci c'est elle qui doit servir de guide ; au lieu que si on ne la suppose pas constamment , on se réduit de gayeté de cœur à un jargon tout-à-fait inintelligible. Cette remarque est nécessaire pour éviter l'abus que pourroient faire de nos paroles ceux qui sont déterminés à n'avoir pour nous aucun ménagement.

De plus en jugeant du Critique par lui-même , il y a de la contradiction jusques dans ses termes. Quelque nom que l'on donne à ce second sens , *même celui de littéral* , il ne peut, selon lui, y avoir d'harmonie. Ce sont à son avis *des bisarreries, des Paradoxes.*

Cependant que l'on consulte le Théologien que l'on voudra ; il n'en est pas un seul qui ne pose pour une des principales conditions du sens littéral , d'être lié avec ce qui précède.

& avec ce qui fuit. Il est donc évidemment faux, que quand ce second sens seroit appellé literal, il ne faudroit point y chercher de l'harmonie. Ainsi de deux choses l'une : ou ce second sens ne fera point literal, & pour lors il n'est pas capable de faire une preuve suffisante d'aucun des dogmes de la Religion. *Ex solo literali sensu*, dit Saint Thomas, *trahi potest argumentum*. Ou s'il est reconnu pour literal, & s'il fait preuve, il est donc fondé sur l'harmonie ; & dès-lors on est autorisé à la chercher aussi scrupuleusement que dans le premier sens.

Tout l'indécent badinage du Critique du mois de Septembre 1752, sur les termes énigmatiques & sur les autres parties du style prophétique, qui servent à constater cette harmonie, ne sera jamais capable de détruire la force de ces principes. Ceux qui n'aiment pas à se payer de mots & d'invectives contre un Auteur, & qui d'ailleurs sont jaloux qu'on observe à son égard les regles de l'équité & de la bonne foi, se recrieront sans doute qu'on ne ménage pas même les bienfaisances les plus communes à l'égard de

particulièrement des Psaumes. 227
de M. de Villefroy. *Il ne seroit pas bien difficile à un Mahométan , dit M. du Puy , de trouver dans les Prophètes un bout de phrase qui ait rapport à quelque circonstance de la vie de Mahomet & à l'aide de la méthode & des sens énigmatiques de l'Auteur , de faire quadrer tout le reste de la Prophétie à ses vûes.* Comment en effet excuser un pareil déguisement ? Est-ce donc sur *des bouts de phrases* détachés de leur contexte , & entendus d'une manière arbitraire , que l'on détermine tout le reste d'une Prophétie ? N'est-ce pas en imputer grossièrement à M. de Villefroy ? N'est-il pas au contraire évident que c'est sur l'harmonie de toute la pièce & sur le rapport mutuel de toutes ses parties à un même objet qu'il fixe le sens qu'elle doit avoir ? Ce n'est même que par ce moyen que l'on découvre si un terme est énigmatique ou s'il doit être pris dans son sens naturel.

Il est si certain que dans le plan de M. de Villefroy , on ne détermine le sens d'une Prophétie que sur sa totalité & sur son harmonie complète , que le Critique lui-même en convient ailleurs ; en oubliant sans doute ce

qu'il a avancé plus haut. » M. de
 » Villefroy, dit-il, a reconnu avec
 » raison cette maxime certaine, &
 » fans laquelle on ne fera jamais au-
 » cun progrès dans l'intelligence de
 » l'Écriture, que les Prophètes ont
 » dans leur texte de l'ordre, de la
 » liaison, de l'harmonie. » Ce n'est
 donc pas *sur des bouts de phrases* qu'il
 détermine le sens des Psaumes : c'est
sur l'ordre, la liaison, l'harmonie, qu'on
 le loue d'*avoir reconnu* ; c'est même
 cette harmonie sur laquelle on se fon-
 de toujours, qui met ailleurs le Cri-
 tique de si mauvaise humeur. L'Au-
 teur des Lettres à ses Éleves, veut-il
 trouver du bon sens & de la suite dans
 un objet Prophétique dans le sens
 de l'Église Chrétienne ? Il lui en fait
 un crime, comme s'il eût renversé
 la foi. Une telle prétention suffit pour
 attirer sa censure ; & par un change-
 ment qu'on ne peut trop concevoir ;
 il ne veut plus qu'il y ait d'harmonie.
 » *Le desir de trouver cette harmonie*
 » *prétendue, qui n'existe nulle part,*
 » *a jetté l'Auteur dans tous les écarts*
 » *& dans toutes les bisarreries qu'on a*
 » *vues.* Admirez les variations &

les contradictions réitérées du Critique. Heureusement que M. du Puy avoit eu soin de nous avertir (a) que la cause des Chrétiens seroit exposée aux railleries des Juifs & des incrédules, si les passages, dont ils se servent pour prouver les dogmes, n'étoient point liés avec ce qui précède & avec ce qui suit. Ainsi c'est nous dire en bonne forme: ne croyez pas un mot de tout ce que je vous dis; je soutiens le pour & le contre comme bon me semble, sans autre règle que ma fantaisie, & le plaisir de contredire; je suis sûr que j'aurai toujours quelques dupes qui m'en croiront sur ma parole, & qui ne se donneront pas la peine d'examiner si je suis en contradiction avec moi-même.

La comparaison que le Critique vient de faire d'un Mahométan, qui prendroit dans les Prophètes des Versets, *des bouts de phrases* pour les appliquer à son Mahomet, avec M. de Villefroy, dans les endroits qu'il applique à Jésus-Christ, a sur-tout quelque chose de curieux. C'est à l'occa-

(a) Journal de Verdun, mois d'Août 1752, pag. 116.

sion du Psaume 8. que cette comparaison lui vient fort à propos. Il faut observer que le sens donné à ce Psaume par l'Auteur des Lettres, est fondé sur l'autorité de Saint Paul, on n'en sauroit disconvenir. Sa cause est donc ici celle de l'Apôtre : or il est à remarquer que Saint Paul fait précisément pour Jesus - Christ, ce que le Critique croit qu'un Mahométan pourroit faire pour son faux Prophète. Il ne prend que quelques Versets détachés du reste du Psaume, sans avertir que toute la pièce appartient au même objet. Ainsi de part & d'autre ce sont des Versets, *des bouts de phrases*, comme notre Censeur les appelle. Ne diroit-on pas que ces deux autorités sont d'un poids égal ? Assûrément M. du Puy fait beaucoup d'honneur à Saint Paul, de le mettre en parallèle avec un Mahométan guidé par son caprice & par sa fantaisie. S'il étoit échappé à l'Auteur des Lettres, une comparaison aussi burlesque & aussi imprévue, notre Critique auroit partout sonné le tocsin en criant au blasphème & à l'impiété. Quoiqu'il en soit, du nom qu'elle mérite en toute ri-

gueur, il est certain qu'elle est fautive, absurde & ridicule. On fait, à n'en pouvoir douter, que les Psaumes en général ont Jésus-Christ pour objet & son Eglise, soit que leur sens soit unique, soit qu'ils en aient deux figurés & prophétisés l'un par l'autre; & un Chrétien ne se trompe jamais en s'attachant à un tel objet. De tous côtés il en a des preuves sans nombre.

Il est donc de la dernière indécence de dire qu'un Mahométan pourroit aussi les appliquer à son faux Prophète, en suivant un plan tel que celui de M. l'Abbé de Villefroy, qui tire ses preuves des Livres Saints. C'est abuser de la patience du Public; c'est manquer de respect au dépôt sacré des Ecritures, que de prétendre insinuer qu'elles peuvent fournir des preuves à chaque Fanatique pour autoriser ses chimères. Il est une règle sûre & invariable qui, jointe à l'harmonie, doit guider un Chrétien dans l'interprétation des Livres divins: l'analogie de la foi & les décisions de l'Eglise; c'est celle de M. de Villefroy. Notre Critique voudroit-il donner à son Mahométan une règle aussi sûre que

celle-là, pour appliquer les Prophéties à son prétendu Prophète ? C'est ainsi qu'en s'imaginant décrier un Auteur, on fait retomber légitimement sur soi des coups qu'on vouloit lui porter sans raison. En peu de mots voici la conduite qu'a tenue l'Auteur des Lettres à ses Eleves, dans l'exposition du Psaume 8.

M. l'Abbé de Villefroy favoit qu'on ne pouvoit se dispenser d'appliquer à Jesus-Christ quelques Versets de cette pièce, puisque saint Paul s'en explique formellement. Il favoit de plus que le sens, que donnoit l'Apôtre à ces Versets, ne pouvoit être qu'un sens littéral; qu'autrement son raisonnement seroit inconséquent, & sans aucune force. Or comme il est certain, de l'aveu de tous les Théologiens, qu'un sens historique, ou prophétique, ne peut pas être littéral, s'il n'est parfaitement lié avec ce qui précède, & avec ce qui suit, il falloit nécessairement que tous les autres Versets du Psaume eussent rapport au même objet. Autrement, plus d'harmonie, plus de sens littéral, plus de preuve pour l'Apôtre. Tout le morceau appartient donc à Jesus-

Christ. Voilà déjà un objet constaté. Il s'agit maintenant d'examiner si ce Psaume *ne regarde que Jesus-Christ* : s'il n'a pas un premier objet, qui soit une figure prophétique de celui-ci, & qui lui serve de base. Quelques Versets paroissent s'accorder assez bien avec l'idée que nous avons de l'homme en général ; mais il y en a qui ne peuvent s'entendre de lui, si l'on veut faire de ce Psaume un tout raisonnable & suivi. On n'hésiteroit pas à lui donner un double objet, dont l'un fût une Prophétie figurative de l'autre, si l'harmonie le permettoit ; mais elle s'y oppose. M. de Villefroy l'a démontré en expliquant ce Psaume, & l'on pourroit encore y ajouter de nouvelles preuves, en reprenant toute l'économie de cette Poësie sacrée. Ainsi puisque d'une part, on est sûr par la révélation, & par les conclusions théologiques, qui en résultent, que ce Psaume tout entier appartient à Jesus-Christ ; & que de l'autre, on n'a que des soupçons fondés sur quelques-unes des expressions du Psaume, qu'il peut aussi appartenir à l'homme en général ; soupçons, qui sont détruits par des rai-

sons supérieures ; il n'y a donc point à hésiter : il faut sacrifier ses préjugés à des lumières plus certaines. Ce Psaume n'a qu'un objet littéral ; & cet objet, c'est Jésus-Christ. Mais comme l'harmonie du Psaume nous indique qu'on ne pourroit pas, sans se rendre ridicule, en prendre plusieurs expressions dans leur sens naturel, on étudie celui qui leur convient, & l'Écriture elle-même fournit abondamment des preuves de l'explication qu'on leur donne. Telle est la méthode par laquelle on découvre la valeur des termes que nous appellons énigmatiques. Elle sert aussi à faire connoître, quand on n'est pas guidé par la révélation, si un Psaume a plusieurs sens littéraux, ou s'il n'en a qu'un. On pourra sans doute se servir du Psaume 8. dans un sens spirituel, moral, accommodative, pour l'appliquer à l'homme en général, mais il n'en sera certainement pas l'objet littéral ; puisqu'alors ce Psaume ne seroit pas lié & suivi dans toutes ses parties.

Quand on procède ainsi par principes & par raisonnement, de l'un à l'autre on parvient à asseoir un ju-

gement certain. Mais ce ne fera jamais en suivant le désordre & la confusion, qu'il a plû au Critique de jeter dans cette matiere.

Ce que M. de Villefroy a fait pour le Psaume 8, il l'a fait pour tous les autres; & c'est l'expérience, qui l'a convaincu, qu'on doit admettre un double sens literal dans la plus grande partie d'entr'eux. M. du Puy aura beau nous répéter avec toute la confiance possible, qu'il n'y a point d'harmonie dans le second sens, dans le sens de la nouvelle Alliance, qu'on appelle communément mystique, & que nous appellons literal, nous ne l'en croirons pas sur sa parole. Il nous faut des preuves, & il n'en donne aucune, si ce n'est qu'il laisse présumer qu'il ne voit pas cette harmonie; mais nier absolument une chose, parce qu'on ne la conçoit pas, ce n'est pas raisonner conséquemment.

Que quelques Commentateurs l'aient cru ainsi, nous n'en sommes pas étonnés. Le chemin est bien plus court, de supposer qu'il n'y a point d'harmonie, que de se donner la peine de la chercher. Il faut cependant rendre just-

tice à qui elle appartient. Plusieurs d'entr'eux ont cherché, même dans le second sens, cette harmonie dont on ne veut pas. On ne peut lire Théodoret, Dom Calmet, M. l'Abbé du Guet, & plusieurs autres, sans s'en convaincre. S'ils n'ont pas toujours réussi dans leurs recherches, c'est qu'on n'avance que très-lentement dans l'étude de l'Écriture; c'est que les connoissances certaines ne se développent que peu à peu. On est presque sûr de ne parler qu'après son imagination, si l'on veut trop se presser.

Mais quand il seroit vrai, ce qui n'est pas, que tous les Interprètes ensemble auroient dit jusqu'ici qu'il n'y a point d'harmonie dans le sens de la nouvelle Alliance; le bon sens, qui nous dicte le contraire, nous devoit faire examiner leurs décisions; puisqu'elles sont émanées d'une autorité qui n'est point infallible, & que l'Église n'a pas prononcé sur cette matière. Tous les jours on s'élève contre des erreurs qui étoient autorisées depuis long-tems par un consentement presque unanime, & on en démontre la fausseté. Il n'y a qu'en matière de

foi & de mœurs qu'il faille se soumettre, sans raisonner, & sans examiner. Adhérer aveuglément à tous les sentimens des Commentateurs, c'est consentir assez souvent à se laisser égarer. Tout homme sensé pèse & examine, avant de se déterminer.

Nous ne voyons pas pourquoi l'on seroit si libéral, que d'accorder de l'harmonie au premier sens des Prophéties, qui ne regarde pas les Chrétiens, tandis qu'on la refuse opiniâtrément au sens de ces mêmes Prophéties, qui les regarde, & dont les Peres se servent avec autant de confiance, pour prouver les dogmes de la Religion, que des Prophéties, dont le sens est unique. Puisqu'il est certain par l'Écriture elle-même que les Prophéties qui se sont vérifiées sur la Nation sainte, étoient figuratives de ce qui devoit se passer dans la Loi de grace, M. du Puy étant obligé d'avouer, comme il en convient, qu'il n'y a point à espérer de parvenir à entendre le premier sens de ces Prophéties, si on ne suppose pas de l'harmonie, ne sommes-nous pas autant autorisés à la chercher dans le second

sens, si nous voulons que les preuves qu'on en tire, aient quelque solidité. La figure auroit-elle donc plus d'avantages que la réalité, pour qui elle a été faite?

Nous n'ignorons pas que quelques Auteurs, pour se tirer d'embarras, ont tenté de faire croire qu'un sens qui n'est pas littéral, qu'un sens mystique pouvoit asseoir une preuve certaine en Théologie. L'ont-ils prouvé? Il faut être bien crédule pour se le persuader. Quelqu'effort que l'on fasse, on n'y réussira jamais. Il ne faudroit rien moins qu'une révélation expresse, & qu'assurément l'on n'a point, pour faire croire une proposition aussi revoltante & aussi contraire à toutes les notions que nous avons du certain & de l'incertain, à en juger par les lumières de la raison.

Quand on peut juger, dit-on, que le S. Esprit a eu en vue ce second sens, pourquoi lui refuseroit-on ce privilège? A la bonne heure, si l'on étoit en état de prouver que le S. Esprit a eu en vue tel ou tel sens, en tant que mystique, & non en tant que sens littéral; or c'est ce que l'on n'a jamais fait, & ce que l'on ne fera jamais.

Quelques-uns de ceux qui se formalisent de cette Harmonie que l'on veut admettre dans le second sens , prétendent que l'on doit s'en tenir aux citations de l'Ancien Testament , faites par les Apôtres dans le Nouveau , & appliquées par eux à Jesus-Christ. De ce qu'un Evangeliste , disent-ils , aura cité quelque'endroit d'un Prophète , d'un Psaume pour l'appliquer à Jesus - Christ ; il ne s'enfuit pas que le contexte le regarde. Pourquoi non ? Ils seroient fort embarrassés de prouver ce qu'ils avancent. Nous venons de voir S. Augustin & S. Jérôme tenir une route tout-à-fait opposée à la leur. Ces Auteurs voudroient-ils dire qu'on ne peut uniquement appliquer à Jesus-Christ que les Versets qui lui sont appliqués par les Apôtres ? En ce cas tous les Commentaires seront bientôt finis ; & voilà la cause Chrétienne exposée à la dérision des Infidèles , & de ses autres ennemis , parce qu'elle est appuyée sur des passages *tronqués* & séparés du contexte. A quoi bon les Peres de l'Eglise ont-ils unanimement employé tout leur tems , tou-

te leur sagacité, tous leurs soins à découvrir aux fidèles Jesus-Christ & son Eglise, dans la plus grande partie des événemens Prophétiques de l'Ancien Testament; quoiqu'ils n'ignorassent pas que ces Prophéties avoient déjà eu un premier accomplissement? Ce sont autant de spécieux mensonges dont ils ont abusé les simples; & ces mensonges sont d'autant plus insoutenables, qu'ils intéressent un objet plus grand, & plus sublime, & que ceux qui les débitent sont plus instruits du fond des choses.

Dira-t-on que se font de pieuses applications? La piété peut-elle être appuyée sur un mensonge évident? De plus il n'est pas vrai que les Peres n'ayent donné que dans les sens mystiques, & qu'ils aient cru que celui de la nouvelle Alliance auquel ils se sont attachés plus spécialement, ne fût point le sens littéral de l'Ecriture. Il faudroit ne les avoir jamais lûs, ou du moins l'avoir fait avec une rapidité qui ne pese rien, pour en juger ainsi.

Les Evangélistes, dit-on, n'ont cité que quelques endroits: donc ce
sont

sont les seuls qui regardent incontestablement Jesus Christ. Quelle conséquence ! J'aimerois autant dire, contre la parole expresse de Saint Jean , que Jesus-Christ n'a fait autre chose pendant sa vie , que ce qu'ont rapporté de lui les Evangélistes. Ils n'ont cité que quelques endroits , parce qu'ils ne pouvoient pas tout citer : voilà tout le mystere , & on n'y oppose rien de solide. Les Apôtres ont frayé la route , c'est à nous à la suivre en nous attachant toujours inviolablement à l'analogie de la foi , & à l'harmonie du contexte. C'est ce que nous enseigne un savant Docteur de Louvain , (a) en se servant des propres paroles de Saint Jérôme. *Quæ ab Apostolo præ angustia temporis sunt prætermissa , ejusdem esse intelligentiæ convincuntur.* C'est aussi ce que soutient Saint Augustin , *Lib. 12. contra Faust. cap. 29.* en parlant de la sortie d'Egypte , & de cette Pierre miraculeuse d'où sortirent des eaux en abondance pour désaltérer les Israélites. Saint Paul *I. ad Cor. c. 10 : 1.* dit , que cette Pierre est Jesus-Christ. *Petra*

(a) Driedo , de multiplici sensu Scripturæ sacræ , fol. 45. edit. Lovan. 1548.

242 *De l'Harm. des Livres Proph.*

autem erat Christus ; & Saint Augustin ;
après avoir cité ce passage , dit for-
mellement que l'Apôtre en nous ex-
posant le sens d'un endroit , nous in-
troduit dans l'intelligence des autres.
De exitu Israël non ego , sed Apostolus
loquitur. Nolo autem vos ignorare fra-
tres , quia Patres nostri omnes sub nube
fuerunt . . . bibebant de spiritali sequen-
te Petrà : Petra autem erat Christus. Ex-
ponendo unum , in cætera introduxit intel-
lectum. En un mot , il faut renoncer à
convaincre le Juif , l'incrédule & l'in-
fidèle , si le sens de l'Eglise Chrétien-
ne n'a pas seulement la liaison néces-
saire pour satisfaire des esprits raison-
nables.

Nous ne pousserons pas plus loin
cette discussion. Ceux qui procèdent
de bonne foi & avec un amour sincère
de la vérité , auront suffisamment de
quoi se déterminer. Un dernier scrupule
pourroit peut-être arrêter , nous
y répondons en peu de mots.

On souhaiteroit , dit - on , trouver
par-tout cette harmonie qui est si fort
de votre goût , & dont la recherche
fait votre principale occupation. L'on
n'a recours à l'enthousiasme, que quand

on ne peut faire autrement. L'aveu est ingenu , & donne espérance que l'on se rendra volontiers à l'harmonie , quand on la verra plus à découvert. Mais , sans recourir à l'enthousiasme , il est un parti encore plus court & moins dangereux , que nous aimerons mieux prendre quand nous succomberons sous la grandeur du travail. Ce sera d'avouer ingénûment notre insuffisance. Nous nous garderons bien de dire qu'un passage est inexplicable, parce que nous n'aurons pû en découvrir le véritable sens. Ce qui n'est pas apperçu par un Interprète , peut-être apperçu par un autre. Dieu a ses momens , & il dispense les richesses de son Ecriture selon les besoins actuels de son Eglise. Il est quelquefois réservé à des génies , même médiocres , de faire des découvertes , qui avoient échappé à la sagacité des plus pénétrants.

Au reste nous pouvons assûrer (& nous parlons d'après l'expérience) que si l'on succombe dans le travail que l'on s'impose pour établir partout une parfaite harmonie , en s'attachant aux objets communément reçûs dans les Psaumes , il n'en est pas de même dans

le plan que nous embrassons. Si les intérêts de l'Eglise de Jesus-Christ se trouvent resserrés dans des bornes trop étroites par l'objet typique qu'on leur choisit , qui lui-même ne peut pas subsister , on verra dans la suite qu'il n'est pas impossible d'éviter ces deux inconvéniens , & de se procurer tout à la fois le double avantage d'entendre parfaitement son harmonie dans l'un & dans l'autre sens , & de ne rien avancer qui ne soit muni d'autorités ou de raisons solides , souvent même de toutes les deux ensemble.

On nous soupçonnera peut-être de vouloir dégrader les Ecrits prophétiques , en leur ôtant leur enthousiasme. A Dieu ne plaise. Mais il y a une grande différence entre celui que l'on attribue aux Prophètes , & celui qui leur appartient réellement. L'enthousiasme qui caractérise leurs Ecrits tout divins, consiste dans la grandeur & la majesté des pensées , dans la vivacité des images , dans la hardiesse & l'élévation des figures métaphoriques , souvent même énigmatiques , dans la noblesse de l'expression , dans un style concis , qui présente beaucoup d'idées

particulièrement des Psaumes. 245
en peu de mots, & qui en laisse encore plus à entendre.

Celui au contraire qu'on leur prête, n'est autre chose qu'un déraisonnement perpétuel, qu'un mélange confus de pièces étrangères l'une à l'autre sans ordre, sans enchaînement; pour tout dire en un mot, qu'un pur galimatias. Il est même si sûr, que ceux qui dans les occasions ont recours à ce subterfuge, n'en sont pas satisfaits, qu'on les voit se porter avec plaisir à pencher d'un autre côté, quand ils y trouvent l'harmonie, l'ordre & la liaison des pensées.

Par exemple, on ne pense pas qu'il soit possible de montrer qu'il regne une exacte harmonie dans le septième Chapitre d'Isaïe. Cet enfant nommé Emmanuel, placé au milieu d'une prédiction qui lui paroît tout-à-fait étrangère, a tellement exercé & embarrassé les Commentateurs, qu'ils ont cru faire merveille d'en revenir à la supposition d'un défaut d'harmonie dans les Ecrits prophétiques; supposition plusieurs fois abandonnée, parce qu'on en sentoît l'indécence. Pour s'autoriser, il a fallu faire provision de textes des

Saints Peres , qui ont eu quelquefois recours , contre leur inclination dominante pour l'harmonie , à cette maniere d'expliquer certains endroits difficiles.

Malgré tout cet appareil , si l'on voyoit paroître sur les rangs quelque nouvel Inteprete qui , sans violenter les expressions du Prophete , offrît de faire voir l'harmonie qui regne dans son discours , en conservant néanmoins uniquement à Jesus - Christ le passage : *Ecce Virgo concipiet*; nous n'hésitons pas à prononcer que pour peu qu'il réussit, les suffrages se rangeroient de son côté , & que l'on n'auroit aucun regret de renoncer à cette foule de passages amassés avec tant de frais & avec si peu de profit. Marque évidente que l'on sent la fausseté du principe , & que l'on ne s'en sert que dans l'attente d'un mieux , qui après tout n'est pas impossible.

Il faut avouer que ce qui a fait embrasser à tant de savans Interprètes le parti de renoncer à suivre l'harmonie dans leurs Commentaires , c'est l'embarras où l'on est quand certains Versets détachés d'une pièce , & appliqués

par les Apôtres à Jesus Christ & à son Eglise, sont joints à d'autres qui regardent évidemment l'ancienne Alliance. Mais cette réflexion n'auroit-elle pas dû faire envisager dans ces endroits de l'Écriture une double œconomie, ou pour mieux dire, un double objet, dont chacun embrasse toutes les parties d'une même Prophétie, tout à la fois relative à l'ancien & au nouvel Israël; double objet, qui pour n'être pas arbitraire, doit être fondé sur l'Histoire connue. Ces caracteres évidens d'un double objet donnent le ton à tout le reste de la Prophétie dans l'un & dans l'autre sens.

C'est ce double objet que nous appellons double sens littéral, ou prophétique. Et comme l'harmonie nous conduit nécessairement à parler de ce double sens, nous allons nous appliquer à l'établir comme une conséquence qui en résulte. Nous tâcherons de poser des regles sur lesquelles on puisse raisonnablement compter, afin qu'elles nous servent de barriere à nous-mêmes, & qu'elles nous empêchent d'aller au-delà du vrai. Car s'il est toujours fâcheux d'excéder en quelque

chose , c'est surtout dans une matiere de cette importance. Si donc l'on s'aperçoit que nous sortions quelquefois des bornes , nous espérons que l'on voudra bien nous en avertir avec modération, & nous ne tarderons pas à y rentrer , en témoignant une très-sincere & très-vive reconnoissance aux personnes qui voudront bien nous aider de leurs lumieres. Nous protestons de nouveau , que nous n'avons rien de plus à cœur que la connoissance de la vérité. Nous croyons être dans la disposition de faire sans peine un dé-faveu , quand nos écarts nous seront connus.

Nous nous sommes souvent étonnés que des personnes , savantes d'ailleurs, aient pu croire que le premier sens littéral qui regarde l'ancien Israël , fût un obstacle à la vérité de celui qui a pour objet l'Eglise Chrétienne. Bien loin qu'ils se détruisent l'un l'autre , le second sens paroît mieux dans toute son évidence , quand on fait bien sentir la vérité du premier. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a pensé de la sorte. Oui , nous le répétons après M.

Simon (a). » On ne peut lire les anciens Peres , que l'on n'y trouve des exemples de ce double accomplissement , sur lequel est appuyée toute l'œconomie du vieux & du nouveau Testament » Aussi des Auteurs du premier mérite , ont-ils avancé avant nous , non comme leur opinion particuliere , mais comme le sentiment le plus universel & le plus fondé, que ce double objet , qu'ils reconnoissent , est un double sens *litéral*. Il ne nous reste donc qu'à mettre au jour, & à développer les idées qu'ils nous ont données , en montrant la justesse & la solidité de leurs principes par une exacte application des Psaumes , & des autres Ouvrages prophétiques à leur véritable objet.

Pour donner plus de jour à nos preuves , il est à propos , avant que d'aller plus loin , d'établir l'état de la question. Il s'agit de savoir. 1^o. Si l'on peut admettre dans l'Ecriture un double sens appelé proprement *litéral* , distingué de ceux que l'on doit reconnoître pour spirituels. 2^o. Jusqu'où doit s'étendre ce

(a) Réponse aux sent. de quelq. Théolog. de Hollande, à la fin du chap. 18.

double sens *littéral*. Peut-on le reconnaître dans la totalité, dans la plus grande partie, ou seulement dans quelques endroits ? Voilà, ce semble, à quoi se réduit toute la question. Entrons en matière.

P R E M I E R E Q U E S T I O N .

Peut-on admettre dans l'Écriture un double sens appelé proprement littéral ?

La Doctrine qui établit plusieurs sens littéraux sous une même lettre de l'Écriture, est si commune parmi les Théologiens, & si solidement prouvée, qu'il est surprenant que des personnes, que l'on nous donne pour instruites, regardent comme suspecte de nouveauté, ou du moins comme arbitraire une vérité si connue. S'il s'agit pour les convaincre de venir à elles munis d'autorités, nous avons abondamment de quoi les satisfaire. Des Pères nous ont tracé la route; & les plus habiles Théologiens les ont suivis. Pourquoi refuserions nous de nous conformer à leurs décisions, d'autant plus qu'elles sont fondées sur des raisons très-solides ?

L'on peut dire que le peu de Théologiens qui se sont élevés contre ce

sentiment , ont été presque universellement abandonnés par les autres , parce que leurs raisons sont si foibles , & leurs autorités si peu satisfaisantes & si mal choisies , que l'on est bien-tôt déterminé , après avoir lû les uns & les autres , à donner la préférence aux premiers , pour peu qu'on ait dépouillé toute prévention , avant que de procéder à l'examen de leurs différens sentimens.

Les Sectateurs de l'opinion contraire nous fournissent eux-mêmes des armes contr'eux. Ils ont soin de poser des principes dont on tire naturellement des conséquences qui ne leur sont point avantageuses. Nous le ferons remarquer en tems & lieu. Si quelques-uns dans leurs écrits paroissent se soutenir avec cet air de confiance qu'inspire une bonne cause ; s'ils affectent même en quelque façon du mépris pour ceux qui ne pensent pas comme eux , nous ne nous en étonnons pas. Il falloit bien qu'ils se soutinssent par quelque endroit ; & la voie qu'ils ont prise , est la plus sûre pour en imposer aux ignorans. C'est la ressource ordinaire de ceux qui man-

quent de raisons solides ; mais les personnes intelligentes n'en feront pas les dupes. Laissons donc ces Auteurs se passionner tant qu'il leur plaira pour leur sentiment , & voyons sur quoi est appuyée la Doctrine du double sens littéral.

Nous ne pouvons mieux commencer que par ces paroles du Docteur Angélique (a). » Comme le sens littéral » est celui que l'Auteur a en vûe , & » que l'Auteur de l'Ecriture Sainte : » c'est Dieu même , dont la pensée » comprend toutes choses à la fois , » il n'y a point d'inconvenient , comme le dit Saint Augustin , Liv. 12. » des Confessions , qu'il y ait sous une » seule lettre de l'Ecriture plusieurs sens ; » même littéraux. »

Ce saint Docteur développe ailleurs cette pensée , & donne des raisons qui peuvent passer pour règles.

(a) *Primâ Parte , Quæstione primâ , art. X. Quia verò sensus literalis est , quem Auctor intendit ; Auctor autem sacrae Scripturae Deus est , qui omnia simul suo intellectu comprehendit : non est inconveniens , ut ait Aug. Lib. 12. Confess. Si , etiam secundum literalem sensum in unâ literâ sacrae Scripturae plures sint sensus.*

» L'on ne déroge en rien , dit-il , (a)
» à l'autorité de l'Écriture en l'expo-
» sant de diverses façons (sauvé ce-
» pendant la foi) parce que le Saint Es-
» prit l'a rendue plus féconde en véri-
» rités , que qui que ce soit n'y en
» pourra trouver. »

» Il y a un inconvenient à éviter ;
ajoute-t-il , dans un autre endroit (b) ,

(a) Auctoritati Scripturæ in nullo derogatur, dum diversimodè exponitur (salvâ tamen fide) quia majori veritate eam Spiritus sanctus fecundavit, quàm aliquis homo invenire possit. 2^o. *Scripto in sent. dist. decimâ secundâ, Art. 2. ad septimum. T. 6. fol. 39.*

(b) Aliud est, scilicet, vitandum, ne aliquis itâ Scripturam ad unum sensum cogere velit, quod alios sensus, qui in se veritatem continent, & possunt, *salvâ circumstantiâ literæ*, Scripturæ aptari, penitus excludantur: Hoc enim ad dignitatem divinæ Scripturæ pertinet, ut sub unâ literâ multos sensus contineat, ut sic, & in diversis intellectibus hominum conveniat, & unusquisque miretur se in divinâ Scripturâ posse invenire veritatem, quam mente concepit. Et per hoc etiam contra Infideles faciliùs defendatur; dum si aliquid quod quisque ex sacrâ Scripturâ velit intelligere, falsum apparuerit; ad alium ejus sensum possit haberi recursus. Unde non est incredibile Moysi, & aliis sacræ Scripturæ Auctoribus hoc divinitus esse concessum, ut diversa verâ, quæ

» c'est de restreindre tellement l'E-
 » criture à un seul sens que l'on ex-
 » clue entierement tous les autres qui
 » sont vrais , & que l'on peut adap-
 » ter à l'Ecriture , en conservant la
 » *contexte* (ou l'harmonie) *de la let-*
 » *tre , salvâ literæ circumstantiâ*. Car il
 » appartient à la dignité de l'Ecriture ,
 » de renfermer *plusieurs sens sous une*
 » *même lettre* : en sorte qu'elle s'accor-
 » de avec les différentes manieres de
 » penser des hommes , & que cha-
 » cun soit surpris de pouvoir trou-
 » ver dans la Sainte Ecriture la vérité
 » qu'il a conçue. Par ce moyen on
 » la défend plus aisément contre les
 » infidèles. Car s'il arrive que la ma-
 » niere de concevoir un passage de
 » la Sainte Ecriture présente quelque
 » chose de faux , l'on peut avoir re-
 » cours à un autre sens qui soit le sien.
 » De - là , il s'ensuit qu'il n'est pas
 » incroyable que Dieu ait accordé à

homines possint intelligere , ipsi cognosce-
 rent ; & ea sub unâ literæ serie designarent ,
 ut sic quilibet eorum sit sensus Auctoris . . .
 Unde omnis veritas quæ , salvâ literæ circum-
 stantiâ , potest divinæ Scripturæ aptari , est ejus
 sensus. *De Potent. Quæst. 4. Art. 12.*

» Moyse & aux autres Ecrivains fa-
 » crés , le privilège de connoître &
 » de présenter sous le même contexte
 » de la lettre , & *ea sub unâ literæ se-*
 » *rie* , diverses vérités dont les hom-
 » mes pourroient avoir l'idée , en-
 » forte que chacun de ces sens soit
 » celui de l'Auteur De-là il s'en-
 » suit que toute vérité qui peut être
 » adaptée à la Sainte Ecriture , *en*
 » *conservant le contexte* (ou l'harmo-
 » nie) *de la lettre* , est le sens de l'E-
 » criture. » *Undè omnis veritas quæ ,*
salvâ literæ circumstantiâ , potest divinæ
scripturæ aptari , est ejus sensus.

Le Docteur Angélique vient de ci-
 ter Saint Augustin , pour appuyer ce
 qu'il avance de la multiplicité des sens
 littéraux. Voyons donc ce que nous
 dira ce Pere. C'est au Chap. 31. du
 douzième Livre de ses Confessions
 qu'il s'exprime en ces termes (a).

» Lorsque quelqu'un me dit que sa

(a) *Cùm alius dixerit , hoc sensit quod ego ;*
 & *alius , imò illud quod ego ; religiosius me*
arbitror dicere : cur non utrumque potius ,
si utrumque verum est ? Et si quid tertium ,
si quid quartum , & si quid omninò aliud ve-
rum quispiam in his verbis videt , cur non illa
omnia vidisse credatur , per quem unus Deus

56 *Da double sens literal*

» pensée est celle que l'Ecrivain sac-
» cré a eu en vûe , & qu'un autre
» au contraire assure que non , mais
» que c'est la sienne , je me persuade
» que je suis en cela *plus religieux*
» qu'eux, si je leur dis : pourquoi n'au-
» roit-il pas eu l'une & l'autre dans
» l'esprit , si l'une & l'autre est véri-
» table ? Et si l'on peut trouver à ces
» paroles un troisième sens ou un
» quatrième , ou quelque autre que
» ce soit , qui soit conforme à la vé-
» rité , pourquoi ne croirons - nous
» pas qu'ils ont été vûs par celui dont
» Dieu s'est servi pour écrire de
» telle sorte ces Livres Saints , qu'ils
» fussent proportionnés à l'intelligen-
» ce de tant de personnes qui les de-
» voient entendre en ces sens divers ,
» & tous néanmoins véritables ? ...
» L'Ecrivain sacré a sans doute en-
» tendu , & a eu dans l'esprit en écri-
» vant ces paroles , tout ce que nous

*sacras literas veras & diversa visuris multorum
sensibus temperavit?..... Sensit ille omnino
in his verbis, atque cogitavit, cum ea scri-
beret quidquid hic veri potuimus invenire, &
quidquid nos non potuimus, aut nondum pos-
sumus, & tamen in eis inveniri potest.*

» avons pu y remarquer de vérité-
» ble , comme aussi tout ce que nous
» ne pouvons encore y remarquer ,
» & qui toutefois s'y peut remar-
» quer. »

Voilà la multiplicité des sens littéraux, poussée bien loin par Saint Augustin & par Saint Thomas. Nous n'allons pas à beaucoup près aussi loin qu'eux ; puisque nous nous en tenons au double sens, tout à la fois relatif à l'ancienne & à la nouvelle Alliance, selon la doctrine de tous les Peres; sans cependant nous donner la liberté de condamner ceux, qui, à l'exemple de ces deux Saints Docteurs, donnent plus d'étendue à leurs recherches. En un mot, nous n'étendons le double sens littéral que sur les deux sens de l'ancienne & de la nouvelle Alliance, qui sont subordonnés l'un à l'autre. Notre but n'est pas ici de parler de ces divers sens, qui n'étant point contraires ni subordonnés l'un à l'autre, peuvent se trouver renfermés sous la même lettre de l'Écriture & exprimer plusieurs vérités. Que diront maintenant les adversaires du double sens littéral, en les voyant ainsi multipliés par deux Peres si savans &

258 *Du double sens littéral*

Car, selon la remarque de Salméron & de plusieurs autres, il ne s'agit point ici de sens mystiques, qui ne sont pas même en question. Saint Thomas le fait assez entendre. Il parle de sens fondés sur la lettre : *secundùm litteralem sensum in unâ literâ plures sunt sensus* ; de sens fondés sur le contexte, sur l'harmonie du discours. *Salvâ litteræ circumstantiâ : & ea sub unâ literâ serie*. Si cependant nous avancions notre sentiment, tout mitigé qu'il est, sans produire nos autorités, nous verrions bien-tôt s'élever contre nous une foule de contradicteurs disposés à nous traiter sans aucun égard. Tant il est vrai que l'on juge souvent sans connoissance de cause, souvent par préjugé.

L'autorité de deux Docteurs si respectables, a entraîné les plus savans Théologiens. Que l'on lise Salméron (a), Bonfrérius (b), Sérarius (c), Bel-

(a) Proleg. 8. pag. 79.

(b) Præloquia in sacram Scripturam, Sectione quintâ.

(c) Proleg. Bibl. Cap. 21. Quæst. decimâ secundâ.

Jarmin (*d*), Vasquez (*e*), Molina (*f*),
Grégoire de Valens (*g*), Melchior Ca-
nus (*h*), Driédo (*i*), Nicolas de Lyra
(*k*), Denis le Chartreux (*l*), Pierre
Aloys (*m*), Alphonse à Castro (*n*),
Catharin (*o*), Frassen (*p*), Augustin de
Quiros (*q*), Michel Gislerius (*r*), &
tant d'autres. Quoique l'on remar-

(*d*) Tom. 1^o. De verbi Dei interpretatione,
Lib. 3^o. Cap. 3^o.

(*e*) In primam Partem.

(*f*) Ibid.

(*g*) Ibid.

(*h*) Libr. 2^o. de Locis, Cap. 11^o. in sep-
timo argumento principali ad tertiam ratio-
nem.

(*i*) De multiplici sensu Script. Lib. 2^o.
Cap. 2^o.

(*k*) Proleg. 1^o. Bibl. & in Dan. Cap. 8^o.
& in Matth. Cap. 2^o.

(*l*) Ibid.

(*m*) Comment. in Evang. Quad. Tom. 2^o.
Fer. quartâ post Dominic. Pass. p. 279. &
280.

(*n*) Lib. 1^o. contra Hæres. Cap. 3^o.

(*o*) Lib. de Clar. Script. sacræ.

(*p*) De sensibus Scripturæ sacræ, Cap. 4^o.
Disquisit. Bibl.

(*q*) Disput. de sensibus Scripturæ sacræ,
Lect. octavâ.

(*r*) Tom. 1^o. Præfat. in Jerem. & Præfat.
in Cant. Cant.

que entr'eux quelque diversité dans la manière de s'expliquer & dans l'extension qu'ils donnent à la multiplicité des sens littéraux sous une même lettre, on n'en voit pas un seul qui ne convienne dit principe, & qui ne le regarde comme incontestable. Il seroit ennuyeux de rapporter ici les paroles de tous ces différens Auteurs. Nous nous contenterons de citer le seul Alphonse à Castro. (a) Il réunit en lui à peu - près ce que disent les autres. Ceux qui en douteront pourront les consulter.

» Souvent, dit-il, il arrive que l'on
 » adapte à la même lettre (de l'Écriture)
 » plusieurs sens littéraux, sans par-

(a) Sed quoniam sæpenumerò contingit, ut eidem literæ plures accommodentur sensus literales, seclusis aliis, qui de mysticâ rerum significatione hauriuntur; hoc casu cavendum est, ne ullus eorum rejiciatur, dummodò ex aliis Scripturæ locis testimonium habeat voces illas alicubi, id quod nunc eis tribuitur, significare: & sensus qui ex tali vocum significatione illi literæ accommodatur, si veritati Fidei Catholicæ minimè obstet, uterque eorum tanquam germanus & verus literæ sensus censebitur. . . . Hoc autem testimonio divi Augustini, Libro tertio de Doctrinâ Christianâ, Cap. 27. comprobatur.

» Ter de ceux que l'on tire de la signifi-
» cation mystique des choses. Il faut
» prendre garde de rejeter aucun de
» ces sens, pourvû que l'on puisse prou-
» ver que les termes de la lettre sont
» autorisés par d'autres endroits de
» l'Écriture, où on les voit pris dans
» le même sens. Si l'un & l'autre est
» conforme à la vérité Catholique,
» ils doivent être regardés tous deux
» comme le sens naturel, le vrai sens
» de la lettre Cette vérité est ap-
» puyée sur le témoignage de Saint
» Augustin, Liv. troisième, de la
» Doctrine Chrétienne, Chap. 27. »

C'est sans doute cette unanimité de suffrages, qui a tiré de Médina même presque l'aveu de sa défaite. Il ne fait point difficulté d'avouer que ce sentiment qui est embrassé, dit-il, par de très-saints & très-savans Personna- ges, est le plus commun parmi les Théologiens. Il semble que dans une matiere de cette importance, cette unanimité jointe à tant d'autres raisons solides, auroit dû mériter un peu plus de déférence de sa part.

L'illustre M. Bossuet, qui étoit tant en garde contre l'abus que l'on

pourroit faire de ce principe , en reconnoît cependant lui-même la vérité. La maniere dont il s'explique sur le sens des Prophéties est digne de remarque. » Qui ne fait , dit-il , (a) » que la fécondité infinie de l'Écriture » n'est pas toujours épuisée par un » seul sens ? Ignore - t - on que Jesus- » Christ & son Eglise sont prophéti- » fés dans des endroits , où il est clair » que Salomon , que Cyrus , que Zo- » robabel , que tant d'autres sont en- » tendus , même à la lettre ? C'est » une vérité qui n'est contestée , ni » par les Catholiques , ni par les Pro- » testans. » Voilà , donc selon cette lumiere de l'Eglise Gallicane , deux sens littéraux sous une même lettre , puisque le second qu'il appelle *prophétique* , ne seroit point tel , s'il n'étoit vraiment littéral.

Enfin , pour en venir aux Psaumes ; qui sont la matiere que nous avons spécialement en vûe , écoutons ce que dit le célèbre Ferrand , dans sa Préface sur ces divins Cantiques , Chap. troisième. » Dieu a tellement accom-

(a) Préface sur l'explication de l'Apocalypse , art. 15.

« modé les paroles & les choses qui
 « ont pour objet les événemens de
 « l'ancien Testament, qu'elles eussent
 « aussi rapport aux événemens du
 « nouveau, de sorte qu'elles fussent ac-
 « complies deux fois. En premier lieu
 « d'une maniere grossiere & charnel-
 « le dans la personne des Anciens ;
 « mais plus exactement encore dans
 « la personne de Jesus-Christ & de
 « son Eglise. » *Veteris Testamenti res &*
voces eis servientes ita fuisse à Deo com-
paratas , ut illius temporis eventibus res-
ponderent , adeoque bis implendæ essent :
primùm crasso & rudi modo in personâ
priscorum Patrum ; deinde verò excellen-
tiùs in personâ Christi. Et comme il le dit
 plus bas : « Les choses & les paroles
 « de l'ancien Testament étoient tel-
 « lement disposées qu'elles ne dési-
 « gnoient pas seulement les événe-
 « mens de la nation des Hébreux ,
 « mais qu'elles s'étendoient en même
 « tems à dénoter ce que Jesus-Christ
 « devoit faire dans la suite des tems
 « en faveur de son Eglise. ,, Et pour-
 quoi ce double point de vûe sous un
 même texte ? C'est que tout devoit se
 rapporter à Jesus - Christ , comme à

264 *Du double sens littéral*

celui en qui tout devoit s'accomplir finalement. *Veteris Testamenti res & verba . . . utpote quæ ad eum tanquàm ad ultimum complementum referebantur : nec solum disposita erant, ut priscos designarent eventus, sed ut res à Christo gerendas denotarent.* Nous ne disons pas autre chose. C'est ce double accomplissement, objet avoué par toute la tradition, ainsi que le remarque l'Auteur des Conférences de Lodève (a), qui fait le point de vûe, & le dessein de notre Ouvrage. Double objet que nous appellons littéral, parce qu'il est prophétique. Car ne pas reconnoître un sens prophétique pour littéral, c'est renoncer à se faire entendre, & confondre les notions les plus claires & les plus certaines. Un sens prophétique résulte de la signification des termes pris dans un sens naturel, ou dans un sens métaphorique. Telle est l'idée que les plus savans Interprètes nous donnent d'un sens littéral : par conséquent un sens prophétique est un sens littéral. De plus un sens prophétique fait preuve en Théologie ; personne n'en disconvient : or selon la

1. (a) Tom. 2. Conf. 8.

doctrine de Saint Thomas & de bien d'autres , il n'y a qu'un sens littéral qui puisse faire preuve en Théologie ; un sens prophétique est donc un sens littéral.

De-là il s'ensuit que le sens prophétique de la nouvelle Alliance , que l'on se contente ordinairement d'appeler *spirituel* , *mystique* , *sublime* ; &c. parce que Jesus-Christ est esprit & vie , comme le dit M. de Villefroy , est vraiment un sens littéral ; aussi immédiatement fondé sur les termes de l'Ecrivain sacré , que le premier ; établi sur des faits de l'Histoire connue , & de l'intention du Saint Esprit. » Tous les Interprètes conviennent , dit M. du Pin , (a) que ce » dernier sens est *propre* , *naturel* , & » nécessaire ; mais plusieurs l'appellent *littéral* ; d'autres ne veulent point » lui donner ce nom , parce qu'ils » n'appellent *littéral* , que le sens de » la figure ou de la parabole , & qu'ils » donnent le nom de *mystique* , au sens » plus sublime , *quoiqu'il soit clairement marqué & exprimé par les ter-*

(a) Differt. prélim. sur la Bible , liv. 1. ch. 10. sect. 3. pag. 274.

266 *Du double sens littéral*

» mes. », Comment accorder la conduite de ces Interprètes ? *Ils le reconnoissent clairement marqué & exprimé par les termes , & ils refusent de l'admettre pour littéral. Qu'ils nous disent donc maintenant ce qu'il faut entendre par un sens littéral , si ce n'est pas celui que les termes expriment clairement. Passons à la seconde question,*

SECONDE QUESTION.

Doit-on admettre la multiplicité des sens littéraux dans toute l'Écriture , ou du moins dans la plus grande partie ; ou bien , n'y a-t'il que quelques endroits qui en soient susceptibles ?

L'on peut dire que c'est ici la pierre d'achoppement pour bien du monde ; & si l'on ne s'exprime pas avec la dernière précision , l'on court risque d'être condamné sur la foi des préjugés. Ne perdons point de vue les passages de Saint Thomas & de Saint Augustin , ils forceront du moins nos adversaires à suspendre leur jugement.

Rien n'est si facile , il faut en con-

venir, que de donner dans l'excès en suivant le principe de ces deux savans Pères, quelque vrai qu'il soit en lui-même. *Omnis veritas quæ, salvâ literæ circumstantiâ, potest divinæ scripturæ aptari, est ejus sensus.* » Toute vérité qui » peut être adaptée à l'Écriture, en » conservant le contexte de la lettre, » est le sens de l'Écriture. » Saint Augustin le donne en différens termes. L'on pourroit s'imaginer quelquefois appercevoir un sens renfermé dans la lettre, & prononcer aussi-tôt, en s'autorisant de la maxime de ces deux SS. Docteurs, que ce sens est immédiatement de l'intention du S. Esprit, fondé sur la lettre, & par conséquent littéral. Mais aussi ce seroit une témérité que de condamner des Auteurs Catholiques, qui, travaillant de bonne foi, & avec une entière soumission aux décisions de l'Église, s'offriroient de faire voir sous un passage un sens littéral qui n'auroit pas encore été reconnu en cette qualité.

Il est des regles pour discerner si ce sens n'est pas arbitraire. Quelles sont-elles ? Voici celles que nous fournit la plus saine Théologie, & auxquelles

les on ne peut opposer que de vaines subtilités.

Première Regle.

Un sens pour être littéral, doit être vrai ; il doit être conforme à la lettre qui le contient & à la tradition de l'Eglise. Cette regle est universelle. Elle est tirée en propres termes de Salméron (a). *Quando plures ejusdem textûs sensus literales existunt, debent primùm esse veri ; deindè literæ, cui exhibentur conformes ; demùm traditioni Ecclesiæ non repugnantes, nec sibi invicem contradicentes.*

Seconde Regle.

Les passages de l'Ancien Testament cités dans le Nouveau en preuve de quelques-uns des dogmes de la Religion, sont toujours allegués dans un sens propre & littéral. Cette regle est la doctrine de ce qu'il y a de plus savans Théologiens. » L'on doit croire sans hésiter, dit encore Salméron (b) que Jésus-Christ, qui a ou-

(a) Proleg. 8. de multipl. sensu literali, p. 89. columnâ primâ.

(b) Prolegom 9. pag. 107, columnâ secundâ.

» vert l'entendement des Apôtres ,
 » pour leur faire comprendre les écri-
 » tures , leur en a laissé le sens pro-
 » pre & naturel. Il étoit la souveraine
 » Sageffe ; c'est lui qui est l'Auteur de
 » ces écritures , & il favoit mieux
 » [que personne] quel en étoit le but
 » & la fin. De plus , Dieu dit en Saint
 » Luc Chap. 21. Verset 15. *je vous*
 » *mettrai des paroles dans la bouche*
 » *& je vous donnerai une sageffe , aux-*
 » *quelles tous vos adversaires ne pour-*
 » *ront résister , & qu'ils ne pourront*
 » *contredire.* Or il est certain que les
 » ennemis des Apôtres auroient eu
 » de quoi leur résister & leur fermer
 » la bouche , s'ils avoient employé un

quingagesimâ primâ , Canone 26. Hæc
indubiâ fide tenenda , Christum , qui aperuit
sensum Apostolis , ut intelligerent Scripturas ,
sensum proprium & germanum earum illis
tradidisse , cum infinita esset sapientia , & ipse
eas condidisset , ac novisset præstantius in quos
sensus tenderent & collimarent. Dixit prætereà
Dominus Lucæ , 21 : 15 : Ego dabo vobis os &
sapientiam ; cui non poterunt resistere & contra-
dicere omnes adversarii vestri ; at certè illis
restitissent , & eorum ora obturassent Adversa-
rii , si alio sensu quàm vero & proprio , ac literali-
egissent.

» autre sens , qu'un sens qui fût vrai,
 » qu'un sens propre , qu'un sens *lité-*
 » *ral.* ,,

Troisième Regle.

Nous la tirons de Denis le Char-
 treux , de Nicolas de Lyra , & de
 plusieurs autres. ,, Quand dans l'An-
 » cien Testament , dit Lyra , (*a*)
 » l'on voit quelque prédiction avoir
 » eu son accomplissement dans quel-
 » qu'un des personnages de l'Ancien
 » Testament , qui cependant se trou-
 » ve accomplie plus véritablement ,
 » & plus parfaitement encore dans
 » quelqu'un du Nouveau ; alors on
 » doit reconnoître un double sens
 » littéral ; l'un qui est principal , &
 » l'autre qui l'est davantage , & qui
 » s'entend de celui en qui cette Pro-
 » phétie a eu un accomplissement plus
 » parfait. ,,

(*a*) *In Daniel. c. 8. & in Matth. cap. 2.*
 Quando in veteri Testamento prædicitur ali-
 quid esse impletum in aliquâ personâ veteris
 Testamenti , veriùs tamen & perfectiùs in ali-
 quâ novi Testamenti ; tunc ibi est duplex sen-
 sus literalis : unus principalis , & alius princi-
 palior , de illo scilicet , in quo perfectiùs im-
 pletur verbum prædictum.

Denis le Chartreux expliquant ce passage du Prophète Osée : *Ex Ægypto vocavi filium meum* : „ Les Juifs , dit-
 „ il , (a) entendent littéralement ce
 „ passage du Peuple d'Israël , qui est
 „ appelé le fils , & même le premier
 „ né de Dieu , selon cet endroit de
 „ l'Exode Ch.4. *Israël est mon premier*
 „ *né , je vous ordonne de laisser aller*
 „ *mon fils pour m'offrir des sacrifices.*
 „ Il est certain que ces paroles adres-
 „ sées à Pharaon , s'entendent du Peu-
 „ ple Juif Cependant sur le
 „ témoignage de l'Évangéliste , nous

(a) *Enarrat. in caput secundum Matthæi , art. 5. fol. 7.* Hoc Judæi ad literam exponunt de populo Israël , qui dicitur filius , imò & primogenitus Dei , juxta illud Exod. 4. *Israël primogenitus meus : dixi tibi , Dimitte filium meum , ut sacrificet mihi.* Quod certum est dici de populo Judæorum ad Pharaonem verùm Evangelistâ docente , compellimur profiteri hoc ad literam de Christo prædictum. Probatio namque per allegationem Scripturæ non valet , nisi ex sensu literali , secundùm Augustinum. Oportet itaque scire quòd cùm aliquid dicitur de populo , vel certâ personâ veteris Testamenti , prout erat figura Christi , seu Ecclesiæ , quamvis ad literam de illis exponatur , principaliùs tamen ac literalìùs exponitur de Christo vel Ecclesiâ.

„ sommes obligés d'entendre à la let-
 „ tre cette Prophétie de Jesus-Christ.
 „ Car, selon Saint Augustin, l'on ne
 „ peut tirer de preuve d'un passage de
 „ l'Écriture, que lorsqu'elle est allé-
 „ guée selon le sens littéral. Il faut
 „ donc savoir que, quand quelque
 „ chose est annoncée du Peuple d'Is-
 „ raël, ou de certains personnages de
 „ l'Ancien Testament, entant qu'ils
 „ étoient la figure de Jesus - Christ,
 „ ou de son Eglise : quoique ces en-
 „ droits s'entendent à la lettre de ce
 „ Peuple, ou de ces personnages,
 „ ils s'entendent encore plus spécia-
 „ lement, & plus littéralement de Je-
 „ sus-Christ, ou de son Eglise. „
 Denis le Chartreux & Nicolas de Ly-
 ra, entendent par ces termes, *plus*
spécialement, plus littéralement, plus
véritablement : principalius, literalius,
verius, que le second sens Prophéti-
 que est plus intéressant pour nous,
 plus grand, plus sublime, & que l'é-
 tendue qu'il a dans la nouvelle Allian-
 ce est beaucoup supérieure à celle
 qu'il avoit dans l'ancienne : parce que
 le regne de Jesus-Christ est beaucoup
 plus étendu que celui de l'Eglise avant

son Incarnation. C'est la pensée de ces deux Auteurs qu'il faut prendre, sans s'attacher à ce qu'il pourroit y avoir d'excédent dans l'expression. Car de dire que, de deux sens littéraux l'un soit *plus literal* ou *plus vrai* que l'autre, à s'en tenir à la rigueur des termes, ce seroit dire que de deux vérités certaines, l'une est plus vérité que l'autre; ce qui n'est pas possible. Ces deux objets sont tous les deux fondés sur des faits connus & certains; ils sont donc tous les deux d'une égale certitude.

Nous croyons cette remarque nécessaire pour éviter l'abus que l'on pourroit faire de ces passages en s'attachant à la rigueur des termes. M. l'Abbé du Guet ne paroît pas s'être tenu assez en garde contre cette méprise, lorsqu'il s'exprime ainsi dans l'exposition du Psaume 121. (a), Il est néanmoins à propos avant que
 „ d'entrer dans le second sens, à qui
 „ le premier sert de base, d'y pré-
 „ parer par quelques observations,
 „ & de convaincre les esprits équi-
 „ tables que ce second sens, non-leu-

(a) Part. 2. tom. 4. pag. 416.

„ lement n'est pas arbitraire , mais
 „ qu'il est mieux fondé , & plus li-
 „ téral que le premier. „ La pensée
 est vraie , mais l'expression n'est pas
 exacte. L'Auteur des regles pour l'in-
 telligence de l'Écriture Sainte s'y est
 aussi trompé. „ J'appelle , dit-il , pa-
 „ ge 13. le premier sens immédiat ,
 „ & le second prophétique. L'un &
 „ l'autre, s'ils sont vrais & conformes
 „ à la pensée des Écritures Canoni-
 „ ques , sont fondés dans la lettre ,
 „ & le second est presque toujours
 „ plus literal que le premier. „

Les deux dernières regles résultent
 de ce principe avoué de tout le mon-
 de , que l'on doit reconnoître Jesus-
 Christ & son Eglise , partout où les
 Apôtres & les Évangélistes les ont
 reconnus.

Car 1^o. il est certain (quoiqu'en dise
 Ribéra & ses partisans) que l'on ne
 prouvera jamais invinciblement à un
 Juif , ou à un Hérétique que Jesus-
 Christ & son Eglise sont désignés dans
 tel ou tel endroit de l'ancien Testa-
 ment cité dans le nouveau , à moins
 que l'on ne leur fasse voir que le se-
 cond sens est un sens literal & suivi.

Parlez-leur tant que vous voudrez de sens mystiques, de sens spirituels, &c. Dites-leur, comme le soutiennent quelques-uns, que cette espèce de sens fait quelquefois preuve en Théologie; ils vous les abandonneront comme des imaginations qui vous sont propres. S'ils entrent en lice avec vous, vous êtes obligé de rester court à la moindre question qu'ils voudront vous faire, ou de ne plus donner que des réponses vagues qui n'effleurent pas même l'état de la question. Qu'ils vous demandent, par exemple; où avez-vous pris qu'un sens mystique fait preuve en Théologie? Ce n'est pas assurément dans l'Écriture. A cela point de réponses, point de textes à alléguer en votre faveur. S'ils insistent: fera-ce au moins dans les Pères de l'Église (dont nous voulons bien pour un moment vous passer l'autorité) que vous trouverez une telle Doctrine? Non. Ceux qui traitent la question, comme l'on dit, *ex professo*, enseignent positivement le contraire: les autres n'en parlent point, ou n'en parlent qu'accidentellement.

Pour répondre à cette instance ; il faut commencer par soustraire l'autorité de Saint Augustin & de Saint Thomas , qui sont clairs & décisifs , & faire venir à son secours certains textes ambigus de quelques autres Pères , qui ne disent rien moins que ce que l'on veut leur faire dire. C'est le chemin qu'a prit Ribéra. On ne peut rien prouver par le raisonnement en faveur du sens mystique ; & même il en est un que l'on tire du propre aveu de nos adversaires , & qui paroît décisif contr'eux. Par l'aveu même des plus grands ennemis du double sens littéral , on ne peut tirer de preuve du sens spirituel ou mystique ; qui soit équivalente à celle que l'on tire du sens littéral. *Non valet* , dit Ribéra (a) *spiritualis [sensus] ad confirmanda dogmata, ut literalis, non inficior*. Le sens spirituel ne fait donc pas une preuve invincible. „ Mais , ajoute cet Au-
 » teur , si le sens spirituel est certain
 » par le témoignage de l'Écriture ou
 » de l'Église ; ou par la commune ex-
 » position des Saints Pères , l'argu-
 » ment que l'on en tire est très-fon-

(a) Prælad. 2. num. 226.

de. » *Si de spirituali sensu constet, aut per scripturam, aut per Ecclesiam, Sanctorumve Patrum communem expositionem, firmiter ex eo argumentari liceat.*

Le voilà donc réduit au point de renoncer à convaincre un adverfaire qui ne reconnoît point de tradition. Car pour lui prouver par l'Écriture que le sens spirituel qu'on adopte est celui du Saint Esprit, il faut le rendre palpable par le contexte ; il n'y a point d'autre moyen : or ce seroit en faire un sens literal, ce que Ribéra ne veut pas absolument.

De plus, il ne s'agit pas de savoir si les Peres, si la tradition, si les Evangélistes eux-mêmes ont appliqué un tel endroit de l'Ancien Testament à Jesus-Christ. C'est chercher à donner le change. Par exemple, le passage d'Isaïe : *Generationem ejus quis enarrabit ?* est regardé comme appartenant à Jesus-Christ : le fait est constant, & n'a pas besoin de preuve. De quoi donc est-il question ? C'est de prouver que la tradition n'a pas adapté le second sens comme literal, mais seulement comme mystique, comme spirituel. Voilà la prétention de

Ribéra , que ni lui , ni aucun autre ne prouvera jamais. Cette prétention n'est pas soutenable. Elle ôteroit à la Religion une de ses plus fortes preuves , en substituant à un objet certain , & contre lequel il n'y a rien à répliquer , un objet qui pourroit passer pour accommodative , & dont il suffiroit de nier l'application pour mettre son homme en défaut. Nous l'avons déjà dit , & nous ne pouvons trop le répéter ; les Peres ont été persuadés que le sens de la nouvelle Alliance étoit fondé dans la lettre de l'Écriture , quoiqu'ils n'ignorassent pas que l'accomplissement du premier objet qui regardoit les Israélites fût un sens vraiment littéral. S'ils donnent à ce second sens les noms de *spirituel* , de *mystique* , ce n'est point par exclusion de sa qualité essentielle de sens littéral , mais parce que ces dénominations portent avec elle une idée plus sublime , qui est celle de Jésus - Christ rachetant & vivifiant les hommes , & qu'elles servent à distinguer le premier sens du second. Il est si vrai que telle est leur pensée , que partout on les voit dans leurs écrits s'occuper à chercher toute

La suite & toute l'harmonie des discours prophétiques appliqués à Jesus-Christ : or un discours fondé sur l'harmonie ne peut être que literal. Tirons donc la conséquence. Elle est en partie fondée sur l'aveu & sur les principes de nos adverfaires. L'Ancien Testament est toujours cité dans le Nouveau selon le sens literal, quand il s'agit de preuves décisives. C'est la seconde règle que nous avons établie.

2°. Les mêmes endroits appliqués à Jesus-Christ par les Apôtres ou par les Evangélistes, ont déjà eu un premier accomplissement dans l'ancien Peuple : le fait est constant par le contexte des Prophètes où l'on voit évidemment pour premier objet, les intérêts de l'épouse du Verbe avant son Incarnation. Il y a donc dans ces passages un double sens literal. C'est la seconde conséquence qui émane du principe, & la troisième règle que nous avons posée. Nous ajoutons que ces passages nous indiquent la route que nous devons tenir dans ceux qui leur sont analogues, & où les mêmes raisons d'un double accomplissement subsistent. De-là l'existence du dou-

280 *Du double sens littéral*
ble sens littéral dans le corps des Pro-
phéties.

Quatrième Règle.

Celle-cy a déjà été indiquée plu-
sieurs fois. Un sens , pour être lité-
ral , doit être lié avec ce qui précède , &
avec ce qui suit. C'est le moyen le plus
sûr , & peut-être le seul infaillible , pour
reconnoître , s'il n'est pas simplement
arbitraire. Ribéra lui-même établit cet-
te règle ; (a) & il est à remarquer que
c'est dans un endroit , où il prétend
prouver que l'on ne doit point ad-
mettre de double sens littéral dans l'E-
criture. Il cite pour cet effet le passage
du Prophète Osée : *Ex Ægypto vocavi*
filium meum. « *J'ai rappelé mon fils de*
» l'Egypte. » Il refuse de le donner
dans un sens littéral prophétique à
Jésus - Christ , parce qu'il lui pa-
roît clair que le contexte ne peut
pas lui convenir. *Et sequentia quidem*
notum est Domino convenire non posse.
Si on lui fait voir l'harmonie du con-
texte , en appliquant ce passage à Je-
sus-Christ , le voilà obligé par sa pro-
pre règle d'admettre un double sens

(a) Comment. in Oséam , cap. 11. num. 5.

littéral, puisqu'il en a déjà reconnu un qui regarde les Israélites. S'il convenoit ici d'entrer dans cette discussion, elle seroit aisée à faire; mais elle nous écarteroit de notre but. Nous la réservons pour le tems auquel nous travaillerons sur le premier des petits Prophètes. Nous avertissons seulement qu'elle a déjà été faite par plusieurs savans Auteurs, par Salméron entr'autres, par Bonfrénius, &c.

Après avoir ainsi fourni des armes contre lui-même, Ribéra entre dans un si grand étonnement de l'*aveuglement* de ceux qui ne pensent pas comme lui, que l'on ne fait lequel on doit le plus admirer, ou de sa confiance dans un sentiment qu'il n'a rien moins que prouvé, ou de l'admiration même qu'il témoigne d'une opinion qui se trouve la seule vraie, quand on n'en jugeroit que par les conséquences que l'on tire naturellement de ses principes.

La définition qu'il donne du sens littéral & du sens spirituel, nous fournira encore de quoi le combattre par lui-même. Un sens littéral, dit-il, (a) est celui qui résulte de la signification

(a) Ibid.

des termes ; & un sens spirituel est celui qui résulte des choses signifiées par les termes. Ribéra ne veut pas dire sans doute que le sens littéral ne renferme pas aussi des choses signifiées par les termes. Une telle explication ne paroîtroit pas soutenable ; & s'il vouloit réserver au seul sens, qu'il appelle *spirituel*, le privilège de signifier des choses, que resteroit-il donc au sens littéral à signifier ? Dans les Prophéties ce sont des faits que le premier sens exprime aussi-bien que le second. Cherchons donc à donner un bon sens à cette définition : voilà, ce semble, ce que cet Auteur veut dire. C'est que les faits qui constituent le second sens, qu'il appelle *mystique*, & nous, *littéral*, ne sont pas fondés immédiatement sur les termes de l'Ecrivain sacré, mais seulement indiqués par le premier sens, qu'on leur a déjà donné. On ne voit pas que l'on puisse appliquer une autre signification raisonnable à sa définition ; à moins qu'on ne veuille dire, qu'il n'entend autre chose, par un sens mystique, que des moralités tirées d'un sens littéral : or il n'est pas croyable qu'il en voulût faire une preuve théologique.

Avant que d'aller plus loin, il est nécessaire de faire une remarque, pour écarter toute ambiguïté. Si par le sens *immédiat* des termes, on entend celui qui est le premier dans l'ordre de l'accomplissement d'une Prophétie, il est bien certain qu'il n'y en aura qu'un de cette espèce, & que par conséquent la lettre de l'Écriture ne peut avoir nulle part un double sens *immédiat*.

Mais si par le terme d'*immédiat*, on entend, comme il paroît plus raisonnable de le penser, un sens qui, indépendamment de tout autre, est fondé sur les propres termes de l'Écrivain sacré; de sorte que, quand même on feroit abstraction de celui, que l'on a trouvé d'abord, on ne laisseroit pas d'y en voir encore un autre exprimé par les mêmes termes, & qui se soutient d'un bout à l'autre: dès-lors on doit reconnoître le second sens pour *immédiat*, comme le premier; & c'est parler très-exactement, que de dire, que le sens de la nouvelle Alliance est aussi *immédiatement* de l'intention du Saint-Esprit que le premier, dans les Prophéties qui ont un double accomplissement, & qu'ils sont l'un & l'autre également littéraux.

284 *Du double sens littéral*

Bonfrénius, un des plus savans Interprètes, que nous ayons sur l'Écriture, établit ce principe, comme un moyen de parvenir à son intelligence.

» Après l'interprétation de l'Eglise,
 » & le consentement des saints Pères,
 » il n'est rien, dit-il, de plus utile pour trouver le sens littéral [de l'Écriture], que de comparer ce qui précède, & ce qui suit, avec le passage, dont on cherche à découvrir le sens. Si tout est lié, on a le sens littéral Et si tout s'accorde bien avec plusieurs sens, l'un & l'autre peut être littéral, & aussi *immédiatement*, aussi *primordialement* de l'intention du Saint-Esprit. » *Post Ecclesie interpretationem, (a) vel sanctorum Patrum consensum, nihil æquè juvat ad literalem sensum inveniendum, quàm conferre antecedentia & consequentia cum loco, cujus sensum investigamus; & siquidem omnia rectè congruant, hic literalis sensus Quòd si omnia cum diverso sensu rectè conveniant, uterque potest esse literalis, & æquè immediatè ac primariò intentus à Spiritu Sancto.* C'est

(a) Præloq. in totam Script. reg. ad sacra Script. intellig. per utiles Canon. I. p. 87.

ce qui arrive dans ces sortes de Prophéties qui ont un double sens. Quoiqu'il ait plû à Dieu de mettre une telle connexion entre l'un & l'autre objet, que le premier soit toujours le tableau du second : en sorte qu'on lit par avance dans un oracle, qui se fera vérifié sur la Nation sainte avant l'Incarnation, ce qui s'est accompli dans la suite des tems sur l'Eglise de Jesus-Christ : ces deux sens sont cependant si indépendans l'un de l'autre, qu'en les considérant séparément, on les verra toujours remplir avec exactitude les termes de la Prophétie, à laquelle on les adapte. C'est à ces caracteres que nous reconnoissons un sens, pour être littéral ; & nous ne craignons pas de dire que c'est s'entêter à pure perte, que de ne vouloir pas donner ce nom à celui de la nouvelle Alliance, sous prétexte que l'on n'y pourra quelquefois trouver ce qui regarde les Chrétiens, que dans un sens métaphorique.

En effet, tous les Théologiens ne conviennent-ils pas qu'un sens littéral est souvent exprimé dans l'Écriture, sous des locutions figurées, métaphoriques & énigmatiques ? Par exemple,

lorsque Jesus-Christ dit : *Ego sum vitis vera : Je suis la vraie vigne* ; le sens littéral n'est pas que J.C. soit une vigne réelle ; mais il consiste en ce que Jesus-Christ exerce à notre égard la fonction d'une vigne à l'égard de ses branches ; c'est-à-dire , qu'il fournit à nos ames l'aliment spirituel , de même que la vigne fournit à ses branches le suc nourricier qui les entretient : & pour nous servir de l'exemple de saint Thomas , (a) quand l'Écriture attribue à Dieu les membres du corps humain , quand elle dit , *le bras de Dieu , le doigt de Dieu* , ce n'est pas qu'il y ait dans cet Etre suprême quelque chose de corporel ; mais elle désigne par ces locutions figurées sa vertu toute-puissante ; & c'est cette vertu toute puissante , qui est alors le sens littéral de l'Écriture ; & non pas la métaphore , ou la figure , sous laquelle on la désigne. *Per voces significatur aliquid propriè , & aliquid figurativè ; nec est literalis sensus ipsa figura , sed id quod est figuratum. Non enim cum Scriptura nominat Dei brachium , est sensus literalis , quod in Deo sit membrum hujusmodi corporale ; sed id ,*

(a) Part. I. quæst. I. art. X. ad tertium.

quod per hoc membrum significatur, scilicet, virtus operativa. Et c'est par-là, dit ce Pere, que l'on fait voir que le sens literal de l'Ecriture ne peut jamais être faux. In quo patet quod sensui literali sacrae Scripturae nunquam potest subesse falsum.

De même quand on voit des montagnes se réjouir, des fleuves battre des mains. *Flumina plaudent manu, montes exultabunt à conspectu Domini.* Psal. 97. Quand on entend appeler des étoiles, & qu'elles répondent : *Stellæ vocatæ sunt, & dixerunt, adsumus.* Baruch 3 : 34. & ainsi de tant d'autres expressions figurées dont l'Ecriture abonde, ce ne sont ni ces montagnes, ni ces fleuves, ni ces étoiles pris à la lettre qui forment le sens literal ; mais ce sont les êtres intelligens qui sont désignés sous ces emblèmes métaphoriques, énigmatiques.

Car il faut faire attention qu'il y a une grande différence entre *la lettre de l'Ecriture*, prise nuement & simplement, & *le sens literal de l'Ecriture*. Nous faisons cette remarque parce que nous avons observé que beaucoup d'Interprètes s'y trompent, &

qu'ils les prennent souvent l'un pour l'autre. De-là vient nécessairement une confusion d'idées dans les commentaires. Il en résulte même des contradictions manifestes, qu'on laisse ordinairement passer quand on n'y prend pas garde de si près; mais qui n'échappent pas à un examen sérieux & raisonné. Voici donc en quoi consiste cette différence. La lettre de l'Écriture n'est autre chose que le sens des termes pris grammaticalement & dans leur signification naturelle; mais *le sens littéral* porte ses vues beaucoup plus loin. Il pénètre jusques dans l'intention de l'Auteur, soit que le Prophète s'exprime d'une manière simple & naturelle, soit qu'il employe, pour orner son discours, des tours & des expressions figurées. De-là il arrive souvent, sur-tout dans les Prophètes, que le sens *de la lettre* n'est point du tout le *sens littéral*, parce que ces Écrivains sacrés parlent presque toujours à mots couverts, & sous des emblèmes métaphoriques & énigmatiques; alors c'est la pensée qui est renfermée sous ces expressions qui constitue le sens littéral, & non pas l'idée qui est attachée naturellement à

la

la métaphore & à l'énigme des différens Théologiens que nous avons cités sur cet article. Nous rapporterons les paroles de l'Auteur de l'ouvrage intitulé, *Ponderationes in Psalmos.* (a) Dans ses prolégomènes sur ces Cantiques il s'explique en ces termes : *Literalis autem sensus dicitur, non qui explicatur secundum grammaticalem constructionem ad verborum intelligentiam, sed quo plenè attingitur primaria alicujus Scripturæ significatio ut ubi Salvator ait : Vos estis lux mundi, & sal terræ. Triticum congregate in horreum meum. Oves meæ vocem meam audiunt. Et alia sexcenta, de quibus nemo ambiget literalem sensum ad alium referri, quàm ipsæ verborum notæ indicent Igitur sensus literalis est, quo immediatè vel per verba, vel per res adnotatas in verbis intelligentiam divinam, quæ in eis sive lateat, sive appareat, assequimur.* Driédo en dit autant. (b) *Sed eum ap-*

(a) Anterus Maria de S. Bonaventure de l'Ordre des Augustins Déchauffés, de *sacrarum Scripturarum obscuritate, & earum multiplici sensu.*

(b) De multipl. sensu sacræ Scripturæ, cap. 1. 2. fol. 44.

290 *Du double sens littéral*
pellant, scilicet, [Theologi] literalem
sensum, qui verbis, atque nominibus aut
propriè, aut metaphoricè acceptis, à Spi-
ritu sancto asserunt. Quand donc l'Apô-
tre dit que la lettre tue; & que l'esprit
*vivifie, *litera occidit, spiritus autem**
vivificat: si l'on veut faire l'applica-
tion de ce passage à l'Écriture, il faut
l'entendre ainsi: ce n'est pas entrer
dans les vues de l'Écrivain sacré, que
de se contenter du sens que rendent les
termes pris grammaticalement; c'est
s'exposer à donner dans les absurdités
les plus manifestes, & même à com-
mettre des hérésies, que d'en agir de la
sorte. Il faut pénétrer jusqu'à l'esprit
du texte, pour en avoir le sens littéral.
Le sens de l'Écriture seroit souvent
faux si l'on se contentoit de la lettre du
texte, mais le sens littéral ne peut ja-
*mais l'être. *Literalis sensus semper est**
verus, dit le même Docteur de Lou-
*vain, (a) *plerumque per orationem me-**
taphoricam designatus. Il en résulte
qu'on doit entendre par l'esprit qui vi-
vifie, le sens littéral qui exprime la vraie
pensée de l'Esprit saint. Cette idée
principale n'exclut pas l'application

(a) Ibidem infra.

qu'on peut faire de ce passage à la doctrine des mœurs. C'est faute d'avoir fait cette importante distinction, ou du moins faute de l'avoir réduite en pratique, que plusieurs ont soutenu que le sens littéral de l'Écriture étoit souvent faux, parce qu'ils confondoient la lettre prise nuement & simplement avec le sens littéral. Ces Auteurs ont mal pris la pensée des Peres dont ils se font autorisés. Quand Saint Ambroise dit que la lettre qui tue, est menteuse, & que l'esprit qui vivifie, dit la vérité. *littera quæ occidit, mentitur; spiritus qui vivificat, verus est;* il est évident qu'il entend par *la lettre* les termes pris grammaticalement, & par *l'esprit qui vivifie*, il a en vue, la pensée du S. Esprit. Il faut la chercher dans le contexte, qui manifestera le sens de la métaphore ou de l'énigme. On doit dire la même chose de ce passage de S. Hilaire sur le Psaume 124. n°. 2. *Si nullam interioris intelligentiæ habent causam, inanis est Psalmus, & mendax Propheta.* Et de cet autre de S. Augustin lib. 12. contra Faustum, cap. 39. *Quæ nisi aliquid significare concedant [Judæi] tam divinæ autoritatis libros ab ineptarum fabularum*

292 *Du double sens littéral*
ignominia non defendunt. En un mot,
» le sens littéral de l'Écriture est toujours
» vrai, dit le célèbre Gerion, parce
» qu'il est le seul dont on puisse tirer
» un argument efficace selon S. Au-
» gustin & S. Jérôme. Le contraire de
» cette proposition a été condamné à
» Paris. » *Sensus literalis Scripturæ*
sacræ semper est verus ; patet quia ex illo
solo sum, potest efficax argumentum secun-
dum Augustinum & Hieronymum. Et hoc
non habent negare adversarii cum quibus
agendum est. Oppositum hujus est nuper
Parisiis condemnatum. Et ce sens littéral
n'est pas celui qui résulte de la valeur
logicale ou dialectique des termes, mais
c'est plutôt celui dont les expressions
sont prises selon les tropes & les figu-
res qui sont en usage dans des discours
de Rhétorique, eu égard à l'harmonie
qui est exigée par ce qui précède & ce
qui suit. Car l'Écriture sainte, ajoute
le même Auteur, a une Logique qui
lui est propre & que nous appellons
Rhétorique. *Sensus literalis sacræ Scrip-*
turæ accipiendus est non secundum vim
logicæ seu dialecticæ, sed potius juxta
locutiones in Rhetoricis sermonibus usita-
tas, & juxta tropos & figuratas locutio-

nés quas communis usus committit, cum consideratione circumstantiarum literæ ex præcedentibus, & posteriùs appositis. Habet enim Scriptura sacra . . suam Logicam propriam quam Rhetoricam appellamus. De sensu literali. Tom. I. p. 1.

C'est peut-être aussi, faute d'avoir fait cette importante distinction du sens de la lettre & du sens littéral, que quelques Théologiens ont soutenu contre l'unanimité des autres, qu'il ne pouvoit y avoir qu'un seul sens littéral dans un même passage ; par conséquent que Jesus-Christ & son Eglise ne pouvoient pas être entendus littéralement dans un passage qui regardoit littéralement les Israélites ; qu'il falloit se contenter de l'y trouver mystiquement, spirituellement. L'erreur vient de ce que, ne voyant assez communément Jesus-Christ & son Eglise dans les Prophéties qui regardent incontestablement les Israélites, que sous l'enveloppe d'expressions figurées, métaphoriques, ils n'auront pas voulu reconnoître ce sens pour littéral, parce qu'il n'est pas exprimé par la lettre. Mais c'est tomber d'une méprise dans une autre, & s'exposer à un embarras bien

plus grand. Car s'il faut absolument ; pour qu'un sens soit littéral, que les expressions en soient toujours prises à la lettre, il arrivera souvent, sur-tout dans les Prophètes, qu'il n'y aura point du tout de sens littéral, parceque leur style est si fréquemment & si prodigieusement figuré, même pour le premier sens, qu'à peine voit-on qu'ils réduisent quelquefois leur langage au simple & au naturel. Pour lors c'est tomber dans une erreur qu'on a reproché à Origène, & à quelques-uns de nos Figuristes modernes.

Ces principes établis, nous demandons pourquoi on refuseroit de reconnoître le second sens pour littéral, sous prétexte que les termes ne sont pas pris dans leur sens naturel, pendant qu'il arrive très-souvent que le premier sens, que l'on ne fait pas difficulté d'appeller littéral, ne peut être entendu sans en prendre les expressions dans un sens métaphorique & même énigmatique. Ceux qui veulent que l'on se contente d'appeller *mystique* le second sens, conviennent qu'un sens littéral est souvent exprimé sous des locutions hyperboliques, métaphoriques, énig-

matiques ; & que ce ne sont pas ces hyperboles , ces métaphores , ces énigmes qui font le sens littéral , mais ce qui est caché sous leur enveloppe. Or on demande si le second sens qu'ils veulent que l'on appelle *mystique* n'est pas aussi renfermé sous ces locutions métaphoriques , énigmatiques ? N'est-ce pas un sens très-réel , un sens historique ou prophétique fondé sur des faits comme le premier ? Pourquoi donc ne feroit-il pas aussi littéral ? Quoi , par cette seule raison que l'un est le premier & l'autre le second , l'un sera littéral & l'autre ne le sera pas , quoiqu'ils soient tous les deux exprimés par les mêmes termes pris dans un sens naturel ou figuré ? Assurément ce n'est pas là raisonner. Celui qui est le premier dans l'accomplissement , sera le premier sens littéral ; & celui qui n'est que le second dans l'ordre des tems , sera le second sens littéral. On conçoit bien plus aisément cette maniere de s'exprimer. Elle est simple , elle est naturelle , & elle ôte toute l'ambiguité que laissent ceux qui ne veulent point qu'un second sens soit littéral , parce qu'il a déjà été accompli une fois lité-

ralement. Ils sont tous les deux fondés sur des faits & sur le contexte de la lettre. L'un ne peut donc point être littéral à l'exclusion de l'autre. Ribéra ne disconvient pas, (Eh, qui pourroit en disconvenir?) que l'Écriture n'abonde en métaphores, & que le sens littéral ne soit souvent enveloppé sous ces locutions figurées. Ainsi par des conséquences naturelles tirées de ses propres principes, le voilà encore obligé de nous accorder un second sens littéral toutes les fois que l'on prouvera que le second sens résulte de la signification des termes pris dans un sens naturel, ou métaphorique, appelé communément *figuré*. Car il n'a pas plus de certitude que l'un soit littéral que l'autre, s'ils ont tous les deux l'harmonie pour appui. Pour en donner un exemple qui ôte toute équivoque, que l'on jette les yeux sur ce fameux passage de Baruch, ch. 5. où le retour triomphant d'Israël à Jérusalem est prédit sous des emblèmes continuels. Que l'on fasse attention à cette ombre qui le couvre, à ces chemins aplanis, à ces vallées comblées, à ces montagnes abaissées, à ces arbres qui nais-

sent sous ses pas , à ces ruisseaux , à ces fontaines qui sortent de la terre pour le rafraîchir & le désaltérer (a). Dira-t-on que , pour que cette Prophétie ait eu son effet à l'égard des Israélites , que pour qu'elle eût un sens littéral , il faudroit que Dieu eût renversé tout l'ordre de la nature ? Non. L'on dira que le sens littéral caché sous ces emblèmes métaphoriques, énigmatiques, n'est autre chose qu'une promesse de trouver dans leur retour toutes sortes de facilités. Or si l'on est forcé pour entendre le premier sens littéral de recourir à la métaphore , à l'énigme ; pourquoi n'aura-t-on pas la même liberté pour le second sens ? Et pourquoi perdrait-il sa qualité de littéral que l'autre conserve au milieu de toutes ses expressions figurées ? Oui, de même que le premier sens est toujours littéral , soit que les termes qui le composent soient pris dans un sens

(a) *Vers. 7. & 8. cap. 5.* Constituit enim Deus humiliare omnem montem excelsum , & rupes perennes , & convalles replere in æqualitatem terræ , ut ambulet Israel diligenter in honorem Dei.

Obumbraverunt autem & sylvæ , & omne lignum suavitatis , Israël ex mandato Dei.

naturel, ou dans un sens métaphorique; de même aussi le second sens jouira de cet avantage, soit que ses expressions se prennent dans un sens naturel, ou dans un sens figuré, pourvu que l'harmonie soit le flambeau qui serve à éclairer l'un & l'autre.

Ce qui fait que quelques-uns s'obstinent à ne pas vouloir reconnoître le second sens prophétique comme littéral, c'est qu'ils croient faussement qu'il ne peut y en avoir qu'un de ce nom sous la même lettre; & qu'ainsi lorsque le premier remplit les expressions de l'Ecrivain sacré, le second ne peut avoir cette dénomination. On doit, disent ils, l'appeler simplement *mystique* ou *spirituel*. Prétention fautive s'il en fut jamais. Comme si le premier sens qui a déjà rempli les expressions du Prophète, pouvoit empêcher qu'elles ne le fussent une autre fois dans un autre sens qui lui est subordonné; surtout étant manifeste par l'écriture & par la Tradition, que les Prophéties qui ont été faites en faveur de l'ancien peuple, sont figuratives de ce qui doit arriver au nouveau. Ainsi le premier sens doit nous conduire au second. Il

est fait pour lui servir de base, & préparer à son accomplissement. Si un même passage de l'Écriture peut avoir plusieurs sens littéraux qui ne sont point subordonnés l'un à l'autre, comme le très-grand nombre des Pères & des Interprètes (a) le soutiennent; pourquoi un sens subordonné à un autre ne pour-

(a) Nous en avons déjà cité des exemples en grand nombre. En voici encore quelques-uns qui ne sont pas moins formels. *Certum est*, dit l'Auteur de l'Ouvrage intitulé, *Ponderationes in Psalmos*, cité plus haut, *eamdem Scripturam, sicut plures mysticos, ita plures literales sensus habere posse*. Il y a des Prophéties, dit Dom Calmet, *Préf. génér. sur les Proph. art. 5.* qui n'ont proprement qu'un seul sens qui est littéral; d'autres ont les trois, dont on vient de parler, (l'allégorique, le moral, l'anagogique;) d'autres ont jusqu'à deux ou trois sens, qui peuvent passer pour littéraux. Par exemple, Daniel, 9 : 27. prédit l'abomination de la désolation qui doit être dans le lieu saint. L'Auteur du premier Livre des Macchabées, 1 : 57, en fait l'application au tems de la persécution d'Antiochus Epiphane. Notre Sauveur, *Matth. 24 : 15*, l'entend de la dernière désolation, ou du dernier siège de Jérusalem par les Romains; & plusieurs Interprètes la rapportent au tems de la persécution de l'Antechrist. Il n'y a dans tout cela rien de contradictoire, ni de figuré. Ce sont trois évènements très-réels.

roit-il pas être aussi littéral que le premier qui lui sert de base, quand il est aussi bien fondé que lui sur les expressions de l'Ecrivain sacré & sur l'harmonie ? Est-ce que sa subordination est une raison de l'exclure du droit d'être un sens littéral ? Ce seroit au contraire une raison de le reconnoître pour tel. C'est le privilège des Prophètes de représenter un double point de vue sous le même tableau, un double objet sous la même lettre. Ce n'est pas qu'ils aient intention de parler à deux ententes, de sorte qu'ils laissent l'esprit indécis du sens qu'ils ont en vue. Les ennemis du double sens littéral qui font ce reproche à ses défenseurs, s'éloignent en cela de l'état de la question. Le S. Esprit les a en vue tous les deux, parce que, loin de s'exclure mutuellement, ils sont faits l'un pour l'autre. C'est le sentiment de Driédo (a) & de tous les Théologiens que nous avons cités. *Ita Deus per sermonem unum in literis sacris, plerumque non unam solùm, sed plures etiam voluit literales significare sententias : Spiritu*

(a) Driedo, de multipl. sensu Scripturæ sacræ, fol. 40.

Sancto ita sermonem multorum sensibus temperante. Et la raison de cette conduite, c'est comme le dit plus haut, fol. 46. le même Auteur; parce que les écrits de tous les Prophètes avoient pour but Jesus-Christ & son Eglise. *Omniū Prophetarum scripta pendeant in Christum olim futurum, & in statum Regni ejus, quod est Ecclesia ex gentibus multiplicanda.*

Qu'un même passage puisse à la fois embrasser des événemens différens & éloignés l'un de l'autre, comme ceux de l'ancienne Alliance & de la nouvelle, c'est un point de doctrine qui est hors de doute. L'Auteur de la réfutation du Livre des règles n'en disconvient pas, quoiqu'il confonde avec plusieurs autres Interprètes, les figures fondées sur des traits purement historiques, avec les figures prophétiques, ou si l'on veut, avec les Prophéties figuratives: cette distinction est cependant importante. Mais ce n'est pas le tems de nous y arrêter ici. L'occasion se présentera peut-être de faire sentir qu'elle est nécessaire pour ne pas confondre des idées qui sont bien différentes. Il suffit de savoir qu'il

est reconnu, qu'un même texte peut embrasser deux événemens différens, & les exprimer sous les mêmes termes. C'est la douzième règle qu'avoit posée M. l'Abbé d'Asfeld. *Ilya*, dit-il, *certaines prédictions des Prophètes, qui sous les mêmes termes embrassent des événemens très-différens & très-éloignés les uns des autres.*

L'Auteur de la réfutation, loin de le blâmer d'avoir reconnu cette vérité, trouve au contraire qu'il ne lui donne pas assez d'étendue. » *Cette règle*, dit-il, (p. 383, 384, 385.) peut » avoir deux sens. Le premier qui naît » de l'idée des figures, est que sous » les mêmes termes les Prophètes embras- » sent deux événemens très-différens & » très-éloignés. Par exemple, si certai- » nes actions de David figurent cer- » taines actions de Jesus-Christ, il » s'ensuit que les Auteurs sacrés au- » ront embrassé sous les mêmes ter- » mes deux sortes d'événemens très- » différens, & très-éloignés les uns » des autres; les mêmes termes ayant » été propres, comme on le suppose, » à signifier certaines actions de la vie » de David, de maniere qu'elles

» eussent rapport à celles de Jésus-
 » Christ *Tout le monde convient...*
 » *que les endroits de l'ancien Testament ,*
 » *qui figurent Jésus-Christ , ont un dou-*
 » *ble accomplissement , l'un prochain ,*
 » *& l'autre éloigné , & que les termes*
 » *par conséquent ont rapport à un double*
 » *objet » (Si ce double objet*
 » *est fondé sur les termes , c'est donc un*
 » *un double sens littéral). » Il n'est pas*
 » *seulement vrai que certains en-*
 » *droits , mais que tous les endroits*
 » *qui ont un sens figuré , embrassent*
 » *sous les mêmes termes deux événemens*
 » *très-différens & très-éloignés. Les évé-*
 » *nemens de la vie de David , de*
 » *Salomon , d'Ezéchias , &c. sont*
 » *très-différens de ceux de la vie de*
 » *Jésus-Christ, & de plus séparés par*
 » *un long intervalle de tems. Il en est*
 » *ainsi de tous les événemens figurans ,*
 » *comparés aux événemens figurés...*
 » *néanmoins les mêmes termes embras-*
 » *sent les uns & les autres, & cette règle*
 » *n'a pas d'exception. » Si l'on ac-*
 » *corde aux actions d'un particulier de*
 » *l'Eglise d'Israël , le privilège d'être*
 » *représentées par les mêmes termes, avec*
 » *celles de Jésus-Christ, on ne le refusera*

pas sans doute aux faits que l'on fera voir intéresser le corps entier de cette Eglise : aussi dit-on qu'il en est ainsi de tous les événemens figurans , & que cette règle n'a point d'exception. Il faut qu'un tel principe soit bien évident , pour qu'il soit reconnu par les Anti-figuristes aussi volontiers , & même plus volontiers que par les Figuristes eux-mêmes.

Jésus - Christ , dit encore Driédo , (a) les Evangélistes , les Prophètes , les Apôtres nous enseignent que non-seulement les paroles , mais encore les actions de l'ancien Peuple étoient prophétiques. *Ex Doctrinâ Christi , Evangelistarum , Prophetarum & Apostolorum , firmissimâ fide tenendum est veteris populi non solum verba , sed & opera , quæ in sacris literis recitantur gesta , fuisse prophetica. Hæc autem quamvis in Doctrinâ Christianâ sint manifestiora quàm quæ probatione egeant....* Salméron en dit autant que Driédo (b). Aussi

(a) Ibidem , fol. 44.

(b) Pag. 79. Proleg. Dicimus , non repugnare , unam & eandem prophetiam sæpiùs impleri ; ut illa est : *Cùm videritis abominationem desolationis , quæ in Macchabæorum libris sub Antiocho Epiphane producitur , & Christus ad instantis excidii Hierosolymitani tempus*

voit-on que c'est la pratique unanime des Peres & des Docteurs de l'Eglise, de considérer les Prophéties de l'ancien Testament comme accomplies pour la seconde fois dans la personne de Jesus-Christ & de son Eglise. Saint Jérôme, entr'autres, suit constamment cette méthode dans ses Commentaires sur les Prophètes. Qu'importe qu'ils ayent donné à ce second sens le nom de spirituel, de sublime, de mystique, ils conviennent du fond des choses : c'en est assez. Nous avons prouvé ailleurs que ces dénominations, loin d'être contraires à celle de *littérale*, la supposoient nécessairement par la maniere dont ils procèdent à l'exposition du second sens.

Ainsi que l'on appelle, si l'on veut, ce second sens, sens mystique, sens

spectare prædicit, & de tot idolis in templo Dei positis à Doctoribus Catholicis explicatur, & in Anti-christo futuro implendam quidam docent. Simile est illud: Ego ero ei in Patrem, & ipse erit mihi in filium: quod & in Salomone primùm, & deinde in Christo impletum, Paulus ad Hebræos colligit. Et illud etiam testimonium: Ex Ægypto vocavi filium meum; & in Patribus ex Ægypto eductis, & in Jesu filio Dei inde vocato completum est.

306 *Du double sens literal*
spirituel, sens figuré, sens sublime ; nous avons réolu de ne contester avec personne pour de simples dénominations. C'est ici que l'on doit appliquer ce que nous avons dit dans notre réponse ; que la dispute sur le double sens literal *est une pure dispute de nom* : car il importe fort peu comment on appelle ce second sens, quand on convient du fond. Nous chercherons même des raisons plausibles de nous accorder avec ceux qui s'expriment différemment. Nous dirons qu'il est mystique, parce que c'est un sens plus caché que le premier ; qu'il est scellé pour les Juifs, à cause de leur incréduité, & qu'il n'a dû être révélé dans toute son étendue qu'après l'accomplissement des mysteres de la nouvelle Alliance. Nous dirons qu'il est spirituel, sublime, &c. parce qu'il a pour objet Jesus Christ & son Eglise, en qui seul on trouve l'esprit & la vie. Nous dirons qu'il est figuré, parce qu'il a déjà eu un premier accomplissement qui préparoit au second ; mais enfin nous soutiendrons qu'il est literal, parce qu'il est fondé sur les termes, parce qu'il est prophétique,

& qu'on ne conçoit pas un sens prophétique, qui ne soit pas littéral.

Après ces précautions prises, nous n'hésiterions pas à dire avec le même Docteur de Louvain, que nous avons cité plus haut (a) : » Les Prophètes » ont un double objet dans leurs Prophéties. Le premier exprime à la lettre des événemens temporels, qui étoient arrivés, ou qui devoient arriver, & dans ces mêmes événemens, ils désignoient, selon l'esprit, ce qui devoit s'accomplir dans Jésus-Christ & dans son Eglise. Ces notions bien entendues ne seroient pas contraires à celles que nous avons données sur le double sens littéral.

Nous souhaiterions cependant que l'on s'abstînt d'appeller *sens spirituel*, un sens fondé sur une métaphore, sur une figure, tel que celui de la nouvelle Alliance. La raison semble demander cette précision, parce qu'un

(a) Fol. 48. Prophetæ duplici, seu gemino spiritu in suis vaticiniis locuti esse leguntur, secundum literam quidem significantes res esse temporaliter aut gestas aut gerendas: secundum spiritum autem in illis temporaliter gestis & gerendis, significantes alia quæ futura erant in Christo & Ecclesiâ.

408 *Du double sens littéral*

sens figuré renferme toujours sous l'enveloppe de ses termes un sens littéral, ce qu'on ne peut pas dire du sens spirituel. Celui-ci n'est qu'une pieuse application, qui doit être fondée sur le sens littéral; mais qui n'est pas elle-même ce sens littéral. C'est à proprement parler des moralités, que l'on tire d'un passage de l'Écriture, pour diriger notre esprit vers la céleste Patrie. Driédo lui-même nous indique encore que telle est l'idée que nous devrions avoir du sens spirituel. *In spirituali*, dit-il, (a) *ad sublimiora transimus, terrena dimittimus, de futurâ beatitudine & cœlestibus disputamus, ut presentis vitæ meditatio umbra sit futuræ beatitudinis*. Il nous paroît donc plus juste, pour ne pas confondre les notions de chaque chose, de dire avec Cornélius à Lapidé: (b) « Les Prophètes » renferment tout à la fois *dans un* » *sens littéral*, & la chose, que les termes, pris dans leur sens propre, expriment, & l'allégorie, que cette même chose représente. Alors il y a » *un double sens littéral*, le premier

(a) Ibid, fol. 46.

(b) Proemium in maj. Proph. p. 12. col. 1.

6 qu'on peut appeller historique , &
 » le second prophétique. » *Prophetæ
 subinde in sensu literali simul complec-
 tuntur & rem quam verba propriè signifi-
 cant , & simul allegoriam quam res illa
 repræsenteat ; tuncque duplex est sensus li-
 teralis ; prior quasi historicus , posterior
 quasi propheticus.* Car , comme le dit
 ensuite le même Auteur , pourquoi le
 Saint-Esprit ne pourroit-il pas com-
 prendre sous un même concept , &
 sous une même lettre le signe & la
 chose signifiée , le type & l'antitype ?
 Ne dépeint-il pas , Isaïe 14. la chute
 de Balthasar , dernier Roi des Chal-
 déens , sous l'emblème de la chute de
 Lucifer ? L'un & l'autre sens est vrai
 & literal. On en doit dire autant de
 tous les autres endroits semblables à
 celui-ci , & y reconnoître un double
 sens literal. *Quidnè ergò Spiritus Sanc-
 tus uno conceptu & oratione complecti
 possit signum & signatum , typum & an-
 itypum ? ... Sic , Isaïæ , 14. describitur
 casus Balthasaris , ultimi Regis Chal-
 dæorum , per Schema casûs Luciferi. Fuit
 enim ipse quasi alter Lucifer Quo
 circa hîc & aliis similibus locis est quasi
 parabola , in quâ est duplex sensus lite-*

310 *Du double sens littéral*
ralis ; primus ipsius parabolæ , secundus
rei per parabolam significatæ.

» Les Interprètes de l'Écriture sainte,
» dit M. Dupin , (*a*) conviennent
» qu'un même endroit de l'Écriture
» sainte peut avoir deux sens , qui con-
» viennent tous deux *naturellement* &
» *nécessairement* à un même passage ,
» & que la plupart appellent tous deux
» *littéraux* , parce qu'en effet la lettre ,
» ou les termes conviennent à deux
» choses. Bellarmin dit , (*De Verbo*
» *Dei , Lib. 3. cap. 3.*) qu'à l'égard de
» l'ancien Testament , *personne ne doute*
» qu'en ce sens il n'ait *deux sens littéraux*.
» *De veteri Testamento nemo dubitat*
» *plures habere sensus literales*. La rai-
» son , dit M. Dupin , en est bien évi-
» dente. L'ancien Testament est la fi-
» gure du nouveau Or toute fi-
» gure devant avoir rapport à la
» chose figurée , quand on parle de la
» figure , si on la considère comme
» figure , on parle en même-tems de
» la chose qu'elle représente. Ainsi ce
» qu'on dit , *a nécessairement deux sens*
» *propres & naturels* ; l'un qui con-
» vient à la figure , & l'autre à la
(*a*) La juste défense de M. du Pin , pag. 51

„ chose figurée. „ Lorsqu'il s'agit des Ecrits qui sont prophétiques, même pour le premier sens, cette raison acquiert encore un nouveau poids. C'est alors une double Prophétie, dont la première est figurative de la seconde, & qui par l'étendue de ses caractères, qui intéressent le corps entier de l'Eglise d'Israël, se développe avec beaucoup plus d'énergie, lorsqu'elle passe sur l'Eglise de Jesus-Christ, en faisant sentir la justesse de l'application des mêmes termes dans l'un & dans l'autre sens; au lieu qu'une figure, simplement figure, qui ne regarde d'abord qu'un particulier, & qui n'a rien de prophétique pour le premier sens, ne peut pas avoir tous ces avantages.

Nous voyons dans le Psaume 68. Hébr. 69. *Salvum me fac, Deus*, un exemple bien sensible de ce double sens littéral de l'ancienne & de la nouvelle Alliance, exprimé tout à la fois par la même lettre. Ce Cantique, qui est appliqué par Théodore d'Héraclée, par Théodoret, par Euthyme, par l'ancien Paraphraste Grec, donné par e Per e Cordier, & par le Chaldéen, à la captivité de Babylone, est expli-

qué dans le même sens par Dom Calmet. En effet, il appartient si visiblement à cet objet, qu'il est étonnant que quelques Commentateurs, par un attachement servile pour les idées Rabbiniques, l'aient encore appliqué à David. Voilà donc le premier sens littéral. Cependant il faudroit se fermer volontairement les yeux, pour ne pas voir qu'il appartient à Jesus-Christ dans un sens très-littéral. Aussi notre savant Bénédictin suit-il dans toute la pièce ces deux applications comme subordonnées l'une à l'autre, & exprimées littéralement par le même texte. Quelques versets, qui sont les plus décisifs de cette Poësie, feront voir que ce n'est pas sans raison.

S'il est quelques passages de l'ancien Testament, qui appartiennent littéralement à Jesus-Christ, ce sont sans doute ces trois versets.

X. *Zelus domus tuæ comedit me ;*
Et opprobria exprobrantium tibi , ceciderunt super me.

XXI. *Sustinui qui simul contristaretur ;*
Et non fuit :

XXII. *Dederunt in escam meam fel ;*
Et in siti meâ potaverunt me aceto.

Le zele de votre maison m'a dévoré,

Et

Et les outrages de ceux qui vous insultoient , sont tombés sur moi.

J'ai attendu que quelqu'un compâtît à ma peine :

Mais personne ne l'a fait :

Ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture ,

Et dans ma soif ils m'ont présenté du vinaigre à boire.

Les versets suivans ne sont guères moins forts ; mais contentons-nous de ceux-ci. Il est évident qu'ils expriment littéralement plusieurs actions de Jesus Christ. L'Écriture & la Tradition en font foi unanimement. Cependant il n'est pas moins vrai que le Psaume est parfaitement suivi dans le sens qui regarde les Israélites en captivité. Dom Calmet en a produit les preuves , soit de raisonnement , soit des Prophètes , qui rendent ce premier sens aussi incontestable que le second. Nous allons mettre sous les yeux du Lecteur son double commentaire sur ces trois passages, en suivant toujours sa traduction.

X. Le zèle de votre maison m'a dévoré.

Premier sens.

C'est l'Israélite fidèle qui parle à Dieu.

Tome I.

○

314 *Du double sens littéral*

„ Je n'ai pû voir qu'avec une très-
„ vive douleur la désolation de votre
„ Temple. Je n'ai pû entendre, sans
„ frémir, & sans horreur, les insultes
„ que mes ennemis faisoient à votre
„ nom. Mon zèle pour votre Maison
„ sainte, & mon éloignement des im-
„ piétés des Babyloniens, m'ont rendu
„ odieux même à mes freres, qui ont
„ considéré mon attachement à votre
„ service, & ma délicatesse sur votre
„ gloire, comme un entêtement blâ-
„ mable, ou un zèle à contre-tems. „

Second sens.

„ Jesus-Christ ayant remarqué que
„ les Juifs prophanoient la Maison de
„ son Pere, par le commerce fardide
„ qu'ils y exerçoient, les en chassa à
„ coups de fouet, en leur disant: Ne
„ faites point de la Maison de mon
„ Pere un lieu de trafic. Alors, dit
„ l'Evangeliste, (a) les Disciples se
„ souvinrent de ce qui est écrit: *Le*
„ *zèle de votre Maison. m'a dévoré.* „

XXI. J'ai attendu que quelqu'un compâtît
à ma peine, &c.

(a) Joann. 2 : 17.

Premier sens.

L'Israélite fidèle. „ Voilà en quoi je
„ me suis trompé ; je m'étois flaté
„ qu'au moins mes freres feroient
„ touchés de ma disgrâce , & entre-
„ roient dans mes peines ; mais ils
„ n'en ont rien fait. Je n'ai trouvé
„ dans eux ni compassion , ni conso-
„ lation. „

Second sens.

„ Le Sauveur dans ses souffrances
„ n'a reçu aucun soulagement , ni de
„ ses proches , ni de ses amis , ni de
„ ses Disciples , ni même de Dieu son
„ Pere. Il but le calice de la douleur
„ tout pur , & sans adoucissement. „
XXII. Ils m'ont donné du fiel pour ma nour-
riture , &c.

Celui-ci est le plus décisif de tous.

Premier sens.

L'Israélite fidèle. „ C'est-à-dire, que
„ ses ennemis l'ont traité d'une ma-
„ niere si dure & si impitoyable ; qu'ils
„ ont en quelque sorte changé sa nour-
„ riture en fiel , & son breuvage en
„ vinaigre. Ils lui ont rendu la vie in-
„ supportable , en sorte que le cha-

316 *Du double sens littéral*

» grin, dont il étoit pénétré, ne lui
 » faisoit trouver qu'amertume dans son
 » manger, & que dégoût dans sa boi-
 » son. Cette explication est figurée ;
 (mais comme nous l'avons vû plus
 haut, elle n'en est pas moins littérale ;
 parce que ce ne sont pas les termes pris
 nuement & simplement, qui forment le
 sens littéral, mais la pensée renfermée
 sous ces termes.) » Jérémie employe
 » en plus d'une occasion des manières
 » de parler pareilles à celles-ci, &
 » nommément en parlant de la captivité
 » de Babylone. Par exemple : (a) Le
 » Seigneur nous a réduits au silence, &
 » nous a fait boire de l'eau de fiel. Et
 » ailleurs : (b) Je leur ferai boire de
 » l'absynthe, & je les abreuverai de
 » fiel. », Et dans ses Lamentations : (c)
 » Il m'a rempli d'amertume, il m'a eni-
 » vré de fiel, ou d'absynthe. Et un
 » peu plus bas : Souvenez-vous de mon
 » humiliation & de mon péché, de l'ab-
 » synthe & du fiel que vous m'avez donné
 » à boire. », Il n'est pas possible de
 prouver plus solidement la vérité de

(a) Jérem. 8 : 14.

(b) Jérem. 23 : 15.

(c) Thren. 3 : 15 : 19.

ce premier sens ; mais le second n'est pas moins vrai.

» En le rapportant à la Personne
 » de Jesus-Christ, l'accomplissement
 » précis & littéral en est sensible. On
 » lui donna, dit saint Matth. 27 : 34.
 » du vin mêlé avec du fiel. *Dederunt*
 » *ei vinum bibere cum felle mixtum.* Les
 » quatre Evangélistes, Matth. 27 : 48.
 » Marc, 15 : 36. Luc, 23 : 36. Jean,
 » 19 : 29. disent de plus, qu'on lui
 » présenta, étant attaché à la Croix,
 » une éponge remplie de vinaigre :
 » *Spongiam plenam aceto, hyssopo cir-*
 » *cumponentes, obtulerunt ori ejus.* »

On voit par ce double point de vûe, qu'il n'y a de différence entre l'un & l'autre sens, qu'en ce que les expressions sont prises pour le premier dans un sens figuré, métaphorique, & pour le second dans leur sens naturel, grammatical, & comme l'on dit communément, à la lettre ; mais ils n'en sont pas moins tous les deux littéraux, puisqu'ils sont tous les deux vrais, & fondés dans l'intention du Saint-Esprit, manifestée par l'harmonie du Contexte.

La quatrième règle est donc qu'un

318 *Du double sens littéral*

sens, pour être littéral, doit être lié avec ce qui précède, & avec ce qui suit. Cette règle, dit le Pere de la Haye (a) est d'une telle conséquence pour s'assûrer si un sens est littéral, ou non, qu'il arrive quelquefois que certains passages détachés que l'on a coutume d'appliquer à un objet, comme s'ils étoient allégués dans leur sens

(a) *Proleg. in universam Script. p. 41.* Hic verus enim & genuinus sensus debet esse literalis, cum quo rectè antecedentia & consequentia conveniunt, ut ferè nulla alia certior regula post fidei regulas dari possit: collatio autem antecedentium & consequentium passim & ut plurimum, tanti est momenti ad verum & genuinum literæ sensum exprimendum, ut ex hac observatione fiat, ut quarumdam sententiarum sensus, qui, dum hæ sententiæ solitariae sumuntur, primâ fronte videntur literales, & tanquam literales passim ab omnibus usurpantur; collatis antecedentibus & subsequentibus deprehendantur non esse literales, imò alieni à scripturæ scopo & mente. Verbi gratiâ, *eum sancto sanctus eris*, &c. Quod passim usurpatur, quasi bonorum familiaritas commendetur, dissuadeaturque impiorum consortium, cum tamen Scriptura sacra hæc de Deo pronuntiet, sensusque sit Deum, cum sancto sanctè & liberaliter agere, benignè promissam mercedem rependendo, cum perversis verò malè & severè se habendo.

littéral , cessent d'être regardés comme tels quand on considère le contexte. L'on s'apperçoit alors que l'idée commune n'étoit point fondée , & que l'application que l'on faisoit de ces passages , n'étoit rien moins que le sens de l'Auteur. Nous n'en citerons qu'un seul exemple. C'est celui que rapportent le même Pere de la Haye , Bonfrénius & plusieurs autres. Il est tiré du Psaume 17. Hébr. 18.

XXVI. *Cum sancto sanctus eris ,
Et cum viro innocente innocens eris.*

XXVII. *Et cum electo electus eris ,
Et cum perverso perverteris.*

On regarde communément ce passage comme un avis donné par l'Esprit Saint d'éviter la société des méchans , & de fréquenter les gens de bien. Cependant consultez le contexte , & l'Original Hébreu , il ne s'agit point de cette idée. L'Ecrivain sacré parle de Dieu même & lui adresse la parole , en déclarant qu'il se comportera avec bonté , avec miséricorde envers ceux qui lui seront fidèles, tandis qu'il fera sentir les coups de sa justice rigoureuse aux infraçteurs de sa

Loi, c'est-à-dire, aux Apostats dont il est question dans cet endroit, & aux Chaldéens persécuteurs des vrais Israélites. Voici la traduction littérale de ces deux Versets.

XXVI. *Cum benigno benigniùs ages :*
Cum viro integro, integriorem te exhibebis :

XXVII. *Cum sincero sinceriolem te ostendes ;*
At cum astute agente, versutiùs ages.

Vous userez d'une grande miséricorde envers celui qui est bienfant,

Vous serez plein de bonté pour celui qui est sans tache.

Vous serez d'une droiture parfaite avec l'homme sincère :

Mais vous prendrez dans ses propres détours celui qui se conduit avec duplicité.

Ce seul exemple prouve assez de quelle importance est l'observation de cette règle, pour découvrir s'il y a plusieurs sens littéraux sous une même lettre.

Nous finissons sur cette règle par ces paroles de Vasquez : elles sont remarquables. » Je pense, dit-il, (a)

(a) In 1. part. D. Thom. Quæst. art. 30. c. 30. Disp. 17. pag. 72 & 73. edit. Antuerpiæ 1621.

» qu'il y a plusieurs sens littéraux sous
» la même lettre , toutes les fois qu'il
» est probable que l'Ecrivain sacré
» les a eu en vue , & qu'ils sont par-
» faitement d'accord avec le contexte
» de l'écriture. ,, Il rapporte ensuite
cet endroit du Chap. 53. d'Isaïe : *Ge-
nerationem ejus quis enarrabit* : & il
conclut de son principe qu'il est sus-
ceptible de deux sens littéraux , parce
que l'un & l'autre sont parfaitement
suivis. Dans la suite il paroît balancer
sur l'étendue qu'il donne à sa propo-
sition, & réduire les passages suscepti-
bles d'un double sens à un très - petit
nombre. *Quid ad nos* , lui dirons nous,
tu videris. Le principe qu'il pose pour
découvrir si un sens est littéral , ou
non , est excellent. Pourquoi ne le
suit-il pas toujours ? Il est fort aisé
d'en comprendre la raison. Il croyoit
appercevoir rarement de la suite &
de la liaison dans les Prophètes , &
il ne vouloit reconnoître de double
sens littéral , qu'en supposant l'harmo-
nie constante dans l'un & dans l'autre
sens. En détruisant cette fausse pré-
tention par des interprétations soute-
nues , ce principe sera d'un plus grand
usage.

La preuve que l'on tirera du second sens , sera alors aussi solide & également incontestable pour la nouvelle Alliance , que celle que l'on tire du premier sens pour l'ancienne. Nous ajoutons même que l'argument que fournit le second sens en faveur de Jesus-Christ , & de son Eglise , n'est pas moins invincible que celui qu'établissent les passages applicables *au seul* Redempteur , & à son Eglise. Nous sommes fondés à penser de la sorte sur l'exemple des Peres , qui , dans leurs disputes avec les Hérétiques qu'ils réfutent , se servent indifféremment des passages dont le sens est double , & de ceux dont le sens est unique. Peut-on croire qu'ils eussent employé si souvent des preuves dont on auroit pû leur nier l'application , s'ils n'avoient pas eux-mêmes été persuadés que le second sens des Prophéties qui ont un double objet , étoit également de l'intention du S. Esprit , & aussi immédiatement fondé sur les termes de l'Ecrivain sacré que le premier ? Certainement ils n'auroient point voulu risquer la cause Chrétienne par des autorités mal choisies , &

qui n'auroient pas été incontestables. Les ennemis de la Religion ne se feroient-ils pas alors prévalus de leur foiblesse ? N'en doutons point ; s'ils avoient pû les convaincre d'interpréter faussement l'Écriture , & de la détourner selon leurs vûes pour les combattre , ils auroient faisi cette ressource. C'est donc avec raison que les Peres ont établi le triomphe de la Religion sur des Prophéties à double sens , comme sur celles dont le sens est unique. Il est donc conforme à l'esprit de la tradition , de regarder le second sens comme aussi incontestable , aussi invincible en faveur de Jesus-Christ & de son Eglise , que l'est celui qui vient des Prophéties dont le sens est uniquement applicable au Sauveur de tous les hommes.

Car il ne faut pas s'imaginer que le second sens ne soit fondé que sur des convenances que suggere la pieuse intention de trouver Jesus-Christ partout. Un objet qui ne s'annonce que par de simples convenances , se soutiendra bien quelquefois , & jusqu'à un certain point. Une imagination vive & fertile pourra même y donner

certain degré de probabilité supérieure à celle d'un autre , & faire admirer son heureuse invention : mais vouloir persuader qu'un objet dont les caractères se trouvent remplis avec la plus scrupuleuse exactitude , & qui est fondé sur les expressions même du Prophète , n'est cependant qu'une pieuse application , à qui l'on fait grace , pour ainsi dire , quand on la tient pour vraisemblable ; mais qui n'a pas cette force intrinsèque & nécessaire pour être élevée à la certitude d'une preuve : c'est se charger d'un ridicule.

Croit-on en être quitte pour avoir dit que le Juif abusera de ce double sens , qu'il se contentera du premier qui flatte son incrédulité , & vous abandonnera le second qui le gêne ? Mais de quoi le Juif n'abuse-t-il pas ? Est-ce donc sur son aveu ou sur son défaveu que des Chrétiens doivent juger de la solidité , ou de la frivolité d'un sens de l'Écriture ? Se rend il aux passages uniquement applicables à Jésus - Christ ? Et ne trouve-t-il pas des raisons , qui , toutes pitoyables qu'elles sont , lui semblent suffisantes pour en éluder la force ? S'il ne se rend point aux sens

qu'établit la tradition, ce n'est pas qu'ils manquent de solidité ; c'est qu'il a intérêt de les faire passer pour tels ; c'est qu'il marche dans les ténèbres en plein midi. On ne trouveroit pas raisonnable de rejeter les endroits dont le sens est unique , parce que les Juifs en détournent l'application. Pourquoi donc changer de méthode quand il s'agit de juger du double sens , puisque les raisons sont les mêmes que pour le sens unique ? Faudra-t-il pour ménager les ennemis de Jesus-Christ , se dispenser de reconnoître , ou soustraire les vérités de la Religion ? On auroit honte de poser un tel principe ; c'est cependant ce que l'on met en pratique sans y faire attention , lorsqu'on allégué l'incrédulité des Juifs , pour ne point admettre de double sens dans l'Écriture.

Nous insistons sur la quatrième règle plus que sur toute autre , parce qu'elle est d'une plus grande conséquence , & qu'elle influera beaucoup dans la suite sur notre maniere de travailler. C'est ce qui nous met dans la nécessité de répéter souvent les mêmes termes pour ne pas confondre les notions , quelque-

326 *Du double sens littéral*
fois même d'insister sur les mêmes choses, & d'y revenir à diverses reprises, afin d'éviter toute ambiguïté. Nous ferons attentifs à ne jamais nous écarter de cette règle, pour quelque raison que ce puisse être. Par-tout où cette double harmonie se présentera à nous, sans faire violence aux expressions de l'Écrivain sacré, (a) nous concluerons sans hésiter qu'il y a un double sens littéral. Quand cette harmonie ne pourra pas subsister dans l'un & l'autre sens, nous nous en tiendrons à celui qu'indiqueront les faits principaux qui donneront le ton à la Prophétie.

Cinquième Règle.

La cinquième règle, que nous croyons nécessaire pour pouvoir établir avec certitude le sens littéral d'un

(a) Ce n'est pas faire violence au texte que de prendre ses expressions dans un sens figuré, lorsque le contexte le demande, & qu'on est autorisé par d'autres passages de l'Écriture. Au contraire, c'est entrer dans les vues du Prophète; ce seroit même l'entendre à contre-sens, que de s'attacher scrupuleusement au sens naturel des termes, quand l'harmonie demande qu'on les prenne autrement.

passage , c'est, lorsqu'il est question de Prophéties , que les faits qu'elles renferment doivent être fondés sur l'histoire connue, soit pour le premier, soit pour le second sens.

Quand nous disons qu'un sens prophétique doit être fondé sur l'histoire connue , ce n'est pas que nous voulions adapter toutes les circonstances de l'histoire de l'Eglise du Verbe avant son Incarnation à celle de cette même Eglise après son Incarnation , & qu'entrant dans le détail des moindres événemens ecclésiastiques , ou civils de l'histoire des Chrétiens comparée avec celle du Peuple de Dieu , nous en voulions faire autant de sens littéraux de l'intention du S. Esprit. Cette prétention seroit ridicule ; & Salméron a raison de se moquer de certains Auteurs qui vouloient trouver dans les événemens de l'ancien Testament la prospérité temporelle des Florentins , & les guerres de François Premier contre Charles-Quint. Nous nous en tenons aux caractères généraux de biens ou de maux qu'a éprouvés l'Eglise depuis sa naissance , & qu'elle éprouvera jusqu'à la fin des siècles. Ce rapport qui

n'est pas factice ou arbitraire , mais très-réel , suffit pour remplir le double point de vue du corps des Prophéties , qui consiste dans une alternative de justice & de miséricorde , tout à la fois relative à l'une & à l'autre Eglise , ou , pour parler plus juste , à cette unique épouse du Fils de Dieu , considérée dans différens tems.

Ces cinq règles que nous prenons pour boussolle dans la carrière où nous entrons , étant une fois établies , nous allons répondre aux questions suivantes. Jusqu'où doit s'étendre la multiplicité des sens littéraux ? En faut-il reconnoître dans toute l'Écriture , ou dans la plus grande partie , ou simplement dans quelques passages ?

RÉPONSE. En général , nous n'étendons le double sens littéral que sur des Prophéties. Nous croyons qu'il est peu de passages dans l'histoire , ou dans les livres moraux , qui soient susceptibles de plusieurs sens de cette espèce. Il faut faire attention que nous ne parlons que des sens subordonnés l'un à l'autre , & qui ont pour objet tout à la fois l'ancienne & la nouvelle Alliance. Notre but n'est pas de traiter

ici de ces divers sens indépendans l'un de l'autre, qui peuvent se rencontrer dans un même passage par lequel seront exprimées plusieurs vérités prises littéralement. Nous nous contentons de dire que nous adhérons en cela au sentiment du plus grand nombre des Théologiens qui regardent ce principe comme incontestable.

Quant aux Prophéties, nous en reconnoissons plusieurs qui ne regardent que Jesus-Christ uniquement. Nous les avons déjà indiquées, & nous les détaillerons dans la suite. Plusieurs autres se terminent aux intérêts de l'ancien Israël. Quelques-unes ont en vue les différens peuples ennemis des Juifs dont elles énoncent les destinées. Mais, comme nous l'avons déjà dit, nous croyons que l'on doit admettre dans *le corps* des Prophéties un double sens appelé proprement littéral, dont le premier ait pour objet l'ancien Israël, le second le nouveau. La réflexion suivante fera voir que ce n'est pas sans raison.

La plupart de ceux qui ont entrepris de faire voir deux sens littéraux sous un même texte, quelquefois trois, &

même plus dans l'Écriture, ne se sont attachés qu'à considérer certains passages, en ne faisant attention qu'aux divers sens qui leur ont été donnés par les Pères & autres Auteurs : divers sens, qu'ils reconnoissent, disent-ils, pour littéraux, parce qu'ils sont fondés sur la vérité. Que sera-ce donc, si l'on fait voir une harmonie constante dans les Prophètes, en leur donnant un double objet applicable tout à la fois à l'Épouse du Verbe avant & après son Incarnation ? Ce point de vue est bien plus intéressant, plus grand, plus majestueux, & donne un bien plus grand jour aux Prophéties.

Si pour quelques lueurs aperçues dans certains endroits, les plus habiles Interprètes ont mis tout en œuvre pour établir la pluralité des sens littéraux comme nécessaire ; que ne devons-nous pas faire pour un plan aussi admirable, qui rassemblant toutes les Prophéties vers un même objet qui est le Verbe joint à son Église, en fait le centre & le point fixe où va se réunir la Religion toute entière, & même les intérêts temporels des adorateurs du vrai Dieu, depuis le

commencement du monde jusqu'à la fin des siècles.

Il semble que ceux qui attaquent un tel plan, n'en connoissent pas assez l'importance, & qu'ils ne sentent pas combien il est digne de la grandeur & de la majesté de Dieu : combien il donne de jour à l'Écriture, & combien il leve de difficultés. Tel est celui de M. l'Abbé de Villefroy. Telles sont les idées sublimes dont il a éclairé nos esprits, & nourri nos cœurs pendant le tems qu'il a eu la tendre générosité de nous allaiter de ses principes. Ils donneront toujours des ouvertures capables de satisfaire tout esprit raisonnable, & amateur du vrai, quand on voudra s'y appliquer sans prévention.

Nous convenons que l'on seroit en droit de se récrier, & de nous demander raison de notre conduite, si l'on voyoit que nous nous abandonnassions à notre imagination, sans nous mettre en peine de prouver ce que nous avançons ; mais nous osons dire que nous renoncerions plutôt à expliquer telle ou telle Prophétie en lui donnant un double sens, si nous ne

voyions pas jour à en prouver l'explication par l'Écriture elle-même, soit de l'Ancien Testament pour le premier objet, soit du Nouveau Testament pour le second ; ou par les explications des Pères ; non par celles que l'on pourroit regarder comme purement arbitraires, ou seulement accommodatives ; mais par celles qui sont fondées sur le consentement le plus unanime, & sur les raisons les plus décisives.

Avec ces précautions doit-on craindre d'avancer dans la carrière ? Non. Nous n'hésitons pas à dire que les beautés lumineuses de l'Écriture, loin d'en être obscurcies, n'en recevront au contraire qu'un plus grand éclat. Que nous serions heureux, si nous pouvions les produire avec autant d'énergie que nous les sentons ! Nous osons nous écrier avec Alphonse à Castro (a). *Quid enim obstat scripturam sacram esse aded fertilem, ut binos fetus edat ?* La fécondité de l'Écriture n'est-elle pas assez grande pour produire à la fois deux sortes de fruits ?

(a) Libr. 1. advers. Hæreses, can. 2. fol. 8. edit. 1541.

Loin que nous craignions que cette méthode soit dangereuse, comme nous l'ont quelquefois reproché des personnes, plus mal instruites sans doute, que mal intentionnées; nous disons au contraire avec Saint Augustin (a).

Nihil periculi est, si quodlibet eorum [sensuum] congruere veritati ex aliis locis sanctarum scripturarum doceri potest.

Non, il n'y a rien à craindre si l'on peut prouver par d'autres endroits des Saintes Ecritures, que chacun de ces sens est fondé sur la vérité.

On ne doit point hésiter d'attribuer à l'Ecriture, dit Salméron (b), le privilège majestueux de renfermer sous une seule & même lettre, plusieurs & divers sens, non-seulement tels que le sens historique, & le sens mystique, mais aussi plusieurs sens littéraux. . . . Cette conduite fait plus d'honneur à Dieu, & est une marque de sa sagesse infinie. *Non est dubitandum, hanc sacris literis dignitatem adscribere, ut non tantum multos & varios sensus illi tribuamus, nempè historicum & mysticum, verum etiam ut*

(a) Lib. 3. de doct. Christ. cap. 27.

(b) Proleg. 9. can. 11. pag. 97. column. 19.

334 *Du double sens littéral*
plures in unâ , & eâdem numero literâ
sensus literales accipiamus Hoc enim
plus Deum honorat , & ejus infinitam
arguit sapientiam.

Car , comme le soutient le savant Driédo , (*a*) c'est par une disposition particuliere de l'Esprit Saint que les divines Ecritures ont cette fécondité. *Spiritu Sancto non solùm prævidente , sed & providente factum est , ut unus & idem Scripturæ locus sit fœcundus sensibus multis , non modò subordinatis , sed etiam non subordinatis.* Cette règle est aussi de saint Augustin. Pourquoi donc balancerions-nous , après cette unanimité de suffrages , à reconnoître dans les Prophéties , qui se sont vérifiées sur l'ancien Peuple , un double objet littéral , dont le second soit Jesus-Christ & son Eglise ? Nous ne faisons que suivre la route , qui nous a été ouverte par tant de pieux & de savans Auteurs. Ils n'avoient pas la timidité déplâée de rejeter les doubles sens de l'Ecriture , dans la crainte de donner prise

(*a*) De reg. & dogm. Script. sacræ , tract. 2. cap. 3. Voyez aussi le commencement & la fin du *Traité , de multitud. sensûs Scripturæ sacræ.*

aux Juifs sur nous ; parce qu'ils fa-
voient qu'ils ne peuvent s'y refuser
sans obstination. Ils ont eux-mêmes re-
connu ce double sens dans certaines
Prophéties. Il n'importe pas quel nom
ils aient donné au second. Il suffit de
savoir qu'ils le regardoient comme un
sens vrai, & fondé sur le texte. *Scien-
dum, quod & ipsi Hebræi, c'est encore
Driédo qui parle, (a) docent in hodie-
num usque diem multis sensibus facun-
dum esse eundem Scripturæ locum, mysti-
cum etiam sensum in plerisque Scripturæ
locis tradentes Doctrinæ evangelicæ con-
gruum ; & Domino nostro Jesu Christo
tacitè convenientem, ab antiquis suis Pa-
tribus designatum ; sed ex illo in Chris-
tum, Scripturæ finem, non transeunt.* On
voit en effet dans plusieurs Prophéties
que, quoiqu'ils leur aient déjà donné
un premier accomplissement, relatif à
quelque Personnage de leur Nation,
ils ne laissent pas de l'appliquer une
seconde fois au Messie, quoiqu'ils re-
fusent de reconnoître Jesus-Christ pour
tel. Dom Calmet en donne un exem-
ple à l'occasion du Psaume 71. Hébr.
72. qu'ils appliquent à Salomon en

(a) De translac. Script. sacræ, lib. 2, fol. 47.

premiere instance. Quant au second sens, voici ce que dit cet Interpréte dans l'argument de ce Cantique. “ Les
 „ Rabbins eux-mêmes ne disconvien-
 „ nent pas qu'il ne convienne au Mes-
 „ sie ; quoiqu'ils nient qu'il se rap-
 „ porte à Jesus-Christ. „ On auroit
 donc tort de rejeter les doubles sens,
 sous prétexte que les Juifs pourroient
 en abuser. Ils ne peuvent s'y refuser,
 quand on leur prouve que le second
 sens n'est pas moins fondé sur le texte
 que le premier ; puisqu'eux-mêmes
 font usage de ces doubles sens en dif-
 férens endroits de l'Ecriture.

Grotius l'a très-bien prouvé dans son Commentaire sur le 22^e. Chapitre de saint Matthieu. Ainsi, lorsqu'ils cherchent à se soustraire à ce second sens, & qu'ils tâchent d'éluder la force des preuves que l'on en tire contre eux en faveur de Jesus-Christ & de son Eglise, ce n'est que par une suite de l'endurcissement prodigieux qui les aveugle ; mais nullement par la faute des Interprétes Catholiques. C'est la judicieuse remarque de M. l'Abbé Houtteville. (a) “ *Les Ouvrages des*

(a) Religion prouvée par les faits, livre 2.

„ *Prophètes*

„ Prophètes étoient souvent envelop-
 „ pés sous des figures , ou des emblê-
 „ mes ; & dès-là on conçoit que ces
 „ prédictions avoient deux sens , dont
 „ le premier n'étoit que le voile , qui
 „ cachoit l'autre. Ce double sens est
 „ une des circonstances les plus re-
 „ marquables dans l'écriture , parce
 „ qu'il en est comme le secret & la
 „ clef. *C'est faute souvent d'y avoir eu*
 „ *recours* , qu'il s'est élevé tant de dif-
 „ putes dans la Religion , & qu'aujour-
 „ d'hui encore les Juifs perséverent dans
 „ leur opiniâtre aveuglement. „

Et qu'on ne dise pas que , lorsqu'un passage de l'ancien Testament est rapporté dans le nouveau , en preuve de quelque vérité de la Religion Chrétienne , c'est une marque qu'il n'a pas d'autre sens que celui-là. “ Il ne faut
 „ pas s'imaginer , dit M. Dupin , (a)
 „ que , quand un passage de l'ancien
 „ Testament est cité dans le nouveau
 „ par les Evangélistes , ou par les Apô-
 „ tres , comme une Prophétie de Je-
 „ sus-Christ , il soit défendu d'y cher-

chap. 1. pag. 411. de l'édition de 1749 , in-12.

(a) La juste défense de M. Dupin , pp. 17.
 18 & 19.

„ cher un sens historique , qui serve
„ de fondement à la Prophétie. Ce se-
„ roit une impiété de douter de la vé-
„ rité du sens , que le Saint-Esprit y
„ donne par la bouche des Evangé-
„ listes & des Apôtres ; mais ce seroit
„ une chose infoutenable , que de pré-
„ tendre que quelques - unes de ces
„ Prophéties n'ont aucun autre sens
„ dans le lieu , d'où elles sont prises.
„ On peut dire même que ceux qui
„ s'obstineroient à défendre cette pré-
„ tention , & qui soutiendroient que
„ les Evangélistes & les Apôtres au-
„ roient mal raisonné , si quelques-
„ unes des Prophéties , qu'ils ont ap-
„ portées pour prouver que Jesus-
„ Christ étoit le Messie , pouvoient
„ convenir à d'autres qu'à lui : on
„ peut , dis-je , assurer que ceux qui
„ raisonneroient ainsi , feroient grand
„ tort à la Religion , & donneroient
„ des armes à nos ennemis. Car étant
„ évident d'un côté , que les Apôtres
„ & les Evangélistes citent , comme
„ des Prophéties de Jesus-Christ , des
„ passages qui s'entendent , ou se peu-
„ vent entendre selon le sens de la let-
„ tre , d'autres , que de Jesus-Christ :

» si toutes les Prophéties ne doivent
» avoir qu'un sens, pour servir de
» preuves, & être de véritables Pro-
» phéties, les Juifs ne manqueront pas
» d'inférer que les Evangélistes & les
» Apôtres en ont voulu imposer, en
» citant des passages qui ont tout un
» autre sens. Si on veut leur soutenir
» qu'ils n'en ont point d'autres, on se
» rendra ridicule, & on les confir-
» mera dans leur erreur, en défendant
» si mal la cause de la Religion. Mais
» si l'on répond que ces passages ont
» deux sens, l'Historique & le Prophé-
» tique, le sens de la figure & de la
» chose figurée; si on le prouve par
» ces passages mêmes, par l'aveu des
» anciens Juifs & des Rabbins mo-
» dernes..... on défendra par là so-
» lidement les preuves que les Evan-
» gélistes & les Apôtres ont alléguées,
» & on payera les ennemis de l'Eglise
» de raisons qui leur paroîtront du
» moins vraisemblables, si leur obsti-
» nation, ou leur prévention les em-
» pêche d'en être entièrement per-
» suadés. ,,

» Qu'il y ait dans le nouveau Tes-
» tament quantité de passages cités

„ comme des Prophéties de Jesus-
 „ Christ, qui ont un autre sens dans
 „ le lieu, d'où ils sont pris; *c'est un*
 „ *fait, dont personne ne disconvient, &*
 „ si quelqu'un s'avisait d'en deman-
 „ der des exemples, il seroit facile de
 „ lui en apporter plusieurs. „

Ainsi l'objection la plus éblouissante en apparence, que l'on fasse contre le double sens littéral, pèche d'abord dans le principe; parce qu'en la faisant, sous prétexte de conserver l'autorité des preuves de la Religion Chrétienne, on anéantit réellement ces preuves dans l'esprit des Juifs. Elle pèche encore, en ce qu'elle suppose que ce n'est pas l'usage des Peres & des Interprètes, d'admettre un double sens dans l'Écriture, ce qui est contraire à l'évidence du fait; puisqu'on a toujours reconnu ce double sens, quelque soit le nom qu'on lui ait donné.

C'étoit sans doute pour entrer dans l'esprit de tant de savans Peres & Interprètes, qu'un Auteur du dernier siècle, (a) qui joignoit à la connoissance

(a) Cet Auteur est le P. Benoist Laugeois, Capucin, dans son Ouvrage intitulé, *la Science universelle de l'Écriture sainte*; il fait sentir

de la Langue originale une étude profonde de l'Écriture sainte & de la Tradition, soutenoit que *les deux sens littéraux* (de l'ancienne & de la nouvelle Alliance) étoient, à proprement parler, le mystère & le point des Prophéties de l'ancien Testament. “ L'Écriture sainte, dit-il, dans sa Préface, „ *paragraphe second*, étant la Science „ de Dieu, elle s'étend à l'infini, elle „ comprend tout sans borne, elle nous „ fait connoître en même tems dans „ une seule parole, & le signe & la „ chose signifiée, & la figure & la vérité..... Il faut dans chaque passage prophétique y observer toujours ces deux choses; le signe & la figure, que la lettre exprime d'abord. „ Entre autre exemple, il rapporte la liberté accordée par Cyrus aux Israélites captifs. “ C'est en quoi „ consiste, ajoute-t il, *le premier sens* „ *littéral*, & en même tems dans les

par une application suivie, quoique fort succincte, les deux sens littéraux que nous établissons ici. Les passages que nous citons de lui, se trouvent dans la Préface qui est à la tête de l'Ouvrage, & dans celle qui est avant le Prophète Isaïe.

„ mêmes paroles , il faut y regarder ,
 „ comme ont fait tous les Prophètes ,
 „ la principale chose signifiée , & la
 „ vérité de ces figures , qui sont les
 „ événemens de la Loi de grace , de
 „ la vie , des miracles , de la mort , des
 „ triomphes de Jesus-Christ , & de son
 „ Eglise ; ce qui fait le second & prin-
 „ cipal sens , exprimé par la lettre. „ Peu
 après , il appelle ce double sens littéral ,
*la clef ou le génie , l'esprit ou la beauté de
 la Science universelle des saintes Ecri-
 tures.* Saint Jérôme dit qu'elle est si
 nécessaire à celui qui s'y veut instruire ,
 que , sans elle , il ne pourra jamais avoir
 entrée dans les vérités de l'Evangile ,
 cachées dans les ombres & les figures
 de l'ancien Testament. Dans son pre-
 mier avis pour l'intelligence des Pro-
 phéties , le P. Benoît s'explique encore
 plus formellement. » Chaque Prophé-
 tie , dit-il , (a) a deux sens littéraux , & se

(a) Quoique le Pere Laugeois parle plu-
 sieurs fois du *double sens littéral* dans chaque
 Prophétie , il ne faut pas s'imaginer qu'il n'en
 reconnoisse pas qui soient *uniquement* appli-
 cables à Jesus-Christ , il parle en général du
 corps des Prophéties & d'une totalité morale.
 Celles qui ne conviennent qu'à ce divin
 Sauveur , il ne les explique que de lui , comme

5, rapporte à deux tems différens , &
 ,, bien éloignés. L'un au présent , l'au-
 ,, tre au futur. Dans le tems présent ,
 ,, les Prophètes parloient aux Rois de
 ,, Juda & d'Israël , & à leurs sujets ;
 ,, leur prêchant la pénitence dans les
 ,, chaires de Jérusalem & de Samarie ,
 ,, avec des menaces d'une honteuse
 ,, captivité sous les Rois de Ninive ,
 ,, d'Égypte & de Babylone , & leur
 5, promettant des félicités temporelles
 ,, & éternelles , s'ils se mettoient dans
 ,, leur devoir. ,, Et dans le même pas-
 sage : “ *Le sens littéral & principal s'é-*
 ,, tend au tems futur de la Loi de
 5, grace , par la venue du Messie , J-
 5, sus Christ , qui délivreroit les pé-

on peut s'en convaincre en lisant son Ouvra-
 ge. Il donne même , dans sa Préface , les mar-
 ques auxquelles on peut reconnoître lorsqu'
 une prophétie ne doit s'entendre que de Jésus-
 Christ , c'est quand toutes les conditions mar-
 quées par les Prophètes , nécessaires pour être
 reconnu le véritable Sauveur & Messie , ne con-
 viennent pas à Cyrus , qui n'en est que le signe. .
 comme d'être Roi éternel , Fils de Dieu par na-
 ture , de la tribu de Juda , fils de David selon la
 chair , souverain Pontife selon l'ordre de Melchi-
 sedech , toutes qualités qui ne furent jamais en
 Cyrus , dont le Sceptre périt avec toute sa fa-
 mille , peu d'années après ces Prophéties.

„ cheurs de l'esclavage du péché , du
„ monde & de l'enfer Par exem-
„ ple , le Prophète Isaïe , chapitre 9.
„ avertit le peuple d'Israël , que les
„ Rois de Ninive , Téglatphalasar &
„ Salmanasar viendroient , comme des
„ Chasseurs affamés , fondre sur les
„ Terres de Zabulon & de Nephtali ,
„ pour y commencer les premiers dé-
„ gats , & qu'ensuite ils désoleroient
„ tout le Royaume de fond en com-
„ ble , sous leur dernier Roi Osée ,
„ qui y perdit sa tête & sa couronne
„ la sixième année du règne d'Ezé-
„ chias dans Jérusalem ; *c'est le pre-*
„ *mier sens littéral & occasionel* , dont le
„ Prophète se sert pour passer au *se-*
„ *cond sens littéral & principal* , & mon-
„ trer au doigt Jesus - Christ conçu
„ dans Nazareth , Terre de Zabulon ,
„ où il a commencé ses premières con-
„ quêtes par ses prédications sur l'ido-
„ lâtrie , l'enfer & le péché. Et c'est
„ ainsi qu'*Isaïe fait l'Apôtre de la Loi*
„ *de grace* , autant que le Prophète de
„ *l'ancien Testament dans toutes ses Pro-*
„ *phéties.* „ Dans le second paragraphe
de sa Préface , qui est avant le Pro-
phète Isaïe , il dit encore la même

choſe. “ Pour bien comprendre les
 „ hautes idées , & entrer dans le vrai
 „ ſens de ce grand Prophète , il faut
 „ dans chaque Prophétie y observer
 „ toujours *les deux ſens littéraux*
 „ L’un des événemens de la Républi-
 „ que des Juifs qui eſt *le premier*
 „ *ſens littéral* , figuré & historique ; &
 „ l’autre des événemens de la Loi de
 „ grace , de la vie , des actions , des
 „ miracles , de la doctrine , de la mort
 „ & des triomphes de Jeſus-Chriſt &
 „ de ſon Eglife , qui eſt *le ſecond ſens*
 „ *littéral* & principal ; la vérité & la
 „ fin de toutes les figures de l’ancien
 „ Testament. „

„ La méthode des 66 Chapitres des
 „ Prophéties d’Iſaïe , ſe peut réduire
 „ à deux points. Dans le premier des
 „ 39. premiers Chapitres , ce ſont
 „ des Prophéties de rigueur & de châ-
 „ timent contre les Peuples de Juda
 „ dans Jérufalem , & ceux d’Iſraël
 „ dans Samarie , abandonnés à tous
 „ les crimes des Idolâtres d’Egypte ,
 „ de l’Idumée , de la Syrie , de Ba-
 „ bylone & des autres ennemis du
 „ Peuple de Dieu , & de ſa Loi ,
 „ dont il prophétife la perte , qui eſt

346 *Du double sens littéral*

» le premier sens littéral, historique &
» figuré : & dans ces mêmes Pro-
» phéties il menace aussi les Chré-
» tiens de tout âge, & de toute con-
» dition de ruines & de désolations
» éternelles, s'ils ne font pénitence
» des péchés & des ingrattitudes cri-
» minelles qu'ils commettent contre
» un Dieu de bonté & de miséricor-
» de, qui les a choisi pour ses enfans,
» pour ses freres, qui les nourrit de
» son corps & de son sang, tournant
» ses mêmes Prophéties de menaces
» & de rigueur contre les ennemis
» de la Loi de grace, les Tyrans &
» les Hérétiques. En quoi consiste le
» second & principal sens littéral de tou-
» tes ses Prophéties.

» Le second point, qui comprend
» les vingt-sept derniers Chapitres,
» est rempli de Prophéties agréables,
» de douceur & de consolation pour
» le Juif & pour le Chrétien ; pro-
» mettant des récompenses temporel-
» les au premier, leur retour de la
» captivité de Babylone par Cyrus
» leur libérateur, une affluence de
» biens, de paix & de repos, dans
» le premier sens littéral & figu-

» ré ; & dans le second sens principal
 » & literal , toutes sortes de biens ;
 » de graces & de bénédictions éternelles
 » aux Chrétiens , par les mérites
 » & les miséricordes de Jésus-Christ ,
 » le seul & véritable Sauveur de tous
 » les hommes , dont il fait le portrait ;
 » de sa vie , de sa naissance , de sa mort ,
 » de ses triomphes , & finit au soixante-
 » sixième Chapitre , par la description du
 » jour du dernier Jugement , comme Saint
 » Jean dans l'Apocalypse. «

L'existence du double sens literal de l'Ecriture , & l'extension que nous lui donnons , étant une fois fixées , il nous reste à prier le Tout-Puissant , de nous donner des forces proportionnées à un fardeau aussi pefant que celui de l'application des regles que nous avons établies. Nous avons aussi besoin de demander à nos Lecteurs la même indulgence que Saint Clément d'Alexandrie (a) demandoit en pareille circonstance à ses Auditeurs en leur interprétant l'Ecriture. Il leur représentoit la profondeur des pensées de l'Esprit Saint & la mystérieuse ob-

(a) S. Clem. Alex. Glaphyr , pag. 2. c.

curité dont il s'est voilé, pour les engager à le traiter avec ménagement, s'il venoit à donner dans des applications, qui leur paroïtroient moins justes & moins satisfaisantes.

Il faut en effet avouer que c'est là le fort du travail, & où les obstacles semblent se multiplier, à mesure que l'on avance, pour épouvanter les plus déterminés. Nous en avons été effrayés plus d'une fois, lorsque nous avons comparé nos forces avec l'immensité de l'ouvrage : peu s'en est fallu que nous ne nous soyons bornés à étudier simplement pour notre instruction, sans vouloir entreprendre d'éclairer les autres. Mais le Maître infatigable qui nous a dirigé dans nos études, a piqué notre émulation : quelqu'un dira peut-être, notre présomptueuse confiance. Au reste qu'importe. La route que M. l'Abbé de Villefroy nous a frayée, nous a paru si satisfaisante, que nous n'hésitons plus d'y marcher publiquement. Il nous semble qu'un grand nombre de difficultés que l'on avoit plutôt éludées que résolues, pour n'avoir pas saisi le véritable objet, se trouvent applanies par sa méthode ; en

employant les secours dont nous avons parlé plus haut , & que nous détaillerons dans la suite ; c'est-à-dire , les termes énigmatiques dévoilés , les termes généraux restreints , les réticences suppléées , & les Enallages mises en usage selon l'analogie de la langue. C'est alors que nous nous sommes convaincus , que le texte ne fourmilloit point de tant de fautes que l'on se l'imagine , & qu'il n'étoit point nécessaire de tant deviner , ni de tant conjecturer pour le rétablir. Nous ne nions pas qu'il y ait quelques fautes de copistes , que l'on peut corriger par le secours des anciennes Versions ; mais le nombre n'en est pas à beaucoup près si grand qu'on le donne à entendre : il arrive souvent qu'un Interprète rejette sur le texte un défaut qui n'est effectivement que dans son esprit ; & parce qu'il n'apperçoit pas tous les rapports qui serviroient à lever un grand nombre de difficultés , il se croit autorisé à prononcer que le passage est defectueux , & à le réformer pour y trouver un sens. Cette méthode est très-sujette à l'illusion. On aura beau protester que l'on agit en judicieux Cri-

tique ; les jugemens sont autant différens que les personnes , & toujours analogues à la maniere de penser que l'on a adoptée. Suivant une méthode si arbitraire chacun pourra faire passer ses conjectures pour autant de réalités , pourvû qu'il donne des probabilités pour des raisons.

On ne fauroit , suivant nous , être trop sur ses gardes dans une matiere si importante. C'est toujours avec beaucoup de réserve que nous nous servons du droit de réformer le texte. Quand nous le faisons par une évidence nécessaire , rarement nous y déterminons - nous sans être autorisés par les anciennes Versions. En suivant la méthode que nous proposons, les difficultés, même grammaticales, ne sont plus si fréquentes ; il arrive souvent que ce que l'on prenoit pour un obstacle insurmontable, vient se ranger comme de soi-même & sans effort. Et quand on est versé dans l'Histoire & dans la Théologie des Prophètes, l'on ne tarde pas à appercevoir les traits qui doivent servir de preuve à la pièce que l'on explique, pour en faire sentir l'harmonie.

Cette méthode est aussi d'un grand secours pour donner aux Versions la dignité & la clarté qu'elles exigent, & pour y rendre sensibles les beautés de l'Écriture. Car nous pensons bien différemment de ceux qui soutiennent avec un savant Protestant, (a) qu'il n'y a guères de preuve plus certaine de l'infidélité d'une Version de l'Écriture, que lorsqu'elle est claire partout. Quel Paradoxe ! Quel sera donc le caractère de la fidélité d'une Version ? Faudra-t-il, pour qu'elle mérite notre estime, qu'elle soit couverte de tems en tems d'une obscurité impénétrable ? Exiger d'un Traducteur qu'on ne l'entende pas, est une manière aussi originale que ridicule de s'assurer de son exactitude. Lorsqu'au contraire il n'a pas eu assez d'intelligence pour faire passer dans sa traduction, l'harmonie qui regne dans l'original, n'est-ce pas déclarer que sa Version est vicieuse ? Peut-être exige-t'on pour l'exactitude d'une Version, que l'on se rende esclave du mot à mot ; mais cette méthode est-elle praticable dans quel-

(a) M. le Clerc, sentimens de quelques Théologiens de Hollande, Lettre 15. p. 344.

que langue ? M. le Clerc , un des plus grands partisans de cette méthode singulière , pour ne rien dire de plus , se contredit lui-même ; puisqu'il avoue deux pages plus haut , que si c'est une faute de ne pas s'en tenir au mot à mot en traduisant , elle est nécessaire , parce qu'une telle exactitude seroit ce qu'on appelle en François un galimatias. Si cette faute est nécessaire , pourquoi faire le procès aux Interprètes , de ce qu'ils sont forcés par le génie différent des langues , de faire passer un tour de phrase dans un autre qui en rend l'idée ? Il n'est pas vrai qu'un tel procédé soit une infidélité dans une Version. C'est au contraire faire parler l'Ecrivain sacré comme il auroit parlé lui-même , s'il s'étoit servi de la langue dans laquelle on le traduit ; si l'on renonce à cette prudente économie , il faut renoncer à l'intelligence des écrits prophétiques.

Mais ne perdons point de vue l'harmonie que nous cherchons dans les Psaumes. Elle doit être telle que l'objet choisi remplisse suffisamment tous les caractères de la piece que l'on explique , sans interruption , sans être

obligé de recourir à ces tours ingénieux qui transportent tout d'un coup dans des spiritualités à perte de vue, & qui font disparaître les difficultés du sens littéral, au lieu de les résoudre.

Or, pour saisir cette harmonie, il ne suffit pas de considérer chaque Psaume en lui-même. Si l'objet de quelques-uns de ces Cantiques se fait sentir à la première lecture, ce n'est pas l'objet du plus grand nombre. Les autres se tiennent dans des généralités dont on ne voit pas d'abord l'application. Alors quel parti prendre ? Il faut rapprocher leurs expressions de celles qui sont répandues dans plusieurs autres Psaumes, dont le caractère est plus marqué, & juger des unes par les autres. Cette règle est une source inépuisable de lumières ; car il ne faut pas s'imaginer que les Psaumes soient tellement isolés les uns des autres, que chacun d'eux fasse un corps étranger à tout le reste. Ils ont une harmonie que l'on peut dire leur être commune, & qui est en effet fondée sur le rapport que ces Poésies sacrées avoient aux intérêts communs de la nation

des Hébreux. Mais la comparaison des Psaumes les uns avec les autres fera plus détaillée dans l'article suivant. Nous nous bornons présentement à considérer l'harmonie qui est propre à chaque Cantique en particulier. C'est la voie que nous croyons la plus propre pour conduire à l'intelligence de ces divines Poësies.

Pour faire mieux sentir la solidité de ces principes, nous avons choisi un des Psaumes les plus difficiles; il donnera une idée de notre manière de travailler, & du fruit que l'on en peut retirer. C'est le 71. Hébreu 72. qui commence par ces mots : *Deus, judicium tuum Regi da.*

Après avoir discuté les raisons de ceux qui suivent un plan différent du nôtre, nous donnerons le Psaume en Latin & en François, précédé de son argument; & les notes que nous ajouterons pour l'éclaircissement des difficultés grammaticales & historiques, feront voir si l'objet que nous choisissons, remplit suffisamment tous les caractères de cette Poësie sacrée.

Nous envisageons dans ce Psaume, comme dans beaucoup d'autres, un

double objet, dont le premier regarde l'Eglise d'Israël, & le second l'Eglise Chrétienne dans Jesus-Christ son Chef, & dans ses Membres. Nous nommons le premier, sens littéral de l'ancien Israël, & le second, sens littéral du nouvel Israël.

Tous les Interprètes se réunissent à prendre Salomon pour le premier objet de ce Psaume, & Jesus-Christ pour le second. La discussion se réduira donc à savoir si le Prince de la Judée en est réellement l'objet primitif; ou, s'il est plus probable, comme nous le croyons, qu'il regarde Cyrus, le Bienfaiteur & le Libérateur des Israélites captifs dans l'Empire de Babylone, toujours comme type & figure de Jesus-Christ, Sauveur de tous les hommes.

Pour prouver invinciblement que l'application, que l'on fait de ce morceau à Salomon, n'est pas fondée, il suffit de prendre les Commentateurs par eux-mêmes, & de leur demander ce qu'ils pensent de l'harmonie de ce Psaume. Par exemple, que l'on exige d'eux une réponse précise à cette question. Le Roi d'Israël & de Juda en est-il l'objet total, & Jesus-Christ

également l'objet total ? Car nous avons déjà prouvé qu'il faut de l'harmonie dans les Ecrits prophétiques. Non, répondent-ils, les expressions sont quelquefois trop grandes, & trop sublimes, pour convenir à Salomon. Notre divin Rédempteur est le seul, qui puisse être caractérisé par ces expressions majestueuses. Alors il faut perdre de vue le successeur de David. Elles ne sont plus à son égard qu'exagérations & hyperboles. A la faveur de quelques spiritualités, on trouvera peut-être moyen de justifier une telle conduite. Voyons de quelle maniere on procède à l'application des différentes parties qui composent cette admirable Poësie.

On ne fait pas difficulté d'accorder les quatre premiers versets à Salomon, parce qu'on n'y voit rien que de commun dans l'expression : mais est-on arrivé au cinquième ? il faut, dit-on, quitter l'homme mortel, pour considérer un objet éternel. Ce règne aussi étendu que la durée du soleil & de la lune, ne peut plus lui convenir. Le sixième verset ne présente rien de plus sublime que les quatre premiers. C'est une com-

paraison, qui paroît caractériser assez bien le regne doux & pacifique de Salomon; ainsi l'on revient à lui, pour le quitter au septième verset, parce qu'il s'agit encore d'un regne de paix & de justice, qui doit durer autant que la lune : *donec auferatur luna*, selon la Vulgate; le Roi de Juda reparoît au huitième verset. " Il posséda, dit-on, (a) „ dans tout son entier le Royaume „ que Dieu avoit promis aux Patriar- „ ches; c'est-à-dire, depuis l'Euphrate „ à l'Orient, jusqu'à la Méditerranée „ au Couchant; & depuis le même „ fleuve d'Euphrate, jusqu'aux extré- „ mités de la Terre promise au Sep- „ tentrion & au Midi. „ Ainsi le *do-* „ *minabitur à mari usque ad mare*, dési- „ gne l'étendue du Royaume de Salo- „ mon. Ce qui suit, paroît à la vérité un peu trop restreint; à *flumine usque ad terminos orbis terrarum*, ne peut gué- res s'entendre des seules limites de la domination du Successeur de David.

Dans le neuvième verset on voit des peuples se prosterner devant Salomon. La Vulgate les nomme Ethiopiens. Ce sont les habitans des Isles, selon les Tra-

(a) Dom Calmet, sur ce Psaume.

ductions ordinaires. Après viennent les ennemis, à qui il fait lécher honteusement la poussière : *Coram illo procident Æthiopes, & inimici ejus terram lingent.* On ne peut pas encore ici reconnoître Salomon. Jamais la guerre n'a altéré la tranquillité du regne de ce Prince. Aucun peuple révolté ne l'a obligé de prendre les armes pour les soumettre. Quels seroient donc ces ennemis, à qui il auroit fait lécher la poussière, „ qui, comme le dit Dom Calmet, „ seroient venus rampans & humiliés „ en sa présence, „ sans doute pour demander grace de leur résistance ? On a beau chercher, on ne trouvera dans l'Histoire aucun trait qui réponde à cette idée.

- La prise d'Emath-Suba, dont il est parlé dans le second Livre des Paralipomènes, chap. 8. vers. 3. a beaucoup plus l'air d'une prise de possession, que d'une conquête en forme. Mais supposons que l'acquisition de cette Ville, que Salomon ne fit que vingt ans après la construction du Temple & de son Palais, c'est-à-dire, à la fin de son regne, se soit réellement faite à main armée ; la prise d'une Ville, telle

qu'Emath, est-elle bien capable de faire envifager Salomon comme un Prince conquérant, qui s'est rendu maître d'une étendue immense de pays, & à qui les peuples les plus éloignés, les Rois mêmes viennent rendre hommage, & se prosterner à ses pieds? Non fans doute. Aussi l'Ecriture ne fait-elle point difficulté de le regarder comme un Prince très-pacifique. Il paroît même qu'il est plus conforme à sa manière de s'exprimer, de regarder la paix dont on jouit sous son regne, comme une paix totale, sans restriction de grandes & de petites guerres, courtes ou longues; en un mot, comme une paix de tous les jours. *Filius qui nascetur tibi, erit vir quietissimus: faciam enim eum requiescere ab omnibus inimicis suis per circuitum; & ob hanc causam pacificus vocabitur; & pacem & otium dabo in Israël cunctis diebus ejus.* 1. Paral. 22: 9. Ainsi le Verset 9. n'appartient point encore à Salomon.

Au Verset 10. on voit les Rois de Tharashish & ceux des Isles, les Rois d'Arabie & de Saba, lui faire des présents. Il y en a qui croient pouvoir

appliquer ce Verset à Salomon , fondés sur ce qui est dit au Chap. 10. du troisième Livre des Rois , de la Reine de Saba. D'autres ne veulent lui accorder ce Verset qu'avec des restrictions. » L'on ne voit pas par l'Histoire, dit le Pere Calmet , que Salomon ait exercé sa domination sur la Cilicie , dont Tharse étoit la Capitale ; ni qu'il ait eu l'Empire de la mer Méditerranée. Il paroît que de son tems , c'étoient les Phéniciens qui le possédoient. On peut prendre tout ceci dans le sens d'une exagération , quant à ce qui regarde Tharse & les Isles. » C'est ainsi qu'à la faveur des exagérations & des hyperboles , on se trouve un peu plus au large.

L'on ne peut donner au Roi d'Israël les Versets 11. & 15. où l'on voit ces paroles : *Adorabunt eum omnes Reges terræ . . . Adorabunt de ipso semper* , sans supposer qu'un grand nombre de Rois étoient soumis à lui faire un hommage aussi humiliant, que celui de se prosterner à ses pieds. Ce qui ne se voit nulle part.

Enfin , si on lui fait l'application
de

du Psaume 71. Hebr. 72. 36^r

de plusieurs autres Versets, ce n'est qu'en affoiblissant extraordinairement l'expression, ou en contredisant formellement l'Histoire; comme on l'a vû sur l'article des Rois de Tharesish & de ceux des Isles, & sur l'étendue de sa domination. Ce n'est qu'en le considérant dans un Verset, en le quittant dans le suivant, pour le reprendre ensuite, & l'abandonner immédiatement après. En un mot, c'est en donnant au Psaume une tournure si indécente, que tout homme tant soit peu sensé se croiroit dès-honoré dans le Public, si l'on prouvoit que quelqu'un de ses Ouvrages eût le défaut, dont on ne craint point de faire une perfection aux écrits prophétiques.

Revenons à l'objet réel du Psaume 71. Hebr. 72. Nous avons vû que, suivant les Commentateurs mêmes, plusieurs des caractères qui le composent ne peuvent appartenir à Salomon. Nous renoncerons donc à y chercher ce Prince. Si l'on s'étoit seulement imaginé que ce Cantique avoit peut-être un autre objet primitif, que ce Roi pacifique, on en auroit certainement substitué quelqu'autre plus vraisemblable.

Tome I.

Q

En jettant les yeux sur Cyrus, on auroit vû cette Poësie marcher avec une autre harmonie, & remplir dans une étendue très-raisonnable toutes les expressions qui la composent, pour en voir ensuite l'accomplissement parfait, & sans aucune restriction dans la personne du Verbe Incarné. Suivons cette idée. Nous verrons si elle n'est pas très-satisfaisante.

Mais avant que de porter son jugement sur deux ou trois endroits du Psaume, où nous nous éloignons de la maniere ordinaire de traduire, dans des points qui n'intéressent nullement l'objet dominant, ni le fond de la pièce; mais qui servent seulement à une plus grande clarté, nous prions le Lecteur de consulter les observations: il jugera des raisons qui nous y déterminent.

Que l'on fasse attention à la marche de ce Psaume, on sentira bientôt quel en est le but. D'un côté c'est un *Peuple dans l'oppression, une nation que l'on persécute, une nation accablée de misères*, qui se qualifie des noms de *pauvre, de foible, d'indigent*: (expressions familières aux Prophètes

pour désigner Israël captif à Babylo-
ne.) Une nation enfin , qui réclame
le secours du Seigneur ; & qui com-
mence sa prière par le conjurer *de lui
envoyer un libérateur pour la retirer des
mains de ses ennemis , pour la venger
avec sévérité.* D'un autre côté l'on y
voit ce même libérateur Roi & fils
de Roi , chargé de rétablir ce Peuple
affligé dans ses droits , *de lui rendre
justice , de lui donner la paix , de por-
ter un décret en sa faveur , de le déli-
vrer , d'écraser ceux qui le tenoient dans
l'oppression , de lui rendre la vie , c'est-
à-dire , la liberté , de le venger de la frau-
de & de l'injustice :* Et en conséquence
de ces bienfaits signalés , Dieu accorde
à ce Prince chéri & tant désiré , l'Em-
pire le plus étendu qui eût encore exis-
té. Il jouit des honneurs les plus grands
que l'on puisse rendre à un homme
mortel ; des Princes & des Rois sont
soumis à ses Loix , & se prosternent
à ses pieds ; & il obtient tous ces avan-
tages , *parce que le sang [des Israëli-
tes] lui aura été précieux.* A ce double
tableau qui n'est composé que des pro-
pres paroles du Psaume ne reconnoît-
on pas Israël captif qui sollicite sa dé-

livrance , & Cyrus son libérateur ; le fleau des Babyloniens & le destructeur de leur Empire ? Disons-le sans hésiter : il remplit exactement tous les caractères de cette Poësie sacrée. Il en est donc l'objet primitif , & la figure prophétique , de celui qui les remplit une seconde fois lui-même avec d'autant plus d'exactitude , que son regne infiniment plus durable & beaucoup plus étendu que celui de Cyrus , loin de laisser aux expressions du Prophète aucune restriction , enchérit encore sur leur signification la plus étendue , par la nécessité où l'on est de demeurer toujours au-dessous de son sujet , quand avec des expressions humaines , on est obligé de représenter un objet éternel. Voici le double argument de ce Psaume pour l'ancienne & la nouvelle Alliance.



du Psaume 71. Hebr. 72. 365

Psaume 71. Hebr. 72.

T I T U L U S.

Per Salomonem.

Psaume composé par Salomon.

ARGUMENS,

*Quant au sens littéral de
l'Ancien Israël.*

Cinq sections essentielles relatives l'une à l'autre, traceront l'idée des bienfaits de Cyrus envers Israël, & du regne éclatant de ce Prince, dont cette poésie sublime renferme l'éloge.

I.

Dans le premier Verset l'Eglise d'Israël prie instamment le Seigneur de remettre au fils du Roi, c'est-à-dire, à Cyrus, fils de Cambise, l'exécution du jugement qu'il a

*Quant au sens littéral du
Nouvel Israël.*

Nous divisons en cinq sections cette Ode admirable, qui toutes réunies, donnent une esquisse des avantages que le Verbe incarné procure à l'Univers, & nous dépeignent l'étendue & la gloire du regne du Messie.

I.

Souhaits ardens de l'Eglise afin que le Verbe incarné paroisse sur la terre, pour délivrer les Israélites fidèles de la doctrine des Pharisiens, & les Gentils de l'esclavage de

Q iij

porté en sa faveur, & de la justice qu'il a résolu de tirer de ses ennemis. Deux évènements considérables éclateront aussi-tôt : la liberté de ses enfans qu'elle désigne au vers. IV par les termes de *peuple qui est dans l'oppression, & d'enfans des pauvres* ; & la perte des Chaldéens qu'elle caractérise au Vers. V, *d'Adorateurs du soleil & de la lune.*

l'idolâtrie. Tels sont les ennemis qui la retenoient dans l'oppression. Elle rendra à jamais ses hommages à son Dieu ; & les Gentils eux-mêmes qui entreront dans son sein, apprendront à le connoître & à le révéler.

II.

Cyrus s'avance contre Babylone. Le Vers. VI fait entrevoir les avantages que les Captifs retireront de la marche de ce Prince. Il leur prépare une paix solide & durable, après qu'il aura établi sa domination d'une mer à l'autre. Les Vers. IX : X & XI marquent les Monarques & les différentes Nations qui lui rendront leurs hommages.

II.

Le Messie descend sur la terre. Il y apporte une paix, qui, comme son Empire, n'aura point d'autres bornes que celles de l'Univers. Différens Princes viennent lui offrir leurs présens.

III.

Cette soumission des peuples est la récompense de la liberté qu'il accorde au foible, c'est-à-dire, à Israël captif. Des prières assidues faites en faveur de ce Prince, sont la marque certaine de la reconnoissance des Israélites délivrés.

IV.

Les Vers. XVI & XVII décrivent la fertilité de la terre d'Israël, & les diverses contrées où volera la renommée du Roi de Perse, leur libérateur.

V.

La vue de tant de merveilles élève l'Eglise d'Israël à la reconnoissance. Fortement occupée de l'objet seul digne d'être aimé, elle publie dans les deux derniers Versets, la grandeur de ce Dieu si bon, si puissant & si sage.

III.

Les Nations se soumettent, parce qu'il leur procure le salut. Les prières qu'elles lui adressent, sont une preuve de leur parfaite reconnoissance.

IV.

Le champ de l'Eglise devient fertile par la multiplication des profélytes. Partout on annonce de sa part la venue de son Libérateur.

V.

Ces bienfaits, qu'elle sent ne pouvoir venir que d'une puissance, d'une bonté & d'une sagesse infinie, excitent de nouveau sa reconnoissance; & la portent à publier les louanges de l'Être suprême qui en est l'auteur.

Versio Latina.

I.

I. **D**Eus , ^{I.}judicium tuum Regi com-
mitte :
Et justitiam tuam Filio Regis.

II. **C**ausam aget populi tui cum justitiâ,
Et oppressorum tuorum cum judicio.

III. **E**xtollent montes pacem populo[da-
tam,]
Et colles justitiam.

IV **J**udicabit oppressos populi :
Liberabit filios pauperum ,
Et atteret oppressorem.

V. **T**imebunt te [qui stant] coram sole
& ante lunam
A generatione & generatione.

II.

VI. **D**escendet instar pluvix super sectam
herbam,
Instar imbrium ingruentium in terram,

VII. **G**erminabit diebus ejus justus,
Et maxima pax erit,
Cum non [erit] luna.

VIII. **I**s dominabitur à mari usque ad
mare ,
Et à flumine usque ad terminos terræ,

Version Française.

I

I. **M**On Dieu, remettez au Roi [l'exécution de] votre jugement :
Confiez au fils du Roi [l'exercice de] votre justice.

II. Il vengera votre peuple avec sévérité :
Il jugera avec bonté vos enfans que l'on opprime.

III. Les montagnes publieront la paix
qu'il aura donnée au peuple :
Les collines annonceront la justice qu'il
lui aura rendue.

IV. Il portera un décret en faveur de la
nation que l'on opprime :
Il délivrera les enfans des pauvres :
Il écrasera ceux qui les accablent.

V. Vous serez redouté de ceux qui adorent
le soleil & la lune
Depuis plusieurs générations.

II.

VI. Son arrivée sera semblable
A une pluye douce qui tombe sur l'herbe
renaisante ;

A un orage qui fond sur la terre.
VII. Sous son regne le juste poussera des
rejettons ,

Il jouira d'une paix profonde ,
Parce que la lune n'existera plus.

VIII. Son empire s'étendra d'une mer à
l'autre ,
Depuis le fleuve jusqu'aux extrémités
de la terre.

Q v

370
IX.

Version Latine & Françoise

Coram illo incurvabuntur deserta;
Et inimici ejus terram lingent.

X.

Reges maris (a) & insularum tributa pendent.
Reges Sheba & Ceba donum offerent;

XI.

Imò demissè prosterneant se coram illo omnes reges,
Omnes gentes servient ei.

III.

XII.

Eò quòd eripuerit pauperem vociferantem,
Et oppressum, cui non erat adjutor.

XIII.

Misertus fuerit tenuis ac pauperis;
Et animas pauperum liberaverit:

XIV.

De fraude & tyrannide vindicaverit animas eorum,
Et pretiosus fuerit sanguis eorum oculis ejus.

XV.

Dùm vivet, quisque dabit ei de auro Sheba,
Quisque deprecabitur in gratiam ejus jugiter,
Unaquaque die fausta deprecabitur ei.

IV.

XVI.

Fiet sparsio pugilli frumenti in terrâ, in summitate montium,

(a) Reges maris, id est, litorum maris; id enim significat vox Tharesish, ut videbitur in observationibus.

du Psaume 71. Hebr. 72. 37r

- IX.** Les habitans du désert s'humilieront
devant lui,
Ses ennemis lécheront la poussière.
- X.** Les Rois des côtes maritimes & ceux
des Isles lui payeront le tribut,
Ceux de Sheba & de Ceba lui offriront
des présens.
- XI.** Enfin tous les Rois se prosterneront
humblement en sa présence,
Toutes les nations lui seront soumises.
III.
- XII.** Parce qu'il aura enlevé à la misère
le pauvre qui y gémissoit,
Celui qui étoit opprimé, dénué de
tout secours :
- XIII.** Parce qu'il aura eu compassion du
foible & de l'indigent,
Et qu'il aura rendu la vie aux pauvres :
- XIV.** Parce qu'il les aura vengés de la
fraude & de l'injustice,
Et que leur sang lui aura été précieux.
- XV.** Pendant sa vie on lui donnera de
l'or de Sheba :
Sans cesse on offrira des prières en sa
faveur :
Chaque jour on fera des vœux pour
sa prospérité.
I V.
- XVI.** Un peu de froment semé sur le haut
des montagnes

372 *Version Latine & Françoise*
Pullulabunt instar [fructûs] Libani
fructus ejus ,
Et germinabunt è civitatibus ,
Instar graminis terræ.

XVII. Erit nomen ejus æternum :
Ad præsentiam solis propagabitur fama
ejus ;
Laudibus eum cumulabunt ;
Omnes gentes beatum eum prædica-
bunt.

V:

XVIII. Laudibus efferatur Deus Dominus
Israëlis,
Operans mirabilia solus :

XIX. Laudibus pariter efferatur.
Potentia gloriosa ejus in æternum ,
Quia repletur gloria ejus omnis terra ;
Fiat , fiat.

PREMIERE OBSERVATION,

Qui renferme les cinq premiers Versets.

Psaume composé par Salomon.

Peu d'endroits sont aussi propres que celui-ci , pour faire sentir combien il importe à quiconque veut traduire un morceau de l'Écriture , de bien connoître les différentes significations des particules avant que de

du Psaume 71. Hebr. 72. 375
Poussera des tiges aussi vigoureuses
que celles du Liban.

Et les habitans des villes se multiplieront

Autant que l'herbe de la terre.

- XVII. Son nom sera immortel ;
Sa renommée se répandra dans tous
les lieux que le soleil éclaire ;
Il sera comblé de louanges :
Toutes les nations publieront son bon
heur.

V.

- XVIII. Chantons les louanges du Seigneur,
du Dieu qu'Israël adore,
De celui qui peut seul opérer des prodiges.

- XIX. Que l'on exalte sa puissance
Qui rend sa gloire immortelle :
Elle éclate dans tout l'Univers.
Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

commencer sa version , & de quelle
conséquence il est , supposé qu'on en
soit parfaitement instruit, de les appli-
quer à propos. Si l'on avoit fait at-
tention à ces deux points essentiels ,
on se feroit bien donné de garde de
rendre la préposition ל (l'âméd) qui
précède le nom שלמה (shelómoh) par la
préposition Française *pour* , comme
si ce Prince eut été l'objet de cette
Poësie. En la rendant par *de* ou en

374 *Première Observation*

suppléant le terme Hébreu מִזְמוֹר (*mizemôr*) *Psaume* ; l'on auroit traduit le titre de cette ode admirable par ces mots : *Psaume composé par Salomon*. Rien de si simple que ce dénouement, supposé qu'on veuille conserver le titre. En se servant d'une des significations de la préposition (*lâ-méd*) différente de celle que l'on a adoptée , ce titre qui paroït donner le ton à toute la pièce , & en fixer l'objet , en désigne seulement l'Auteur ; & nous délivre des inconvéniens dans lesquels on tombe quand on s'en tient à la manière ordinaire de traduire. On cherche ensuite dans la pièce quel pourroit en être l'objet. Alors tous les termes qui la composent bien pesés , les pensées exactement développées , l'on ne tarde pas à voir la liaison qu'elles ont entr'elles. L'harmonie parfaite qui regne d'un bout à l'autre , indique un Cantique qui regarde la délivrance d'Israël , & le triomphe de Cyrus sur Babylone. Le sublime & les beautés qui échappent à une interprétation mal fondée se dévoilent sans peine. Toutes les expressions en paroissent fines , neuves

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 375

& d'une délicatesse achevée. Y a-t-il à balancer entre deux objets dont l'un est parfaitement suivi, & l'autre est sans liaison & sans harmonie ?

Si l'on avoit de la peine à croire que l'on pût rendre la préposition (lâ-méd) par le *de* François, & le *per* Latin, ou qu'elle pût être la marque du génitif, Saint Jérôme nous en donnera l'exemple, Génés. 7 : 11 Il la traduit ainsi : *Anno sexcentesimo vitæ.* יִיָּהּ (lehâïiêi) Noë, l'année six cens de la vie de Noë. Ce Saint Docteur n'a fait que suivre l'exemple de l'Auteur de la Paraphrase Chaldaïque, qui long-tems avant lui avoit traduit l'endroit que nous examinons par יְדוֹי דְּשִׁלְמוֹהּ (nghâ iedóie dishelómóh) c'est-à-dire, Selon de Muis : *per manus, id est, operâ Salomonis dictus est Psalmus.* Ce Psaume a été composé par Salomon. Il est que'quesfois des vérités importantes que l'on laisse couvertes d'obscurités, parce que l'on néglige, ou que l'on regarde comme des minuties ces sortes de discussions grammaticales, qui sont cependant une clef nécessaire pour parvenir à l'intelligence de ces vérités.

I. *Mon Dieu, remettez au Roi [l'exécution de] votre jugement, Confiez au fils du Roi [l'exercice de] votre justice.*

1°. *Remettez au Roi.*

L'Eglise d'Israël ennuiée des misères de sa captivité, accablée des fatigues qu'elle effuye dans l'Empire de Babylone, épuisée par les mauvais traitemens de ses ennemis, conjure l'Eternel d'envoyer le Prince qu'il a choisi pour exécuter l'arrêt qu'il a porté en faveur de ses enfans, le Monarque qu'il a destiné pour leur procurer la liberté, le Roi qu'il a résolu de susciter pour écraser leurs impitoyables tyrans. Mais quel est ce conquérant qui doit opérer ces merveilles surprenantes? Ouvrons Isaïe: il va nous le désigner par son nom, deux cens ans avant sa naissance, en prononçant ces paroles de la part du Seigneur, Chap. 44. Verset 28.

(a) C'est moi qui dis à Cyrus: Vous êtes mon Pasteur:

(a) Ego... Qui dico Cyro, pastor meus es.

Oui, il exécutera tout ce que je voudrai ;
Il dira à Jérusalem, soyez rebâtie ;
Il dira au Temple, soyez rétabli.

Cyrus est donc le Pasteur que Dieu a choisi pour donner des paturages fertiles à son Peuple pressé de la faim. Ce Prince exécutera les ordres du Tres-haut en rendant aux Israélites la liberté d'aller demeurer dans la terre qu'ils avoient été contraints d'abandonner. Il ne bornera pas là ses bontés. Il pourvoira à tous leurs besoins pendant la route, il facilitera leur retour, il les protégera contre ceux qui s'opposeront à leur prospérité naissante ; il voudra même fournir aux frais des sacrifices offerts au vrai Dieu dans Jérusalem. Suivons le Prophète, nous verrons les desseins de l'Être suprême sur les Chaldéens. C'est lui-même qui se charge de prendre Cyrus par la main, & de le conduire dans ses opérations contre les persécuteurs de son Peuple, dont il a résolu la ruine. Verset premier du Chap. 45.

*Profectò omnes voluntates meas implebit ;
Is dicet Jerusalem, reedificaberis ;
Et templo, iterùm fundaberis.*

378 *Première Observation*

(a) Voici ce que dit le Seigneur de son Christ
qui est Cyrus :

Je le prendrai par la main pour lui assujettir
les nations ,

Je dissiperai ensuite la force des Rois pour
lui ouvrir les portes ,

Jamais elles ne lui seront fermées.

Par le terme de *nations* il est clair que l'on doit entendre les Chaldéens & leurs alliés : par celui de *portes* , celles de Babylone & des Villes qui en dépendoient. Le Souverain maître avoit donc destiné le Roi de Perse pour exterminer les Babiloniens ennemis mortels de son Peuple. Rien de plus évident. Israël ne l'ignoroit pas ; c'est ce qui l'engage à prier instamment le Seigneur d'accélérer cet heureux moment , qui le comblera de biens & de gloire. L'explication des paroles suivantes jette un nouveau jour sur cet endroit. Il faut remarquer que c'est par esprit de Prophétie que l'Auteur sacré donne à Cy-

(a) Hæc dicit Dominus de Christo suo Cyro :

Illius apprehendam dexteram , ut subjiciam
illi gentes ,

Et fortitudinem Regum dissolvam , ut aperiam
coram eo postes ;

Numquam portæ cludentur.

rus le titre de Roi. Ce Prince ne fut revêtu de cette auguste qualité qu'après la mort de Cyaxare son beau-pere. Cependant l'Historien Joseph (a) donne à ce Prince ce titre honorable, même avant la prise de Babylone. Peut-être étoit-il parvenu à la Royauté par la mort de Cambise son Pere.

2°. L'exécution de votre jugement.

Rien de plus simple que le mot Hébreu מִשְׁפָּחַת (mishephát) *Judicium Jugement*. Rien néanmoins de plus indéterminé dans les traductions ordinaires. Quelques-unes à la vérité rapportent ce terme à l'équité, à la justice, à la sagesse, à la droiture que Salomon fit paroître dans les jugemens qu'il porta. Celui qu'il prononça à l'occasion de ces deux femmes qui s'accusoient mutuellement d'avoir étouffé leur enfant, vient à propos pour leur fournir une preuve. Que cette action mémorable se lie ou non avec le reste de la pièce, peu leur importe. Mais si le Cantique que nous examinons ne regarde point ce Roi d'Israël, comme nous croyons l'avoir démontré plus

(a) Lib. 10. Antiq. Judaic. cap. 11.

380 *Premiere Observation*

haut, que reste-t-il à conclure ? Que l'application que l'on fait étant absolument fautive, ce substantif reste dans sa généralité, & sans aucun point de vue particulier. Il faut donc tenter une autre voie pour le ramener au sujet qui lui est propre. La plus sûre est l'écriture elle-même. C'est celle que nous allons suivre. Avant que d'entrer dans les preuves, faites attention que l'Être suprême a porté deux jugemens à l'égard de son Peuple. L'un de rigueur & de sévérité; l'autre de faveur & de miséricorde. Par le premier il le condamne à être captif dans la Chaldée pendant 70 ans. Par le second il le fait sortir de l'esclavage pour le ramener dans sa Patrie. Voici comme les Prophètes s'énoncent au sujet du premier jugement porté par le Seigneur contre Israël. C'est Isaïe qui leur adresse la parole pour faire rentrer en eux-mêmes les Anciens de son Peuple, Chap. 3. Verset. 14. (a).

Le Seigneur s'avance
Pour exécuter le jugement (mishephât) qu'il
a porté contre vous,

(a) Deus in judicium venit
Adversus Senes populi sui,

Sur le Psaume 71. Hebr. 72. 381

**Qui êtes les Anciens & les Princes de son
peuple :**

**Pour vous punir de ce que vous avez mis le
feu à la vigne ,**

**De ce que vous remplissez vos maisons des
rapines ,**

**Que vous faites sur ceux que vous oppri-
mez.**

*Ce jugement , cet arrêt , ce décret que
Dieu doit mettre en exécution , n'est
autre chose que de donner ordre à Na-
buchodonosor de marcher contre Jérusalem pour faire subir aux habitans
de cette Ville criminelle le joug d'un
dur esclavage ; comme on le peut
voir en lisant le reste du Chapitre.
Le Seigneur ne met point d'autres
termes dans la bouche de Jérémie ,
lorsqu'il lui commande d'annoncer ce
triste événement. Les voici tels qu'on
les lit aux Versets 14 : 15 & 16. du
premier Chapitre de ce Prophète (a)*

Le Seigneur me répondit :

Adversus Principes ejus :

Eò quòd vos succenderitis vineam ejus ;

Spolia oppressorum

In domos vestras. [compuleritis.]

(a) Exindè subjecit mihi Dominus ;

382 *Première Observation*

De l'Aquilon toutes sortes de malheurs
fondront sur la terre [d'Israël ;]
Car je vais faire sortir toutes les troupes
des royaumes de l'Aquilon,
Le Seigneur en donne sa parole :
Elles viendront, elles dresseront toutes leurs
tentes devant Jérusalem,
Autour de ses murs qu'elles investiront,
Et autour de toutes les villes de Juda.
Alors je ferai exécuter les jugemens que
j'ai portés (mishephâtâie) contre
leurs habitans,
En punition des crimes de ceux qui m'ont
abandonné,
Qui ont offert de l'encens aux dieux étran-
gers,
Et qui ont adoré les ouvrages de leurs
mains.

Ab Aquilone erumpent calamitates in om-
nes habitatores terræ [Israël.]
Brevi enim evocabo omnes copias regno-
rum Aquilonis,
Afferit Dominus :
Illæ venient, & ponet unaquæque tento-
rium suum ad portas Jerusalem,
Et circà omnes muros ejus undequâque :
Et circà omnes urbes Juda :
Tunc præcipiam exerceri judicia mea ad-
versus habitatores earum,
Ob omnia scelera eorum qui deseruerunt
me ;
Qui thus adoleverunt diis alienis,
Et adoraverunt opera manuum suarum.

Écoutez encore ce que dit le Seigneur aux habitans de Juda. Ezéchiel, chap. 11 : vers. 9. & 10. (a)

Je vous chasserai de son enceinte (de Jérusalem ;]

Oui , je vous livrerai entre les mains des étrangers :

En cela j'exécuterai *les jugemens* (misphâtîme) que j'ai portés contre vous :

Vous périrez par l'épée sur les frontières d'Israël :

Je vous y jugerai **שֹׁפֵט** (-éshephôt ,)

Vous comprendrez alors que c'est moi qui suis le Seigneur.

On entend aisément , après la lecture de ces différens passages , ce que veut dire le Prophète Sophonie , lorsqu'il s'exprime en ces termes , chap. 3 : vers. 14. (b)

Faites retentir des cantiques de louange ;
fille de Sion :

Elevez vos sons , Israël :

(a) Et ejiciam vos de medio ejus ,
Profectò tradam vos in manus alienorum ;
Ac exercebo in vos judicîa :

Gladio peribitis in finibus Israël.

Judicabo vos ;

Tunc intelligetis quòd ego sim Dominus ;

(b) Cane , filia Sion :

Clangite , Israël ;

384 *Premiere Observation*

Soyez transporté de joye :

Tressaillez intérieurement d'allégresse, fille
de Jérusalem.

Pourquoi tant de marques de contentement & de satisfaction? Vous l'apprendrez par les paroles suivantes du verset 15. (a)

Parce que le Seigneur a annullé l'Arrêt (*míshéphátáikhe*) qu'il avoit porté contre vous.

Cette preuve est d'autant plus solide, que saint Jérôme déclare dans son Commentaire sur le *premier verset du 14. chap. d'Isaïe*, que l'endroit, que nous venons de citer de Sophonie, se rapporte au tems, où Cyrus, Roi de Perse, donna la liberté aux Israélites captifs, de retourner à Jérusalem. *Significat autem tempus, quo Cyrus, Rex Persarum, captivum populum redire permisit.* Le concert des Prophètes ne peut être plus parfait.

Ces Auteurs sacrés caractérisent aussi par le terme (*míshéphât*) le *Décret*, par lequel il a été permis aux Captifs de Babylone de se mettre en marche pour Gaude, Et lætare ex toto corde tuo, filia Jerusaleum,

(a) *Abstulit Deus judicia tua.*

Sur le Psaume 71. Hebr. 72. 385
la Terre d'Israël ; & c'est en ce sens
qu'on doit l'entendre dans le verset
que nous expliquons. L'accord des
Prophètes avec le sens que nous y
attachons, est aisé à faire sentir. Isaïe,
42 : 1, 3 & 4. Le Seigneur s'exprime
en ces termes, parlant de Cyrus. (a)

Oui, il est mon serviteur,
Je le seconderai.
Je l'ai choisi : il m'est agréable.
Je le remplirai de mon esprit.
Il exécutera un jugement (mishephât) en
faveur des nations.
Il ne brisera pas le roseau qui est déjà
cassé :
Il n'éteindra pas la méche qui est sur le
point de perdre sa lumière :
Il exécutera un jugement (mishephât) qui
vérifiera la certitude des promesses.
Il ne perdra pas courage ;
Ses forces ne seront point épuisées

(a) Profectò servus meus est,
Opitulabor ei.
In electo meo sibi complacet anima mea.
Infundam in eum spiritum meum.
Judicium in gratiam gentium proferet.
Arundinem quassatam non confringet :
Nec Ellychnium emoriens extinguet ;
Ad veritatem proferet judicium.
Non defatigabitur,
Neque confringetur,
Tome I.

R

386 . *Premiere Observation*

Qu'il n'ait rendu *un jugement* (*mîshephât*)
dans la terre.

Cyrus est le serviteur de l'Éternel ,
en ce qu'il lui sert d'instrument , pour
exécuter *l'Arrêt* qu'il a porté pour le
retour des Nations captives. Ce roseau
cassé , cette méche qui ne donne plus
qu'une sombre lumière , est la Maison
d'Israël , réduite aux dernières extré-
mités dans la Monarchie de Babylone.
La premiere année du regne de ce
Prince , Dieu lui touche le cœur. Pour
exécuter la promesse que l'Être su-
prême avoit faite par le Prophète Jérémie ,
de faire revenir les enfans d'Israël à Jérusalem ,
le Roi de Perse fait publier *un Edit* ,
qui permet aux Captifs de retourner dans la Palestine.
Esdras , Livre premier , chap. premier , nous en
rapporte le contenu ; & les paroles du Seigneur
sont encore plus formelles ,
Isaïe , 51 : 4 & 5. (*a*)

Ecoutez-moi , vous qui êtes mon peuple ,

Nation que j'ai choisie , prêtez l'oreille à
mes paroles :

Quin judicium protulerit in terrâ.

(*a*) Attendite ad me , popule mî ,
Natio mea , mihi aures præbete ;

Bientôt je porterai un décret :

Dans peu je prononcerai *un jugement*, (*mish-
hephâti*)

Par lequel je rendrai la lumière aux peuples.

Ma justice s'approche ,

Le Libérateur que j'ai promis est en marche :

Dans peu mon bras exécutera *un jugement*

ישפוט (*ishephótoû*) en faveur des
peuples.

Comme si le Prophète disoit :

Ecoutez-moi , vous qui êtes mon peu-
ple . . .

Dans peu je porterai *un jugement* ,

Par lequel je rendrai la liberté aux nations
captives.

Celui que j'emploie pour tirer vengean-
ce de ceux qui les oppriment , s'a-
vance ,

Le Prince que j'ai choisi pour procurer la
liberté , est en marche.

Dans peu les Médes & les Perses exécute-
ront *un jugement* en faveur des peu-
ples.

Des preuves si frappantes donnent
toute la clarté , dont on a besoin , pour

Edictum enim à me proditurum est ,

Et judicium meum , quo illuminentur po-
puli , proferam.

Propè est justitia mea ,

Prodit Liberator meus :

Et brachium meum in gratiam populorum
judicabit.

388 *Première Observation*
expliquer l'endroit, dont il est question,
& en fixer le sens.

Avant que de passer outre, remarquez que, pour rendre le terme Hébreu (*mishéphât*) *judicium*, *jugement*, nous employons deux termes François, parce que dans la Langue sainte un substantif en renferme quelquefois un autre. C'est alors le sens de la phrase, qui détermine celui qu'il faut choisir. On voit des preuves de cette manière de traduire dans plusieurs endroits de l'Écriture. Jérémie, 17 : 13. (a) Le Seigneur ordonne au Prophète de parler ainsi aux habitans d'Israël & de Juda.

Voici ce que déclare le Seigneur :
Dans peu j'enivrerais tous les habitans de
cette terre,
Tant les Rois de la race de David
(*דָּוִד* *ledáouïd de stirpe David*, dit
Saint Jérôme,)
Qui sont assis sur son trône,

(a) *Hæc declarat Dominus :*
Mox implebo omnes habitatores terræ hujus,
Tàm Reges de stirpe David,
Sedentes super solium ejus,

Que les Prêtres, les Prophètes
Et tous les habitans de Jérusalem.

L'ivresse, dont ce Prophète menace les Israélites, n'est autre chose que les miseres de la captivité, comme on peut le voir dans le chapitre 25. de ses Prophéties. Les Commentateurs sont d'accord avec nous en ce point. De Muis dit, en expliquant le verset 4. du Psaume, que nous examinons, que le verbe שָׁפַט (shâphát) signifie rendre justice, en prenant la défense des innocens, & en punissant les coupables. *Verbum Hebraicum (shâphát) significat jus dicere bonos defendendo, & malos puniendo.* On ne doit donc plus être surpris de trouver ce verbe souvent employé pour désigner la vengeance, que le Seigneur devoit prendre des Chaldéens, qui opprimoient les Israélites.

Nous poussons un peu cette citation, pour mettre le Lecteur à portée de juger d'un coup d'œil, que l'application que nous faisons du terme (mishphât) est fondée sur le but que se proposoient les Prophètes, lorsqu'ils en

Quàm Sacerdotes & Prophetas,
Et omnes habitatores Jerusalem, ebrietates

faisoient usage , & qui étoit *la vengeance* , que le Seigneur devoit tirer de ses ennemis , c'est-à-dire , des Chaldéens.

4°. *Confiez.*

Personne n'ignore que dans plusieurs idiomes , les conjonctions sont souvent mises , même fort élégamment , pour éviter la répétition du verbe : la Langue sainte en fournit quantité d'exemples. Nous nous bornerons cependant à deux passages , qui montreront invinciblement que saint Jérôme a reconnu que (l'oû) des Hébreux tient quelquefois la place du verbe ; par conséquent , que ce n'est pas sans de bonnes raisons , que nous rendons cette particule par le verbe *Confiez*. Le verset 15. du chap. 24. de la Genèse est conçu en ces termes : (a) „ A peine avoit-il „ (le serviteur d'Abraham) achevé de „ parler ainsi en lui-même , qu'il vit „ sortir Rebecca , fille de Batuel , fils „ de Melcha , femme de Nachor , frere „ d'Abraham , qui portoit (1) oû ha-

(a) Necdùm intrâ se verba compleverat , & ecce Rebecca egrediebatur , filia Bathuel , filiâ Melchæ , uxoris Nachor , fratris Abraham , habens (1) hydriam in scapulâ suâ.

„ *bens*) une cruche ſur ſon épaule. „
Chap. 31. du même Livre, verſet 32.
Jacob dit à Laban. (*a*) „ Que celui „
„ chez qui vous trouverez vos Dieux „
„ perde la vie en préſence de nos fre- „
„ res. Examinez ſi j'ai quelque choſe „
„ qui vous appartienne , emportez- „
„ le. *En tenant ce diſcours* , (1 où „
„ *hæc dicens* , dit ſaint Jérôme) Jacob „
„ ignoroit que Rachel eût dérobbé ſes „
„ Dieux. „

5°. *Au fils du Roi.*

Tout le monde convient , dit le Doc-
teur Prideaux , (*b*) que Cyrus a eu
pour mere Mandane , fille d'Aſtiage ,
Roi des Médes , & pour pere Cambiſe ,
Perſe de Nation. Mais ce Cambiſe
étoit-il Roi de ce pays-là , ou n'étoit-il
qu'une perſonne privée ? C'eſt ſur quoi
les Hiſtoriens ne ſont pas d'accord. Hé-
rodote prétend qu'il n'étoit qu'un ſim-
ple Gentilhomme de la Famille d'A-

(*a*) *Apud quemcumque inveneris Deos tuos , necetur coram fratribus noſtris. Scrutare , quidquid tuorum apud me inveneris , aufer. Hæc dicens* (1) ignorabat quòd Rachel furata eſſet idola.

(*b*) Livre ſecond de la première partie de l'Hiſtoire des Juifs , page 196 de l'édition d'Amſterdam.

chæmenes, l'une des plus anciennes de sa Nation. Xénophon au contraire, Livre premier de la Cyropédie, le fait Roi de Perse, mais soumis aux Médes. Il est vrai que le Chevalier Marsham, dans son *Canon Chronicus*, *sæculo 18^o*. de l'édition de Léipfic, assure, que ce n'est que par honneur, que ce dernier Historien lui donne ce titre. Mais comme ce savant Anglois ne se fonde que sur Hérodote, pour prouver ce qu'il avance, & que d'ailleurs Xénophon est, à bien des égards, plus digne de croyance que cet Historien, nous suivons son sentiment, qui paroît d'autant plus probable, qu'il est plus conforme aux divines Ecritures. Ainsi, par *le fils du Roi*, reconnoissons *Cyrus*, fils de Cambise, Roi de Perse, que le Seigneur employe pour procurer la liberté à son peuple.

6^o. *L'exercice de votre justice.*

Nous avons insinué plus haut la vraie signification du mot Hébreu *צדקתך* (*tsidekâthekhâ*) *justitia tua*, *vostra justice*, lorsqu'en expliquant le terme (*mishphât*,) nous avons rapporté le substantif (*tsidekhi*,) (*a*) que nous avons

(*a*) Nous ne sommes pas les premiers qui

Jur le Psaume 71. Hebr. 72. 393
 cité du verset 5. du 51^e. chapitre d'Isaïe, à la vengeance, que Dieu devoit un jour tirer des Chaldéens. Ce nom ne peut assurément avoir ici d'autre point de vue. Il est facile de s'en convaincre par la lecture des Prophètes. Isaïe, 46: 12 & 13. pour porter au repentir ceux d'entre les Israélites captifs, qui s'attachoient au culte des fausses Divinités, parce qu'ils s'imaginoient que le Dieu de leurs Peres ne leur rendroit pas la liberté, leur adresse ces paroles. (a)

Ecoutez-moi, cœurs endurcis,
 Vous qui regardez la justice (mitsedâkâh)
 comme éloignée,
 Je ferai venir au plutôt ma justice (tsédékâti.)
 Loin de la retarder.

mettons cette différence entre les mots (mîs-hephât) *judicium*, *jugement*; & (tsédék) *justitia*, *justice*. Le P. Lorin, Jésuite, avoue en expliquant cet endroit, que l'un se prend pour punir des coupables, & l'autre pour absoudre des innocens.

(a) Audite me, fortes corde:
 Qui longè removetis justitiam,
 Accelerabo justitiam meam,
 Non elongabitur.

394 · *Première Observation*

La liberté que j'ai promise ne différera pas,
Je délivrerai Sion,
Je comblerai Israël de gloire.

Est-il possible de ne point reconnoître qu'il n'est question dans ces deux versets que de la *sévérité* avec laquelle Cyrus traitera les Chaldéens, en punition de la tyrannie qu'ils exerçoient contre Israël? Le Seigneur annonçant dans le même Prophète le retour des Captifs, parle en ces termes, versets 1 & 2 du chap. 62. (a)

L'amour que je porte à Sion m'empêche
de garder le silence;

L'affection que j'ai pour Jérusalem ne me
permet pas de prendre de repos,

Que sa justice n'éclate comme la lumière,
Que sa liberté ne brille comme une lampe.

Les nations verront votre justice (tside-
kêkhe),

Et tous les Rois seront témoins de la gloire
dont vous serez comblé.

Et liberatio mea non morabitur.

Sed præstabo Sioni libertatem,

Israël decore donabo.

(a. In gratiam Sionis non tacebo,

Nec in gratiam Jerusalem quiescam,

Quin prodeat ut splendor justitia ejus,

Et libertas ejus sicut lampas splendeat.

Tunc videbunt nationes justitiam tuam,

Et omnes Reges gloriam tuam.

Le Seigneur touché de la patience, de la fermeté & de la constance avec lesquelles Israël a souffert tous les mauvais traitemens des Babylonniens, s'est enfin déterminé à en tirer justice, & à faire porter à ses ennemis les châtimens qu'ils méritoient. Sera-t-on surpris après cela d'entendre dire au Seigneur, dans Isaïe, qu'il se revêtira des habits de sa justice; c'est-à-dire, qu'il s'avancera contre la Chaldée au milieu des soldats de Cyrus, qu'il a destinés, comme nous l'apprend ce Prophète, pour punir les habitans de cette Terre. Ces remarques faites, on comprend aisément que le premier verset de notre Psaume ne peut avoir d'autre sens que celui-ci.

Remettez au Roi Cyrus, l'exécution de l'arrêt que vous avez porté en faveur de mes enfans,

Confiez au fils du Roi Cambise la vengeance que vous devez tirer des Chaldéens leurs ennemis.

II. Il vengera votre peuple avec sévérité:
Il jugera avec bonté vos enfans que l'on opprime.

Vos enfans que l'on opprime.

On ne peut ici rendre le mot pour mot, sans jeter de l'obscurité dans sa

396 *Première Observation*
traduction sur un endroit, qui est très-clair dans le texte Hébreu, quand on connoît la valeur des pronoms de cette Langue. Il faudroit rendre ainsi ce passage : *il vengera vos opprimés* : version rebutante, & qui ne feroit pas faite, selon le génie de la Langue Française. Mais qui sont ceux que le Prophète veut caractériser par ces paroles ? Selon l'argument, que nous avons mis à la tête de cette Poësie, elle regarde essentiellement trois peuples. L'un, qui est dans la misère ; l'autre, qui l'y retient ; le troisième, qui en fait sortir le premier. On reconnoît sans peine à ces traits, les Israélites délivrés par Cyrus de la tyrannie des Chaldéens. Ces victimes sont les *opprimés* de l'Eternel. C'étoit par ses ordres qu'ils effuyoient tous les maux d'un dur esclavage. Ils étoient à Babylone sous sa protection particulière. Isaïe, après avoir annoncé dans les versets 4 & 5. du chap. 26. la ruine de Babylone, parle ainsi des Captifs dans le verset suivant. (a)

Elle [Babylone] sera foulée aux pieds :

(a) Conculcabit eam pes,

Aux pieds de celui qu'elle opprime.
נָגַי (nghânî.)

Chapitre 49. Verset 13. Isaïe se sert des mêmes termes pour animer les captifs à témoigner leur reconnoissance au Seigneur de la liberté qu'il doit leur accorder (a).

Cieux , élevez vos chants de joie ;
Terre , soyez dans l'allégresse ;
Montagnes , faites retentir vos Cantiques
d'actions de grace ,
Parce que le Seigneur consolera son peuple ;
Parce qu'il aura pitié des siens que l'on opprime נָגַי (nghànîîâou)

Ce terme précédé de celui de *Peuple* du Seigneur , peut-il se rapporter à d'autres qu'aux captifs de Babylone ? Veut-on encore quelque chose de plus formel ? On le trouvera dans le premier Verset du Chapitre 61.

[Conculcabunt] pedes oppressi.

(a) Festivus edite cantus , Cœli ,
Et exulta , terra ;
Proferte , montes , cantus lætitiæ ,
Quia consolabitur Dominus populum suum ;
Et oppressorum suorum miserebitur.

398 *Première Observation*
du même Prophète , où ce mot est
suivi de celui de captif (a).

Je suis rempli de l'esprit du Seigneur le
souverain Maître ,
Parce que le Seigneur m'a destiné
Pour annoncer une agréable nouvelle
A ceux qui sont dans l'oppression עַוְיָ
(nghânâouïme.)
Pour m'envoyer guérir ceux qui ont le cœur
brisé,
Pour annoncer la paix aux captifs ,
Une entière délivrance à ceux qui sont
dans les fers.

Des endroits si clairs n'ont pas be-
soin de réflexions.

III. *Les Montagnes publieront la paix qu'il
aura donnée au peuple ;
Les collines annonceront la justice qu'il lui
aura rendue.*

Les montagnes . . . Les Collines.
Toutes les anciennes Versions se

(a) Spiritu Dominatoris Domini præditus
sum,
Unxit enim me Dominus,
Ut annuntiarem læta oppressis.
Misit me ut mederer afflictis corde ,
Ut prædicarem captivis pacem ,
Vinctis omnimodam solutionem.

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 399
 réunissent à traduire les Pluriers **רָיִים**
 (hârîme) & **גִּבְעוֹת** (ghîbeⁿghôth) par
 les termes de *Montagnes* & de *Collines*.
 Nous adoptons avec plaisir ces deux
 significations , en 'avertissant néan-
 moins qu'on ne doit pas toujours s'y
 borner dans les Psaumes & dans les
 Prophètes. Car tantôt elles sont na-
 turelles , tantôt elles sont énigmati-
 ques. La vérité de la première signi-
 fication n'a pas besoin de preuve. Les
 moins instruits dans la Langue Sain-
 te , savent parfaitement que le pre-
 mier de ces deux termes se prend en
 quelques endroits pour la Montagne
 de Sion , comme au *Psaume 29. Hé-
 breu 30 : 8.* dans d'autres pour la
 terre d'Israël en général , comme au
Psf. 79. Hebr. 80 : 11. l'Auteur sacré la
 caractérise ainsi , parce qu'il s'en trou-
 voit beaucoup dans son étendue : enfin,
 on prend de tems en tems ce terme
 pour les *Montagnes des autres Pays.*

Il n'en est pas ainsi des significa-
 tions énigmatiques. Ose-t-on avan-
 cer que ces termes sont employés
 pour désigner des *Royaumes* ou *leurs*
Provinces ; les *Capitales* ou *les autres*
Villes des Empires ; les *Rois* & les
Grands des Monarchies ? L'attention

du Lecteur se réveille, & chacun se partage, critique, juge, & condamne selon qu'il est affecté, ou plutôt selon que ses connoissances plus ou moins étendues lui donnent de confiance à prononcer.

Cependant, il faut l'avouer, les plus prévenus contre cette méthode, ne le font pas toujours, ni en tout. De tems en tems ils conviennent, (& nous en avons vû des exemples,) que cette manière d'interpréter énigmatiquement certains passages de l'Écriture, jette de la clarté & de l'harmonie dans des endroits difficiles, & où l'on n'alloit, pour ainsi dire, qu'en chancellant. La beauté des expressions, l'élégance des tours, l'exactitude des rapports dans les membres des phrases, leur paroissent se dévoiler à leurs yeux avec plus de netteté & de précision. En un mot, on convient que rien n'est mieux imaginé. Mais on craint d'être ébloui par un faux brillant. L'on veut des preuves, & on n'a pas tort. Il est juste de satisfaire des desirs si légitimes. La matière est d'elle-même assez intéressante pour ne se rendre qu'à l'évidence. Afin d'y parvenir nous établirons nos principes sur les autorités les plus respectables. Les mêmes Livres qui font naître des

Sur le Psaume 71. Hebr. 72. 401
doutes fourniront assez de quoi les
dissiper. Dans un autre article nous
traiterons la matiere plus à fond ,
en discutant les termes énigmatiques
& généraux le plus communément
répandus dans les Prophètes.

Nous démontrerons évidemment
dans les remarques sur le Psaume 67.
Hébreu 68. Observation 10. n°. 5.
par le *Verset 25. du Chap. 51. de Jérémie*,
que les Ecrivains sacrés ont em-
ployé le terme de *Montagne*, lorsqu'ils
vouloient parler de Babylone. Cette
preuve est d'autant plus solide que la
Paraphrase Chaldaïque , en traduisant
cet endroit du Prophète a écarté l'é-
nigme en rendant ainsi ses paroles. (a).

O Ville qui détruit tout !

J'enverrai contre toi ma fureur , assure le
Seigneur ,

Contre toi qui ravages toute la terre ,

Je leverai ma main pleine de force pour te
frapper ,

(a) Ecce ego mitto furorem meum contra
te ,

Civitas dissipans , dicit Dominus :

Quæ dissipas universam terram ;

Et levabo plagam fortitudinis meæ contra
te ;

J'anéantirai tes fortifications ;
Je ferai de toi une ville réduite en cendre.

Voici donc le terme de *Montagne* employé par une ancienne version pour désigner la *Capitale* d'un grand Empire. Ce n'est pas que Babylone fût placée sur une hauteur ; on n'en connoissoit pas dans l'enceinte de cette Ville, ni même aux environs. La raison qui a porté le Prophète à lui donner ce nom, c'est que sa puissance étoit autant au-dessus de celles des autres Souverains, que *les Montagnes* sont élevées au-dessus de la surface de la terre. Saint Jérôme dans son Commentaire sur le *second Verset du 13. Chap. d'Isaïe*, dit que par le nom de *de Montagne couverte de ténèbres*, on doit entendre *Babylone*, ainsi appelée à cause de son orgueil. *Montem caliginosum, sive tenebrosum, Babylonem propter superbiam intellige*. Ce qui fournit la même preuve sous une autre idée.

Il n'est pas douteux que nous pourrions en produire un grand nombre d'autres ; mais pour éviter la proli-

Et consumam te à fortitudine,
Et dabo te in civitatem combustionis.

sur le Psaume 71. Hebr. 72: 403
xité, nous nous contenterons de celle-ci pour Babylone; voyons si les autres Villes de cette formidable Monarchie, ne sont pas aussi quelquefois désignées sous l'emblème de ce nom.

Dans les Versets 1. 2. & 3. du Psaume 45. Hébr. 46. que le vénérable Bède & Dom Calmet appliquent, après plusieurs Anciens, à la captivité, les Israélites déclarent en ces termes combien est grande la confiance qu'ils ont au Seigneur (a).

Dieu est celui en qui nous espérons,
Il est notre force;
On trouve dans l'adversité qu'il est un puissant secours. (b)
Nous ne serons donc pas dans la crainte,
Quand la terre changera de face;

(a) Deus nobis est spes & virtus,
Auxilium in angustiis invenitur validum.
Ideò non timebimus,
Cum mutabitur terra;

(b) Cette façon de rendre ce dernier stique, est tirée de la version qui est dans la Polyglotte du Cardinal Ximenès, dont l'Auteur traduit ainsi ce premier verset: *Deus nostra spes est & fortitudo, auxilium in tribulationibus inventus est validum.*

Quand les montagnes qui sont au milieu de
la mer, seront renversées.

Ses eaux seront agitées,

Elles seront dans le trouble ;

Leurs flots feront trembler les montagnes.

Laissez ces trois Versets couverts de leurs énigmes, y comprend-on quelque chose dans le sens littéral ? Au contraire développez-en l'obscurité, rien de plus énergique, rien de plus beau que l'image qu'ils présentent. On voit dans le second Verset qu'il s'agit de la ruine de l'Empire de Babylone, désigné par le terme général de *terre* qui va changer de face, c'est-à-dire, passer à d'autres maîtres, des Chaldéens aux Perses. On voit que les *Montagnes* qui sont au milieu de la mer, ne sont autre chose que les *Villes* qui sont dans l'étendue de cette Monarchie ; que les eaux sont les troupes & les habitans de ce florissant Etat, troubles, consternés à l'arrivée de Cyrus ; & dont l'agitation extraordinaire fait trembler les Grands mêmes. Le

Cùm subvertentur montes qui sunt in medio maris ;

Perstrepent, turbidæ fient aquæ ejus ;

Contremiscent montes ob elatos [fluctus]
ejus.

Pere Calmet a reconnu que tel étoit le sens de ce passage. Voici comment il s'énonce dans son Commentaire sur le second Verset de ce Cantique.

» Les tremblemens de la terre les plus
» terribles , les renversemens *des*
» *Montagnes* , & leur chute au fond
» de la mer , ne nous causeront ni
» trouble , ni effroi , ayant le Sei-
» gneur pour nous. Sous le nom de
» tremblement de terre , il désigne les
» mouvemens , les troubles des Pro-
» vinces , les guerres , les séditions ,
» les renversemens des Empires. »
& sur le 3. Verset de ce même Psau-
me. » *Les eaux de la mer ont été agi-*
» *tées* , les eaux marquent les guerres ,
» les soulevemens des Peuples , les
» grandes armées. *Les Montagnes*
» *ébranlées, & renversées par la puissance*
» *du Seigneur* sont les *Monarchies dé-*
» *truites & renversées.* »

Albert le Grand & Titelman ont bien senti que le terme de *Montagne* étoit quelquefois pris dans les Prophètes pour les *Grands* , les *Princes* , les plus puissans d'un Etat. Montes , dit ce dernier en expliquant le Psaume 45. Hébr. 46. *id est , potentes &*

éminentes super terram. Cet Auteur, à la vérité, entend par ce terme les *Grands* de l'Univers entier; mais s'il leur convient lorsqu'on les considère tous ensemble, pourquoi ne pourroit-on pas le leur attribuer, lorsqu'on les regarde comme séparés les uns des autres? Isaïe décrivant l'arrivée du Seigneur dans l'Empire de Babylone, s'exprime ainsi, Chap. 42 : 13, 14, 15 & 16. (a).

La marche du Seigneur sera semblable à celle d'un homme intrépide;

Il excitera son courage comme celui qui s'avance au combat;

Il élèvera fortement la voix.

Il poussera des cris,

Il domptera ses ennemis.

Je me tais depuis long-tems, dira-t'il,

Je me contrains au silence;

Je crierai comme une femme qui est en travail;

(a) Dominus sicut fortis incedet :

Quasi vir bellicosus excitabit zelum suum ;

Vociferabitur ,

Quin & clamabit ,

Et super inimicos suos prævalebit.

Dicetque : Jamdudùm obmutesco ,

Sileo & me contineo ;

At parturientis instar clamabo ,

Je ravagerai,

J'abimerai en même tems.

Je rendrai désertes les montagnes & les collines,

J'en ferai sécher toutes les herbes ;

Je changerai en terre ferme le courant des rivières ;

Je dessécherai les étangs.

Je conduirai les aveugles par des sentiers qui leur sont inconnus ,

Je les ferai marcher par des chemins qu'ils ne savent pas ;

Je changerai en lumière les ténèbres qui les offusquent ,

J'applanirai les chemins ,

Tels sont mes décrets :

Ils sont invariables ,

Je les exécuterai.

Desolabo,

Et absorbebo simul.

In solitudinem redigam montes & colles ;

Et omnem herbam eorum arefaciam :

Vertam flumina in arida loca ,

Et stagna exsicabo.

Deducam cæcos per semitam quam ignorant ,

Per vias quas nesciunt incedere faciam eos ,

Vertam tenebras ante eos in lucem ,

Et distorta in recta.

Talia sunt decreta mea ,

Perficiam illa ;

Nullum prætermittam.

208 *Première Observation*

Ces quatre Versets sont conçus d'un bout à l'autre dans un style énigmatique. Levez la voile qui les couvre : qu'y trouvez-vous ? Le Seigneur qui s'avance à la tête des Médes & des Perses contre Babylone. Ces troupes, conduites par leur Chef formidable, s'animent mutuellement à attaquer leurs ennemis. Selon l'usage des nations orientales, elles pouffent des cris pour intimider les Babyloniens. Elles les rompent, les renverfent & les défont. Le Seigneur, qui jusqu'alors avoit paru rester dans l'inaction, tire une vengeance éclatante des cruautés, des injustices dont ils accabloient son Peuple. Il fait tout ravager. Les Capitales des Provinces sont prises & détruites ; les autres Villes subiffent le même sort. Tous leurs habitans sont mis sous le joug pesant d'un perpétuel esclavage. Les Provinces sont désertes. Pourquoi un châtement si sévère ? Pour procurer aux Israélites leur retour dans leur Patrie, après les avoir tirés de l'esclavage dans lequel ils gémissaient depuis 70 ans. Les chemins que Dieu applanit pour favoriser leur retour, désignent les effets surprenans

de

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 409
de la protection divine , les bontés de
Cyrus , & la bienveillance des peuples par les pays desquels ils devoient diriger leur marche.

On ne seroit pas plus fondé à révoquer en doute que ces termes *de Montagnes & de Collines* pussent être pris quelquefois pour désigner *des Royaumes* ou *leurs Provinces* , puisque le Prophète Isaïe les employe en ce sens , *Chap. 41. : 15.* où le Seigneur tient ce discours aux captifs (a).

Je vous rendrai un jour semblable
A un trainau nouvellement armé de dents ,
Et dont on ne s'est pas encore servi :
Vous foulerez les *montagnes* ,
Vous les briserez ,
Vous rendrez les *collines* semblables à la
menue paille.

La Paraphrase Chaldaïque rend ce passage de la maniere suivante (b).

Voilà que je vous ai rendu semblables à
un fort traîneau ;

(a) Quondam reddam te ut plaustrum novum trituras ,
Instructum aciebus.
Triturabis montes ,
Eos comminues ,
Et colles sicut glumam efficies.

(b) Ecce posui vos quasi tribulam fortem ,
Tome I. S

Armé de dents nouvelles :

Vous mettez à mort *les peuples* ;

Vous détruisez *les Royaumes* ;

Vous les rendez semblables à la paille.

Vatable entend aussi ce passage d'Isaïe dans un sens énigmatique, même pour le sens qui regarde la nouvelle Alliance. Voici ses paroles (a). » Il » [le Prophète] prédit que l'Eglise » primitive sera foible, & sans force » dans le commencement, mais que » dans la suite, elle soumettra *les* » *Rois, les Tyrans, & les Grands*, & » qu'elle les détruira par le secours de » Dieu. » On ne peut pas souhaiter des preuves plus convaincantes ; & nous ne croyons pas qu'on puisse en produire qui soient capables de les détruire. Celles qui suivront, n'auront pas moins de force. Le saint Homme Job parlant de la Toute puissance de

Novam, plenam dentibus :

Occides populos ;

Et consumes regna ;

Quasi stipulam pones eos.

(a) Notâ 15. Prædicit fore ut Ecclesia primitiva initiò sit debilis & infirma : quæ tamen postea sit Dei auxilio Reges, tyrannos, & magnates victura, & redactura in nihilum. Utitur metaphorâ ducta à triturâ.

Dieu, s'exprime ainsi, Chapitre 9.
Verfet 5 (a).

Il transportera les *montagnes*.

Et ceux qu'il aura renversé dans sa fureur
Ne sauront pas que c'est lui qui les aura
détruits.

Le Paraphraste Chaldéen leve encore une fois le voile de l'énigme, & développe de la manière suivante la première partie de ce passage (b).

Il détrône les Rois, dont la puissance est
aussi inébranlable que les montagnes.

Qu'il soit question dans cet endroit de Job, des Rois de Babylone & de leurs alliés, comme nous espérons le prouver un jour, ou que le Prophète ait en vûe tout autre objet que l'on voudra, peu importe. Il nous suffit que le terme de *Montagne* soit employé pour désigner des Rois. La preuve ne tire pas sa solidité de celui-ci, plutôt que de celui-là, mais du principe général qui l'applique à quelqu'un d'entr'eux; ou même à tous les Rois, si

(a) Qui transferet montes,
Et nescient hi,

Quos subvertet in furore suo.

(b) Qui transfert Reges fortes, instar montium.

l'on veut, pris *in globo*. Il en résultera toujours que le terme de *Montagne* est employé ici dans un sens énigmatique.

Le Prophète Nahum nous donne encore une nouvelle preuve du terme de *Montagne* pris énigmatiquement. Le passage est trop beau pour ne pas le rapporter tout entier. C'est dans son premier Chapitre, Verset 2, 3, 4 & 5. dans lesquels il nous dépeint la ruine de Ninive. Les Grands de cette Capitale de l'Assyrie y sont désignés sous les expressions de *Montagnes* & de *Collines* (a).

Le Tout-Puissant est un Dieu jaloux :
 Le Seigneur est un vengeur redoutable.
 Oui, le Seigneur se vengera,
 Quoiqu'il retienne sa colere ;
 Le Seigneur se vengera des oppresseurs de
 son peuple ;
 Car il conserve sa colere contre ses ennemis.

(a) Deus fortis æmulator est,
 Et formidandus ultor.
 Ulciscetur Dominus,
 Quamvis iræ compos :
 Ulciscetur Dominus de angustiatoribus
 suis,
 Nam [iram] servat in hostes suos.

Le Seigneur est patient ;
Mais sa puissance est sans bornes ,
Et il ne laisse rien d'impuni.
Le Seigneur s'avance au milieu des tem-
pêtes & des tourbillons ,
Ses pieds forment un nuage de poussière.
Il jettera l'épouvante dans la mer :
Oui, il la desséchera ,
Il tarira toutes les rivières ,
Basan & le Carmel seront dans la langueur ,
La beauté du Liban sera flétrie :
Il ébranlera les *montagnes* :
Il détruira *toutes les collines* :
Sa présence frappera la terre d'effroi ,
L'univers & tous ceux qui l'habitent.

Deus patiens est ,
At magnus fortitudine ,
Et nullo modo impunem dimittit.
Dominus in tempestate & in turbine gra-
ditur ,
Et nubes pulvis sunt pedum ejus.
Terrorem incutiet mari ,
Exsiccabit illud ,
Et omnia flumina desiccabit ,
Elanguebit Basan & Carmelus ,
Et florens Libanus languescet :
Montes commovebuntur ab eo ,
Et colles excidentur ,
Contremiscet terra ante eum ,
Orbis & omnes habitatores ejus.

Rapprochez les faits historiques qui
ont rapport à la destruction de Nini-

ve. Analysez les expressions énigmati-
ques sous l'emblème desquelles le Pro-
phète la caractérise , vous formerez
ce sens. » Le Tout - Puissant est un
» Dieu jaloux. Le Seigneur est un
» vengeur redoutable ; il diffère à pu-
» nir , mais il punit à la fin ; il tirera
» une vengeance éclatante des Nini-
» vites qui tiennent son Peuple dans
» l'oppression , parce qu'il est tou-
» jours en colere contre ses ennemis.
» Le Seigneur marche contre Sarda-
» napale à la tête des Médes & des
» Babyloniens , conduits par Arbaccs
» & Bélésis , Lieutenans Généraux
» de ce Prince , contre lequel ils se
» sont révoltés. Ces troupes font éle-
» ver une poussiere aussi épaisse que
» les nuées. Elles jettent l'effroi dans
» Ninive ; elles en font sortir de for-
» ce les Habitans. Les autres Villes,
» qui dépendent de cette Capitale ,
» subissent le même sort. Ses contrées
» les plus fertiles & les plus délicieuses
» perdent leurs beautés ; ses endroits
» les plus rians n'ont plus leurs char-
» mes. *Le Roi , les Grands périssent.* A
» la vûe d'un désastre si général , les
» Habitans de cette Monarchie font sai-

» sis de crainte, soit à Ninive, soit dans
» la Campagne. » Telle est la suite de
l'harmonie que l'explication des termes énigmatiques répand dans cette Poësie. Ne développez pas ces termes ; n'en dévoilez pas les mystères , que présenteront-ils ? Ils ne formeront qu'un tissu froid , languissant ; une Poësie insipide , sans feu , sans vivacité : en un mot , un tout qui ne signifiera rien , fondé d'ailleurs sur une fausse supposition ; puisque l'on n'a jamais vû les *Montagnes ébranlées* , ni les *Collines détruites*. Par conséquent on n'y verroit que des idées chimériques , fausses , incapables de contenter un Lecteur judicieux & de bon goût.

Le Prophète Habacuc fait aussi usage des mêmes expressions , pour indiquer le renversement de l'Empire de Babylone par Cyrus. Chap 3. Verset 6. ce Prophète parle en ces termes de l'arrivée de ce Prince dans les Etats de Baltasar (a).

Il paroît , & la terre est ébranlée ,

(a) Stat , & turbatur terra.

416 *Première Observation*

Il jette un regard, & les nations fondent
comme la cire,

Les montagnes qui subsistent depuis tant de
siècles sont réduites en poudre,

Et les collines aussi anciennes que le monde
sont affaïssées.

Peut on exprimer d'une façon plus
énergique, la rapidité des conquêtes
du Général des Médes & des Perses,
& la facilité avec laquelle il se rendit
maître d'un aussi vaste Empire que ce-
lui des Babyloniens ? Voici l'exposi-
tion naturelle de ce Verset.

Cyrus paroît: aussi-tôt l'Empire de Ba-
bylone est ébranlé:

Ce Prince jette un regard, & les Chaldéens
fondent comme la cire:

Leurs Rois, dont l'origine est si reculée,
sont détruits:

Et les habitans de cette Monarchie, aussi
ancienne que le monde, sont exter-
minés.

Pour bien comprendre ce passage,
il faut faire attention que les termes
נָחָד (*nghád*) & עֹלָמָה (*nghôlâme*) que
presque toutes les anciennes Versions
rendent par ces mots *æternitatis*, *æter-*

Aspicit, & dissolvit gentes.

Conteruntur montes longavi,

Deprimuntur colles æterni.

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 417
nos, sempiternos, ne signifient pas toujours dans les Auteurs sacrés *un être sans commencement*. Ces expressions se prennent assez souvent pour désigner une *antiquité peu commune, une longue durée, & les siècles les plus reculés*.
 » Il y a même mille endroits, dit l'Auteur de la refutation du Livre des règles, (a) où cette expression ne marque qu'une durée limitée, & assez courte. Il ne faut donc juger de la valeur des termes de l'Écriture, dit dans la page précédente le même Auteur, que par les idées qui y sont attachées dans la Langue Hébraïque, & non par celles que notre Langue attache aux termes que nous croyons y répondre. » En effet, pour en revenir à cette longue durée dont il s'agit ici, Jérémie ne fait-il pas voir que c'est ainsi qu'on doit l'entendre au 15. Verset de son Chap. 5. Il y dit que les Chaldéens sont des *Peuples éternels*, c'est-à-dire, *de la plus haute antiquité*. Ce Prophète à la vérité ne les nomme pas, mais il les désigne d'une manière à ne pou-

(a) Réfutation du Livre des règles pour l'intelligence de l'Écriture, page 82.

418 *Première Observation*
voir s'y méprendre, lorsqu'il infinue
que c'est cette nation, qui doit ravager
la terre d'Israël (a).

Je ferai venir contre vous une nation
éloignée, Maison d'Israël,
Une nation puissante,
Une nation éternelle. (גוי עולם) (ghôï.
n'ghôlâme)

Termes que l'Auteur de la Vulgate
rend par *gentem antiquam*, une nation
ancienne. Nous ne devons donc point
hésiter à traduire les mots d'Habacuc,
Colles æternos, par ceux-ci, *les Colli-
nes*, c'est-à-dire, *les Peuples de la plus
haute antiquité.*

On entend aisément après ces re-
marques ce que veulent dire ces pa-
roles du Verset 10. du même Chapitre
de ce Prophète. (b).

Les montagnes vous verront,
Elles sentiront les douleurs de l'enfante-
ment.

(a) Mox adducam adversus vos de longin-
quo, ô domus Israël,
Gentem fortem,
Gentem antiquam.

(b) Videbunt te montes,
Torminibus parturientium afficientur.

Sur le Psaume 71. Hebr. 72. 419

On sent bien que c'est comme si
Habacuc disoit :

*Le Roi de Babylone & les Grands de son
Empire vous verront,
Ils sentiront des douleurs semblables à celles
d'une femme qui est en travail.*

La détresse où ce Prophète repré-
sente le Roi de Babylone & les Grands
de son Empire, tombe, selon Jérémie,
sur le seul Baltasar, Souverain de la
Chaldée. Voici les paroles de ce Pro-
phète *Chap. 50. Verset 43. (a).*

Le Roi de Babylone a entendu parler
d'eux,
(Des Médes & des Perses, conduits par Cyrus
contre la capitale de la Chaldée)
Aussi-tôt ses mains sont demeurées sans
force.....
Et les douleurs l'ont saisi comme une
femme en travail.

En rapprochant ainsi les passages qui
sont analogues, on voit quelle lu-
mière se prêtent mutuellement les Au-

(a) *Audivit Rex Babylonis adventum ejus,
Et remissæ sunt manus ejus.
Angustia pressit eum,
Tormina similia [torminibus] parturientis.*
S vj

teurs sacrés. Un autre d'Ezéchiel terminera cet article. Mais pour ne rien laisser à désirer sur le premier passage que nous avons cité du Prophète Habacuc, remarquez :

1°. que le verbe (*aghâmád*) ne signifie pas simplement *être debout*, *se tenir debout* ; il veut dire aussi *comparôître, apparôître, paroître*. C'est de ce terme que l'Écriture se sert lorsqu'elle marque les apparitions du Verbe ou des Anges dans l'Ancien Testament, & celles de Jesus-Christ dans le Nouveau. Voyez *Daniel Chap. 8. Saint Luc 24. Saint Jean 20. & 21.* & plusieurs autres endroits des Livres saints, où le verbe *stare* se prend pour *paroître, apparôître, se présenter*.

2°. Que nous ne lisons pas le verbe suivant comme l'Hébreu d'aujourd'hui porte. *Et mensus est terram*, & il a mesuré la terre ; mais que nous suivons la leçon du Chaldéen & du Grec, qui ont lû au lieu de ces derniers mots (*oùaiiamoth-érétz*) & *la terre est ébranlée*. Nous ne balançons pas à adopter la leçon que ces Auteurs ont trouvée dans leurs exemplaires Hébreux, parce que ces termes, *la terre est ébranlée*,

ont un rapport si sensible avec le reste du Verset, que l'on ne peut s'empêcher de se déclarer pour ces derniers Interprètes. D'ailleurs Jérémie justifie cette préférence par les expressions dont il se sert *Chap. 51. Verset 29.* Ce Prophète saisissant le même objet qu'Habacuc, & parlant de l'armée des Médes prête à marcher contre Babylone, ajoute, *Et la terre sera ébranlée : Elle sera dans le trouble.*

Il est évident que la leçon du Chaldéen & du Grec, suivie par l'Arménien & par l'Arabe, rend le sens beaucoup plus clair, se lie bien mieux avec la suite du Verset, comme on l'a vû, & se rapproche tout-à-fait des expressions de Jérémie, que le Prophète Habacuc a souvent employées dans son Cantique.

3°. Que les termes Hébreux דָּאַה וַיִּתֵּר גּוֹיִם (rââh ouâiâththêr ghôïime) sont traduits par la Vulgate, le Chaldéen, le Syriaque, le Grec, l'Arménien & l'Arabe de la manière suivante : *Il a jetté un regard, & il a fait fondre les nations.*

Cet accord unanime dans les Interprètes fait connoître que dans les an-

ciens exemplaires Hébreux on lisoit וָיִשְׁפֹּךְ (ouáíiaththêkhe) *il a fait fondre*, au lieu de (ouáíiáththêr) *il a fait sauter*. Le changement de ce terme ne doit pas surprendre. En abrégéant le (kaph) on en fait aisément un (resh) & ce verbe alors, en changeant de forme, a changé de signification. (nâthâk) dans Hiphil, c'est-à-dire, dans la cinquième conjugaison, signifie *il a fait fondre*, & dans le futur (iáththék) *il fera fondre* au lieu que (nâthar) veut dire *lâcher, délivrer, sauter, sortir de sa place*. Ce verbe n'a point d'autre signification dans toute l'Écriture Sainte, & c'est par métaphore & dans un sens forcé, que les modernes l'employent ici pour *tres-saillir de frayeur*. Ce sens étranger, & cette interprétation visiblement opposée au consentement unanime des anciennes Versions, dénotent une leçon vicieuse, & que l'on doit restituer au moyen de celle que les anciens Interprètes ont suivie. Par conséquent il faut lire (ouáíiaththêke) *il a fait fondre* en place de (ouáíiáththêr) *il a fait sauter*. Ces observations faites, on voit combien est fondée notre ma-

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 423
 niere de traduire la premiere partie
 du Verset que nous avons cité. Re-
 venons maintenant à Ezéchiél. Le pas-
 sage de ce Prophète, dont nous voulons
 nous servir, est tiré du *Chap. 6. Verset*
2, 3 & 4. Le Seigneur parle à ce Pro-
 phète en ces termes (a).

Fils de l'homme, tournez-vous vers *les*
montagnes d'Israël,
 Prophétisez ce qui doit leur arriver.
 Dites-leur :
Montagnes d'Israël écoutez la parole du
 Souverain Maître, le Seigneur,
 Voici ce que déclare le Souverain Maître
 le Seigneur,
Aux montagnes & aux collines,
Aux torrens & aux vallées.
 Bientôt je ferai fondre sur vous l'épée
 Bientôt je détruirai vos hauts lieux.
 Vos autels seront aussi renversés,

(a) Fili hominis, verte vultum tuum ad
 montes Israël,
 Et vaticinare in eos;
 Ac Dic:
 Montes Israël audite verbum Dominatoris
 Domini;
 Hæc dicit Dominator Dominus;
 Montibus & collibus,
 Torrentibus, & vallibus:
 Mox ego inducam in vos gladium
 Et subvertam excelsa vestra.
 Exvertentur quoque aræ vestrae

Et les statues que vous adorez seront brisées,
 Et je ferai tomber devant vos idoles
 Ceux d'entre vous qui auront été percés.

De bonne foi peut-on prendre ici ces expressions *Montagnes & Collines*, dans leur sens naturel ? A-t-on jamais vû des *Montagnes* percées par l'épée ? Des *Montagnes*, à qui un Envoyé du Très-Haut vient faire le procès de sa part, & déclarer ses Décrets ? Des *Montagnes* enfin, & des *Collines* punies d'avoir élevé des hauts lieux, d'avoir fabriqué des idoles, de leur avoir rendu un culte, qui n'appartient qu'au vrai Dieu ? C'est donc à des Êtres intelligens que le Prophète adresse la parole : ce sont ces Êtres, qu'il désigne énigmatiquement sous l'emblème de *Montagnes & de Collines*, pour exprimer la puissance, plus ou moins grande, de ceux à qui il parle. Dans ce passage ce sont *les Rois & les Grands* d'Israël, qu'il a en vûe. Dom Calmet, Dom Guarin, Messieurs le Noble & de Beaune

Et confringentur simulacra vestra,
 Et prosternam interfectos vestros.
 Ante idola vestra.

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 425

reconnoissent que ces termès se prennent de tems en tems dans les Prophètes, pour les Rois & les Grands des Empires. Saint Jérôme lui-même est formel sur cet article, dans son Commentaire sur ce verset d'Ezéchiel. *Possumus, dit-il, Montes Israël, & Principes, accipere eos, qui potentiâ, scientiâque & scientiâ ac divitiis præcellabant..... sed nequaquam solis montibus, sed & collibus loquitur, & rupibus & vallibus in quibus inferior est dignitas.... & dispergentur ossa, non montium, sed eorum qui jacebant in montibus, in circuitu ararum, & in cunctis urbibus, viculisque Israël.* „ Par les Montagnes, nous pouvons entendre ceux qui sont au-dessus „ des autres, par leur puissance, leur „ sagesse, leur science & leurs richesses..... Mais le Seigneur n'adresse pas la parole aux Montagnes „ seules, il parle encore aux collines, „ aux rochers & aux vallées, dont la „ dignité n'égale pas celle des premières.... Les os seront dispersés, „ non ceux des Montagnes, mais les „ os de ceux qui étoient autour des autels „ élevés sur les montagnes, les os de „ ceux qui demeuroient dans les villes

„ & dans les bourgades. „ Ce saint Docteur avoit déjà dit sur le 34. chap. d'Isaïe. *Itaque quod olim decrevi*, (c'est Dieu qui parle,) *hoc expertum est tempore, ut colles, id est, Principes, qui inter se pugnabant, perirent.* „ C'est „ pourquoi on voit à présent l'exécution du Décret que j'avois porté de „ faire périr *les collines*, c'est-à-dire, „ *les Princes*, qui combattoient les uns „ contre les autres. „ Que l'on ne nous dise donc plus que les Auteurs sacrés font usage dans ces sortes d'endroits de la figure, que l'on nomme Prosopopée, par laquelle on adresse la parole à des êtres inanimés. On a senti l'insuffisance de cette défaite, même par rapport aux Auteurs profanes; comme on peut s'en convaincre, en lisant le Discours sur l'Harmonie de M. Greffet, & une autre piece insérée dans le Recueil des Ouvrages de l'Académie de Montauban. A plus forte raison seroit-il indécent de prêter aux Prophètes cette figure, qui ne dit rien; & qui, à le bien prendre, n'est qu'un pompeux étalage de paroles vuides de sens. Voici comment on doit entendre ce verset.

Sur le Psaume 71. Hebr. 72. 427

*Les Princes d'Israël annonceront la paix
que Cyrus aura donnée au Peuple
captif,*

*Les grands publieront la justice qu'il lui
aura rendue.*

IV. *Il portera un decret en faveur de la nation
que l'on opprime,*

Il délivrera les enfans des pauvres :

Il écrasera ceux qui les accablent.

1^o. *Il portera un Décret.*

Une simple lecture *du premier chap.
du premier Livre d'Esdras*, jette tout le
jour nécessaire sur ces paroles. On y
voit que ce *Décret* tant de fois & si
clairement annoncé dans les Prophé-
tes, n'est autre chose que la permis-
sion que Cyrus donne aux Israélites
de retourner à Jérusalem. La première
année que ce Prince, Ministre des ven-
geances du Seigneur contre les Chal-
déens, & de ses miséricordes pour Is-
raël, jouit seul de l'Empire des Médes
& des Perses, & la seconde, depuis la
prise de Babylone, il est averti que
deux siècles avant sa naissance, le Pro-
phète Isaïe l'avoit désigné par son pro-
pre nom, comme le Libérateur futur
de la Nation sainte. Frappé de la con-
formité de tous ces rapports, il recon-
noît que le Seigneur lui a touché le

cœur. En conséquence, il porte *un Arrêt*, par lequel il déclare que le Dieu du Ciel lui a commandé de lui bâtir un Temple dans la Ville de Jérusalem. Pour exécuter cet ordre de l'Être suprême, il permet à tous les Israélites dispersés de retourner à leur chère Sion, pour commencer l'Ouvrage. Il enjoint à ceux d'entre eux, qui n'accompagneront pas leurs frères, d'y contribuer de leurs biens. Il veut lui-même entrer dans la dépense; & pour faciliter aux Israélites la réédification de leur Temple, il fait écrire aux Gouverneurs des Provinces voisines de la Palestine, de leur fournir les bois, les matériaux, dont ils auront besoin. Enfin, il ordonne qu'on leur remette tous les vases d'or & d'argent, que Nabuchodonosor avoit autrefois enlevés après la ruine de Jérusalem, & qu'il avoit placés dans le Temple de Bel. Tel est le *Décret*, dont l'Eglise d'Israël demande si instamment l'exécution.

2°. *En faveur du peuple que l'on opprime.*

Mot à mot : En faveur des opprimés du peuple. Cette espèce de phrase inverse est fort familière aux Prophètes.

Il seroit inutile d'en citer des exemples. Quiconque est un peu versé dans le style de l'Ecriture, fait parfaitement qu'elle se rencontre très-souvent. Le Psalmiste joint ici un construit pluriel avec un singulier, parce que le terme **עַם** (nghâme) *populus, peuple*, est un collectif, qui indique une multitude de personnes.

3°. *Il délivrera.*

Huit verbes sont communément employés par les Prophètes, pour désigner la délivrance de la captivité de Babylone. **וַיִּשְׁעַת** (hôshîá^{ng}h) *liberavit, liberum effecit, il a délivré, il a mis en liberté.* **וַיִּמְלֵט** (mîllêt) *extraxit, subduxit, il a tiré, il a attiré.* **וַיִּנְצֵל** (nîtsál) *eripuit, il a enlevé avec violence.* **וַיִּפְלֹחַ** (phâláth) *eruit, il a arraché, il a pris de force.* **וַיֵּצֵא** (iâtsâ) *eduxit, il a fait sortir.* **וַיִּחְלֹץ** (hkhâláts) *expedivit, il a retiré, il a débarassé.* **וַיִּגְאֹל** (ghâ-ál) *redemit, il a racheté, mais plus souvent vindicavit, il a vengé.* Et **וַיִּפְדֶּה** (phádáh) *redemit, il a racheté.* Les deux premiers de ces verbes ne marquent aucune violence, parce qu'ils se rapportent à Cyrus, qui n'étoit pas forcé d'accorder un libre retour aux Captifs d'Israël. Les qua-

430 *Première Observation*

tre suivans regardent les Chaldéens, qui ne laisserent sortir les Israélites de leur Empire, que parce que le Roi de Perse les y contraignit, en les subjuguant. Le septième désigne la vengeance, que le Libérateur d'Israël, chargé des ordres du Tout-Puissant, tira de ceux qui retenoient injustement dans l'esclavage les Nations opprimées. Le huitième enfin, fait voir que le Seigneur ne laissera pas Cyrus sans récompense des avantages qu'il aura procurés à son peuple, & dont nous aurons encore occasion de parler dans la suite de l'explication de ce Psaume. Nous ne nous arrêterons pas à produire des preuves de la signification que nous donnons à chacun de ces huit verbes. Un tel étalage ne seroit que fort ennuyeux pour le Lecteur, & sentiroit trop son érudition Rabbinique. Un simple coup d'œil sur les Ecrivains sacrés peut aisément convaincre tout esprit raisonnable.

4°. *Les enfans des pauvres.*

C'est dans les Psaumes que l'on trouve le plus fréquemment le terme עֲבִיּוֹן (-ébeïône) *pauper, pauvre*. Par-tout il caractérise les Israélites captifs à Ba-

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 431

Bylone. Ils étoient véritablement pauvres, parce que leurs ennemis, qui les avoient dépouillés de tout, les laissoient manquer des choses les plus nécessaires. Ces Maîtres durs & impitoyables ne leur fournissoient que ce qu'il leur falloit, pour les empêcher de mourir. C'est sous la même idée que les Prophètes représentent ce peuple infortuné dans le tems de son esclavage. Isaïe, 25 : 3 & 4. en parle en ces termes. (a)

En actions de grâces,
Le Peuple à qui vous aurez rendu la force,
publiera partout votre gloire,
Tandis que la Ville des nations puissantes
sera saisie de crainte.
Parce que vous serez devenu la force de
celui qui étoit foible,
Le rempart du *pauvre* (ébeïône) qui étoit
dans l'affliction,

(a) Hac de causâ,
Ubique honorem tibi exhibebit populus
fortis ;
Dùm civitas gentium potentium timebit
te :
Eò quod factus fueris robur tenuis,
Fortitudo egeni in angustiâ quâ preme-
batur,

432 *Premiere Observation*

Son refuge au tems de l'inondation,
Son rafraichissement contre la chaleur.

*Chapitre 41. du même Prophète ,
verset 17. on trouve la même expres-
sion , on y découvre le même point
de vûe. Isaïe , après avoir décrit les
avantages , que les Israélites doivent
avoir sur leurs Tyrans , lorsque Cy-
rus triomphera , poursuit de la ma-
niere suivante. (a)*

Ceux que l'on opprime , & les *Pauvres*
cherchent de l'eau ;

Mais ils n'en trouvent pas :

Leur langue est desséchée par les ardeurs de
la soif :

Moi qui suis le Seigneur , je les exaucerai ,

Je suis le Dieu d'Israël , je ne les abandon-
nerai pas.

5°. *Il écrasera ceux qui les accablent.*

Il est toujours ici question des Chal-
déens. L'Eglise d'Israël se plaint à tous
momens , dans les Psaumes & dans les
Prophètes , qu'ils l'accabloient de trai-

Refugium contra inundationem,
Umbraculum contra æstum.

(a) Oppressi & egeni quærunt aquas ;

At non inveniunt :

Lingua eorum siti arefcit :

Ego Dominus exaudiam eos ,

Deus Israël , non derelinquam eos.

temens

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 433
 temens injustes. Le terme נְחֹסֶהֶק (nghôs-
 hêk) qu'elle employe ici pour exprimer
 les vexations de ses ennemis, n'est pas
 fréquent dans les Psaumes. On ne l'y
 trouve que deux fois au verset 121 du
 Ps. 118. Hébr. 119. & dans le vers. que
 nous expliquons. Il est visible que dans
 le premier le Prophète parle des Chal-
 déens, & l'harmonie du Psaume le dé-
 termine au même objet dans celui-ci.

V. Vous serez redouté de ceux qui adorent le
 soleil & la lune
 Depuis plusieurs générations.

On rend ordinairement ce verset
 d'une manière toute différente : voici
 le sens que les Interprètes y attachent.

*Timebunt te dùm sol & luna lucebunt
 A generatione in generationem.*

Ce Peuple [Israël] vous révèrera tant
 que dureront le soleil & la lune
 De génération en génération.

Ce sens pourroit peut-être se sou-
 tenir, même en suivant l'objet que
 nous donnons à ce Psaume. Les Israë-
 lites, témoins des œuvres du Seigneur,
 & spécialement de leur délivrance écla-
 tante, apprirent enfin à révèrer le Sei-
 gneur; ils lui jurèrent une inviolable
 fidélité. Guéris de leur penchant à l'i-

434 *Première Observation*

dolâtrie , par le terrible fléau de la captivité , ils ne furent plus tentés de prodiguer , comme auparavant , leur encens à des Divinités étrangères ; & la Nation persévéra constamment , & persévéra encore , malgré l'anathème lancé contre elle , à ne reconnoître d'autre Dieu que le souverain Maître de l'Univers.

Nous en avons vû qui croient , qu'en conservant Cyrus pour objet de ce Psaume , on pourroit ainsi traduire ce verset.

Ce Peuple vous révérera partout où luiront le soleil & la lune

De génération en génération.

Ce dernier sens , disent-ils , est analogue à celui *du verset 17*. c'est le terme לִפְנֵי (Liphênêi) qui fait toute la différence de l'une ou l'autre traduction. Dans *le verset 17*. il sert à exprimer l'étendue de la renommée du Roi de Perse , en conséquence des bienfaits signalés , dont il aura comblé les Israélites.

Son nom sera immortel ,

Sa renommée se répandra *dans tous les lieux*
(Liphênêi) que le soleil éclaire.

Si l'on prend , ajoutent-ils , ce terme dans le même sens *au verset 5*. c'est

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 435

alors une preuve de l'extension du culte du Seigneur, après la captivité de Babylone. Les Israélites, depuis leur retour, dispersés peu-à-peu dans différens pays, y porterent avec eux la Religion du vrai Dieu: & le flambeau de la vérité, dont ils éclairerent les Nations Idolâtres, parmi lesquelles ils avoient à vivre, leur fit des Profélytes dans tous les lieux de leur dispersion, du Levant au Couchant, du Septentrion au Midi, soit avant, soit après l'Incarnation. Ainsi cette Prophétie ne regardera pas moins les tems de la prédication de l'Evangile, qui nous a été faite par les Apôtres, Hébreux d'origine, que ceux qui ont précédé la venue du Messie. Elle est pour tous les tems, *in generationem & generationem*. Et d'ailleurs, les faits qu'elle énonce, se rapportent à tous les lieux, puisque la plénitude des Nations doit avoir part à ce bienfait signalé de la prédication de l'Evangile. *Donec plenitudo gentium intraret*, dit saint Paul aux Romains, chap. 11. vers. 25.

Ces deux sens sont beaux, il en faut convenir; ils sont même analogues à plusieurs des vérités que nous recon-

436 *Première Observation*

noissons dans le second sens de ce Psaume. Cependant, quand on examine avec quelque attention la place qu'occupe le verset V ; quand on pèse scrupuleusement ce qu'exige une exacte harmonie, & sur-tout, quand on compare avec soin ce passage avec les Prophètes, il semble qu'on doit admettre un autre point de vûe pour le premier sens, que l'un des deux, qu'on vient d'indiquer. Il paroît que ce *timebunt te*, doit se rapporter aux Chaldéens eux-mêmes, qui, accablés sous la main toute-puissante, qui détruit leur empire tyrannique, reconnoissent enfin, saisis de crainte, que c'est le Dieu d'Israël, qui les frappe.

En effet, le Psalmiste venant de dire immédiatement avant :

Deus . . . atteret oppressorem.

Le Seigneur...écrasera ceux qui les oppriment.

ce qui regarde les Chaldéens ; n'est-il pas plus naturel de croire, que ce sont ces oppresseurs eux-mêmes, qui sont dans la crainte, (*timebunt te*,) à la vûe des châtimens, dont le souverain Maître punit leurs injustes traitemens, que de reprendre les Israélites dans le ver-

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 437
set V. pour faire protester par le Prophète, de leur inviolable fidélité envers le Seigneur. Le discours est, ce semble, plus lié & plus suivi.

Si l'on veut objecter que l'harmonie n'est pas interrompue, selon la première manière d'entendre ce verset, parce que ce sera alors en conséquence du bienfait signalé de leur liberté opérée par la destruction de Babylone, que les Israélites feront censés faire à Dieu cette protestation, par la bouche du Prophète; nous répondrons, 1°. que la protestation de leur inviolable fidélité n'est pas faite en conséquence de la liberté, qui leur est accordée; mais au contraire Dieu ne les délivre de captivité, qu'en conséquence de ce qu'ils ont déjà protesté d'être fidèles à l'avenir, à ne point abandonner le culte du vrai Dieu. Voilà l'ordre indiqué dans les Prophètes. Ils font au Seigneur des promesses solennelles, & plusieurs fois réitérées, pour obtenir le bienfait qu'ils attendent. Le Seigneur se laisse toucher par leur repentir: ensuite il envoie Cyrus contre Babylone, pour rendre la liberté aux Captifs d'Israël. A la parole de ce

Monarque, ils partent pour Jérusalem; ils rebâtissent leur Ville & leur Temple.

2°. Cette expression *timebunt te*, se trouvant plusieurs fois dans les écrits prophétiques, à la suite de la ruine de la Chaldée, & de la délivrance d'Israël, pour exprimer la frayeur & la consternation, dont furent saisis les Chaldéens, à la vûe des signes miraculeux de la toute-puissance de l'Eternel; ces passages rapprochés de celui-ci semblent devoir donner la préférence au dernier sens, que nous adoptons, sur les deux premiers que nous avons rapportés. Quand même on supposeroit une harmonie parfaite dans tous les trois sens, il est bien plus naturel de s'en tenir à celui qui a pour lui tout à la fois & cette même harmonie, & la détermination des Prophètes, que de s'arrêter à quelqu'un de ceux qui ne jouiroient que du premier de ces deux avantages. Voici donc les passages qui feront voir cette analogie.

Le premier est tiré du Psaume 64. *Hébr. 65.* Le Paraphraste Grec donné par Cordénius, Théodoret, Héracléote, Ferrand, & plusieurs autres, le regardent comme une priere des Israélites

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 439
 captifs pour leur retour à Jérusalem,
 ou comme une Prophétie de ce re-
 tour. *Verset 6. & les suivans*, on y lit
 ces paroles, qui expriment la liberté
 d'Israël, & la destruction de l'Empire
 tyrannique de Babylone.

(a) Vous nous exaucerez, Seigneur no-
 tre libérateur,
 Vous êtes l'espérance de tous ceux qui sont
 aux extrémités de la terre.
 Le Seigneur se revêtira de force,
 Il affermira les montagnes par sa puissance,
 Il fera cesser le bruit de la mer,
 Le bruit de ses flots,
 Et le soulèvement de ses peuples:
 Alors ceux qui habitent les pais les plus
 éloignés
 Seront épouvantés à la vue de vos prodiges:
 Vous comblerez de joye ceux qui forti-
 font,
 Soit le matin, soit le soir.

(a) Exaudies nos Deus, liberator noster,
 [Tu es] spes omnium finium terræ.
 Firmabit [Deus] montes fortitudine sua,
 Accinctus robore.
 Compescet strepitum maris,
 Strepitum fluctuum ejus,
 Tumultuationem quoque populorum:
 Tunc timebunt qui habitant extremas
 oras
 A signis tuis,
 Egredientes matutini & vespertini temporis
 Exultare facies. T iv

Ce verset est conçu d'un bout à l'autre en termes énigmatiques. On a eu grand soin de ne pas les changer dans la traduction, pour conserver à cette Prophétie le voile dont le Psalmiste a cru devoir la couvrir ; mais comme elle seroit inintelligible, si on n'en donnoit pas l'explication, en voici le sens tiré des écrits prophétiques, comme nous le ferons voir dans tout le cours de cet Ouvrage : & d'ailleurs il est fondé sur le premier verset qui en indiquant l'objet, fournit quelque ouverture pour expliquer tout ce qui y a rapport selon les loix de l'harmonie.

Ceux qui sont aux confins de la terre, ce sont les Israélites qui sont rélégués jusqu'aux extrémités de la Chaldée. Ils espèrent dans la bonté de l'Eternel dans tous les lieux de leur exil. Ces montagnes que Dieu affermira par sa puissance, c'est le Royaume d'Israël qui sera rétabli & conservé par le Seigneur. La mer dont il fera cesser le bruit tumultueux, c'est Babylone qui sera réduite à l'esclavage. Ses flots ne se feront plus entendre, c'est-à-dire, ses persécutions ne se feront plus sentir. Les Peuples qui composent

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 441.
cet Empire ne se souleveront plus contre Israël. A l'arrivée de Cyrus qui détruira leur Monarchie, & qui mettra les Israélites en liberté, ces Peuples seront saisis de crainte. Ils reconnoîtront dans ces prodiges le bras tout puissant de l'Eternel. Alors le Peuple choisi sortira de Babylone plein d'allégresse. A différentes reprises il ira repeupler la terre d'Israël (a).

Le second passage est tiré d'Isaïe, ch. 25. Le Prophète y a en vue le même objet. Voici ses paroles, vers. 1. & suiv.

(b) Seigneur, vous êtes mon Dieu,

(a) Les Israélites, qui retournerent de Babylone à Jérusalem, ne revinrent pas tous ensemble. Le premier Détachement partit sous l'empire de Cyrus, comme on le voit au premier Livre d'Esdras, chap. 1. Le second partit sous le règne d'Artaxerxès Longue-main. Dans le même Livre d'Esdras, chap. 7. il paroît que c'est ce qu'a voulu dire le Prophète par ces expressions : Ceux qui sortiront le matin, & ceux qui sortiront le soir. *Egredientes ou exitus matutini & vespertini temporis*. C'est ainsi que dans plusieurs endroits de l'Ecriture, l'emblème du soir & du matin est employée pour marquer des tems éloignés les uns des autres: Job. 4 : 20. Ps. 54. Hebr 55 : 18. Dan. 8 : 14. Isaïe 38 : 13.

(b) Domine, Deus meus es,

T v

Je vous comblerai de louanges.
 Jecélébrerai votre puissance
 A cause des prodiges que vous aurez
 opérés
 Car vous réduirez la Ville en un mon-
 ceau de pierres.
 Vous détruirez la cité fortifiée ,
 Les remparts des étrangers qui défendoient
 leur ville ,
 Ne seront jamais rebâtis.
 C'est pour cela qu'un Peuple fort vous
 rendra gloire ,
 Et que la cité des Nations tyranniques vous
 craindra.

Ce Peuple fort , qui loue le Sei-
 gneur , & qui rend gloire à sa puis-
 sance , ce font , dit le Pere Calmet sur
 cet endroit , *les Médes & les Perses de-
 venus maitres de Babylone*. En effet
 Cyrus fut instruit que c'étoit le Dieu
 d'Israël qui lui procuroit tous ces avan-
 tages. Il reconnut sa puissance , il en-

Laudibus extollam te.
 Celebrabo potentiam tuam ,
 Eò quòd feceris mirabilia :
 Nam rediges urbem in acervum ,
 Civitatem munitam in ruinam.
 Propugnacula alienorum cingentia urbem
 Nunquam reedificabuntur.
 Hâc de causâ honorem tibi exhibebit
 populus fortis.
 Et civitas gentium tyrannicarum timebit te.

tra dans tous ses desseins en mettant son Peuple en liberté. On pourroit croire aussi que ce Peuple fort, qui glorifie le Seigneur de la ruine de Babylone, ce sont les Israélites eux-mêmes, qualifiés de ce nom depuis qu'ils sont libres; de même que les Prophètes les appelloient des noms de foibles & d'indigens dans le tems de leur esclavage.

» Cette Ville des Nations violentes,
» ou redoutables, dit encore le Pere
» Calmet, autant qu'on en peut juger
» par toute la suite, n'est autre que
» Babylone, & que les Chaldéens,
» qui ont opprimé le Peuple de Dieu.
» Ils seront remplis de frayeur; ils se-
» ront forcés de reconnoître la gran-
» deur & la force toute puissante du
» Seigneur, lorsqu'ils verront leur
» Ville ruinée & abbattue. »

Enfin le Prophète Michée nous fournit un troisième passage qui est au moins aussi formel que les deux autres; c'est au ch. 7. qu'il parle en ces termes aux Israélites captifs. V. 11, 13, 15, 16, & 17.

(a) Il viendra un tems où vos murailles

(a) Adveniet tempus quo reedificabunt-

qui étoient détruites , seront réta-
blies

Alors la terre [de Chaldée] sera réduite
en solitude ,

En punition de [l'iniquité] de ses habitans :
Tel sera le fruit de leurs œuvres

Je ferai voir des merveilles à mon
Peuple ,

Comme au jour où je vous ai tiré de la
terre d'Égypte.

Lès Nations les verront , elles seront
dans la confusion ,

A cause de la force dont je l'aurai revêtu :

Elles porteront la main à la bouche ,

Leurs oreilles en deviendront sourdes.

Semblables au serpent , ils [les Chal-
déens] lècheront la poussière ;

Et comme les reptiles de la terre , ils s'agi-
teront dans leurs repaires :

tur macerix tuæ

Tunc terra redigetur in solitudinem ,

Propter [peccatum] habitatorum ejus.

Is erit fructus operum eorum

Sicut in die quâ egressus es de terrâ

Ægypti ,

Ostendam ei [populo meo] mirabilia.

Videbunt [illa] gentes , & confunden-
tur.

Ob omnem fortitudinem ejus [populi mei.]

Apponent manus suas ori :

Aures eorum obsurdescent.

Lingent pulverem sicut serpens ,

Et sicut reptilia terræ perturbabuntur in fo-
raminibus suis.

*Ils redouteront le Seigneur notre Dieu,
Et vous craindront, [ô Israël!]*

Que l'on confidere la crainte de ces Nations dont il est parlé dans ces trois différens versets, ou comme une crainte fervile d'un esclave qui craint le châ-timent, ou comme une crainte respectueuse de gens qui se soumettent aux Loix du Tout-Puissant à la vûe des prodiges dont ils ont été les témoins, l'un & l'autre sens est autorisé par des faits historiques. Parmi les Chaldéens mêmes, que ces passages semblent regarder spécialement, il y en eut qui devinrent les Profélytes de la Religion après la captivité, comme on le voit dans le premier Livre d'Esdras, Chap. 6. Verset 21. & Livre d'Esther 8 : 17. (a) La crainte des au-

*Dominum Deum nostrum formidabunt,
Et timebunt te, [ô Israël!]*

(a) C'est ce que dit aussi Cornélius à Lapide sur le passage de Michée : *Hic metus & formido signum est tum pavoris, tum reverentiæ. In Scripturâ enim metus Dei, idem quod reverentia Dei, & timere Deum, idem quod revereri Deum. Alludit ad Chaldaeos, Persas, aliasque Gentes ad Judaïsmum conversas sub Cyro. I. Ejd. 6 : 21 : Esth. 8 : 17. Ribéra en dit autant sur*

446 *Premiere Observation*

tres, c'est-à-dire, du plus grand nombre de la nation, étoit une crainte mêlée de fureur & de désespoir. Ils voyoient les Israélites qu'ils avoient tant persécutés, & pour qui ils n'avoient eu que du mépris, dit le Pere Calmet, rentrer dans leur premiere prospérité, & eux-mêmes étoient réduits à se prosterner en leur présence le visage contre terre, comme le dit *Isaïe 49 : 23.* s'ils étoient forcés de reconnoître le bras du Tout-Puissant qui les châtioit, & de trembler sous sa main vengereffe, leur crainte n'étoit que servile, & pleine de dépit. Quant aux Perses & aux autres nations voisines, on fait que les Israélites avant & après la captivité firent des Profélytes dans tous les endroits de leur dispersion. Tobie même nous assure qu'une des raisons qui a engagé le Seigneur à les faire emmener captifs dans l'Empire de Babylone, a été afin de faire connoître son nom à ces nations qui l'ignoroient. *Chap. 13. Verset. 4. quoniam ided dispersit vos inter*

cet endroit. Timebunt gentes illæ Deum Israël, videntes tam celebres victorias obtinere Judæos ab illo adjutos.

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 447
*gentes quæ ignorant eum, ut vos enarretis
mirabilia ejus, & faciatis scire eos, quia
non est alius Deus omnipotens præter
eum.*

Rapprochons maintenant l'applica-
tion de ces trois passages du Vers. V. du
Psaume. 71. Nous avons fait voir que
l'expression *timebunt te*, peut, & doit
se rapporter aux Chaldéens, si l'on
veut être scrupuleux observateur des
Loix de l'harmonie. En conséquence
voici comme nous avons rendu ce
Verset.

*Timebunt te [qui sunt] ante solem & ante
lunam,*

A generatione & generatione.

Vous serez redouté de ceux qui adorent
le soleil & la lune

Depuis plusieurs générations.

Cette petite reticence (*qui sunt*) ne
doit faire de peine à personne. On fait
que le verbe (*sum*) précédé du relatif
qui, quæ, quod, se supplée de droit, de
même que le verbe *dixit* par tout où le
sens de la phrase l'exige. Or on sent
bien qu'il faut un nominatif au verbe
timebunt, & qu'il est du devoir de l'In-
terprète de l'exprimer pour se faire en-
tendre. Et d'ailleurs quand on s'arrête-

448 *Première Observation*

roit à l'un des deux premiers sens que nous avons d'abord indiqués , il faudroit toujours suppléer le verbe *lucebunt* pour faire le sens de la phrase complet.

On n'ignore pas que les Chaldéens rendoient un culte religieux aux Astres , au Soleil & à la Lune. Presque tous les Historiens l'assurent. Ainsi nous n'insisterons pas sur une vérité qui est généralement reconue (a). Mais , nous dira-t-on peut-être , sur quoi vous fondez-vous pour traduire *qui sunt coram Sole* , &c. par *les adorateurs du Soleil*. Le texte par lui-même n'indique aucun culte idolâtre. La lettre de l'original il est vrai , ne l'exprime pas ; mais le sens littéral , fondé sur l'harmonie , l'exige. Quand même on traduiroit ainsi ce stique. *Vous serez redouté de ceux qui sont devant le Soleil* , il faudroit toujours en revenir au culte idolâtre pour expliquer cet endroit. En effet , pourquoi ce Peuple n'estoit-il devant le Soleil & en présence de

(a) Ceux qui ne sont pas au fait de ces matieres , peuvent lire le second livre de l'Origine & du Progrès de l'idolatrie , donné par *Woffius*.

la Lune , si ce n'étoit pour rendre à ces Astres qu'ils regardoient comme des Divinités , les hommages qu'ils croyoient leur devoir : en un mot , pour les adorer ? Nous ne voyons pas qu'on puisse donner un autre sens à ce passage. Au reste loin de vouloir imposer des regles à qui que soit , nous sommes disposés à adopter tout autre sens qu'on nous fera voir être plus naturel , plus literal & plus conforme au but de l'Ecrivain sacré. Ce que nous disons ici n'est pas simplement pour ce passage. Nous sommes persuadés qu'il y en aura bien d'autres dans le corps de l'Ouvrage qui auront besoin d'avis ; nous le répétons , nous les recevrons avec plaisir ; ceux surtout qui nous viendront de la part des maîtres en ces matieres nous seront chers & précieux. Nous sentons qu'étant obligés de rapprocher un grand nombre de passages les uns des autres pour former la preuve de comparaison , ces morceaux détachés n'auront pas toujours la même exactitude qu'on peut leur donner quand on les unit à leur tout. Nous ne doutons point que nous ne nous apperce-

vions nous mêmes dans la suite de plusieurs défauts de cette espèce , que nous pourrons rectifier , en travaillant les pieces toutes entieres.

Si nous avons à fixer l'époque de la naissance de l'idolâtrie en général, si nous voulions indiquer quels êtres furent l'objet de son culte dans ses commencemens , sans répéter ce que nous avons dit dans notre réponse (a) sur ce sujet , nous dirions avec M. Racine le fils (b). qu'elle a suivi de près celle du monde , & avec M. Gilbert-Charles le Gendre (c) qu'elle a

(a) Pages 39 , 40 , 41 , 42 & 43.

(b) *Réflexions sur la Poësie* , t. 3. c. 1. art. 2.

(c) *Traité Historique & Critique de l'Opinion*,
 Tom. 2. pag. 109. » Maimonides, dont le sen-
 » timent a été suivi, a pensé que l'idolatrie
 » avoit commencé avant le déluge. Cette
 » conjecture très-forte est fondée sur le der-
 » nier vers. du chap. 4. de la Génèse, qui re-
 » çoit deux interprétations; l'une, qu'il naquit
 » à Seth un fils nommé Enos, qui commença
 » à invoquer le Nom du Seigneur. L'autre, qu'il
 » naquit à Seth un fils nommé Enos, pendant la
 » vie duquel le Nom du Seigneur fut profané . . .
 » Le second sens, que du tems d'Enos com-
 » mença la profanation du Nom du Seigneur,
 » par l'invocation des faux Dieux, est bien
 » plus vraisemblable; car quelle apparence

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 451
commencé avant le Déluge dans la race
de Caïn , & qu'après le Déluge elle se

» qu'Enos ait commencé à invoquer le Nom
» du Seigneur? Peut-on penser qu'Adam &
» Abel, dont les sacrifices sont marqués, que
» Seth & les autres Patriarches, témoins des
» merveilles du monde, pour ainsi dire,
» naissant, n'eussent point encore adressé de
» prières au Seigneur, & qu'ils n'eussent point
» invoqué son Nom jusqu'à Enos? Pour évi-
» ter cette difficulté péremptoire, on expli-
» que ce commencement de l'invocation du
» Nom du Seigneur par des cérémonies d'un
» culte solennel, qui ne commença, dit-on,
» que du tems d'Enos. Mais cette défaite pa-
» roîtra-t'elle admissible, si l'on fait réflexion
» que la famille des Patriarches n'a pû être
» sans un culte solennel jusqu'au tems d'Enos;
» & surtout si l'on se rappelle que la solemnité
» d'un culte fut presque aussi ancienne que le
» monde, suivant qu'il est prouvé par les
» sacrifices de Caïn & d'Abel? Il faut d'ail-
» leurs convenir que la suite de l'Histoire
» favorise entièrement la seconde explica-
» tion, puisqu'on voit clairement que l'Au-
» teur sacré nous prévient par le commence-
» ment de la profanation du nom du Sei-
» gneur du tems d'Enos, pour nous apprendre
» dans la suite les méchancetés d'une race
» d'hommes abominables, qui attira sur elle
» la colere de Dieu, & le châtiment d'un
» déluge universel. Aussi tous les Rabbins, &
» la plupart des Hébraïens, adherent sans

432 *Première Observation*

renouvella dans celle de Cham , & se répandit dans la Chaldée long-tems avant la naissance d'Abraham. Enfin nous dirions avec le célèbre Dom Bernard de Montfaucon (a) que d'abord on adora les Astres. Mais il s'agit ici particulièrement de l'Idolâtrie des Chaldéens. Il seroit difficile d'en marquer au juste l'époque. Ce qu'on peut assurer, c'est que depuis les premiers écarts de cette nation jusqu'à la composition

», difficulté à la seconde interprétation ; & si
», elle a la préférence, la question du com-
», mencement de l'idolâtrie est décidée ; &
», l'invocation des faux Dieux est plus an-
», cienne que le déluge. Indépendamment de
», ces raisons si fortes , se persuaderoit-on
», que cette race coupable , qui fut noyée
», dans les eaux du déluge , eût persévéré con-
», tamment dans les voies de la véritable Reli-
», gion , & qu'elle eût été toujours exempte
», des égaremens de l'idolâtrie ? «

Mr. de Villefroi n'avoit certainement pas lu ces judicieuses Remarques de M. le Gendre , lorsqu'il mit ses Lettres au jour. Cependant ils se sont rencontrés l'un & l'autre dans la même pensée , fondés sur le passage de la Génèse , dont l'Auteur de la Critique insérée dans le *Journal de Verdun*, Février 1752. p. 89. a voulu disputer le sens à l'Auteur des Lettres à ses Elèves.

(a) *Antiquité expliquée*, tom. 1.

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 453
 de cette piece , plusieurs siècles s'é-
 toient écoulés , comme il est aisé de
 le voir dans le second Chap. de l'His-
 toire de la Religion des anciens Perses ,
 donnée par Thomas Hyde.

Il paroît que les Septantes ne lisoient
 pas le texte du Vers. V. de ce Psaume ,
 comme on le lit aujourd'hui. Le ver-
 be & l'affixe תִּירְאוּ (îirâ-oûkhâ) *time-*
bunt te, ils vous craindront , ne se trou-
 voient pas apparemment dans le ma-
 nuscrit qu'il avoient sous les yeux ,
 puisqu'ils ont lû : συμπαραιεῖ τὸ ἥλιον καὶ
 πρὸ τῆς σελήνης γενεὰς γενεῶν.

*Et permanebit cum sole & ante lunam ,
 In generationem & generationem.*

Il subsistera avec le soleil & avant la lune ,
 De génération en génération.

L'antiquité de la version du texte où
 l'on voit le verbe יָרַע (iârê-) *timuit* , il
 a *crainit* , n'en est cependant pas moins
 certaine. La Paraphrase Chaldaïque
 & la Version Syriaque la reconnois-
 sent.

SECONDE OBSERVATION,

Qui renferme le reste du Psaume.

Dans les Versets précédens le Prophète nous a dépeint la bonté avec laquelle Cyrus devoit en agir avec les captifs ; il nous a décrit la sévérité dont il devoit user envers ceux qui les tenoient dans l'esclavage. Les bienfaits de ce Prince étoient sans doute inestimables. Mais ils ne remplissoient pas encore les vûes de miséricorde que le Seigneur avoit sur son Peuple. Il falloit que le Roi de Perse le rendit heureux jusques dans sa Patrie même. C'est le tableau que va nous présenter l'Ecrivain sacré, après que d'un seul coup de pinceau il aura rappelé tout ce qu'il a dit jusqu'à présent.

VI. *Son arrivée sera semblable*

A une pluie douce qui tombe sur l'herbe re-
naissante,

A un orage qui fond sur la terre.

L'effet des eaux est souvent bien différent. Tombent-elles avec impétuo-

sité ? Elles ravagent ; elles entraînent tout ce qui se rencontre sur leur passage. Au contraire viennent-elles d'une pluye douce ? Elles humectent la terre ; elles font pousser de nouveau les herbes & les grains , elles lui rendent sa premiere fertilité. Le Prophète pouvoit-il dépeindre sous un plus bel emblême l'arrivée du Roi de Perse dans la Monarchie de Babylone ? Pouvoit-il exprimer d'une maniere plus énergique le double effet que produisit la présence de ce Prince ? Semblable à un torrent rapide , il abbat , il détruit tous ceux de ses ennemis qui ne veulent pas se soumettre à ses Loix. Les Chaldéens, chargés de l'anathème du Ciel , sont engloutis sous ses eaux. Leur puissance disparoît. Elle est anéantie pour toujours. La terre d'Israël au contraire , arrosée par la bienveillance de son libérateur , de cette pluye douce & légère qui porte avec elle sa fécondité, produit en abondance de nouveaux germes ; l'humidité succede à la sécheresse , & cette terre stérile pendant tant d'années , couverte de ronces & dépinés , paroît chargée des moissons les plus belles ; le Peuple du

Seigneur rentre enfin dans sa Patrie ;
& se multiplie plus qu'auparavant.
Tel fut le double effet de l'arrivée
de Cyrus dans la Chaldée.

VII. *Sous son regne le juste poussera des re-
jettons ;*

*Il jouira d'une paix profonde ,
Parce que la lune n'existera plus.*

1°. *Le juste.*

Les Israélites sont les seuls à qui ce nom puisse convenir. Ils étoient les adorateurs du vrai Dieu ; pendant que tout le reste de la terre étoit presque plongé dans l'idolâtrie. On doit donc, pour l'intelligence des Psaumes & de beaucoup d'endroits des Prophètes, établir cette règle. Toutes les fois que *le juste*, ou *les justes* sont dépeints dans la tribulation, il y a tout lieu de croire qu'il s'agit *des Israélites qui sont dans la captivité* ; & que quand on prophétise la *paix du juste*, il faut entendre ces passages d'*Israël délivré*, & de retour dans sa Patrie. Ce terme ne pouvant convenir, de l'aveu de tout le monde, qu'à ce seul Peuple, pendant que Cyrus regnoit à Babylone, nous sommes dispensés d'insister sur une vérité

rité si généralement reconnue. Quant à ce qui regarde la justice intrinsèque de ce Peuple , nous en traitons assez au long dans la quatrième dissertation du quatrième Volume.

2°. *Poussera des rejettons.*

Si l'on n'entend point par ces expressions , Israël sorti de la Chaldée , & de retour dans sa Patrie , tout autre sens sera vague & indéterminé. Mais en rapprochant les Prophètes de cet endroit , il est difficile de ne pas croire que ce ne soit pas là le véritable point de vûe du Psalmiste. *Isaïe 27 : 6.* annonce en ces termes le retour de ce Peuple (a).

Les descendans de Jacob jetteront de
profondes racines;
Israël fleurira :
Il poussera des rejettons ,
Et la surface de la terre sera couverte de
ses fruits.

Le Prophète Osée n'est pas moins formel. Le Seigneur lui-même parle ainsi , *aux Versets 5 , 6 , 7 & 8. du Chap. 14.*

(a) *Posterii Jacob agent radices ,
Florebit ,
Et germescet Israël ,
Et replebunt superficiem orbis proventus.*

458 *Seconde Observation*

(a) Je guérirai les blessures qu'ils ont reçues,
Pour s'être éloignés de moi :

Je les aime par pure bonté,
Parce qu'ils ne sont plus l'objet de ma colere.

Je serai pour Israël une vraie rosée ;
Comme le lis, il poussera des rejettons ,
Il jettera d'aussi profondes racines que les
cedres du Liban ;

Ses branches s'étendront ,
Sa gloire sera semblable à celle de l'olivier.
Et il répandra une odeur aussi agréable que
celle de l'encens.

Ils retourneront ,
Ils se reposeront sous la protection du Sei-
gneur ,

Ils se nourriront du plus pur froment ,
Ils pousseront autant de rejettons qu'un vigne.
L'odeur qui en sortira , sera semblable à
celle du vin du Liban.

(a) *Sanabo averfiones eorum ;*
Diligo eos spontaneè ,
Eò quòd averfus fit furor meus ab eis :
Ero ficut ros erga Ifraëlem ,
Germinabit ficut lilium ,
Et aget radices fuas ficut [cedri] Libani.
Diffundent fe rami ejus ,
Et erit ficut olivæ , gloria ejus ,
Et odor ejus fimilis [odori] thuris.
Revertentur ,
Sedebunt fub umbrâ ejus ,
Vivent tritico ,
Et florebut ficut vinea ,
Et odor eorum erit ficut odor vini Libani.

sur le Psaume 71. Heb. 72. 459

3°. Il jouira d'une paix profonde.

Cette paix si long-tems attendue ,
& si ardemment désirée , avoit été pré-
dite par tous les Prophètes comme le
fruit des souffrances d'Israël captif.
C'est ainsi qu'Isaïe .s'explique en par-
lant de cette paix , *Chap. 54. Versets*
20 & 13. (a)

Quoique les montagnes croulent ;
Quoique les collines soient ébranlées ,
Jamais ma miséricorde ne s'éloignera de
vous ,

Jamais l'alliance par laquelle je renouvelle-
rai la paix avec vous , ne sera rompue.

Le Seigneur , qui aura pitié de vous , le dé-
clare

Tous vos enfans seront instruits par le
Seigneur ;

Ils jouiront d'une paix profonde.

4°. Parce que la Lune n'existera plus.

Nous nous éloignons ici de la ma-
niere ordinaire de traduire. La Vul-
gate porte :

(a) Licet montes corruant ,

Et colles nutent ,

Pietas tamen mea à te non recedet ;

Et fœdus , quo pacem tecum inibo rursus ;
non delebitur.

Afferit miserator tuus Dominus.

Omnes filii tui edocti erunt à Domino ,

Et longa erit pax filiorum tuorum.

V ij

Donec destruatür luna.

Jufqu'à ce que la lune foit détruite, où
Tant que la lune durera.

C'est - à - dire , *pour toujours*. Mais ce n'est pas fans raifon que nous traduiſons différemment. Les réflexions ſuivantes nous y engagent.

Il eſt formellement contraire à l'hiſtoire que les Iſraëlites de retour de captivité, ayent joui *de la paix* juſqu'au tems marqué précifément par ce paſſage. *Ils jouiront d'une paix profonde tant que la Lune ſubſiſtera*, c'eſt - à - dire, juſqu'à la fin du monde. Quand on donneroit à ce Pſaume un autre objet primitif que celui que nous lui aſſignons, le ſens ne ſeroit pas plus exacte. On n'ignore pas les perfecutions des Rois de Syrie, la deſtruction de Jérufalem par Tite & Veſpaſien, & la diſperſion de toute la nation des Hébreux. Alors cette ſucceſſion de paix, qui devoit être inaltérable, eſt interrompue. Il n'en eſt pas de ces expreſſions :

Tant que la lune ſubſiſtera.

comme de celles-ci, *à jamais, éternellement*. L'on fait que dans l'uſage de la langue originale, ces derniers termes ſe reſtreignent aſſez ſouvent à une eſpa-

sur le Psaume 72. Heb. 72. 46
ce de tems limité , au lieu que l'autre
fixe une époque qui ne peut être que
la fin du monde.

De plus, supposé que *la paix* promise
à Israël , entendue soit charnellement ,
soit spirituellement , dût durer *jusqu'à*
la destruction de la Lune , jusqu'à la fin
des siècles , & qu'il en jouisse réelle-
ment , ce ne feroit pas parler correc-
tement de la faire finir alors. C'est au
contraire dans ce moment qu'elle de-
viendra plus inaltérable , & que les
vrais Israélites réunis pour jamais à
leur chef , ne craindront plus les alter-
natives & les vicissitudes dont la paix
la plus grande n'est pas exempte ici
bas. Ainsi ce *stique* entendu dans le
sens qu'on lui donne ordinairement ,
fixeroit la durée de la paix pour un
tems dans, l'espace duquel elle auroit
été souvent interrompue , & la feroit
finir lorsqu'elle ne commenceroit qu'à
devenir plus pure & plus inaltérable.

La signification *donec , jusqu'à ce*
que , qui est la plus commune du mot
Hébreu נָחַד (*ngád*) a fait toute la mé-
prise. On s'y est arrêté : mais on n'a
fait pas attention que ce n'est pas celle
qui convient le mieux dans ce passage.

462. *Premiere Observation*

Cette préposition ne veut pas dire seulement *donec*, elle signifie aussi *adhuc*, *cùm*, *dùm*, *propter*, *ideò*, *postquam*, *encore*, *après que*, *lorsque*, *à cause*, *parce que*, & en joignant quelqu'une de ces significations aux lumières que nous donne la Paraphrase Chaldaïque pour l'intelligence de ce passage, on en forme un sens parfaitement lié avec ce qui précède & avec ce qui suit, & qui entre dans le plan général de ce Psalme. On peut donc ainsi traduire mot à mot sur le texte.

Il jouira d'une paix profonde,
Parce que la lune ne sera plus, ou
Après que la lune sera détruite.
Et multa pax erit,
Propter non lunam, ou
Postquam non erit luna.

Il ne s'agit plus que d'expliquer ce qu'il faut entendre par le terme de *Lune*. La Paraphrase Chaldaïque nous en donne l'explication en nous avertissant que ce sont *les adorateurs de cet Astre. Donec destruantur servi Lunæ.* On fait que le culte des Astres étoit en usage chez les Chaldéens. Cette vérité n'a pas besoin de preuves. A

sur le Psaume 72. Heb. 72. 463

la qualité d'opresseurs injustes du Peuple de Dieu, ils joignoient celle d'impies & d'idolâtres. Double motif de la colere du Seigneur contr'eux, & de la destruction de leur Empire. L'objet du culte *de la Lune*, est mis ici par Enallage pour les *adorateurs de cet Astre*. C'est ainsi que l'on rencontre à tout moment dans l'Écriture l'abstrait pour le concret, la cause pour l'effet, & tant d'autres espèces de métonymies, dont on peut voir des preuves abondantes *dans le premier traité de la Grammaire sacrée de Glassius, & dans le second Volume de la Grammaire Hébraïque & Chaldaïque de Dom Guarin.*

VIII. *Son empire s'étendra d'une mer à l'autre ;
Depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la
terre.*

1°. *Son Empire s'étendra d'une mer
à l'autre.*

M. le Président Briffon ne donne point d'autres bornes à la domination de Cyrus, que celles qui terminoient l'Asie. » Ce Prince, dit ce savant Auteur, (a) dont l'Etat étoit très-pe-

(a) Et è minimo tenuissimoque [imperio] maximum & florentissimum, Asiâ subactâ, &

» tit dans ses commencemens , laissa
 » par la conquête qu'il fit de l'Asie &
 » & tout l'Orient , l'Empire le plus
 » vaste & le plus florissant que
 » les Perfes gouvernerent jusqu'à la
 » défaite de Darius par Alexandre. »
 Les limites de cette Monarchie ainsi
 fixées , les deux mers, dont il est ques-
 tion dans ce stique, ne sont pas diffici-
 les à connoître. On voit aussitôt la
 mer de l'Inde & la Méditerranée. Ce
 qui s'accorde parfaitement avec ce que
 dit Xénophon , *Livre premier de la Cy-
 ropédie* ; & ce qui donne tout le jour
 possible aux paroles de notre Psaume.

2°. *Depuis le fleuve jusqu'aux extrê-
 mités de la terre.*

Les deux mers du stique précèdent
 une fois connues , il n'est pas diffi-
 cile de découvrir que le fleuve dont
 parle ici le Prophète , est celui de l'In-
 de , & que les extrêmités de la terre
 sont les confins de l'Asie Occidentale ,
 c'est-à-dire , la mer Egée selon Mar-

universo Oriente in potestatem redacto , re-
 liquit. Huic successit filius Cambises . . . à quo
 deinde ad Darium usque . . . Persicæ res in suo
 statu manserunt. *Lib. 1. de Regio Persarum
 Principatu, Edit. de Commelin, pag. 1.*

sur le Psaume 71. Heb. 72. 469
ham (a) ou l'Hellepont selon Briffon,
 (b) qui étoit la fin de la terre relative-
 vement à la domination de Cyrus.
 Dans le sens littéral du nouvel Israël, les
 extrémités de la terre doivent être
 entendues dans toute la rigueur des
 termes, & sans aucune limitation.
 Quant au premier sens littéral, il y a
 cent endroits dans l'Écriture où le nom
 de terre pris en général, doit être res-
 treint à un certain pays. Nous l'avons
 prouvé dans les notes sur le Psaume
 41. Hébr. 42. » C'est une façon de par-
 » ler de la Sainte Écriture, dit Saint
 » Jérôme, (c) de donner le nom de
 » toute la terre à la seule Province
 » dont on parle. » *Idioma est enim Sanctæ
 Scripturæ ut omnem terram illius signi-
 ficet Provinciæ, de quâ sermo est.* C'est
 ainsi que Théodoret restreint à la seule
 Province de la Palestine l'expression
Omnis terra du Verset 27. du Chap.
 4. du Prophète Jérémie. *Hæc dicit
 Dominus; deserta erit omnis terra, Om-
 nem terram dicit Palæstinam.*

(a) Canon. Chron. sæculo 18.

(b) Briffon. Ibid. id est, lib. 1. de Regio
 Persarum Principatu.

(c) Comment. sur le Vers. 4. du c. 13. d'Isaïe

IX. *Les habitans du désert s'humilieront en sa présence,*

Ses ennemis lécheront la poussière.

1^o. *Les habitans du Désert.*

Par ces Peuples on doit entendre ceux qui demeuroient dans l'Arabie déserte, que Cyrus rangea à son obéissance selon Xénophon (a).

2^o. *S'humilieront en sa présence, ou se prosterneront devant lui.*

Cette maniere de saluer les Rois de Perse, n'étoit pas particuliere aux nations subjuguées. Les sujets mêmes de ces Monarques n'en employoient pas d'autre, selon Briffon, (b) qui ne le dit qu'après Quint-Curce & Valere-Maxime.

3^o. *Ses ennemis lécheront la poussière.*

C'est-à-dire, celle de ses pieds, comme le dit formellement Isaïe & dans les mêmes termes que le Psalmis-

(a) Livre 7. de la Cyropédie, & Hérodote, lib. 1. M. Prideaux, livre second de la première partie de l'Histoire des Juifs.

(b) *Ac planè eos qui ad Persarum Reges adibant, non modò capita flectere & submittere, sed & procumbentes humi, corpora prosternere consuevissent ex compluribus Quinti Curtii locis licet intelligere. Lib. 1. pag. 8. & 9. de Reg. Pers. Principatu.*

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 467
te , en parlant de l'affervissement des
Chaldéens. C'est aux Israélites qu'il
adresse la parole , Chapitre 49. Ver-
set 23.

*Demisso ad terram vultu coram te humiliter
incurvabuntur ,*

Pulveremque pedum tuorum lingent.

Ils se prosterneront humblement en vo-
tre présence. le visage contre terre ;
Ils lécheront la poussière de vos pieds.

Le Prophète Michée , 7 : 17. s'expri-
me dans les mêmes termes qu'Isaïe. Ce
passage est rapporté plus haut au Ver-
set V. de ce Psaume.

Lécher , mordre la poussière , dit
Thomas Hyde , (a) c'est être réduit à
un état misérable. Tel fut celui des
Chaldéens & des autres nations , qui
voulurent résister à Cyrus. Ils furent
traités sans miséricorde , & réduits
comme l'avoit tant de fois prédit les
Oracles divins à un honteux & perpé-
tuel esclavage. Leur Empire fut anéanti
pour toujours , & il n'est plus ques-
tion d'eux dans la suite que pour par-
ler de leur désastre. Le verbe לָאֵ-
לַעֲשׂוֹת (lâ-

(a) *Comedere pulverem , metaphoricè est
miserâ conditione esse , eodem sensu quo dici-
tur : lambent pulverem. De Relig. veter. Persar.
cap. 3. pag. 84.*

hkhákhe) exprime au mieux toute la grandeur de la misère. Il veut dire, selon Alberti, *lambendo depastus est : se nourrir des choses que l'on léche.*

X. *Les Rois de Thareshishe & ceux des Isles, lui payeront le tribut :*

Ceux de Sheba & de Çeba lui offriront des présens.

1^o. *Les Rois de Thareshishe.*

Si nous nous en rapportions à quelques Auteurs Arméniens, nous tâcherions de prouver que par le terme de Thareshishe le Prophète a voulu indiquer Tyr; parce que l'on pouvoit à juste titre appeller les Rois de cette superbe Ville, les Souverains de la mer. Mais l'idée que nous donnerions de ce mot, ne nous paroîtroit pas remplir toute la pensée du Psalmiste. Les conquêtes de Cyrus s'étendirent, autant selon le Docteur Prideaux (a) sur la Syrie, & sur la Phénicie, que sur la Ville de Tyr. Ce qui nous fait présumer que l'on doit entendre dans cet endroit les Rois dont les Etats s'étendoient le long de la Méditerranée. Alors toute la côte de cette mer y est

a) *Livre second de la seconde partie de l'Histoire des Juifs.*

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 469
 comprise, & on découvre tout le
 point de vûe de l'Ecrivain sacré. » Les
 » Hébreux, dit Saint Jérôme, (a)
 » entendent par le terme de Thares-
 » hishe la mer en général, selon ce qui
 » est dit au Psaume 47. *Vous briserez*
 » *par un vent impétueux les Vaisseaux de*
 » *Tharesheshe*, c'est-à-dire, de la mer.
 » Et dans *Isaïe Chap. 23. Vaisseaux de*
 » *Tharse poussez des hurlemens.* »
Hebræi Tharsis mare dici generaliter au-
tumant, secundum illud Psal. 47. in
spiritu vehementi conteres naves Tharsis,
id est maris. Et Isaïæ 23. ululate naves
Tharsis.

2°. *Ceux des Isles.*

Nous entendons par ces termes les
 Cypriots dont Cyrus fut Seigneur,
 selon Xénophon (b). Il faut y joindre
 les nations qui habitoient les Isles voi-
 fines, & celles de la mer Egée, ou de
 l'Archipel; & les Princes qui comman-
 doient aux Grecs dans le continent de
 l'Asie mineure, & qui, selon l'Histo-
 rien que nous venons de citer, (c) fu-
 rent soumis à Cyrus, & ceux des au-

(a) *In Jonam, pag. 1473.*

(b) *Liv. 1. de la Cyropédie.*

(c) *Ibid.*

470 *Seconde Observation*
tres Princes dont les Etats s'étendoient
le long de l'Archipel.

3°. *Lui payeront le tribut.*

En traduisant le terme Hébreu מִנְחָה
(min^hkhâh) par le substantif *tribut* :
1°. nous nous approchons de l'usage
des Rois d'Orient, qui avoient coutume
d'imposer ce joug aux Princes dont ils
étoient les vainqueurs. Cyrus en ufoit
ainsi, selon M. l'Abbé Guion (a). Les
Médes étoient dans le même usage.
Ce qui fait dire à Anaximéne dans
une lettre qu'il écrit au Philosophe
Pythagore (b). » Le Roi des Médes
» nous fait aussi trembler ; nous n'en
» avons cependant pas lieu , si nous
» consentons à payer le tribut. » *Ter-
ret quoque nos Medorum Rex , minus
territurus , si tributum pendere velimus.*
2°. Nous faisons sentir davantage la
différence qu'il y avoit entre ce que
les Peuples subjugués étoient obligés de
donner à Cyrus , & les présens que
ses sujets lui faisoient , selon l'usage
de leur nation, (c) toutes les fois qu'ils

(a) *Histoire des Empires , tom. 2.*

(b) On trouve cette Lettre dans le premier
vol. de l'*Histoire de la Philosophie , par Stanlei.*

(c) *Deinde moribus ita comparatum erat,*

Sur le Psaume 71. Hebr. 72: 47
 paroissoient en sa présence. 3^o. Nous
 suivons l'exemple de Saint Jérôme &
 de plusieurs Traducteurs François ,
 qui ne font point difficulté de rendre
 le mot (mîneh^hkhâh) par *tributum* ,
 tribut. Enfin , nous nous éloignons
 moins de la signification du verbe יָשִׁיבוּ
 (iâshîboû) qui , rendu littéralement ,
 veut dire , selon de Muis, » feront re-
 » venir , c'est-à-dire , payeront tous
 » les ans le tribut. » *Reddant , ad ver-*
bum , redire faciant , hoc est , singulis
annis pendant tributum.

4^o. *Les Rois de Sheba & de Çeba.*

Quatre peuples porterent ce nom ;
 selon l'Écriture. Le premier descendit
 de Çeba , fils de Khuce , *Genèse 10 : 7.*
 Le second de Sheba , fils de Renghma ,
ibid. Le troisième de Sheba , fils de
 Iaktan , *ibid. 2 : 8.* Le quatrième enfin
 de Sheba , fils de Iaksan , *ibid. 25 : 3.*
 Il n'y a pas à se tromper pour le nom

ut Regem absque munere adiret nullus ; ac vel
 tenuiorum munuscula , & quæcumque pro vi-
 ribus offerebantur , à Rege summâ facilitate
 & humanitate excipi consueverant. Unde Ni-
 colaus Lyra in cap. 11. Evang. Matth. ait :
 Reges Persarum semper cum muneribus solent
 adorari. *Lib. 1. de Reg. Pers. Principatu, p. 26.*

du fils de Reⁿghma , puisqu'il est le seul , qui s'écrive avec un Samech. Les deux premiers étoient de la race de ^hKhame , les deux autres de celle de Shem. Le premier , le second , & le quatrième avoient fixé leurs demeures , selon Samuel Bochart , (a) vers le sein Perfique. Le troisième s'approcha davantage de la mer Arabique. Un coup d'œil sur la Carte , qui est à la tête du premier Livre du Phaleg , fera voir au juste la position , que cet Auteur assigne à chacun de ces peuples. Ces différentes positions donnent tout le jour , que l'on peut desirer au passage que nous expliquons. Chacune en particulier lui convient parfaitement ; puisqu'il est certain que Cyrus étendit ses conquêtes , d'une part , depuis la mer de Perse , jusqu'à la mer Rouge , comme l'assure le Docteur Prideaux ; (b) &

(a) Primus , secundus & quartus Mari Perfico , tertius Arabico propior fuit. Indè est quòd Sabæos scribit Plinius , 5 : 28. ad utrumque mare habitare. Sabæi , inquit , propter thura clarissimi ad utraque maria porrectis gentibus. Lib. 2. Phaleg. cap. 25. pag. 148.

(b) Hist. des Juifs , liv. 2. de la premiere partie.

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 473
de l'autre, depuis le golfe Perfique, jus-
qu'à l'Hellespont, selon Briffon. (a)

5°. Lui feront des présens.

Le Prophète est d'autant mieux fondé à nommer *présens* ce que les Rois des Nations soumises lui envoyotent, qu'il est certain que, sous le regne de ce Prince, & sous celui de Cambise, il n'y avoit aucune taxe imposée sur les peuples qui s'étoient volontairement soumis. *Planè Cyro & Cambise regnantibus*, dit Briffon, (b) *nulla tributa, stipendiaque gentibus, quæ eis parebant, imposita erant, sed munera duntaxat ferebantur*. Darius, fils d'Histape, fut le premier, qui imposa des tributs sur chacun. *Primus Darius, Histaspis filius, cum totum Persarum imperium in Provincias Satrapiasque divisisset, tributum singulis indixit*. Il est certain cependant qu'avant le tribut universel, imposé par Darius, il n'y avoit que les Médes, les Perfes, & les peuples, qui s'étoient soumis de plein gré, qui en fussent exempts; & que les autres, qui, par leur résistance, avoient contraint le Roi de Perse à les dompter,

(a) Lib. 1. de Reg. Pers. Principatu.

(b) Ibid. pag. 22.

474 *Seconde Observation*

les armes à la main , étoient tenus de payer une taxe à leur Vainqueur. On en a vû la preuve plus haut ; ce qui est confirmé par ces paroles de Brisson. (a) » Darius voyant que ses jets ne pouvoient être en sûreté sans troupes , qu'il lui étoit impossible de les garder, sans les soudoyer, & que, pour leur donner la paye , il falloit qu'il imposât des taxes , il en mit sur les Perses. » Les paroles de la page 124. ne sont pas moins claires. Les champs des Perses étoient entièrement exempts de droits. *Is (Darius scilicet) prudenter cogitans , neque quietem gentium sine armis , neque arma sine stipendiis , neque stipendia sine tributis haberi posse , Persis tributa imposuit . . . Persarum planè agri immunes erant. Voyez aussi le troisième Livre d'Hérodote.*

XI. *Enfin tous les Rois se prosterneront humblement en sa présence ,
Toutes les nations lui seront soumises.*

1^o. *Tous les Rois.*

Il faut l'avouer. Nous rougissons d'être réduits de tems en tems à prouver des choses , dont les moins versés dans la science de l'écriture , sont parfaite-

(a) Ibid. pag. 123.

Jur le Psaume 71. Hebr. 72. 478
 ment instruits. Nous ne le ferions certainement pas, si la nécessité d'obvier à des clameurs mal fondées, ne nous y forçoit. C'est cette raison, qui nous fait observer ici que le terme כָּל (Khôl) tous, ne doit point se prendre dans ce stique pour les Rois de toute la terre, mais seulement pour tous les Monarques que Cyrus a soumis à sa puissance, & de ceux qui sont venus se livrer de bonne volonté à ce Prince. M. Macé, Chescier - Curé de sainte Oportune, (a) avertit, en paraphrasant ce verset, que le mot (khôl) tous, s'entend dans ce stique seulement de plusieurs. Ce qu'il n'avance pas sans preuve. Il renvoye au verset 12. du 6. chap. de la Genès, au 5e. du 3e. chap. de saint Matthieu, au 5e. du premier chap. de saint Marc, où il est évident que l'on doit ainsi restreindre ce terme. Cette figure est fort en usage dans les Livres saints, dit de Muis sur ce verset de ce Psaume, *Frequens est ista figura in sacris Literis.* Ce Professeur Royal ap-

(a) Les Psaumes de David . . . en latin & en françois, avec des Argumens, des Paraphrases & des Notes . . . tirés du Commentaire latin de M. Ferrand.

476 *Seconde Observation*

porte pour exemple ces paroles de
S. Matthieu, chap. 3. vers. 5. » Alors
» tous ceux de Jérusalem, de toute la
» Judée, & de tous les pays des en-
» virons du Jourdain, alloient trou-
» ver Jean-Baptiste. » *Omnis Judæa,*
dit cet Auteur, *id est, multi ex totâ*
Judæâ. Au reste, le Décret même de
Cyrus en faveur des Israélites con-
firme ce que nous avançons. Ce Prince
y déclare, selon Joseph, (a) que le
Seigneur l'a établi Roi des terres de
l'univers; cependant tout le monde fait
que son Empire n'a eu que l'étendue,
que nous lui avons assignée. Ce terme
doit donc être restreint à ce qu'il a
possédé.

2°. *Se prosterneront humblement.*

Il paroîtra sans doute extraordinaire
à ceux qui n'étudient que superficiel-
lement la Langue sainte, de ne pas
trouver ici le verbe *adorer*. Ce n'est
pas sans raison que nous n'en faisons
pas usage. Nous en servir, ce seroit
donner à entendre que Cyrus exigeoit
les honneurs divins, ou du moins,
qu'il souffroit qu'on les lui rendît. Ce
que nous ne pouvons nous persuader,

(a) *Lib. II, Antiq. Judaïc. cap. I,*

der, depuis que le savant Thomas Hyde (a) a fait voir que jamais ce Prince ne tomba dans ce crime affreux. Il est vrai que, pour réfuter cet Auteur, le célèbre Dom Bernard de Monfaucon (b) dit » qu'il y a bien » plus d'apparence que dans une longue fuite de siècles, le commerce » avec tant de différentes nations..... » a apporté bien du changement dans » leurs coutumes & dans leur Religion, que de croire que ces Perses » fussent ainsi fondés dans la vraie Religion, instruits par les Livres de » Moyse. » Mais il ne s'agit pas de favoir s'ils étoient instruits de la Loi de Moyse, mais seulement s'ils reconnoissoient l'unité d'un Dieu. Leur étoit-il plus impossible alors d'être fidèles à leurs pratiques religieuses, qu'aux Perses d'aujourd'hui ? Cependant, selon l'Auteur de la Dissertation de la Religion des Perses, (c) ces Peuples, mal-

(a) *De Relig. veter. Pers. cap. 1. pag. 12. 100. & 101.*

(b) *L'Antiquité expliquée, liv. 4. ch. 6. part. 2. du second volume.*

(c) *Dans le tome 2. des Cérémonies & des Coutumes religieuses des Peuples idolâtres.*

gré le mépris des nations, qui les ont subjugués, malgré les mauvais traitemens qu'elles leur font souffrir, conservent inviolablement la Religion des anciens Mages, sans aucun mélange des rits & des usages des Mahométans, & des Indiens, parmi lesquels ils sont dispersés. D'où nous concluons que la preuve du savant Bénédictin contre le sentiment du Docteur Anglois, n'est pas péremptoire, & que rien n'empêche d'entendre le verbe Hébreu יִשְׁתַּחֲוֶה (ishethâ^hkháouôû) non d'un acte de Religion, mais d'un acte civil, par lequel on marque la soumission, le respect que l'on a pour celui, devant lequel on se prosterne. Telle étoit l'adoration, que l'on rendoit aux Rois de Perse, selon Hyde, & le Docteur Prideaux. (a) Telle étoit celle que les enfans de Jacob rendirent à leur frere Joseph. *Genès. 42 : 6.* Telle étoit enfin celle que la Sunamite rendit à Elizée, après que ce Prophète eut ressuscité son fils. *4. Reg. 4 : 37.* Faites attention que nous rendons la force de la septième conjugaison, nommée

(a) *Hist. des Juifs, t. 2, liv. 5. de la première partie, pag. 104.*

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 479
(hitphaël) par l'adverbe *humblement*.
Quand il s'agit du sens, qui regarde le
Messie, il faut prendre le verbe, dont
il est ici question, dans toute sa force,
& l'entendre d'une adoration propre-
ment dite.

3°. *En sa présence.*

Dans la note sur le verset X. nous
avons prouvé que c'étoit un usage
constant chez les Perses, de saluer les
Rois, en se prosternant devant eux :
ce que nous voyons aussi s'être ac-
complir par rapport au Verbe Incarné,
lorsque les Rois Mages l'adorerent,
humblement prosternés à ses pieds.
Voyez saint Matthieu, 2 : 11.

4°. *Toutes les Nations lui seront sou-
mises.*

Nous avons fait remarquer plus haut
que l'universalité du terme (khôl) de-
voit être restreinte à l'étendue des con-
quêtes de Cyrus. Il n'appartenoit qu'au
sens littéral de la nouvelle Alliance
d'embrasser tout l'univers.

XII. *Parce qu'il aura enlevé à la misere le pauvre
qui y gémissoit,*

Celui qui étoit opprimé & dénué de tout secours.

1°. *Parce qu'il aura enlevé à la mi-
sere.*

Jusqu'ici nous avons vû quelles ont été les bontés du Roi de Perse envers les Israélites , & les avantages qu'il a retirés de ses glorieuses expéditions. Le Prophète nous avertit maintenant que toutes les faveurs dont l'être suprême a comblé ce Prince , sont une récompense de ses bienfaits envers son Peuple. La particule ׀ (khî) *parce que* , est ici causale. Cette circonstance qui rend raison de la prospérité extraordinaire de Cyrus , n'a pas été omise par les autres Ecrivains sacrés , par Isaïe surtout. *Chap. 43 : 3 & 4.* le Seigneur adresse ainsi la parole aux captifs d'Israël (a).

Parce que je suis le Dieu que vous adorez,
Parce que je vous ai choisi , & que je suis
votre libérateur ,

*Je donnerai pour votre échange l'Egypte ,
L'Ethiopie & Çeba vous serviront de rançon.
Parce que vous êtes précieux à mes yeux ,
Vous ferez comblé de gloire,*

(a) Quia ego sum Dominus Deus tuus ,
Seligens Israël, liberator tuus :
Tradam in commutationem tuam Ægyptos,
Æthiopiam & Çeba pro te.
Eò quòd pretiosus sis oculis meis ,
Gloriâ cumulaberis

Parce que je vous aime ;
Je donnerai des hommes en votre place ,
Je donnerai des peuples pour vous racheter la
vie.

Il est vrai que ce passage ne nomme pas celui à qui le Seigneur livrera ces Peuples , mais en lisant le Chapitre entier , on s'apperçoit que ce ne peut être que Cyrus ; & si l'on réunit ces Versets au premier stique du Psaume 71. on reconnoît sans peine que c'est à ce Prince à qui ils sont promis. Le Seigneur ne déclare-t-il pas lui-même au *Verset 14.* de ce même Chapitre d'Isaïe , que c'est pour délivrer son Peuple , qu'il a suscité des ennemis à Babylone , pour renverser l'Empire des Chaldéens. Ces ennemis que Dieu suscite contre Babylone, & qui détruisent la Monarchie des Chaldéens , sont les Perses & les Médes.

2°. *Le pauvre qui y gémissoit.*

Le participe מְשָׁאוּאֲנָחַ (mesháoûángh) indique un infortuné, qui , accablé de tristesse, & plongé dans la misère, crie sans cesse vers celui de qui il espère

Quia ego diligo te ,
Et dabo homines pro te ,
Et populos ad vitam tuam.

482 *Seconde Observation*
du secours. Qui ne reconnoit à ces traits l'Israélite en captivité ? C'est ainsi que le Prophète Jérémie, *Verset 8. du Chap 3. des Lamentations*, le représente en parlant au Seigneur (a).

Quoique j'éleve la voix, & que je redouble mes cris,
Il rejette mon humble priere.

3°. *Et denué de tout secours.*

Dès le siège de Jérusalem les Israélites s'étoient vû abandonnés de tous leurs alliés. Nous sçavons que les Egyptiens s'étoient avancés pour débarrasser cette Ville des Chaldéens qui l'avoient investie. Mais ces faux amis se retirèrent avec tant de précipitation, qu'on a de la peine à croire que leur volonté fût bien sincere. C'est ce que l'on peut juger des plaintes que forme l'Eglise d'Israël dans *le Vers. 7. du Chap. 1. des Lamentations* (b).

Dans le tems de son affliction, & du châ-
timent qu'elle éprouve,

(a) Licet exclamem & vociferer,
Excludit orationem meam.

(b) Recordatur Jerusalem in diebus afflictionis suæ, & punitionis suæ,

sur le Psaume 71. Heb. 72. 483

Jérusalem se rappelle tout ce qu'elle avoit
autrefois de plus précieux,
Avant que ses habitans tombassent en la
puissance de ses oppresseurs,
Personne alors ne vint à son secours.
Ceux qui l'oppriment, la regardent avec
mépris,
Ils se moquent de ses jours de repos.

Tel fut l'état des Israélites jusqu'à
l'arrivée de Cyrus leur libérateur.

XIII. *Parce qu'il aura eu compassion du foible
& de l'indigent,
Et qu'il aura rendu la vie aux pauvres.*

1°. *Parce qu'il aura eu compassion du
foible & de l'indigent.*

Toutes les expressions des Prophètes
sont choisies. Elles semblent ren-
chérir les unes sur les autres, & repré-
senter sous des traits plus énergiques,
l'objet qu'elles ont en vûe. Israël en
captivité est épuisé de fatigue & de

Omnium pretiosorum suorum, quibus frue-
batur diebus antiquis,
Antequam caderet populus ejus in manus
oppressoris ;
Tunc nullus ei auxiliatus est,
Despiciunt eam hostes ejus,
Derident sabbata ejus.

484 *Seconde Observation*

misere. Il est sans force & sans appui. Enfin, sa foiblesse est si grande qu'elle le réduit presqu'aux abois; לָדָל (dál) *Attenuatus, exhaustus*. Cette image est souvent employée par les Ecrivains sacrés, pour représenter l'état de ces victimes infortunées. *Job. 5 : 16*, après avoir annoncé la perte des Chaldéens dans les Versets précédens, prédit en ces termes la liberté du Peuple de Dieu (a).

Alors l'attente du foible לָדָל (Ládál) sera remplie,

Et l'iniquité n'osera plus ouvrir la bouche.

Sophonie 3 : 12. le Seigneur parle à Sion en ces termes (b).

Alors je ferai survivre au milieu de vous
Un peuple que l'on opprimoit, & qui étoit
foible,

Qui mettra sa confiance dans la puissance
du Seigneur.

Saint Jérôme expliquant le Verset 29. du 14. Ch. d'Isaïe, où la même expression se trouve jointe à celle de pauvre לָדָל & עֲבֵיֹנִים (dállîme - ébeíônîme)

(a) Et erit tenui spes :

Iniquitas autem contrahet os suum.

(b) Tunc relinquam in medio tui
Populum oppressum & tenuem,
Qui sperabunt in potentiâ Domini,

avertit que les Prophètes caractérisent par ces termes le Peuple d'Israël en captivité. Voici comme ce saint Docteur fait parler l'Eternel en cet endroit.

» Dès que le basilic vous aura cou-
» vert de blessures , dès que le dra-
» gon volant aura ravagé votre pays ,
» vous ne tendrez plus d'embuches à
» Juda , vous ne le jetterez plus dans
» l'épouvante par vos surprises ; au-
» contraire accablé par les fâcheuses
» extrémités où vous serez réduit ,
» vous pleurerez votre malheur ; tan-
» dis que *les humbles & les pauvres* ,
» qui avoient mis leur confiance , non
» dans les richesses , ni dans la force ,
» mais dans ma puissance , reposeront
» à l'ombre de la paix , sans craindre
» d'être attaqué par aucun de leurs
» ennemis. » *Cùm te percussert regu-
lus , & draco volans tuos terminos de-
vastaverit , nequaquam insidiaberis Ju-
dæ , & pauperulum populum meum tuâ
fraude terrebis , sed pressus propriis an-
gustiis , flebis calamitatem tuam : hu-
miles autem & pauperes qui , non in divi-
tiis & in potentiâ , sed in meo nomine con-
fidebant , securâ pace requiescent , &
nullius hostis impetum formidabunt. Un*

plus grand nombre d'autorités seroit inutile après en avoir produit qui sont sans réplique.

2°. *La vie.*

L'on a vû dans la première Observation sur le Psaume 41. Hébr. 42. Vers. 1. que le mot נֶפֶשׁ (néphesh) étoit quelquefois employé pour désigner la vie, ou la personne de ceux dont on vouloit parler. Cette explication rappelée ici, indique la réticence que le verbe *délivrer* exige après lui ; c'est-à-dire, les périls auxquels étoient exposés les Israélites, dans la Monarchie de Babylone.

XIV. *Parce qu'il les aura vengés de la fraude & de l'injustice,*

Et que leur sang lui aura été précieux.

19. *Parce qu'il les aura vengés.*

Nous prouverons dans la première Observation sur le Psaume 106. Hébr. 207. que la vraie signification du verbe גָּאַל (ghâ-âl) est celle que nous lui donnons ici. De-là vient sans doute que Saint Jérôme, Deuter. 19 : 6 & 12. ne fait pas difficulté de le traduire par *proximus*, *parent* ; parce que, comme le remarque Buxtorf dans son Dictionnaire, c'étoit à eux qu'il apparté-

Sur le Psaume 71. Heb. 72. 487
noit de venger ceux de leur famille,
dont le sang avoit été répandu.

2°. *De la fraude & de l'injustice.*

C'est l'abstrait pour le concret, pour dire, ceux qui commettoient à l'égard des Israélites la fraude & l'injustice, c'est-à-dire, les Chaldéens. C'est ainsi que Saint Jérôme a traduit dans les *Versets 2 & 3. du 12 Chap. d'Isaïe* les mots *liberatio mea*, ma délivrance, par *salvator meus*, mon libérateur.

3°. *Et que leur sang lui aura été précieux.*

Le Psalmiste insinue ici la vengeance que Cyrus, instrument de la colere de Dieu, tire du sang des Israélites répandu par les Chaldéens, avant & après la captivité suivant ce passage de *Jérémie 51 : 34 & 35.*

(a) Nabuchodonosor, Roi de Babylone, m'a
pillé,
Il m'a dévoré ;
Il m'a rendu semblable à un vase
Qui ne peut être d'aucun usage.

(a) Diripuit me,
Devoravit me Nabuchodonosor Rex Baby-
lonis :
Assimilavit me vasi inani ;

Il m'a absorbé comme un dragon ,
 Il a rempli son ventre de ce que j'avois de
 plus délicieux :

Et il m'a chassé de mon país.

Le châtimeut de la violence qui m'a été
 faite ,

Et du carnage de mes enfans , est tombé sur
 Babylone ,

Dira la fille de Sion :

Mon sang répandu crie contre les habitans
 de la Chaldée ,

Dira Jérusalem.

*XV. Pendant sa vie on lui donnera de l'or de
 Sheba ,*

Sans cesse on offrira des prieres en sa faveur.

*Chaque jour on fera des vœux pour sa prof-
 périté.*

1°. De l'or de Sheba.

Il étoit dû à Cyrus en qualité de
 Souverain du Pays. Ce n'est pas au
 reste que les présens qu'on lui faisoit ,
 ou les tributs qu'on lui payoient, fussent

Aborbuit me quasi draco ,
 Replevit ventrem suum deliciis meis ,
 Et ejecit me.

Violentia mihi [illata ,]

Et caro mea [devorata] cecidit super Ba-
 bylonem ,

Inquiet filia Sion :

Sanguis meus [effusus] clamat adversus
 habitatores Chaldaicæ terræ ,

Inquiet Jerusaleme.

bornés à ceux de cette contrée. Ce Prince en recevoit de tous les Etats qu'il avoit réduits sous sa domination. Mais le Prophète parle en particulier de l'or de Sheba, parce qu'il étoit de meilleur alloi que celui des autres Pays qu'il avoit subjugués.

2°. *Sans cesse on offrira des prieres en sa faveur.*

La reconnoissance y engageoit les Israélites délivrés. C'étoit d'ailleurs l'intention de leur bienfaiteur, comme on le voit au verset 10. du 6^e. chapitre du premier livre d'Esdras. (a) » Pendant leurs sacrifices, dit Cyrus, » ils adresseront leurs prieres au Dieu » du Ciel, pour la santé du Roi, & » pour celle de ses enfans. » L'Historien Joseph ajoute : (b) Qu'ils prieront aussi pour la conservation de l'Empire des Perses : *ut regnum Persarum incolume maneat*. Si, selon Baruc, 2. ils offroient des prieres à Babylone pour Nabuchodonosor leur persécuteur, que ne devoient-ils pas faire pour Cyrus leur bienfaiteur ? Aussi n'y man-

(a) Et offerant oblationes Deo Cœli; orantque pro vitâ Regis & filiorum ejus.

(b) Lib. 11. Antiq. Judaic. cap. 1.

querent-ils pas, comme nous le fait voir le stique suivant.

3°. *Chaque jour on fera des vœux pour sa prospérité.*

En effet les Israélites n'étoient-ils pas en quelque façon obligés d'entrer dans les intérêts de ceux qui les avoient comblés de biens ; & la reconnoissance ne devoit-elle pas les engager à ne pas céder aux sujets mêmes de Cyrus l'honneur de lui souhaiter seuls de plus grands avantages ? Or les Perses, selon Brisson, (a) avoient un si grand amour pour leurs Princes : ils portoient un si grand respect au nom de Roi : ils avoient pour sa personne tant de vénération, qu'au rapport d'Herodote, jamais ils ne manquoient d'accompagner leurs sacrifices, soit publics, soit particuliers, des vœux qu'ils faisoient pour la conservation de leurs

(a) Illud constat, Persas eximiâ semper charitate Reges suos dilexisse, nec ulli nationi sanctius, augustiusve Regum nomen fuisse. Innatum verò & insitum illis Regum suorum amorem multa declarant. Primum pro salute Principis vota ab omnibus, qui, tam privatim quàm publicè sacra facerent, suscipi consuevisse. *Herodot. lib. 1.*

Monarques. Aussi ce même Auteur ajoute-t-il (a) que Cyrus pour laisser des marques de sa piété envers le Dieu d'Israël, ne se contenta pas de permettre la réédification du Temple de Jérusalem, qu'il ordonna même que les dépenses nécessaires pour la perfection de ce grand ouvrage, fussent prises du trésor, & des tributs qu'il avoit impotés au Pays qui étoit au-delà du Fleuve. Il voulut aussi que l'on fournît les taureaux, les brebis, les agneaux, & tout ce qui étoit nécessaire pour les sacrifices. Que l'on donnât chaque

(a) Testatam ubique pietatem suam reliquit Cyrus eo decreto quòd lib. 1. Esdræ cap. 5. memoratur. Etenim non solum Templum Dei Hierosolymis instaurari permisit; verum etiam ex arcâ suâ, & ex tributis quæ ei à regione trans flumen sitâ pendebantur, sumptus necessarios ad opus absolvendum iuppeditari præcepit. Tauros quoque, oves, agnos, & quicquid ad rem divinam & sacrificia opus esset, præstari. Frumentum item, sal, vinum & oleum in dies dari Sacerdotibus jussit, ut sacra Deo immortalis, & pro salute Regis filiorumque ejus vota facerent.... *lib. 1. de Reg. Pers. Principatu, pag. 81.* In omnibus certè sacris pro salute Regis vota nuncupabantur. Hæc ita esse Herodoti verba declarant, &c. *lib. 2. pag. 174.*

492 *Seconde Observation*

jour aux Prêtres du froment, du sel, du vin & de l'huile, pour offrir au Dieu immortel, & pour faire des vœux tant pour sa conservation, que pour celle de ses enfans.

XVI. *Un peu de froment semé sur le haut des montagnes,*

Poussera des tiges aussi vigoureuses que les productions du Liban :

Et les habitans des Villes se multiplieront, Autant que l'herbe de la terre.

1°. *Un peu de froment semé sur le haut des montagnes.*

Pour saisir la pensée du Prophète, il est à propos de se rappeler que le haut des montagnes de la terre d'Israël étoit long, large, spacieux; ce qui formoit des plaines très-agréables & très-fertiles. Pendant la captivité ces excellens terrains avoient été abandonnés, & étoient demeurés en friche, parce que le peu d'hommes, que les Chaldéens avoient laissé dans ce Pays, ne suffisoit pas pour les cultiver. D'ailleurs les pluies du Printems & de l'Automne n'y tomboient plus comme auparavant pour les fertiliser. Au retour des captifs le Seigneur leur rendra leur pre-

Sur le Pſaume 71. Heb. 72. 493
miere fécondité , & le peu de bled que
l'on femera dans ces terres portera des
fruits qui égaleront les productions du
Liban. Ce qui marque une très-grande
fertilité. La bonté du terrein des mon-
tagnes d'Israël est exprimée bien clai-
rement dans les Prophètes. Voici de
quelle maniere en parle Iſaïe, chap. 30.
verſets 23 , 24 & 25 (a).

Le Seigneur fera tomber la pluye ſur le
grain que vous aurez ſemé ;
La terre produira du froment gras & bien
rempli :
Vos agneaux paîtront alors dans de ſpa-
cieux pâturages ;
Vos bœufs & vos ânes qui labourent la
terre ,
Mangeront auffi de pluſieurs grains mêlés
enſemble ,
Dont la paille aura été enlevée avec la pête
ou avec le van.

(a) Poſtea dabit pluviâ ſemini tuo ,
Quandò ſeminaveris terram ;
Ut triticum quotannis producat terra :
Quod ſit craſſum & pingue,
Paſcentur die illâ agni in paſcuis ampli
Boves quoque & aſini arantes terram ,
Meram farraginem comedent,
Pilâ aut ventilabro purgatam.

494 *Seconde Observation*

Alors les hautes montagnes & les collines
élevées
Seront arrosées de ruisseaux d'eaux cou-
lantes,
Après un grand carnage & la chute des tours

Le Prophète Ezéchiël parle encore
plus clairement de cette fécondité de
la terre d'Israël, chap. 34. versets 13,
14 & 15. Le Seigneur y fait cette pro-
messe aux captifs (a).

Je les ferai sortir du milieu des peuples;
Je les rassemblerai de différens pais,
Je les ferai retourner dans leur terre.
Je les y ferai paître sur les montagnes
d'Israël
Le long des ruisseaux,
Et dans tous les lieux habitables du pais.
Je les menerai paître dans les pâturages
les plus gras :

Tunc è quocumque monte excelso, &
è quâcumque colle elevatâ,
Rivi aquarum defluent,
Die cadis magnæ, cùm corruerint turres.

(a) Educam eos è populis:
Et congregabo eos è terris,
Et reducam eos in terram suam,
Et pascam eos suprà montes Israël,
Secùs torrentes,
In cunctisque locis habitabilibus terræ.
In pascuis uberrimis pascam eos,

Sur le Psaume 71. Heb. 72. 499

Leurs bergeries seront sur les montagnes élevées d'Israël.

Leurs troupeaux s'y reposeront au milieu des meilleures herbes.

Ils prendront librement une nourriture abondante sur les montagnes d'Israël.

Je ferai moi-même paître mon troupeau.

Je veillerai sur lui pendant qu'il se reposera ;

Ainsi l'assure le Seigneur, le souverain maître.

Dans la traduction de ce verset nous avons supprimé une fois le mot de terre, parce qu'il auroit rendu la phrase trop languissante, & que d'ailleurs il est nécessairement sous-entendu. On sent bien que pour ensemer le haut des montagnes, il falloit qu'il y eût suffisamment de terre pour couvrir les grains qu'on semoit. Nous ne disons rien de la montagne du Liban. Nous croyons que sa fertilité est assez connue, pour nous dispenser d'insister sur la comparaison de la fécondité de la

Et in montibus excelsis Israël erunt caulae eorum.

Ibi accubabunt inter pascua optima,

Et pascuum pingue liberè timent super montes Israël.

Ipiemet pascam gregem meum,

Et invigilans accubare faciam eum,

Asserit Dominator Dominus.

terre d'Israël avec celle de ce Pays délicieux.

2°. *Les habitans des Villes se multiplieront.*

Cette consolante promesse ne devoit point être nouvelle aux Israélites. Moyse l'avoit fait de la part du Seigneur long-tems auparavant, pour être accomplie aussi-tôt que le crime de leur idolatrie auroit été effacé par les larmes de la captivité. „ Le Seigneur fera revenir vos captifs, dit „ ce Législateur d'Israël(a), parce qu'il „ aura compassion de vous. Oui, il „ vous rassemblera après vous avoir „ fait sortir du milieu de différens „ peuples, parmi lesquels il vous avoit „ dispersés. Quand vous auriez été „ chassés jusqu'aux extrémités du „ monde, le Seigneur votre Dieu vous

(a) *Deut. 30. 3. 4. & 5.* Reducet Dominus Deus tuus captivitatem tuam, ac miseretur tui, & rursùm congregabit te de cunctis populis, in quos te antè disperfit. Si ad cardines cœli fueris dissipatus, indè te retrahet Dominus Deus tuus. Et assumet, atque introducet in terram, quam possederunt patres tui, & obtinebis eam: & benedicens tibi, majoris numeri te esse faciet quàm fuerunt patres tui.

» rassemblera. Il vous prendra pour
» vous ramener dans la terre que vos
» peres ont possedée. Vous la posse-
» derez de nouveau. Il vous y com-
» blera de biens ; il vous y multipliera
» plus que vos ancêtres. »

Le Prophète Ezéchiél est admirable dans la description qu'il fait de cette multiplication chap. 36, versets 8, 9, 10, 11 & 12. (a)

Pour vous, montagnes d'Israël, poussez des branches,
Chargez-vous de fruits en faveur de mon peuple d'Israël ;
Parce qu'il est déjà proche : il va arriver.
Je reviens maintenant à vous,
Parce que je vous ai regardé d'un œil favorable :
Vous serez encore labourées & ensémençées ;
Je multiplierai les hommes sur vos sommets.

(a) Vos autem , ô montes Israël , ramop
vestros producatís ,
Et fructum vestrum afferatis populo meo
Israël ;
Prope est enim ut adveniat.
Nunc autem venio ad vos , quia benignè
respexi vos :
Arabimini & seremini ;
Tunc multiplicabo homines ;

498 *Seconde Observation*

Je multiplierai tous ceux qui sont de la maison d'Israël.

Les Villes seront habitées de nouveau,
Et les lieux ruinés seront rétablis.

Je vous remplirai d'hommes & de bêtes :
Ils se multiplieront , ils s'accroîtront,
Je vous ferai habiter comme auparavant.
Je vous comblerai de plus grands biens ,
Que ceux dont vous jouissiez au commencement.

Vous comprendrez par ces faveurs ,
Combien je suis un Dieu bienfaisant.

Je ramènerai sur vos hauteurs ,
Les hommes qui composent mon peuple
d'Israël :

Il vous possédera pour toujours ,
Parce que vous êtes son héritage ;
Et jamais on ne vous l'enleva.

Omniùmque domorum Israël, unamquamque ejus :

Pariter habitabuntur urbes ,
Atque ruinosa instaurabuntur.

Multiplicabo quoque super vos homines & jumenta :

Crescent & foetus edent.

Et habitare faciam eos sicut à principio ,

Bonisque donabo majoribus

Quàm quæ habuistis à principio ;

Tunc cognoscetis quod ego sim Deus.

Adducam ad vos homines ,

Populum meum Israël ;

Herùm possidebunt te ,

Et eris eis in hæreditatem ;

Nec fiet deinceps, ut iterùm orberis [incolis]

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 499

Un passage du Prophète Zacharie va terminer cet article. Nous le tirons du dixième chapitre, versets 6, 7, 8, 9, & 10. Le Seigneur parle en ces termes. (a)

Oui, je rendrai puissante la maison de Juda
Je délivrerai la maison de Joseph ;
Je les ferai revenir ,
Parce que j'aurai compassion d'eux.
Ils seront dans le même état
Que si jamais je ne les avois chassés ;
Parce que je suis le Seigneur leur Dieu ,
Je les exaucerai.

Ils seront aussi courageux que les Ephraïmites.
Leur cœur sera dans une aussi grande joie,
Que celui d'un homme qui boit du vin,
Leurs enfans en feront témoins,
Ils en feront éclater leur joie :

(a) Profectò corroborabo domum Juda,
Et domum Joseph liberabo :
Et reducam eos,
Quia miserebor eorum ;
Ità ut sint perindè ac si non expulisssem eos.
Ego enim sum Deus Dominus eorum,
Ideò exaudiam eos :
Strenui erunt, ut Ephraimitæ,
Et lætabitur cor eorum
In morem bibentium vinum.
Hæc videbunt filii eorum ;
Hinc lætabuntur ;

300 *Seconde Observation*

Leur cœur plein d'allégresse en rendra gra-
ces au Seigneur,

Je les appellerai par un perçant coup de
sifflet :

Je les rassemblerai , parce que je les aurai
rachetés :

Ils deviendront aussi nombreux qu'ils l'é-
toient auparavant ,

Quoique je les aie dispersé parmi les nations.

Parce que, dans les Pays les plus reculés,

Ils me rappellent à leur mémoire :

Rendus à la vie , ils retourneront avec leurs
enfans.

Je les ferai fortir de la terre d Egypte ;

Je les rassemblerai de l'Assyrie :

Je les ramenerai dans le Pays de Galaad &
dans celui du Liban.

Leur nombre deviendra si grand ,

Que le Pays ne sera pas suffisant pour leur
demeure.

Et exultans cor eorum gratias persolvēt Do-
mino.

Sono sibili acuto evocabo eos :

Congregabo eos eò quòd redemerim illos.

Tunc multiplicabuntur sicut antè multipli-
cati fuerant ,

Quamvis disseminaverim eos inter gentes.

In longinquis regionibus ,

Mei recordantur :

Incolumes erunt cum filiis suis ,

Et revertentur.

Deindè educam eos de terrâ Ægypti ;

Et de terrâ Assur colligam eos ,

Et ad terram Galaad & Libani adducam eos ;

Nec invenietur locus eis.

XVII. *Son nom sera immortel ,
Sa renommée se répandra dans tous les
lieux que le Soleil éclaire.*

Tant que l'univers subsistera, la délivrance des Israélites , & les bienfaits de Cyrus feront au nombre de ces événemens singuliers & extraordinaires, dont on ne doit pas craindre que la mémoire se perde parmi les hommes. Les monumens sacrés en sont les dépositaires , & la réputation du libérateur d'Israël en égalera la durée , parce que ce sont des faits essentiellement liés avec l'histoire de la vraie Religion. Ainsi puisqu'il est certain qu'elle doit être répandue dans tout l'univers , ces éclatantes merveilles & le nom de celui qui a été choisi du Tout-Puissant pour les opérer , ne peuvent tomber dans l'oubli.

XVIII. *Chantons les louanges du Seigneur.
Du Dieu qu'Israël adore.
De celui qui peut seul opérer des prodiges.*

Ce dernier stique n'est point contraire à ce que nous avons dit dans la note sur le verset précédent : sçavoir , que Cyrus étoit l'auteur de la délivrance des captifs , & de la ruine des Chaldéens. Quoique ce Prince ne fut

702 *Seconde Observation*

que le ministre des vengeances du Seigneur sur ses ennemis , & de ses miséricordes sur son peuple , il n'en est pas moins vrai, qu'il fut le bienfaiteur & le libérateur d'Israël : ce qui est suffisant pour le regarder en seconde instance comme l'auteur de ces prodiges.

XIX. *Que l'on exalte sa puissance ,
Qui rend sa gloire immortelle :
Elle éclate dans tout l'univers.*

La gloire.

Par ce terme *la gloire* , on ne doit pas entendre la gloire du Seigneur indéterminément , mais celle que lui a acquise la délivrance de son peuple , le renversement de Babylone ; & les merveilles qui ont accompagné ces événemens éclatans. On en trouvera la preuve dans la première observation que nous mettrons à la suite de la traduction du Psaume 28. Hebr. 29. n. 2.

Nous voilà donc arrivés à la fin d'un Psaume que l'on regardoit comme inaccessible à l'harmonie dans le premier sens. Il faut avouer que l'on avoit raison en prenant Salomon pour objet primitif ; & il en sera toujours de même dans toutes les autres Poésies sacrées dont l'objet primitif ne sera pas

Bien choisi. En vain feroit-on des efforts pour ramener au texte des faits historiques qui ne lui conviendroient pas, on sentira toujours qu'ils lui sont étrangers; & si un attachement mal fondé à des sentimens qui ne sont que de purs préjugés, ne cede pas à des connoissances claires & distinctes, à combien d'écartes ne s'expose-t-on point? N'est-ce pas renoncer aux premières notions que de prétendre qu'un ouvrage dissonant peut être produit par l'Auteur même de l'harmonie? Pour nous, nous ne sçaurions nous persuader que le sens de l'ancienne ou de la nouvelle Alliance ne soit parfaitement suivi & lié dans toutes ses parties. Nous avons éprouvé par nous-mêmes que la seule raison qui fait adopter l'hypothèse d'un défaut d'harmonie, ne part que d'une fausse supposition qui n'a pas la moindre solidité. Il est certain qu'on peut tenir la même conduite pour les autres Psaumes que celle que nous avons tenue pour le 71. Hébr. 72; & toutes les raisons générales que l'on croiroit pouvoir opposer, perdront leurs forces vis-à-vis d'un fait fondé sur l'expérience.

Comme on n'a jamais douté que ce Psaume ne convînt dans tout son entier à Jesus-Christ, en qualité de Sauveur de tous les hommes, dont Cyrus libérateur d'Israël, n'étoit que la figure prophétique, nous ne nous arrêtons point à en donner des preuves détaillées. Nous nous contenterons d'en indiquer la marche relativement au second sens littéral, en suivant les cinq divisions dont nous nous sommes servis pour marquer les faits sur lequel le premier sens est fondé.

Si nous avons pu admirer dans le premier sens, la beauté des figures, l'harmonie constante, la grandeur & la force des expressions; avec combien plus de justesse ne verrons-nous pas sortir du même texte, sans lui faire violence, & sans l'altérer, le sens littéral de la nouvelle Alliance? Toutes les pensées qu'exprime cette belle Poësie, tous les caractères qu'elle peint, tous les sentimens qu'elle inspire lui sont propres. Sa marche devient plus agréable & plus intéressante par la sublimité de l'objet qu'elle nous présente. Les tableaux en sont plus grands & plus magnifiques. Tout y est soutenu sans interruption. Dans

Dans le premier tableau l'Eglise du Verbe opprimée par la tyrannie des Pharisiens , persécutée par l'idolâtrie des Gentils , conjure le Pere Eternel d'envoyer son Fils qui est tout à la fois , dit S. Aug. (a) Roi & fils de Roi , pour exécuter le decret qu'il a porté touchant la dé'ivrance de ses enfans , & pour exercer sa vengeance contre leurs persécuteurs inhumains. Elle prédit que , dès qu'il aura la puissance en main , (ce qui lui est accordé à son Incarnation (b) il tirera une vengeance éclatante de ceux qui font souffrir des traitemens injustes à la Nation sainte , à l'Eglise qu'il s'est choisie , tandis qu'il la traitera avec bonté. Des bienfaits si signalés engagent les montagnes & les collines , c'est-à-dire , les membres de l'Eglise d'une piété éminente , (c) les Prédicateurs , les Apôtres & leurs Disciples (d) à publier la paix qu'il vient procurer au Peuple qu'il

(a) D. Aug. in hunc locum.

(b) D. Greg. in Psal. 4. & l'Abbé Rupert in Cant. Cant.

(c) D. Aug. in hunc locum.

(d) D. Aug. in hunc locum.

chérit, & le châtement rigoureux de ceux qui l'oppriment. Elle développe ce que renferme ce decret dont elle demande l'exécution : c'est la liberté des fidèles caractérisés par les termes d'*enfants des pauvres* ; & la perte de ceux qui les tiennent dans les fers & dont il n'y a point de conversion sincere à espérer. Les Idolâtres témoins de ces prodiges éclatans , saisis de crainte & frappés de frayeur à la vue d'un châtement si sévere, sont dans la consternation.

I. I.

Quel éclat dans le second tableau ! Les vœux de l'Eglise sont exaucés. Dieu le Pere envoie son fils sur la terre. Il y descend, dit S. Augustin (a); mais qu'il y opere d'une maniere bien différente ! Les Pharisiens & les Idolâtres sont dans le trouble & dans la confusion. Herode tremble (b) toute la Ville de Jérusalem est dans l'agitation : les justes au contraire sont dans l'allégresse ; (c) ils reçoivent de nouvelles forces , ils font des profélytes. Une

(a) In hunc locum.

(b) Matth. 2 : 10.

(c) Luc. 10. & 14.

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 507
joie extrême, une paix constante sont
les fruits de son avènement (a); ils y
sont d'autant plus sensibles qu'ils
voient que la Lune, c'est-à-dire, les
adorateurs des astres, les Idolâtres
vont disparoître. Dieu en dispersant
son Peuple parmi les Nations pour le
punir de son idolâtrie & de ses autres
crimes, vouloit disposer l'univers à re-
connoître le Messie lorsqu'il l'enver-
roit sur la terre. Dès qu'il y paroît les
fidèles Israélites publient son arrivée.
Déjà son empire s'étend du sein Ara-
bique jusqu'à la Mer Caspienne : de
l'Archipel il pénètre jusqu'à l'Inde.
Ceux qui demeurent dans les Isles de
la Méditerranée croient en lui : ses
ennemis en sont couverts de honte
& de confusion. Les Rois de Tharshish
& des autres Nations lui offrent des
présens dans la personne des Mages.
(b) Toutes les Nations de l'Asie le re-
connoissent pour leur Sauveur & se
soumettent à ses loix.

I I I.

Le troisième tableau n'est pas moins
intéressant. Est-il possible de mieux

(a) Luc 2 : 10. & 14.

(b) Matth. 2. 11.

peindre l'état déplorable des enfans de l'Eglise sous la domination de leurs persécuteurs ? Ils gémissent ; ils sont dans la misere , ils n'ont cependant aucun secours. Ils sont foibles , on ne leur présente rien qui soit capable de réparer leurs forces. Ils sont dans l'indigence ; on les y abandonne impitoyablement. On cherche même des prétextes pour les perdre ; mais ce divin libérateur les arrache de la puissance de leurs ennemis. Pour lui témoigner des actions de graces de ce bienfait , on lui présente de l'or de Saba , on lui offre des prieres continuelles , on fait des vœux pour que son Royaume s'étende de plus en plus.

I V.

Le quatrième tableau nous trace des images bien différentes. La délivrance est consommée. Les Apôtres & leurs successeurs se répandent de tous côtés : ils l'annoncent à tous les Peuples , & les appellent à la connoissance de l'Evangile. Quelle abondante moisson ne recueillent-ils pas ? Le champ de l'Eglise produit des fruits extraordinaires , les Villes fournissent un grand nombre de profélytes. Le nom du

sur le Psaume 71. Hebr. 72. 509
Messie devient immortel. Tout l'univers retentit de sa venue. Ceux qu'il vient de tirer de l'esclavage s'efforcent de concourir à l'agrandissement de sa puissance.

V.

Enfin l'univers entier est invité à rendre au Père Éternel des actions de grâces en reconnaissance des merveilles qu'il vient d'opérer par son Fils pour la rédemption des hommes.

Voilà une esquisse des beautés que renferme le Psaume 71. Hébr. 72. dans le sens littéral de la nouvelle alliance. Nous ne nous y arrêtons pas davantage, parce qu'il a été suffisamment traité par les Saints Pères & par les Interprètes Catholiques, qui ont donné toute leur attention à ce second sens, comme à celui que nous avons d'abord plus d'intérêt de bien connoître. Notre but principal étant de travailler à éclaircir le premier sens qui doit servir de base au second, afin de bâtir sur des fondemens solides, nous passerons au troisième article qui est la comparaison des Psaumes les uns avec les autres.

Fin du premier Volume.

T A B L E

D E S M A T I E R E S ,

Contenues dans ce Volume.

A vertissement.	
Introduction.	<i>Page</i> 1.
Division de l'ouvrage.	8.
De l'objet des Psaumes.	11.
Du sens littéral des Psaumes, relativement à l'ancien Israël.	12.
Article premier. Application des Psaumes à l'Eglise d'Israël.	47.
<i>Psaume</i> 41. <i>Hebr.</i> 42. <i>Quemadmodum.</i>	54.
Examen du sentiment de ceux qui appliquent ce Psaume à David.	66.
Première Observation sur ce Psaume.	73.
Seconde Observation sur ce Psaume.	116.
Troisième Observation sur ce Psaume.	134.
Quatrième Observation sur ce Psaume.	155.
Article second. De l'harmonie des Livres prophétiques.	184.
Du double sens littéral des Psaumes.	250.
Première Question. Peut-on admettre dans l'Ecriture un double sens appelé proprement littéral?	<i>ibid.</i>
Seconde question. Doit-on admettre la multiplicité de sens littéraux dans toute l'Ecriture, ou du moins dans la plus grande partie?	266.

<i>Table des Matieres.</i>		511
Règles pour connoître le double sens literal.		268.
Premiere & seconde Règle.		<i>ibid.</i>
Troisième Règle.		270.
Quatrième Règle.		280.
Cinquième Règle.		326.
De l'objet du Psaume 71. Hebr. 72. Deus judicium tuum Regi da.		354.
Version de ce Psaume.		365.
Premiere Observation sur ce Psaume.		372.
Seconde Observation sur ce Psaume.		454.

Fin de la Table des Matieres.

CORRECTIONS

DE CE VOLUME.

PAGE 19. l. dern. Ps. 100. Heb. 101. *lis.* Ps. 82. Heb. 83.

P. 36. l. 14. Vous voyez que même, quant au sens littéral de l'Eglise Chrétienne, les saints Peres ne s'en servoient que lorsqu'il étoit question, *lis.* vous voyez que les saints Peres ne développoient le sens littéral de l'Eglise Chrétienne, que lorsqu'il étoit question.

P. 53. l. 4. de ces Cantiques, *lis.* de ces deux Cantiques.

P. 59. l. 20. ajoutez alors avant ce Peuple.

P. 74. l. 2. cette Troupe, l. ce Chœur.

P. 107. l. 22. au-dehors, ajoutez imposant.

P. 167. l. 22. le Syriaque, l. l'Arménien.

P. 259. l. 2. Grégoire de Valens, l. Grégoire de Valentia.

P. 262. l. dern. accommodé, l. disposé.

P. 297. l. 1. qui naissent sous ses pas l. qui embellissent sa route.

P. 321. l. 15. & 16. effacez le latin.

P. 400. l. 24. si légitime. La matiere, l. si légitimes, puisque la matiere.

P. 409. l. 23. fort traîneau, l. pésant traîneau.

P. 415. l. 13. on n'a jamais vû les montagnes, ajoutez [d'Assyrie] ébranlées.

P. 457. l. 11. en rapprochant les Prophètes de cet endroit, l. mais en consultant les Prophètes.

Corrections de ce Volume. 413.

P. 457. l. pénult. germescet, l. germinabit.

P. 459. l. 12. *lis.*

La paix que je renouvelle avec vous,

Est la suite d'une alliance

Qui ne sera jamais rompue.

P. 471. l. 18. Khuce, l. Khush. l. 20. Jaktan,
l. Jectan. l. 21. Jakfan, i. Jecfan.

P. 477. l. 20. Perfes, l. Perfans.

P. 498. l. 1. *lis.* je multiplierai les hommes de
toutes les maisons d'Israël, & ceux de cha-
cune d'entr'elles. l. 18. omnium domorum
Israël, unamquamque illarum.

FAUTES D'IMPRESSIONS

DE CE VOLUME.

PAGE 10. l. 15. deu, l. bornée à deux P. 41. l. 13. d'appareils, l. d'appareil. P. 95. l. 23. effunderis, l. effuderis P. 130. l. 15. **ישקו** ieskouⁿghoth, l. **ישו** ieshouⁿghoth. P. 133. l. 2. **ל**û, l. lû. P. 167. l. 13 bereitsa^hkh fans i. P. 260. l. 3. extention, l. extension. P. 292. l. 10. sum, potest. liseq sumi potest. P. 311. ancien. l. l'ancien Ibid. l. 28. e pere, l. le pere P. 409. trainau, l. traîneau. P. 423. l. 20. renversées, l. renversés P. 460. ligne dern. une, l. un P. 473. l. 35. Histape, l. Hiltarpe. P. 484. l. 25. **ל**י l. **ל**י P. 489. l. 22. Baruc. 1, l. Baruch 1 : 2. P. 494. l. 3 coulantes, l cou-rantes. Ibid. l. 20. péle, l. pèle. P. 499. l. dern. pilâ, l. palâ. P. 499. l. 27. Ephr, l. Ephr.

